



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

UNIVERSITE DE METZ

Ecole doctorale
« Perspectives interculturelles :
écrits, médias, espaces, sociétés »

N° attribué par la bibliothèque

□□□□□□□□□□

POLYSEMIE
et NOMS de SENTIMENTS
Essai de sémantique générale

Thèse présentée et soutenue publiquement le 29 Novembre 2007
à l'Université de Metz pour l'obtention du grade de
Philosophiae Doctor (Ph.D.) en Sciences du Langage par

Christophe CUSIMANO

Directeur(s) de Thèse : Messieurs Laurent PERRIN et Mohamed KARA
(Université de Metz – CELTED)

Membres du jury : Monsieur Christian TOURATIER
(Université de Provence – LPL)
Monsieur François RASTIER
(Université Denis Diderot PARIS 7 – CNRS)
Madame Caroline MASSERON
(Université de Metz – CELTED)

REMERCIEMENTS

A toute l'équipe du CELTED pour son aide précieuse dans l'obtention de l'allocation de recherche et le suivi de mes travaux. Je remercie tout particulièrement mes directeurs de thèse Laurent PERRIN et Mohammed KARA pour leurs encouragements répétés et leurs conseils, Michèle LECOLLE pour ses suggestions minutieuses et André PETITJEAN pour son soutien.

A Christian TOURATIER pour m'avoir donné le goût de la linguistique et pour avoir posé en moi les bases théoriques nécessaires à la recherche.

Aux différents lecteurs de mes travaux empiriques : Angel CORBERA MORI (Université de Campinas) et Ursula WIESEMANN pour leur appui lors de mes enquêtes de terrain sur le kaingang, Caroline MENEZES pour sa patience lors de celle effectuée sur le konkani, et Sylvain BROCCQUET (Université d'Aix-Marseille) pour ses remarques particulièrement judicieuses à propos de mon travail sur le sanskrit.

A tous ceux qui ont accepté de se plier avec plaisir au jeu du questionnaire linguistique : mes amis kaingangs de São José dos Pinhais à qui je rends hommage pour leur hospitalité et leur jovialité, mes amis brésiliens de Morretes et de Curitiba pour l'accueil qui m'a été fait, et la communauté de pêcheurs de Doña Paula (Goa) pour la sollicitude de ses membres.

A ma femme, Lucile, qui a su goûter sans emportement ou presque aux effluves de mon impatience.

A l'identité, à la simultanéité de la cause et de l'effet qui font correspondre à de bonnes intentions de belles rencontres comme celles-ci.

RESUME EN FRANCAIS

Le présent travail s'inscrit dans une démarche *hypothético-déductive* : la première phase est consacrée à élaborer une série d'hypothèses quant à l'outillage pour l'*analyse sémique*, aux propriétés des *noms abstraits de sentiments*, le tout afin de proposer une explication originale aux problèmes théoriques posés par la *polysémie*. Plutôt qu'une investigation bibliographique des ouvrages sur la polysémie, il s'agit ici de faire de nouvelles propositions. Nous cherchons ensuite à mettre à l'épreuve ces remarques au cours d'*études empiriques*, des *enquêtes de terrain* surtout et dans une moindre mesure d'*études textuelles*.

Notre approche relève tout d'abord d'une *linguistique du signe saussurien*, d'une sémantique qui se veut *générale* et d'une optique majoritairement *synchronique*.

RESUME EN ANGLAIS

The present work subscribes to the hypothetico-deductive method : the first phase is dedicated to develop a set of hypothesis concerning the tools for the semic analysis, the characteristics of the sentiments' nouns, all this in order to propose an explanation to the theoretic problems posed by polysemy. More than a bibliographic investigation of the works about polysemy, the focus here is to make new suggestions. Then we seek to put to the test these remarks through empirical studies, field enquiries above all, and fewer textual studies.

Our approach is related to the linguistics of the Saussurian sign, to a semantics which aspire to be general, and a mainly synchronic perspective.

MOTS-CLEFS

Polysémie, noms abstraits, noms de sentiments, sémantique générale, signe linguistique, analyse sémique, synchronie, kaingang, konkani.

« Le référent physique propose à notre perception une infinité de possibles. Devant un arbre, je peux « voir » le tronc, la forme ou la couleur des feuilles, les fruits, les fleurs, les oiseaux qui y sont perchés, les papillons posés ... Mes habitudes culturelles, ma situation de communication et mon intention de discours me font sélectionner (focaliser) deux ou trois « traits référentiels » qui seront nécessaires et suffisants pour que je choisisse par exemple la dénomination « arbre ». Il est donc naturel que ces traits se retrouvent en partie dans l'analyse sémique. Ce qui serait étonnant serait l'arbitraire du choix des sèmes par rapport au monde perceptible. Dans le cas du référent mental, le mécanisme doit être le même, mais il est difficilement contrôlable ».

POTTIER B., 1974, *Linguistique générale, Théorie et description*, Paris, Hachette, p. 59.

Avant-propos

Alors que les derniers travaux concernant la *polysémie* ont semble-t-il achevé de constituer un lourd inventaire des perspectives d'approche du sujet, il peut paraître présomptueux ou vain de se mettre en quête d'un nouveau regard, d'une « xième théorie sémantique »¹ comme Georges KLEIBER a pu le dire : cependant, de nombreux sémanticiens s'accordent à reconnaître qu'aucune de ces théories n'a pour l'heure passé avec succès le grand test de la polysémie et que depuis l'abandon massif des modèles structuralistes, si beaucoup de propositions ont été faites, peu d'éléments sont venus rendre compte du phénomène de manière satisfaisante. Or il convient de mesurer combien l'enjeu est de taille. D'un point de vue théorique, l'étude de la construction polysémique présente potentiellement une série de conséquences théoriques fondamentales pour la sémantique : en effet, mis à mal par le fait qu'une unité lexicale puisse disposer de plusieurs sens, les concepts traditionnels comme le *sème* par exemple pourraient tout d'abord faire l'objet de divers compromis, redéfinitions, ou être simplement écartés. En second lieu, l'angle d'approche des phénomènes sémantiques est également en jeu : nous savons qu'une grande partie des nouvelles théories, parfois même portées par le fait polysémique, placent au centre de la recherche en sémantique le *co-texte* et le *contexte* d'apparition des mots, leur contestant ce *sens littéral* dont les théories classiques font découler toute variation de sens : sous cet angle, la polysémie se trouve réduite à un *artefact lexicographique*, puisqu'à l'exception de quelques *énoncés ambigus*, cette multiplicité de sens se trouve réduite à la *monosémie* en contexte.

Outre cet enjeu théorique majeur, de par le second paramètre que nous imposons à notre travail, à savoir les *noms de sentiments*, il est inévitable que nous nous inscrivions dans une seconde controverse : comme nous le savons, l'*abstraction* des substantifs est couramment définie selon de bien divers critères et de ce fait une grande confusion règne autour de la notion de *nom abstrait*, à tel point que certains auteurs n'hésitent pas à en contester l'existence. Quant aux *noms de sentiments* par conséquent, nous convenons que leur seule

¹ KLEIBER G., 1999, *Problèmes de sémantique – La polysémie en questions*, Villeneuve d'Ascq, PU du Septentrion, p. 11.

présence dans l'intitulé de notre travail est en soi un pari théorique qu'il nous faut dès lors justifier par la présentation de l'optique qui est la nôtre.

Comme nous l'avons laissé entendre, la visée de notre travail prend sa source dans la citation de Bernard POTTIER placée en exergue : selon l'auteur, le « référent mental » devrait être plus ou moins fidèle, selon un processus peu observable, au signifié correspondant. Cette idée constitue la première mise à l'épreuve de notre projet. Mais l'hypothèse qu'elle nous inspire la dépasse largement et nous pourrions la formuler comme suit, déclinée en trois points qui se présupposent mutuellement :

- i) Nous parions que les noms abstraits existent et que les noms que nous disons de *sentiments* en font partie. En ce sens, nous tenterons d'isoler les propriétés référentielles des noms abstraits ; puis nous vérifierons si ces propriétés, comme le suggère Bernard POTTIER, agissent sur leur signifié, et le cas échéant de quelle manière. Comme il se doit, nous nous intéresserons alors particulièrement au signifié des noms de sentiments.
- ii) Or dans cette optique, il est indispensable de disposer d'outils d'analyse précis et rigoureux : nous prendrons appui sur les méthodes de l'analyse sémique qui permettent un traitement systématique des objets sémantiques et avec lesquelles nous sommes déjà familiers. Nous verrons ainsi comment les deux paramètres de notre travail, les noms de sentiments et la polysémie, peuvent être appréhendés par ce biais et, en retour, modifier notre conception initiale de l'analyse sémique.
- iii) La polysémie justement, doit se trouver intimement liée, par l'effet de ce travail, aux noms de sentiments, ce qui constitue un rapprochement novateur puisque les polysèmes abstraits envisagés jusqu'alors par les sémanticiens – les exemples classiques tels que « jeu » – ne disposaient pas d'acception exprimant un concept de sentiment. Cette étude nous offre donc l'opportunité de mesurer quelles conséquences sur la notion de signifié et de signe linguistique l'étude de la polysémie, de ce type de polysèmes pour être plus exact, peut induire.

Notre projet s'inscrit, comme nous le voyons, dans un mouvement théorique clairement circulaire, où chacun des deux paramètres, la *polysémie* et

les *noms de sentiments*, et notre méthode d'analyse, l'*analyse sémique*, sont susceptibles d'interagir l'un sur l'autre ; ainsi se pose la question du point de départ, à laquelle nous souhaitons en partie répondre dès à présent.

Un commencement est un moment d'une grande délicatesse : dans notre cas, il ne s'agit pas seulement de savoir par où commencer mais il faut encore décider de la voie à emprunter pour amener *progressivement* nos objets d'étude, polysémie et noms de sentiments, et notre angle d'approche, à savoir l'analyse sémique, *jusqu'à leur point de rencontre*. Le chemin qui mène à cette rencontre, c'est précisément celui que nous nous proposons de tracer au cours des deux premières parties de notre travail. Or une telle démarche nécessite une extrême minutie quant aux éléments théoriques à avancer : ainsi, à dessein, par souci de ne pas brouiller la clarté du débat en en révélant trop d'emblée, nous donnerons d'abord à maintes reprises le sentiment à notre lecteur de ne pas pousser les raisonnements à leur terme. Que celui-ci, s'il était possible, ne nous en tienne rigueur : à dire vrai, la première partie de notre travail et la seconde dans une moindre mesure, sont consacrées à présenter les *éléments constitutifs* de notre thèse, de cette même présentation sinueuse des *personnages* d'un roman que l'on pardonne parfois, l'œuvre lue et finie, aux romanciers.

Ici, plutôt qu'une intenable introduction conjointe, nous avons choisi de les faire apparaître successivement un à un. Il sera par conséquent question dans notre première partie des noms de sentiments puis de l'analyse sémique, avant d'introduire dans la seconde, en rapport avec les deux premiers, la polysémie : c'est naturellement à ce point de jonction que devraient être produites nos premières propositions, où réside selon nous l'intérêt de la présente thèse ; car disons-le tout d'abord, il ne s'agit en aucune manière d'un ouvrage de synthèse sur les questions posées par la polysémie, l'abstraction rapportée aux noms de sentiments, ou l'analyse sémique : en effet, cette présentation indispensable n'est destinée qu'à appuyer nos développements à venir, régis par le seul objectif de la résolution des problèmes théoriques posés. Si à certains égards nous n'y parvenons pas, nous espérons au moins être en mesure de formuler des réserves qui permettraient, par un processus d'élimination, d'abandonner pour nos futurs travaux, l'un des trois, ou même les trois principes suivants qui nous animent ici.

En premier lieu, notre travail est profondément ancré dans une linguistique du *signe saussurien* : loin d'être par nous perçu comme un postulat par nature

immuable, indispensable à notre développement, nous projetons de dévoiler, chapitre après chapitre, l'*utilité* en sémantique du signe linguistique, ou pour dire mieux encore, son caractère *incontournable* de quelque point de vue que l'on aborde le parcours significationnel. Ce sera notamment la problématique dans laquelle nous envisagerons la pluralité de sens des polysèmes : nous tâcherons de faire en sorte qu'à un polysème corresponde toujours un signifiant et surtout, *un seul signifié*. Nous nous positionnons par conséquent par cette seule ambition tout à fait à contre-courant des nouvelles théories, justement déterminées à prendre leurs distances avec la linguistique du signe traditionnelle. Pour notre part, plutôt qu'attribuer à celle-ci toute la responsabilité de l'impasse *interprétative* où est censée se trouver la sémantique – cette incapacité chronique des sémanticiens du sens littéral à rendre compte de la mise en contexte des morphèmes, nous préférons miser sur une révolution en douceur, en repensant les concepts mis en jeu en analyse sémique, le *sème* et le *sémème* en particulier. En clair, nous parions que tous les concepts nécessaires à une analyse satisfaisante ou presque ont déjà été isolés mais faute de recul, peut-être mal compris et mal employés, et qu'il se pourrait bien que de subtils réajustements suffisent à leur rendre tout leur intérêt, affinant par là-même la conception traditionnelle de l'analyse sémique. Nous positionner en défenseurs du signe dans l'étude de la polysémie ne signifie pas pour autant éluder tous les apports produits par les multiples courants qui n'en font pas leur priorité : bien au contraire, nous pensons que certains travaux mettent en lumière des faits essentiels et nous ne manquerons pas de les intégrer à nos analyses.

Nous avons aussi choisi d'adopter au cours de cette thèse une approche essentiellement *synchronique* : en effet, exceptées quelques digressions diachroniques, nos études seront en quelque sorte menées dans le but de *photographier* les polysèmes que nous évoquerons. Si nous avons fait le choix de cette démarche, c'est qu'elle est la mieux adaptée à l'optique qui est la nôtre ; car afin de *théoriser* la polysémie, si l'on peut dire ainsi, d'expliquer comment celle-ci investit et occupe le signifié, l'esprit des locuteurs, il nous semble que le recours à l'évolution sémantique ne doit être qu'auxiliaire. L'essentiel de notre démarche sémantique réside dans ce que l'on pourrait nommer la *capture* de ce qui, à un moment donné et artificiellement figé – nous l'admettons – de l'histoire d'une série d'items lexicaux, de sentiments et polysémiques en l'occurrence, en

fait l'originalité et la substance. C'est à notre avis le meilleur moyen de prendre la mesure d'un signifié : n'y adjoindre des informations de type diachronique que secondement, dans notre optique pour le moins, demeure le mode opératoire le plus pertinent. C'est d'ailleurs ce que semblait penser SAUSSURE lui-même, lorsqu'il affirmait que « sur ce point, il est évident que l'aspect synchronique prime l'autre, puisque pour la masse parlante il est la vraie et seule réalité »².

Le troisième fondement de notre travail est fourni dans son sous-titre : nous nous inscrivons dans le cadre d'une sémantique qui se veut *générale*. Il y aurait de nombreuses raisons à évoquer pour légitimer cette conviction. Restant concis, puisque là n'est quand même pas l'objet de la présente thèse, nous n'en citerons que deux : tout d'abord, dans un développement théorique en partie destiné à élaborer un outillage pour l'analyse sémique, il serait peu judicieux de nous limiter à l'étude de noms de sentiments polysémiques tirés d'une ou deux langues seulement, indo-européennes de surcroît. Sans viser une impossible exhaustivité, il est sans doute préférable d'étendre notre inventaire à des langues linguistiquement éloignées et, dans le cas des sentiments, reliées à des *cultures éloignées*³. De cette dernière remarque découle la seconde raison : en nous ouvrant à une sémantique générale, nous nous permettons de traiter de langues minoritaires, oubliées des linguistes ou en voie de disparition, ce qui est assurément un gain inestimable, si ce n'est pour les populations les parlant qui n'ont souvent nul besoin d'enquêtes linguistiques⁴, pour la linguistique toute entière dont c'est à notre avis une visée majeure que de garder la trace de ces langues, à l'instar d'un botaniste qui répertorierait les espèces végétales rares. Deux des langues que nous étudierons, le *konkani* et le *kaingang*, entrent dans cette catégorie. Ce trait est suffisamment rare, dans l'étude de la polysémie, pour être signalé.

C'est d'ailleurs justement ce principe de *sémantique générale* qui nous inspirera un chapitre entier de notre travail, le troisième, au cours duquel nous apporterons quelques éléments de réponse à la question suivante : est-il possible

² DE SAUSSURE F., 1956, *Cours de linguistique générale* publié par BALLY C. & SECHEHAYE A., Paris, Payot, p. 128.

³ Nous admettons que le critère d'*éloignement culturel* est un critère bien relatif que nous serons amené à préciser.

⁴ Tout au plus, et cela constitue déjà en ce sens une activité utile, les populations sondées regagnent une certaine estime de leur langue et perçoivent mieux l'importance de la transmettre à leurs enfants.

de percevoir les polysèmes comme des *matrices sémantiques* ? Au travers d'études menées sur plusieurs langues, nous chercherons à saisir à quel(s) égard(s) un polysème peut être relié à des *habitudes de pensée* propres aux locuteurs de ces différentes langues. Il ne s'agira pas seulement d'un travail contrastif mais aussi d'une série d'illustrations destinées à dresser un tableau des moyens par lequel le lexique des sentiments se constitue, prenant appui sur des polysèmes qui impliquent un parcours sémantique particulier. Nous souhaitons ainsi envisager un aspect de la polysémie peu étudié jusqu'à présent, ouvrant la voie, nous l'espérons, à une sémantique nourrie de diversité linguistique et non plus recroquevillée sur les mêmes exemples comme cela nous semble être le cas depuis les sémanticiens classiques. Cet ouvrage a donc aussi pour ambition de rétablir, dans la tradition francophone, le recours à une variété linguistique que SAUSSURE souhaitait étendue, dans le cadre de son Cours, *au moins* au latin, au grec et au sanskrit.

Si l'on ajoute à cela que nous tenterons ensuite d'effectuer un parallèle entre polysémie et *métaphore*, nous voici dès lors en possession de tous les ingrédients de notre travail. Essentielle pour quiconque s'intéresse à la polysémie, la question de la métaphore, moteur puissant contre l'inertie des langues, l'est évidemment tout autant pour nous. Toutefois, nous nous garderons bien de nous introduire dans la multitude de théories, multidisciplinaires de plus, qui ont tenté d'en rendre compte, ce qui serait l'objet d'une autre thèse : nous nous limiterons ici aux travaux effectués en analyse sémique. Pour le dire autrement, nous réduirons encore à nos seules préoccupations ce chapitre sur la métaphore : plutôt que répertorier ce qui la relie à la polysémie et en quoi celles-ci se différencient fondamentalement, ce que nous ferons quand même dans une moindre mesure, nous chercherons surtout à mesurer *comment les noms de sentiments polysémiques* (« amour » particulièrement) *se comportent lors d'emplois métaphoriques*. Comme à notre habitude, dans cette quatrième partie, nous mesurerons ceci du point de vue sémique, ajustant notre conception de ce type d'analyse sur les enseignements à tirer de ces nouveaux travaux.

Comme nous avons essayé de l'esquisser, un tel projet ne manque pas de soulever des problèmes sémantiques majeurs, ne serait-ce que par l'énoncé des différents composants qui l'animent. A ce titre, si ce projet peut paraître receler un

trop-plein d'ambition, nous pensons qu'il est préférable de le percevoir comme un *essai*, à un double égard.

Tout d'abord, basé sur une expérimentation originale de signifiés peu étudiés jusque là, notre travail se présente comme une tentative de *démonstration par l'analyse* : sans nous situer précisément dans une démarche par la preuve, difficilement concevable⁵ pour toute science, plus encore en sciences humaines, nous préjugeons du bien-fondé de la décomposition en sèmes pour définir *ce qui fait la spécificité des polysèmes dont une acception au moins exprime un sentiment*. Par ces analyses, nous envisageons plus exactement de restreindre peu à peu les possibilités réelles, expérimentées, de découpage sémique de la polysémie.

Ensuite, et nous tenons beaucoup à ce second point, nous souhaitons amener l'objet polysémique dans un *espace théorique pluriel* : en effet, mis à part les quelques principes théoriques énoncés, certes forts mais laissant tout de même nombre de possibilités, nous voudrions faire de notre projet un *essai du compromis* : car nous allons en fait nous focaliser, plutôt que sur une création pure de nouveaux concepts, sur une réorganisation générale, un nouvel agencement des concepts déjà existants pour parvenir à une conception sémantique mêlant des apports de théories diverses, parfois éloignées. Dans cette optique, nous procéderons souvent par élimination : les éléments ayant résisté à chacune des analyses seront alors, puisque l'exception ne confirme pas la règle mais bien sûr l'infirme, hypothétiquement conservés.

Nous nous orientons donc vers un travail d'assemblage théorique, constamment remis en doute par des séries d'expérimentations. De fait, il est fondamental de disposer d'une méthodologie adéquate, que nous allons tenter de définir à présent.

⁵ Comme le dit HAYWARD J. W. (dans HAYWARD J. W. & VARELA F. J. *Passerelles – Entretiens avec le Dalai-Lama sur les sciences de l'esprit*, Paris, Albin Michel, p. 35) à propos de l'empirisme logique, « il est impossible de confirmer une observation . (...) Supposons que je veuille savoir si tous les cygnes sont blancs. Je vois un cygne, il est blanc. J'en vois un autre, il est blanc. Très bien. J'en vois un million, ils sont blancs. Est-ce que cela prouve que tous les cygnes sont blancs ? Non, bien sûr. Tout à fait par hasard, il se trouve que le premier cygne après le millionième est vert ! En principe, la théorie de confirmation par l'observation ne fonctionne donc pas. D'où l'exigence de créer une théorie de la falsification, premier pas vers l'effondrement de l'empirisme logique ».

Eléments de méthodologie

Comme nous l'avons dit, il nous semble nécessaire, avant toute chose, de fixer la ligne de conduite méthodologique que nous nous apprêtons à suivre, d'autant que celle-ci, comme nous le verrons, se situe quelque peu à contre-courant des méthodes d'investigation qui sont couramment adoptées en sémantique à l'heure actuelle. Pour certaines de nos analyses sémiques, nous allons notamment essayer de nous appuyer sur des données provenant de sources assez hétérogènes.

1) Le corpus en analyse sémique

« Le travail lexicographique ne peut reposer entièrement sur les corpus. Mais si les informations extraites de corpus doivent être contrôlées, corrigées, complétées, elles constituent néanmoins une vue d'ensemble sur l'emploi d'un mot et une source importante pour la rédaction d'entrées de dictionnaire »¹.

HABERT B., NAZARENKO A. & SALEM A., 1997

Initiée par le traitement automatiques des langues, on assiste depuis quelques années à une *sacralisation* du corpus en linguistique. Toujours plus long, mieux annoté, étiqueté avec des informations morphosyntaxiques. Selon HABERT, NAZARENKO & SALEM, « les expériences (...) témoignent d'un changement dans la vision même de ce qu'est la sémantique : on est passé d'une conception logique à une conception distributionnelle selon laquelle le sens d'un mot et plus largement d'une unité textuelle peut se décrire par les contextes dans lesquels il figure »². Anne CONDAMINES, dans l'introduction d'un ouvrage récent, ne dit pas autre chose : « ce qui stimule particulièrement l'analyse du sens en corpus provient d'une évolution sans précédent qui, tout à la fois, crée une dynamique importante et entraîne une déstabilisation des acquis. Cette évolution se manifeste par une mise à disposition de textes en très grand nombre *via* Internet et le développement d'outils pour les interroger »³. Cet empirisme poussé à l'extrême dans les travaux de notre discipline, combiné souvent à une importance excessive du programme informatique a aussi conduit à notre avis à reléguer au second plan une analyse détaillée de l'objet étudié, remplacée par un *dénombrement d'occurrences* ou une analyse des *collocations*. Cette démarche qui peut certes donner lieu à des enseignements concluants n'est pourtant pas celle

¹ HABERT B., NAZARENKO A. & SALEM A., 1997, *Les linguistiques de corpus*, Paris, Armand Colin, p. 105.

² *Ibid.*, p. 114.

³ CONDAMINES A., *Introduction : Sémantique et corpus – Quelles rencontres possibles ?* in *Sémantique et corpus*, 2005, Paris, Lavoisier, p. 16.

que nous prônons. A cela plusieurs raisons que nous allons tenter d'expliciter ci-dessous.

Selon nous, la qualité et la profondeur de l'analyse, du moins en ce qui concerne les objets que nous avons étudiés, ne sont pas liées à la taille du corpus qui les contient. Un corpus ample est inéluctablement associé à une difficulté accrue de n'en garder que ce que l'on a appelé très métaphoriquement le *silence* (les informations pertinentes). Et le temps passé à en éliminer le *bruit* (les informations non-pertinentes) n'est pas mis au service de l'analyse de l'objet d'étude à proprement parler. Or comme en toute démarche, le temps est compté, des choix sont à faire.

Notre parti est plutôt de réduire au maximum le corpus lui-même : par exemple, si l'on cherche des occurrences d'« amour » en tant qu'acte sexuel, il nous semble inutile d'en récolter une centaine. Car dans l'optique de produire un travail sémantique, (i) tout lexicographe a déjà étudié un grand nombre de dictionnaires qui sont souvent comme nous l'avons dit, l'attestation d'un consensus sémantique établi au sein d'une communauté ; (ii) il possède lui-même une connaissance de la langue en tant que locuteur quand il s'agit d'une langue parlée couramment ; (iii) il a peut-être réalisé des questionnaires dont nous détaillerons plus loin les avantages. Si, de surcroît, on fait le choix de sources de types divers et variés, on obtient un corpus plus réduit et de meilleure qualité. Il ne s'agit pas ici de partir en guerre contre le corpus en sémantique ; ce que nous voudrions plus exactement signaler, c'est qu'il constitue seulement une part de l'appareillage empirique d'un travail en sémantique, quand les linguistiques de corpus ont tendance à l'ériger en condition *sine qua non* de tout travail. Selon nous, le corpus fait partie intégrante d'un ensemble au sein duquel le *questionnaire*, peu au goût du jour en sémantique, mérite une place aussi importante.

2) L'importance du questionnaire

« Semantics is a search for meaning, not a search for scientific or encyclopaedic knowledge; but this does not mean that it is concerned only with facts which lie on the surface, of speakers' consciousness »⁴.

WIERZBICKA A., 1996

La première remarque que nous voudrions formuler est que d'un point de vue sémantique, en renversant l'énoncé placé en exergue, on ne peut pas tout tirer d'un corpus.

Dans l'optique de déterminer comme le dit WIERZBICKA⁵ « le concept invariant qui fait partie de la connaissance tacite du locuteur quant à sa langue maternelle et qui le guide dans l'utilisation du mot »⁶, le *questionnaire*, que nous préférons à l'*entretien* et à l'*observation*, se révèle aussi être d'une utilité remarquable : « l'utilisation de la méthode du questionnaire est très bénéfique dans la mesure où c'est un instrument qui permet de recueillir un maximum de données par le biais de questions, mobilise le moins de personnes possibles et le moins de temps possible, permet un retour rapide des informations, peut être adapté en fonction de la population à l'étude et en fonction de l'objet de la recherche, et finalement, il est facile d'en vérifier la validité (Brown, 1996; 1997) »⁷, par le biais des dictionnaires et des résultats d'autres sujets au même

⁴ « La sémantique est la recherche du sens, non pas la recherche d'une connaissance scientifique ou encyclopédique ; mais cela ne veut pas dire que celle-ci n'est concernée que par des phénomènes superficiels, ou très près de cette surface, de la conscience des locuteurs » (WIERZBICKA A., 1996, *Semantics : primes and universals*, New York Oxford, Oxford University Press, p. 298). Traduction de notre fait.

⁵ NB : les citations en langue étrangère placées en exergue ne sont traduites qu'en note de bas de page, alors que celles occupant le corps du texte, par souci de lisibilité, y seront traduites directement ; dans ce cas, c'est la citation en langue originale qui apparaîtra en note de bas de page. Enfin, lorsque la traduction est de notre fait, nous en apportons la précision.

⁶ « To find the truth about the meaning of a word means to find the invariant concept which is part of the native speakers' tacit knowledge about their language and which guides them in their use of that word » (WIERZBICKA A., 1996, p. 264).

⁷ ZOUALI O., 2004, *Les usages langagiers, les attitudes langagières et l'expression identitaire de Marocains vivant en milieu minoritaire ou en milieu majoritaire*, thèse de doctorat en linguistique

questionnaire notamment. Parmi les types de questionnaires, il nous semble judicieux, en fonction du type d'enquête que nous projetons de réaliser, de choisir le *questionnaire à questions ouvertes* qui permet aux sujets de compléter ou d'ajuster leurs réponses. Notons par ailleurs que c'est en grande partie l'optique synchronique, dont ce travail répond, qui exige de nous que nous associions le questionnaire à notre démarche car comme le disait SAUSSURE, « la synchronie ne connaît qu'une perspective, celle des sujets parlants, et toute sa méthode consiste à recueillir leurs témoignages ; pour savoir dans quelle mesure une chose est une réalité, il faudra et il suffira de rechercher dans quelle mesure elle existe pour la conscience des sujets »⁸.

Certes, rapporté au corpus, le questionnaire peut paraître manquer de cette *objectivité* qu'exige toute démarche scientifique : en effet, quand le corpus constitue une attestation incontestable de ce qui *a été* dit, « la réalité de la variation langagière »⁹, le questionnaire met à jour ce qui *pourrait ou devrait être* dit. Il est notoire que « le chercheur n'est pas en mesure de savoir si les réponses des sujets sont honnêtes et sincères, il ne peut pas s'assurer de la compréhension ni de l'interprétation qui sont faites des questions par les sujets »¹⁰. Mais plus intéressant encore, à notre avis, c'est donc le *sentiment* du sujet sur l'objet de la question qui est alors délivré.

Or ce sentiment, cette *intuition* du signifié perçu comme une *unité virtuelle*, nous semble avoir sa place en sémantique : cela semble même évident à WIERZBICKA, qui ne tient toutefois pas à en faire *tout* l'objet de la sémantique, au détriment d'une connaissance plus *scientifique*. CHOMSKY lui-même n'a pas hésité à conférer dans ses théories successives une place fondamentale à l'« intuition » du locuteur : selon lui, « il est indéniable que l'intuition de la forme linguistique est très utile à celui qui étudie la forme linguistique », même s'« il est également très clair que le but principal de la théorie grammaticale est de remplacer ce recours obscur à l'intuition par une approche rigoureuse et

réalisée à l'université de Laval, chapitre 4, p. 146, en ligne sur Internet. NB : toutes les références Internet exactes sont consignées dans la bibliographie.

⁸ DE SAUSSURE F., 1956, *Cours de linguistique générale* publié par BALLY C. & SECHEHAYE A., Paris, Payot, p. 128.

⁹ CONDAMINES A., *Introduction : Sémantique et corpus – Quelles rencontres possibles ?* in *Sémantique et corpus*, 2005, Paris, Lavoisier, p. 16.

¹⁰ ZOUALI O., 2004, p. 146.

objective »¹¹. Ainsi donc, si le questionnaire ne livre qu'une vision sémantique parcellaire, il permet souvent de nuancer et de compléter les définitions des dictionnaires, parfois de les infirmer ; il donne souvent une dynamique et une problématique au corpus, se comportant en somme comme une grille de lecture de celui-ci : de la sorte, le corpus peut être abordé avec plus de précision et de concision.

¹¹ CHOMSKY N., 1969, *Structures syntaxiques*, Paris, Seuil, p. 103.

3) La représentation en sémantique

« O estudo dessas línguas é bem difícil. Por que é que vale a pena fazê-lo ? Certamente elas não têm um valor cultural particular (no sentido de que toda pessoa culta deve saber francês ou inglês para contecer as literaturas respectivas). As línguas do selvagens não contribuem para a literatura, a filosofia, ou outro assunto cultural. Nem têm um grande valor educacional. (...)

E sobretudo, muitas dessas línguas estão desaparecendo. Daqui a pouco não existirão mais »¹².

GUDSCHINSKY S. , 1965

La question à laquelle nous souhaitons nous intéresser à présent est celle du statut qu'il convient d'attribuer à toute information liée à la *représentation*, la perception que les locuteurs, les chercheurs, se font de la langue étudiée.

Ces renseignements, certes moins fondamentaux que ceux dont nous avons parlé, ne doivent pas selon nous, être tout à fait écartés, du fait notamment que les locuteurs eux-mêmes la considèrent parfois comme essentielle : par exemple, lors de notre enquête à Goa, un locuteur a tenu à nous signaler que « le premier type d'« amour » est l'« amour de Dieu ». Obtenue grâce au caractère *ouvert* des questions, ce qui met une nouvelle fois en avant les avantages de ce type d'enquête, cette information, qui constitue un élément de représentation éminemment personnel, illustre combien la langue est susceptible de véhiculer des conceptions propres à chacun : pour ce locuteur de konkani, le domaine des

¹² « L'étude de ces langues est bien difficile. Pourquoi est-ce que ça vaut la peine de la réaliser ? Certainement elles ne possèdent aucune valeur culturelle particulière (dans le sens où toute personne cultivée doit savoir le français ou l'anglais pour connaître leurs littératures respectives). Les langues des sauvages ne contribuent pas à la littérature, la philosophie, ou quelque autre sujet culturel. Elles n'ont pas une grande valeur éducationnelle. (...) Et surtout, beaucoup de ces langues sont en train de disparaître. D'ici peu elles n'existeront plus » (MATTOSO CAMARA Jr J. & GUDSCHINSKY S., 1965, *Introdução às línguas Indígenas Brasileiras*, segunda edição revista, Rio de Janeiro, Livraria Acadêmica, p. 189).

sentiments n'est pas tout à fait structuré de la même manière que celui des autres locuteurs, et il est probable que d'autres subtiles différences sémantiques soient aussi à l'œuvre entre eux tous. L'existence de ces nuances doit nous permettre de relativiser le caractère généralisant de nos représentations sémiqes : le signifié n'est pas la conception d'un terme que *tout locuteur* possède de manière inconsciente ; il serait plutôt celle que *l'ensemble des locuteurs* d'une langue possèdent, plus ou moins consciemment. Nous y reviendrons longuement.

Car la langue constitue, comme nous le savons, un facteur identitaire d'une communauté important, un critère définitoire même des sociétés et des états. Par exemple, les locuteurs de konkani à Goa ayant tous une certaine connaissance de « mog » et de « prem », deux lexèmes signifiant « amour » en konkani mais le premier étant plutôt employé par les chrétiens et le second par les hindous, se trouvent inévitablement reliés entre eux, soudés par ce point de connaissance commune d'un élément de représentation : et dans le même temps, cette connaissance les sépare lorsque l'un d'eux emploie « prem », laissant apparaître alors qu'il est de confession hindoue. Le sémanticien ne peut, ou plus exactement ne doit pas ignorer ce fait, et reconnaissons que l'examen de corpus ne suffit pas toujours à en déceler l'existence.

Enfin, il faut noter que le regard des locuteurs d'une langue sur une autre langue, comme c'est le cas ci-dessus avec le passage saisissant de GUDSCHINSKY, est une autre source dont ne peut se passer la sémantique : dans le cas présent, l'auteur dévoile que son travail a été effectué avec un ethnocentrisme linguistique à peine masqué. GUDSCHINSKY livre ici clairement son opinion sur la hiérarchie des langues et dévoile son « idéologie de la supériorité »¹³, concept que Louis-Jean CALVET notamment a fort bien développé, et met par exemple en évidence comment les descriptions des langues de cultures dévalorisées ont pu être réalisées : dans le cas des langues amérindiennes, ce fut souvent avec un paternalisme et une condescendance périlleux pour ceux qui héritent de leurs descriptions. Nous y serons particulièrement confrontés.

¹³ CALVET L.-J., 1999, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Hachette, p. 63.

4) Conclusion

Pour conclure, nous dirons que notre démarche, sans s'inscrire dans « une élaboration introspective »¹⁴ sévèrement dénoncée par la sémantique du *corpus*, tend plutôt à limiter la quantité des données obtenues par ce biais. Toutefois il ne s'agit pas ici d'un déni des apports que ceux-ci peuvent générer : nous ne craignons pas non plus de « renoncer à une forme de pouvoir du linguiste, qui est celui d'une connaissance a priori, coupée de toute réalisation réelle (Gadet et Pécheux, 1981 ; Auroux, 1998) »¹⁵ ; mais à la place d'un corpus perçu comme outil *unique* de mise à l'épreuve des sources lexicographiques, nous prôtons l'utilisation d'un second outil, surtout utilisé en psychologie et en sociologie, l'enquête par *questionnaire*. A notre sens, cette démarche permet une interaction entre ces deux outils dont la sémantique a tout à gagner. Nous proposons enfin d'avoir recours aux informations de *représentation* : *individuelle* pour relativiser la portée des analyses ; *communautaire* pour mieux en cerner l'application ; *extra-communautaire* pour mesurer la validité des données descriptives.

Enfin, nous voudrions noter que notre conception du signifié nous permet de contourner à elle seule le reproche selon lequel « la confrontation du linguiste avec la réalité des usages langagiers est bien souvent accompagnée de limite et d'interrogation sur la nature de sa compétence »¹⁶ : en admettant que le signifié est *virtuel, inconscient, et pas toujours partagé*, le sémanticien ne craint plus l'apport des corpus¹⁷. Il a lui-même conscience de ces limites, inévitables dans l'état d'avancement scientifique de notre discipline. Or selon nous, sans base théorique bien établie – rappelons qu'aucune explication de la construction polysémique ne fait pour l'heure l'unanimité –, celle-ci n'avancera qu'à petits pas dans des corpus gigantesques.

¹⁴ CONDAMINES A., *Introduction : Sémantique et corpus – Quelles rencontres possibles ?* in *Sémantique et corpus*, 2005, Paris, Lavoisier, p. 16.

¹⁵ *Id.*

¹⁶ *Id.*

¹⁷ ... de corpus plus amples, faudrait-il dire, car CONDAMINES semble dire ici que le corpus est absolument nouveau en sémantique, alors que tout sémanticien qui se respecte en a déjà étudié de plus restreints.

I) Abstraction, noms de sentiments et analyse sémique

Dans cette partie initiale, comme nous l'avons dit, l'objectif est d'envisager conjointement l'abstraction et l'analyse sémique : dans cette optique et afin de nous donner les outils théoriques nécessaires, nous choisissons naturellement de débiter par une présentation des théories sur les noms abstraits ; ainsi, nous pourrions notamment juger de l'appartenance des noms de sentiments à cette classe. Dans un second temps, nous proposerons un exposé des différentes conceptions de l'analyse sémique, sans révéler pour l'heure, comme nous en avons avisé notre lecteur, ce qui nous semble constituer les principaux avantages de ce type d'analyse et doit nous servir à isoler les spécificités sémantiques des noms de sentiments.

1) Noms abstraits et noms de sentiments

Il va de soi qu'il nous est impossible, faute de place, de réaliser une synthèse exhaustive des travaux abordant la question des noms abstraits : de plus, cela a déjà été réalisé, et de fort belle manière¹. Notre souci est plutôt de recueillir les éléments nécessaires au rapprochement que nous évoquions plus haut. Par conséquent, les travaux que nous allons présenter ici entrent plutôt dans un cadre définitoire destiné à situer les noms de sentiments par rapport aux noms abstraits.

1.1) Les entités abstraites

« La terminologie d'un concept abstrait, bien que précise par définition, bute parfois sur un problème philosophique. Il est naturel de penser que cette difficulté provient de l'absence d'utilisation de certains paramètres sémantiques qui n'ont soit pas été mis en évidence, soit insuffisamment explicités. Sans se rendre compte que cette manière d'aborder cette problématique n'est qu'un procédé fallacieux de déplacement du problème qu'il sera toujours possible d'effectuer dans ce cadre abstrait. »².

LYGEROS N., 2002

Comme l'indique cette citation, la plupart des chercheurs qui se sont intéressés aux noms abstraits se sont inscrits dans une démarche de découverte ou de re-découverte de leurs propriétés définitoires. Cette recherche active, découlant fréquemment d'un point de vue *référentialiste*, et très rarement *sémantique* ou *conceptuel* contrairement à ce que LYGEROS laisse entendre, a conduit à une certaine confusion à propos des critères qui permettent de les

¹ Pour une synthèse complète sur ces derniers, voir ANOKHINA O., 2000, *Étude sémantique du nom abstrait en français*, thèse de doctorat présentée à l'université de Paris 8.

² LYGEROS N., 2002, *Sur la difficulté intrinsèque de définir un concept abstrait*, en ligne sur Internet.

isoler. C'est ce que nous allons tenter de montrer dans ce point introductif, au travers de deux représentations graphiques.

Dans une ontologie des *entités* comme celle que propose Laura PIZZOLANTE, nous nous apprêterions à étudier les mots dont le référent est une *substance psychique* (dans un cadre en pointillés ici), en opposition aux *substances matérielles* à un premier niveau et à tous types d'*objets* à un second. Le problème majeur que ce schéma soulève a trait aux critères qui permettent d'isoler les termes abstraits, car comme nous le verrons, ce critère de *matérialité* n'en est qu'un parmi tant d'autres.

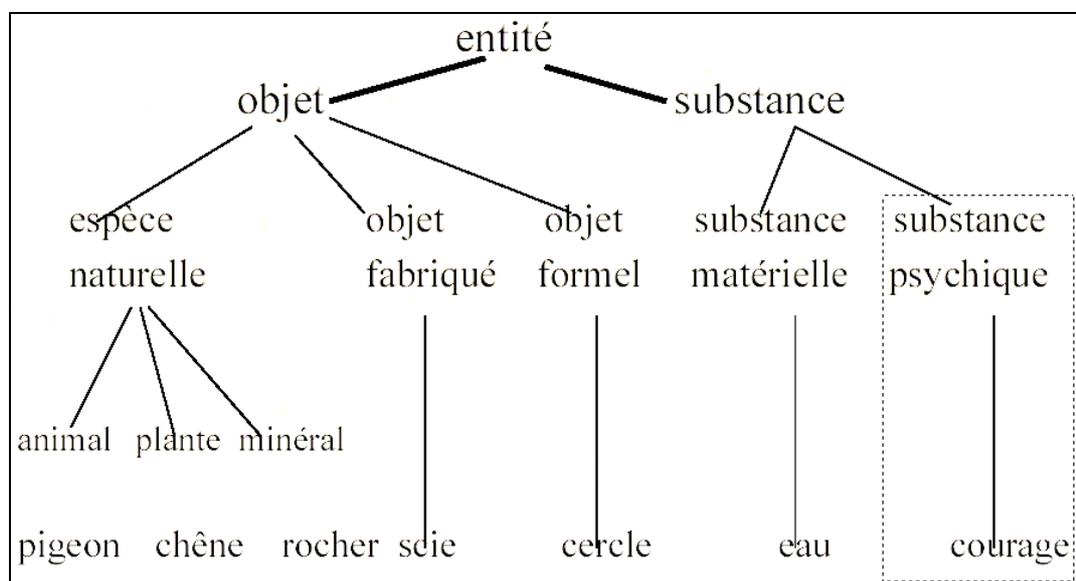


Figure 1 : Ontologie des entités (PIZZOLANTE)³

Nous souhaitons à présent introduire une seconde représentation que nous devons à Uta PRISS, qui s'est elle-même largement inspirée de Charles PIERCE : le schéma est divisé en trois dimensions, chacune possédant trois classes. Nous n'allons nous intéresser ici qu'à la dimension des objets (« object dimension ») : « les trois classes de la dimension des objets sont les objets simples, les objets relationnels, et les objets abstraits »⁴. Pour synthétiser la

³ PIZZOLANTE L., 2002, *Cours de Sémantique Lexicale – Le nom concret*, en ligne sur Internet.

⁴ « The three classes of the object dimension are simple objects, relational objects and abstract objects » (PRISS U., *Associative and formal concepts*, School of library and information science, Indiana University Bloomington, en ligne sur Internet, p. 7).

pensée de l'auteur, nous dirons que les objets simples le sont du fait qu'ils répondent à des modèles d'appréhension depuis le monde externe du locuteur, comme *jaune*, *chaud*, *pierre*, etc. « Les objets relationnels sont des objets qui participent de relations entre objets »⁵ : dans cette catégorie, il convient de ranger de nombreux verbes et les prépositions, car ils mettent en relation des objets simples. Enfin, pour ce qui nous intéresse, « en contraste avec les objets simples et les objets relationnels, les objets abstraits sont toujours culturellement déterminés. Ils sont définis comme des objets qui n'émergent en aucun cas directement du monde externe, mais sont culturellement construits et exigent une interprétation »⁶. Les exemples donnés par l'auteur sont ceux de *mathématiques* et *démocratie* qui requièrent des « représentations internes transparentes et le langage entier (à opposer au proto-langage) »⁷, afin que le locuteur soit capable de se représenter les concepts associés à ces mots. Nous voyons donc ici que ce sont encore d'autres critères qui sont avancés pour isoler les objets abstraits.

⁵ « Relational objects are objects that consist of relations among objects » (PRISS, p. 7).

⁶ « In contrast to simple and relational objects, abstract objects are always culturally determined. They are defined as objects that are under no circumstances directly emergent from an external world but have components that are culturally created and require interpretation. » (PRISS, p. 7.)

⁷ « Transparent internal representations and full language (as opposed to protolanguage)», (PRISS, p.10).

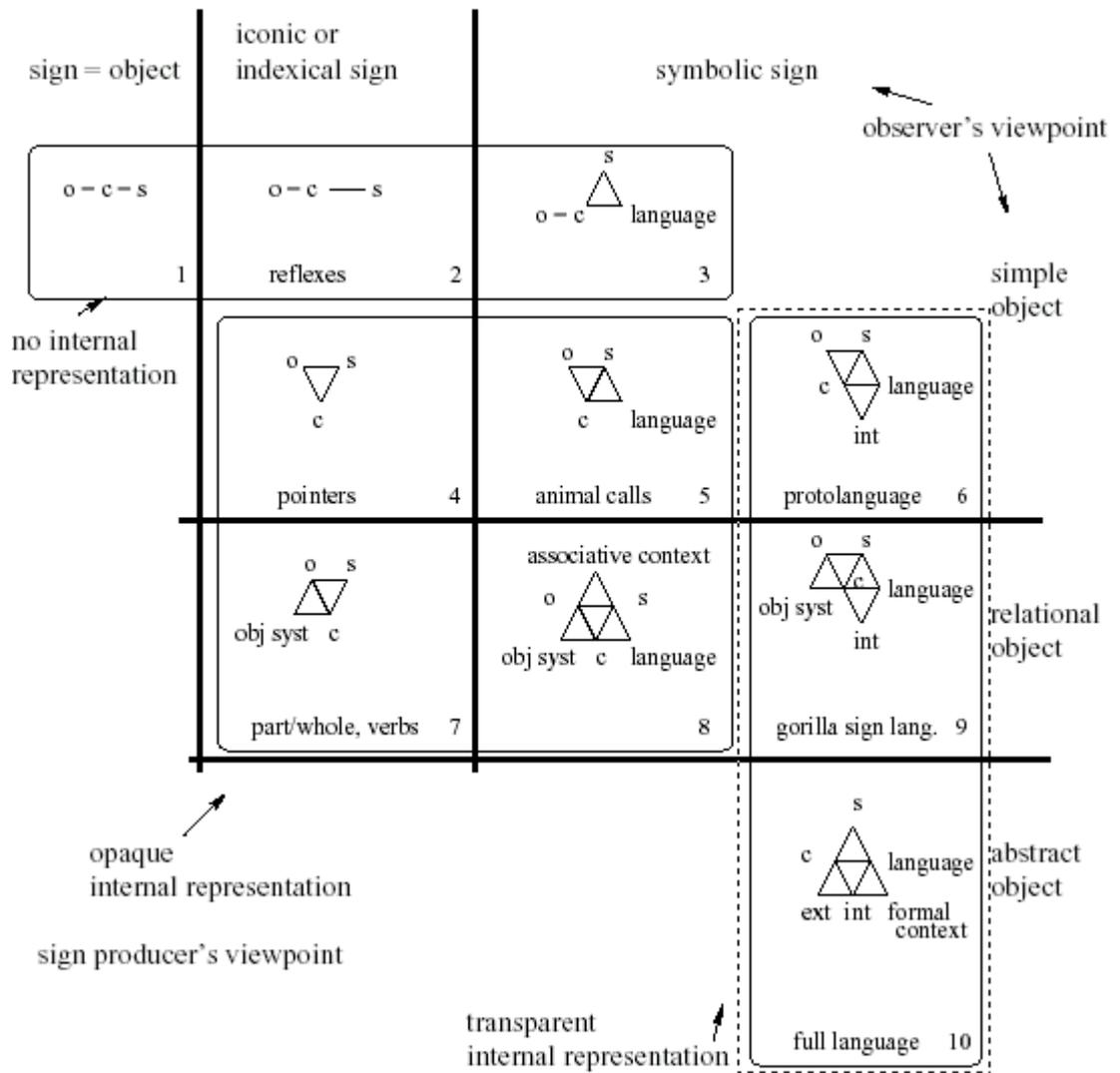


Figure 2 : Une classification des concepts (PRISS)

Il faut dire que ceci n'est qu'un bref aperçu de la dispersion théorique dans ce type de recherches. Nous allons maintenant mesurer plus en détails combien la recherche sur les noms abstraits envisagés depuis leur référent a donné lieu à une multiplicité des critères.

1.2) Propriétés référentielles des noms abstraits

a) Origine de la démarche référentielle

L'angle d'approche le plus couramment adopté dans l'étude des noms abstraits, à savoir l'approche référentielle, semble trouver son origine dans les premières définitions qu'on leur prête. En 1694, le *Dictionnaire de l'Académie* mentionne le nom⁸ *abstrait* pour la première fois dans un ouvrage lexicographique : le terme *abstrait* y est défini comme *dogmatique* et « qui se dit d'une qualité considérée toute seule et détachée de son sujet. Ainsi, la *rondeur*, la *blancheur*, la *bonté* sont des termes *abstraites*. Et *rond*, *blanc*, *bon* sont des termes *concrets* »⁹. Dans la seconde édition du *Dictionnaire*, Régnier DESMARAIS écrit que « les substantifs abstraits sont ceux qui dénotent une chose dont l'existence n'étant point réelle et dans la nature des choses, ne subsiste que dans l'entendement seul »¹⁰. N'est-ce pas le sentiment qui habite tout locuteur quand il tente de se représenter ce qu'est un nom *abstrait* ? Il y aurait une sorte *d'incomplétude référentielle*, par laquelle « il n'y a nul être réel dans la nature qui soit dénoté par ces dénominations »¹¹. Par la suite, dès le début du XVIIIe siècle nous pouvons constater à la lecture de DUMARSAIS, inspiré lui-même par LOCKE, que c'est bien dans l'étude de l'*abstraction des idées* qu'a pris ancrage la notion *d'abstraction*, quand un demi-siècle plus tôt, la *Grammaire Générale* de Port-Royal avait enfin fixé de manière ferme les catégories de substantif, d'adjectif et de verbe et esquissé la distinction abstrait-concret, déjà du point de vue des idées. DUMARSAIS s'exprime en ces termes en 1730 dans le *Traité des tropes* : « Les hommes réalisent leurs abstractions : ils en parlent par imitation comme ils parlent des objets réels (...) les noms de ces classes différentes ne désignent point de ces êtres qui subsistent hors de

⁸ Substantif, par opposition au second type de nom à cette époque, l'adjectif.

⁹ MAZIERE F., *Un événement linguistique, la définition du nom abstrait dans la première édition du dictionnaire de l'académie 1694* in FLAUX N., GLATIGNY M. et SAMAIN D., 1996, *Les noms abstraits – Histoire et théories*, Lille, PU du Septentrion, p. 163.

¹⁰ *Id.*

¹¹ *Id.*

nous »¹². L'abstraction s'appuie sur la désignation par laquelle nous donnons un nom à ces classes d'impression : c'est ainsi qu'apparaît le détachement par rapport au concept. CONDILLAC (*Essai sur l'origine des connaissances humaines*, 1746) envisage les *signes abstraits* comme les seuls moyens de faire passer les idées liées aux individus et aux notions générales. Par la suite, il convient de dire qu'à notre avis, BEAUZEE tout comme FERAUD n'apportent que peu d'avancées significatives. BOISTE, dans son *Dictionnaire Universel*, reprend assez nettement les idées de DUMARSAIS, de CONDILLAC et du *Dictionnaire de l'Académie* surtout (dont la visée était aussi normative), puisqu'il y incorpore des extraits de celui-ci. Les définitions d'*abstrait* données au cours des multiples éditions du dictionnaire entre 1800 et 1857 ne défrichent pas franchement le terrain. Cela dit, nos contemporains, s'ils ont étudié la question avec plus de profondeur, ne parviennent pas pour la plupart à des résultats plus concluants. Plus près de nous, GREVISSE¹³ ne dit-il pas à propos du *nom abstrait* qu'il est « une qualité séparée par l'esprit de l'objet qui la supporte et dans lequel elle est impliquée »¹⁴ ?

b) Linguistique moderne et approche référentielle

Les linguistes quant à eux, ont expérimenté d'autres méthodes d'approche mais, devant le manque de résultats probants, se sont pour certains résignés à accorder une pertinence au découpage nom concret – nom abstrait. C'est en particulier le cas de Robert MARTIN qui propose en contrepartie de voir l'*abstraction* et la *concrétisation* comme des procédures s'appliquant à « des objets situés sur une échelle aux multiples degrés »¹⁵. Ceci permet de tendre vers l'une ou l'autre extrémité de l'axe et d'éliminer le recours à la catégorisation des noms en deux ensembles clos : celles qui permettent de converger vers le premier sont la procédure d'*abstraction hyperonymique* par

¹² DOUAY Françoise, 2003, *Cours commun de l'Ecole Doctorale Langage & Parole (Aix-en-Provence), La grammaire générale & raisonnée.*

¹³ GREVISSE, 1980, *Le Bon Usage*, Paris, Ed. Duculot.

¹⁴ SAINT-GERAND J.-P., *L'abstrait et la pratique du lexicographe : le cas du « nom » dans le Dictionnaire Universel de P. -C.-V. BOISTE (1800-1857)* in FLAUX N., GLATIGNY M. et SAMAIN D., 1996, *Les noms abstraits – Histoire et théories*, Lille, PU du Septentrion, p. 177.

¹⁵ MARTIN R., *Le fantôme du nom abstrait*, in FLAUX N., GLATIGNY M. et SAMAIN D., 1996, *Les noms abstraits – Histoire et théories*, Lille, PU du Septentrion, p. 41.

laquelle un nom se trouve être plus abstrait que ses hyponymes (ainsi « animal » serait plus abstrait que « chien »), la procédure d'*abstraction analogique* qui dans le cadre d'une métaphore prend un nom tout à fait matériel pour illustrer une idée. Les dernières procédures résulteraient des emplois *attributif* (« L'ami de Lucie » plutôt que « Jean, qui est l'ami de Lucie ... ») et *générique* (par exemple, « le chien est fidèle »). Quant à la concrétisation, deux moyens permettraient d'y participer : l'auteur nomme le premier *concrétisation actancielle*. Il s'agit là du fait que l'on puisse parler de *gouvernement* pour les gens qui gouvernent, « le substantif s'appliquant à l'actant source ou agent ». Enfin, la *concrétisation objectale* permet de passer d'une caractéristique au nom de l'objet qui possède cette caractéristique : ainsi en va-t-il de « sottise » (quelque chose de « sot »).

Georges KLEIBER et Michel GALMICHE ont pour leur part le mérite d'avoir proposé une synthèse des critères généralement énoncés, et par conséquent, c'est par celle-ci que nous allons le mieux cerner notre objet d'étude. Le raisonnement des auteurs comporte trois temps : après avoir premièrement examiné les différents emplois des substantifs qui sont la cause de nombreuses confusions, ils appréhendent la notion de *nom abstrait* à travers deux points de vue opposés, la « dimension verticale », qui correspond à une relation hyponymique – hyperonymique entre noms, et la dimension horizontale où il est question selon eux de la véritable identité de la distinction *abstrait – concret*.

Les auteurs présentent donc comme première source de confusion la distinction ignorée entre *noms* et *emplois nominaux* : ainsi s'effacerait « la différence entre référence *a priori* du N et référence discursive nominale »¹⁶. Par exemple, le nom « bateau » est concret *a priori* mais quand on le tire de l'exemple « le bateau dont j'ai rêvé cette nuit », peut-on dire que son référent est abstrait ? Alors qu'il est sans doute possible de postuler en pareil cas une absence de référent, KLEIBER et GALMICHE proposent de parler de N concret et de SN abstrait, ce qui est aussi de nature à résoudre le problème. CHAROLLES pour sa part, remarque que « certains prédicats, comme le verbe

¹⁶ KLEIBER G. et GALMICHE M., 1994, *Sur les noms abstraits* in *Nominales - Essais de sémantique référentielle*, Paris, Armand Colin, p. 50.

rêver, ou certains circonstants cadratifs (*dans mon rêve, dans le film, dans le roman de Luc*, etc.) donnent naissance à des mondes, des *univers de discours* (R. MARTIN, 1983), des *espaces mentaux* (O. FAUCONNIER) prédestinés à héberger des référents »¹⁷, lesquels représentent « le contexte restreint où l'expression référentielle est interprétée ». A noter que les univers hypothétiques (*si...*) produisent le même effet. Nous pourrions ainsi parler d'une abstraction due au monde onirique ou hypothétique dans lequel l'expression référentielle est projetée. La distinction entre *emplois génériques* et *emplois spécifiques* prend aussi toute sa pertinence dans l'étude de notre objet : en effet, l'on pourra considérer le nom *chien* comme abstrait au vu de l'exemple « le chien est fidèle », car il réfère à ce moment là au *concept* ou *intension* de « chien ». C'est ainsi que les auteurs résument le problème : « tout en étant concret, un N en emploi générique forme ainsi un SN abstrait, parce que la dimension existentielle des occurrences est prise en compte »¹⁸. Cela revient à dire que les emplois dits *générique* et *spécifique* ne s'appliquent pas à la même unité : dans le premier, seul le concept est visé, et dans le second c'est l'animal qui l'est. Enfin, demeure une dernière source de confusion qui ne relève pas des emplois de noms mais plutôt de leur dérivation d'adjectifs ou de verbes : par exemple, pour les noms « blancheur » et « explosion », respectivement dérivés d'un adjectif, « blanc » et d'un verbe, « exploser », les auteurs diront qu'ils sont des substantifs abstraits car *syncatégorématiques*, pour cette raison « que les occurrences qu'ils rassemblent manifestent une dépendance ontologique vis-à-vis d'autres occurrences »¹⁹. En clair, « blancheur » et « explosion » sont pour ainsi dire la *propriété* de quelque chose, contrairement à « chien ». Quant au fait que « blanc » puisse paraître concret, on l'explique couramment par son *accessibilité aux sens*, ce à quoi « blancheur » ne saurait prétendre, abstrait donc car inaccessible aux sens. Traditionnellement, on propose aussi une seconde hypothèse : « L'abstrait de *blancheur* par rapport à *blanc* résulte de l'opération de séparation du référent nominal exigé par l'adjectif »²⁰. Or KLEIBER et

¹⁷ CHAROLLES M., 2002, *La référence et les expressions référentielles en français*, Gap, Ophrys, p. 165.

¹⁸ KLEIBER G. et GALMICHE M., 1994, *Sur les noms abstraits* in *Nominales - Essais de sémantique référentielle*, Paris, Armand Colin, p. 52.

¹⁹ *Id.*

²⁰ *Ibid.*, p. 53.

GALMICHE réfutent ces deux hypothèses car ils estiment qu'elles se basent sur des emplois génériques du nom : en effet, dans l'exemple « la blancheur de Pierre », il est absolument impossible de considérer le substantif comme abstrait selon les critères évoqués ci-dessus. Ainsi s'évanouit l'incohérence selon laquelle un adjectif pouvait être vu comme abstrait et le nom dérivé à partir de celui-ci concret.

La dimension verticale donnerait lieu à des degrés d'abstraction selon la position des noms dans cette hiérarchie : on peut ainsi dire qu'« animal », nom *superordonné* représentant toute la catégorie, est plus abstrait que « chien », nom *subordonné* dont le référent n'a qu'une image : « le concept d'*animal* comporte moins (...) de traits que celui de *chien* »²¹. Or il apparaît clairement que nous ne parlons pas ici de référent et de ses propriétés, mais de signifié et de traits s'apparentant à des sèmes. C'est d'ailleurs bien ce que disent les auteurs : « l'abstraction catégorielle des N dont il est question n'est rien d'autre au fond que l'abstraction du concept ou du signifié (ou encore de l'intension) du N »²². Et de ce fait, KLEIBER et GALMICHE en restent là : selon eux aussi, pour que l'opposition abstrait – concret ait un sens, il faut absolument qu'elle s'applique au référent. Ils la situent dans la dimension suivante.

Ainsi, lorsque l'on s'en tient au référent, « *animal* reste tout aussi concret que *chien* »²³. Alors il n'est plus de degrés d'abstraction : un nom est soit abstrait soit concret. Ses critères d'identification comportent deux niveaux, les dichotomies connues, *matériel / immatériel* et *accessible aux sens / inaccessible aux sens*, soumises chacune à des variations qui peuvent créer une illusion de continuité dans l'opposition abstrait – concret. Celle-ci résulte directement de notre perception du monde. La distinction *matériel / immatériel* renvoie à cette perception que nous avons des choses : ainsi, les objets répondant au critère de matière, à celui de l'*identité dans le temps* seront considérés comme *matériels* et par conséquent *concrets* mais aussi *catégorématiques*, c'est-à-dire disposant d'un référent autonome par rapport au signe. A l'inverse, seront dits abstraits les noms dont le référent est *immatériel* et donc dépendant du signe ou

²¹ KLEIBER G. et GALMICHE M., 1994, *Sur les noms abstraits* in *Nominales - Essais de sémantique référentielle*, Paris, Armand Colin, p. 53.

²² *Ibid.*, p. 57.

²³ *Ibid.*, p. 58.

syncatégorématique. Le critère de la *forme* paraît moins probant : les noms *massifs* tels que « eau », par opposition aux noms comptables comme « chien », sont aussi appréhendés comme *concrets* mais n'ont en effet pas de forme. Que cela remette de plus en cause le critère d'*identité dans le temps* est peu évident : un « tas de sable » est du « sable » même pour celui qui a l'habitude de le voir en petits bocal par exemple. KLEIBER et GALMICHE disent eux tout autre chose : « L'identification d'une occurrence massive comme étant la même à deux moments différents ne peut (...) se faire de façon interne ou autonome, mais dépend également de circonstances extérieures »²⁴. Les auteurs poursuivent en affirmant que les noms *massifs* nécessitent des *conditionneurs de formes*. Enfin, ils concluent sur la distinction *matériel / immatériel* de la sorte : « les liquides sont moins concrets que les solides et les volatiles encore moins concrets. » Ainsi nous aurions des *degrés de concrétude* à l'intérieur de la catégorie *concret*. Il en va de même au sein de la catégorie *abstrait*. C'est ce que tend à montrer l'opposition *accessible aux sens / inaccessible aux sens* : un référent non-matériel peut s'offrir à notre perception sensorielle. Ceci permet de comprendre qu'un nom abstrait, « blancheur » par exemple, puisse faire partie d'un sous-ensemble *accessible aux sens* et ainsi apparaître dans un emploi *matériel*, ce dont sont incapables les noms tels « haine » qui feront notre objet d'étude et n'ont de perceptible que leurs manifestations.

c) Psychologie et approche référentielle

D'autres tentatives d'appréhension du référent des noms abstraits, plus psychologiques celles-ci, ont aussi vu le jour. Nous ne citerons ici que l'article d'André ROUSSEAU, *Les noms abstraits : une approche interdisciplinaire*, dans lequel l'auteur note tout d'abord que le triangle sémiotique comme le présente ULLMAN, ou celui réaménagé par TOURATIER (cf. ci-dessous) ne réserve aucun espace au nom abstrait.

²⁴ KLEIBER G. et GALMICHE M., 1994, *Sur les noms abstraits* in *Nominales - Essais de sémantique référentielle*, Paris, Armand Colin, p. 60.

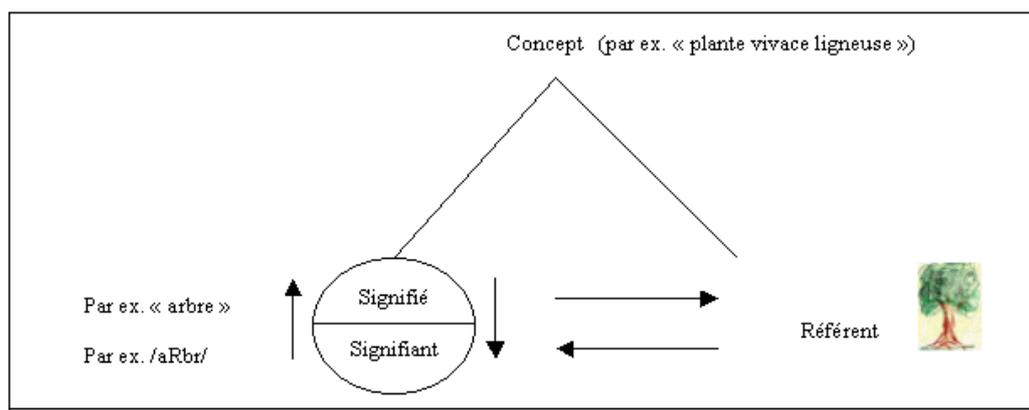


Figure 3 : Triade signifiante, référentielle et conceptuelle (TOURATIER)²⁵

ROUSSEAU s'interroge donc sur « la place des noms abstraits dans une théorie du signe et de la signification »²⁶ et reprend l'idée de FREGE selon laquelle la référence comporterait deux faces : la première que l'on pourrait nommer *réfèrent*, « référence extérieure, sensible » et la seconde *référé*, « référence conceptualisée, créée par le fonctionnement du langage »²⁷. Mais ce découpage n'alloue toujours aucune place dans le triangle sémiotique aux noms abstraits. En fait, il semblerait plutôt que « le nom abstrait effectue un parcours amputé, qui part du signifié sans arriver ni à un réfèrent, ni même parfois à un référé identifiable. Et pourtant le nom abstrait fonctionne bien comme signe linguistique »²⁸. Nous aurions donc une sorte de *lacune référentielle* en ce qui concerne les noms abstraits ; et leur cheminement particulier vers la référence s'effectuerait par « un processus de repérage et d'identification » s'appuyant sur le signifié qui est vu « comme une *unité cognitive* »²⁹ dans le monde de la connaissance, c'est-à-dire qu'il permet l'association du nom abstrait à un référé *potentiel* ou *éventuel*. ROUSSEAU synthétise son raisonnement comme suit :

²⁵ TOURATIER C., 2000, *La sémantique*, Paris, Armand Colin, p. 16.

²⁶ ROUSSEAU A., *Les mots abstraits : une approche interdisciplinaire*, in FLAUX N., GLATIGNY M. et SAMAIN D., 1996, *Les noms abstraits – Histoire et théories*, Lille, PU du Septentrion, p. 58.

²⁷ *Ibid.*, p. 59.

²⁸ *Id.*

²⁹ *Id.*

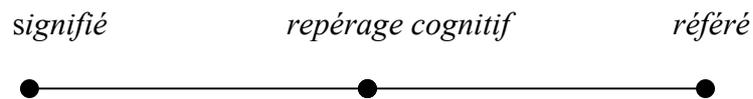


Figure 4 : Parcours référentiel des noms abstraits (ROUSSEAU)

Ceci appliqué au triangle sémiotique modifié par Christian TOURATIER, nous donne la représentation ci-dessous. Trois niveaux de référence y prennent place : « le *repérage cognitif*, le *référé* de l'univers de discours, le *réfèrent* extérieur »³⁰.

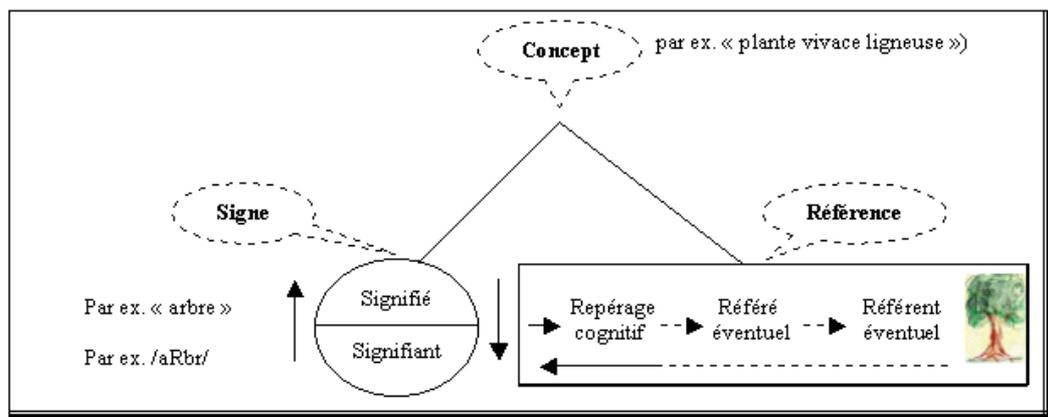


Figure 5 : Triade signe linguistique, concept et référence avec parcours référentiel (CUSIMANO)

Ce triangle laisse aussi apparaître, ce qui nous permet de faire une petite digression dans notre raisonnement, qu'il n'y a pas selon nous de sens prioritaire de conditionnement des trois éléments entre eux : en clair, nous voulons dire par là qu'il est probable que dans un mouvement circulaire, ils interagissent l'un sur l'autre. Nous ne souhaitons donc pas nous insérer dans la question de la préexistence du linguistique (le signe) sur l'extralinguistique (le concept et le réfèrent), pas plus que nous ne postulons la prééminence de la référence sur les autres : il est aussi envisageable de dire que si les signes sont basés sur

³⁰ ROUSSEAU A., *Les mots abstraits : une approche interdisciplinaire*, in FLAUX N., GLATIGNY M. et SAMAIN D., 1996, *Les noms abstraits – Histoire et théories*, Lille, PU du Septentrion, p. 60.

l'existence préalable de référents, notre conception des signes modifie en retour la perception que nous en avons. De ce fait, il importe peu pour nous de savoir si le référent des noms abstraits est construit sur la base des signifiés ou des concepts, puisque ceux-ci sont tous trois inscrits dans une relation d'interdépendance.

Ce schéma peut aussi se prêter à plusieurs autres interrogations, dont une absolument fondamentale : la triade *référent – concept – signifié* ayant émergé avec l'étude des *noms concrets*, que doit-on entendre par *concept* dans le cas des *noms abstraits* ? Un concept est-il toujours identifiable ? Se pourrait-il encore qu'une fusion s'opère entre signifié et concept ? En clair, de quoi est-il question exactement lorsqu'on parle d'un concept de nom abstrait ?

Disons-le d'emblée : même si nous y reviendrons plus longuement dans notre seconde partie, cette question est trop vaste pour être élucidée dans ce travail. D'ailleurs, comme l'illustre la démarche de François RASTIER, les sémanticiens répugnent souvent à s'emparer du concept pour objet d'étude propre : « dans la suite de notre étude, nous nous cantonnerons humblement dans l'espace situé sous la ligne pointillée et qui demeure celui de la sémantique linguistique proprement dite »³¹.

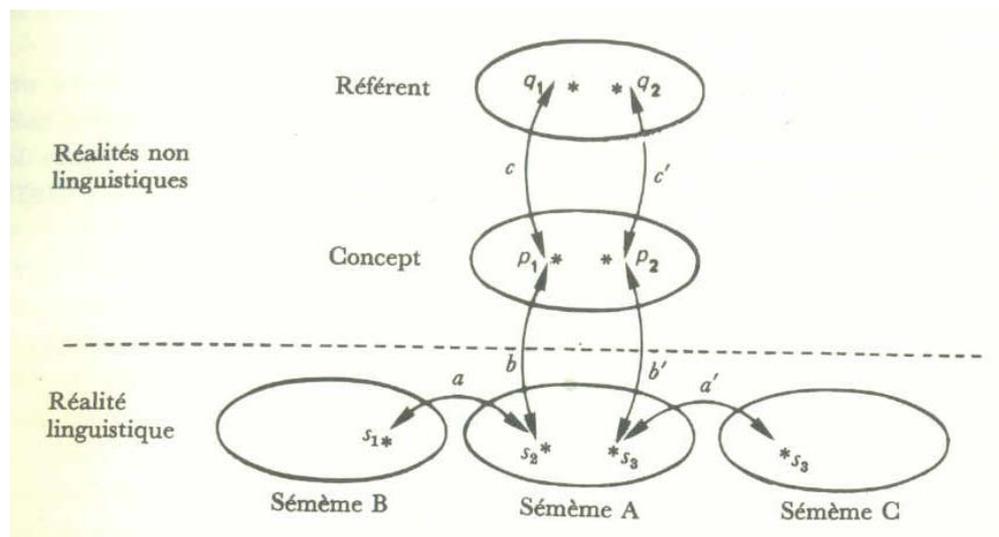


Figure 6 : Réalités linguistiques et non-linguistiques (RASTIER)

³¹ RASTIER F., 1987, *Sémantique interprétative*, Paris, Ed. Formes sémiotiques, PUF, p. 25.

Nous souhaitons toutefois y apporter quelques éléments de réponse : tenter de déterminer s'il existe un *concept* dans le cas des *noms abstraits* revient à se demander si par exemple, l'« amour » existe *quand ou parce que nous le dénommons*. Si oui, il n'existe probablement pas de concept associé, à moins d'affirmer qu'il existe un concept qui se confond alors avec le signifié, ce qui ressemble plus à une astuce qu'à une avancée théorique. Le cas inverse nous semble plus réaliste : prenons un exemple *concret*. Tout linguiste a en tête les différences de découpage entre l'anglais et le français au sujet des noms de cours d'eau : « river se traduisant en français courant par « fleuve » ou « rivière », on pose que fleuve et rivière sont distingués en français sur le plan linguistique, mais confondus en anglais »³². Ce n'est pas alors qu'il n'y a pas pour les anglo-saxons de concept de « rivière » tel que nous l'entendons : en, effet, on peut exprimer ce même concept par le GN « small river ». Il ne d'agit donc pas d'une différence conceptuelle mais bien plutôt sémantique, au niveau du signifié. Dans le cas de « amour », il semble en aller de même : comme nous le verrons en détails dans notre troisième partie, le signifié d'« amour » *déborde* celui de « mog » en konkani, le premier exprimant plus que le *lien psychologique ou affectif d'intensité maximale envers quelqu'un ou quelque chose* auquel est réduit le second. Ceci porte à croire qu'il existe aussi dans ce cas une *étendue conceptuelle* correspondante, découpée différemment selon les langues.

d) Récapitulatif

Revenant plus exactement à notre propos, sans souhaiter à tout prix que l'explication de ROUSSEAU emporte l'adhésion, nous l'adopterons nous-mêmes sur la base des trois remarques suivantes : celle-ci présente tout d'abord l'avantage d'être claire et nullement alourdie par une série de critères relativement décisifs. Ensuite, elle demeure exclusivement référentielle. Elle comporte enfin l'idée attrayante que la référence n'est pas une entité insécable, pas plus que ne le sont le signifiant et le signifié, et que même si les domaines

³² DEPECKER L., 2002, *Entre signe et concept – Eléments de terminologie générale*, Paris, éd. Sorbonne Nouvelle, p. 32.

des sciences humaines sont interdépendants, celle-ci relève plutôt des sciences cognitives, plus particulièrement de la psychologie.

C'est aussi pourquoi nous ne pousserons pas plus avant notre développement sur la question et choisissons d'aborder la question fondamentale de l'appartenance des noms de sentiments à cette classe de noms qui se réalisent ainsi du point de vue de la référence.

1.3) Noms de sentiments : une sous-classe des noms abstraits ?

Nous nous proposons naturellement ici d'examiner les études réalisées sur les noms de sentiments : celles-ci, en affinant les contours de ce type de noms, alimenteront aussi la question qui instruit notre discours, à savoir celle de leur appartenance à la classe des noms abstraits, et le cas échéant à quel titre, référentiel, ou plus essentiellement linguistique. Dans ce point, nous montrerons ainsi que ces recherches, malgré une proportion importante d'études linguistiques, ne se sont là encore que timidement approchées du signifié.

D'un point de vue référentiel, il convient de juger, selon la définition des noms abstraits que nous avons adoptée, si les noms de sentiments se manifestent par une absence de référent ou non, *référent* n'étant pas ici perçu, nous l'avons noté, comme seule entité de la référence. Or les définitions de « sentiment » données par les dictionnaires témoignent nettement en faveur de la première option, et celle du *Trésor de la Langue Française* (1979) notamment nous paraît équivoque : il s'agirait d'« état affectif complexe composé d'éléments intellectuels émotifs ou moraux, et qui concerne soit le 'moi' (orgueil, jalousie ...), soit autrui (amour, envie, haine ...) ». Sans revenir sur les dichotomies que nous avons déjà introduites comme *matériel / immatériel*, *accessible aux sens / inaccessible aux sens*, ces « éléments intellectuels » sont en termes de référence tout autre chose que le tronc, les branches et les feuilles dont est constituée l'image d'arbre de notre figure 5. Et il semble clair que ces « états affectifs » n'accèdent pas à un référent palpable comme le serait celui d'une chose, mais bien seulement à notre avis à une « référence conceptualisée » ou un *référé*, tout comme les noms abstraits dont ils sont donc partie, si l'on s'en tient à un angle d'approche référentiel.

a) Critères morphosyntaxiques

Quant à justifier cette filiation d'un point de vue linguistique, certains linguistes s'y refusent catégoriquement : pour ANSCOMBRE notamment, les *noms de sentiments* ne se présentent pas comme une sous-catégorie des *noms abstraits*, ceux-ci n'étant opposés aux *noms concrets* que dans une « théorie référentialiste » que l'auteur réfute, mais comme une sous-catégorie « relative aux activités humaines de type psychologique »³³. Celle-ci recouvrirait les *noms de perception* comme « vue » ou « odorat », des noms qu'ANSCOMBRE qualifie d'*épistémiques*, « croyance » par exemple, des *noms de facultés mentales* tels que « intelligence », puis les *noms d'attitudes*, par exemple « nervosité », et enfin pour ce qui nous concerne, les *noms de sentiments* tels que « haine », « envie », « dépit », etc.

Les éléments de cette sous-classe de noms ne semblent pas réagir de la même manière aux différents critères distributionnels qu'il est possible de leur appliquer ; ainsi, la pertinence de l'existence d'une classe d'étiquette *noms de sentiments* et *d'attitudes* se trouve confortée par le test de la compatibilité avec le partitif : « ce spectacle m'a inspiré de l'*aversion* (nom *de sentiments*). » vs « * le lynx a de la *vue* (nom *de perception*) », ou « * j'ai découvert de la *croyance* dans ce livre (nom *épistémique*) », ou encore « ?? l'homme possède de la *conscience* (nom *de faculté mentale*) ». On peut même comme le démontre ANSCOMBRE diviser en deux la classe des *noms de sentiments et d'attitudes* par le test suivant, celui de l'*emploi évaluatif* (« il y a ») mais cela ne présente qu'un intérêt limité sachant que les distinctions qui en découlent ne semblent recouper en rien les catégories intuitives de *noms de sentiments* vs *noms d'attitudes*.

La seconde propriété des *noms de sentiments* et *d'attitudes* parmi les *noms psychologiques* concerne leur incapacité à recevoir les marques du pluriel, ce qui n'est pas sans rappeler les remarques que faisaient KLEIBER et GALMICHE, pour leur part à propos des noms abstraits. Ces derniers n'avaient

³³ ANSCOMBRE J.C., *Noms de sentiment, noms d'attitude et noms abstraits*, in FLAUX N., GLATIGNY M. et SAMAIN D., 1996, *Les noms abstraits – Histoire et théories*, Lille, PU du Septentrion, p. 259.

pas relevé cependant que ce sont en particulier les noms de sentiments et d'attitude qui présentent la particularité de mal supporter le pluriel ou même de ne point l'accepter du tout, ce qui selon ANSCOMBRE les rapproche fortement des noms *d'actions* : en effet, il semble tout aussi incongru de parler de « délabrements » (nom *d'actions*) que de « confiances » (nom de *sentiments*) ou encore de « courages » (nom *d'attitudes*)³⁴.

ANSCOMBRE note encore qu'à l'intérieur des noms de sentiments et d'attitudes, l'aspect recouvre une réalité qui les scinde en deux groupes : « ceux qui sont des états résultants (*découragement, dégoût,...*) et ceux qui ne le sont pas. (...) La classification des noms de sentiments et d'attitudes (et des noms psychologiques en général) passe par la reconstitution, au travers des propriétés manifestées, de l'événement complet que ce nom met en scène »³⁵. La première procédure qui permet de mettre en évidence cet événement est la *détermination possessive*. Si cette transformation renvoie toujours au *lieu psychologique* du nom, elle donne lieu pour les noms de sentiments et d'attitudes à des énoncés incorrects (« le souci des convenances / * leur souci ») du fait que « le pronom de l'expression gauche renvoie à l'objet du sentiment »³⁶, et pour les noms d'actions à des énoncés seulement ambigus (« la confirmation de la nouvelle » / sa confirmation (par Max) ». Les noms de sentiments et d'attitudes encore ne se prêtent guère aux ruptures de construction : ainsi, lorsqu'un SN contenant N2 se trouve extraposé (mis en tête de phrase comme support informatif de l'énoncé), il est proprement impossible de le reprendre avec la préposition « en » si le GN d'origine était de la forme SN1 de SN2 dans lequel N1 est un nom de sentiments ou d'attitudes : pour illustration, « la haine de la télévision est assez répandue » ne peut jamais être tournée en « ?? la télévision, la haine en est assez répandue ». Ce qui ressort de ceci, selon l'auteur, est que les noms en question forment « une sous-classe de la classe des noms renvoyant à un procès non-agentif »³⁷. Dans notre problématique, cette idée est à conserver dans le sens où « ces

³⁴ De nombreuses exceptions sont toutefois envisageables. Parmi celles-ci, dans le *code de conduite* d'un lycée professionnel, nous avons pu noter que « des tolérances seront[aient] accordées aux élèves salariés ».

³⁵ ANSCOMBRE J.C., *Noms de sentiment, noms d'attitude et noms abstraits*, in FLAUX N., GLATIGNY M. et SAMAIN D., 1996, *Les noms abstraits – Histoire et théories*, Lille, PU du Septentrion, p. 266.

³⁶ *Ibid.*, p. 267.

³⁷ *Ibid.*, p. 268.

représentations complexes de procès, comportant en particulier une source, un but, un lieu psychologique, ainsi que des indications aspectuelles concernant la relation entre le lieu psychologique et l'affect psychologique, interne, externe, permanent, provisoire »³⁸ sont autant de critères à examiner dans l'optique de mettre à jour les propriétés sémiques qui régissent particulièrement les noms de sentiments. La confrontation de ces derniers avec les prépositions amène aussi son lot d'indications. Il semblerait là encore qu'au cours de certaines transformations, des contraintes apparaissent quand ces transformations concernent les noms de sentiments et d'attitudes. Ainsi, la nominalisation ne peut s'effectuer qu'avec « de » et se trouve être impossible avec « par » : « Virginie agace Paul » / « * l'agacement par Virginie » vs « Pierre est intéressé » / « l'intérêt de Pierre ». Cette remarque ne vaut pas pour les noms d'actions qui acceptent parfois l'une, parfois l'autre, ou les deux prépositions : ceci renvoie une nouvelle fois au conditionnement qu'impose l'aspect des noms, agentifs ou non.

Quant à l'étude de la morphologie, elle permet d'identifier ce qu'ANSCOMBRE nomme « le statut sémantique du sentiment (ou de l'attitude) ». Les indices nécessaires nous sont donnés par la *dérivation*, si bien sûr nous admettons que la morphologie est « destinée à fournir des éléments de structuration sémantique ». Cependant, il faut dire que si l'auteur affiche cet engagement théorique, il ne pousse pas plus avant la démonstration après avoir énoncé tous les moyens par lesquels on peut dériver un nom de sentiments ou d'attitudes. Nous en resterons donc là aussi : formation en /sjð/ (« considération »), en /mã/ (« consentement »), en /ãs/ (« confiance »), et de type régressif, c'est-à-dire qui est dérivé d'un mot plus long, du verbe généralement comme pour « goûter » -> « goût ».

En conclusion, sans mésestimer la pertinence des faits observés dans la présente étude, nous dirons que celle-ci revêt à nos yeux un autre intérêt, relevant plutôt de la problématique qui l'anime : en effet, par ce refus du recours à la référence, ANSCOMBRE s'inscrit en syntaxe et en morphologie, ce que nous souhaitons faire en sémantique, et se permet ainsi d'en rester à un examen

³⁸ ANSCOMBRE J.C., *Noms de sentiment, noms d'attitude et noms abstraits*, in FLAUX N., GLATIGNY M. et SAMAIN D., 1996, *Les noms abstraits – Histoire et théories*, Lille, PU du Septentrion, p. 268.

de critères distributionnels comme nous voudrions nous ancrer en analyse sémique.

Pour d'autres auteurs, les *noms de sentiments* constituent l'une des deux branches régies par les *noms d'affects*, qui sont eux-mêmes une sous-classe des noms intensifs : rappelons que ces derniers doivent leur appellation au fait que leur quantification renvoie à l'intensité avec laquelle leur objet d'application se manifeste (par exemple, « beaucoup d'amour »), et non à une quantité (« beaucoup d'eau »).

Cette conception est représentée par le tableau suivant ³⁹ :

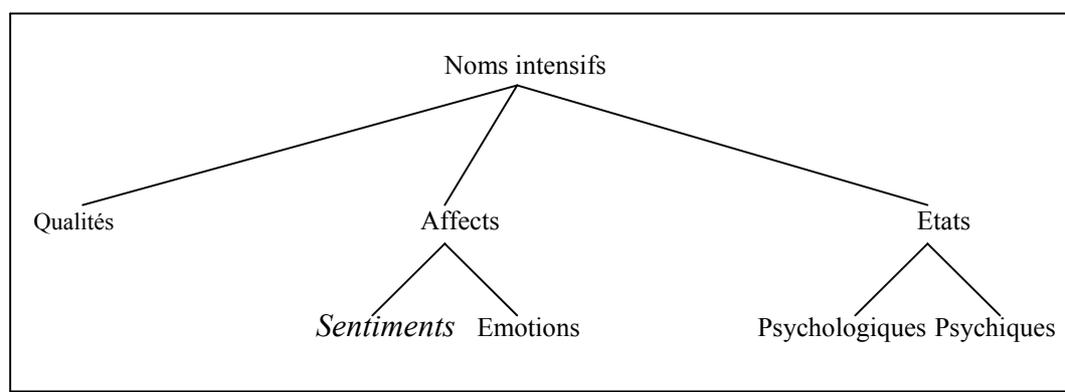


Figure 7 : Les noms intensifs (FLAUX et VAN DE VELDE)

La distinction entre *noms de sentiments* et *d'émotion* serait due au fait que l'émotion « n'a pas nécessairement d'objet »⁴⁰, contrairement au sentiment. Nos premiers ont donc par conséquent la propriété d'avoir « deux arguments », ce qui correspondrait à une *valence double* pour un verbe. Nous les trouvons dans les structures canoniques suivantes : *N1 a du Npred* (nom prédicatif) *pour N2* ou *Le Npred de N1 pour N2* dans le cas d'une *nominalisation complète*. FLAUX et VAN DE VELDE font aussi une remarque à propos de la dérivation des noms de sentiments : ceux-ci proviennent tous de verbes transitifs, ce qui représente une exception au sein des noms intensifs. Quant au pluriel des noms de sentiments, les auteurs en ont une conception plutôt singulière : il y aurait deux pluriels, le

³⁹ FLAUX N. et VAN DE VELDE D., 2000, *Les noms en français, esquisse de classement*, Paris, Ophrys, p. 88.

⁴⁰ *Id.*, p. 87.

premier régulier et qui n'entraîne pas de changement de sens (ex : des « amours », des « gentillesse »), puis le second, imprévisible et qui entraîne lui une variation sémantique (ex : des « mépris » « sont des actes qui prouvent la présence chez le sujet d'un sentiment de mépris »⁴¹). Nous préférons pour notre part parler d'un seul pluriel qui modifie ou non le sens des noms de sentiments.

b) Listes et classifications

François RASTIER pour sa part a proposé une classification des noms de sentiments qu'il considère comme « grossière » mais qui demeure au final intéressante par les critères permettant de l'établir : « Les sentiments ont été classés selon deux critères. D'une part, leur structure actancielle : ego passif, réflexif, actif sur un ou plusieurs congénères ou objets ; d'autre part, le taxème où ils sont indexés. Le premier critère domine le premier : les rubriques finales comprennent des sentiments relationnels »⁴². Cela signifie en fait que RASTIER donne la prédominance au critère du domaine d'application du sentiment (ce qui revient à parler des *arguments* du nom comme FLAUX) plutôt qu'à celui de son domaine d'appartenance (sociaux, religieux par exemple). Mais contrairement à FLAUX et à ANSCOMBRE, RASTIER n'a nullement la prétention d'isoler les propriétés linguistiques minimales des noms de sentiments puisqu'il considère que ce champ là n'est lui-même pas un ensemble pertinemment conçu, « uniforme, ni qu'il constitue une unité de langue. Il contient sans doute plusieurs taxèmes »⁴³. Les sous-classes proposées sont donc organisées comme suit :

I. *Sentiments ontiques* : (de l'étant, être en tant que phénomène, par opposition à ontologique, être en soi)

1. Existentiels :

⁴¹ FLAUX N. et VAN DE VELDE D., 2000, *Les noms en français, esquisse de classement*, Ophrys, Paris, p. 91.

⁴² RASTIER F., *La sémantique des thèmes ou le voyage sentimental*, in *L'analyse thématique des données textuelles*, 1995, Paris, Didier, pp. 223-249. Texte légèrement remanié.

⁴³ *Id.* Les taxèmes sont définis par RASTIER comme des *classes de lexèmes minimales en langue*. Nous y reviendrons.

angoisse, anxiété, de culpabilité, égarement, ennui, espoir, étonnement, de la fatalité, impuissance, incertitude, inquiétude, insouciance, mélancolie, nostalgie, résignation, de sécurité, de (sa, la) solitude, stupeur, trouble. Les aspectualisés sont anticipateurs : *anxiété, espoir, inquiétude, insouciance* ; ou rétrospectifs : *nostalgie, résignation.*

2. Thymiques : (qui concerne l'humeur)

aise, allégresse, amertume, ardeur, bonheur, colère, dégoût, dépit, désespoir, détresse, enthousiasme, épouvante, exaltation, extase, félicité, fureur, gaieté, horreur, indifférence, indignation, joie, lassitude, malaise, malheur, mécontentement, panique, peur, plaisir, plénitude, répugnance, répulsion, satisfaction, sérénité, surprise, tristesse. On peut les diviser en euphoriques : *aise, satisfaction, gaieté, joie, allégresse, bonheur, félicité, extase* ; et en dysphoriques : *amertume, malaise, mécontentement, malheur, désespoir, détresse.*

II. 3. Sentiments relationnels :

admiration, affection, amitié, amour, amour propre, anti-sympathie, antipathie, aversion, bienveillance, camaraderie, complicité, confiance, crainte, cruauté, curiosité, défiance, délicatesse, effroi, embarras, envie, estime, exaspération, frustration, gêne, gratitude, haine, honte, humiliation, sentiment d'infériorité, indulgence, ingratitude, ironie, orgueil, pudeur, rancune, reconnaissance, respect, sentiment (par défaut = amour), soumission, de (la, sa) supériorité, sympathie, tact, timidité, vanité, vénération. Ils se divisent à leur tour en passifs et actifs, euphoriques et dysphoriques.

III. 3.1. Sentiments de filiation :

amour filial, amour maternel, de la famille, sentiment filial, sentiment maternel, de la maternité, de parenté, paternel, de la paternité, de la piété filiale, tendresse.

3. 2. D'alliance :

fidélité, jalousie, amour

3. 3. Sociaux :

ambition, sentiment colonial, dignité, du devoir, de ses devoirs, de ses droits, de discipline, fraternité, héroïsme, sentiment hiérarchique, honneur, humanité, intérêt, sentiment national, d'oppression, patriotisme, sentiment patriotique, de la propriété, de rébellion, de responsabilité, révolte, de solidarité.

IV. 3. 4. Religieux :

charité, compassion, sentiment de faute, espérance, ferveur, foi, humilité, piété, sentiment religieux, de religion, remords .

3. 5. Esthétiques :

de l'art, du beau, de la beauté, de la vraie beauté, sentiment inexplicable, poétique.

Ce découpage semble par certains aspects contestable, notamment du fait que certains noms appartiennent à une rubrique donnée : par exemple, un « sentiment de faute » peut fort bien être généré par le facteur social et non pas par le facteur religieux. Mais en ce qui nous concerne, l'essentiel n'est pas là : comme FLAUX et VAN DE VELDE l'avaient noté, il apparaît pertinent de procéder à une séparation entre les noms qui ont un argument et ceux qui en ont deux, sans aller jusqu'à dire peut-être que les premiers sont des noms d'émotion et les autres des noms de sentiments. C'est en ce sens que la distinction *ontiques / relationnels* nous éclaire. De plus, ce classement, s'il n'a pas la prétention d'être exhaustif, recense 128 noms, ce qui constitue un inventaire de base intéressant.

En abordant dans un premier temps les sentiments par la catégorie grammaticale des verbes, Yvette Yannick MATHIEU propose dans un second temps elle aussi une liste de noms de sentiments, plus importante celle-ci puisqu'elle en contient 326. Cependant, cette liste⁴⁴ présente le défaut majeur de n'être nullement organisée selon des critères autres que l'ordre alphabétique.

⁴⁴ Cf. MATHIEU Y.-Y., 2000, *Les verbes de sentiments – De l'analyse au traitement automatique*, Paris, CNRS Editions, coll. Sciences du Langage, pp. 183-184.

Enfin, si elle semble plus exhaustive, elle ne l'est pas non plus tout à fait : on n'y trouve par exemple « orgueil » mais pas « fierté ».

Afin de remédier à ceci, et dans l'optique de faire figurer dans la liste un terme absent, d'autres auteurs ont mis au point des tests morphosyntaxiques. Comme le dit Christian PLANTIN,

« Pour délimiter la classe des termes de sentiment / émotion (substantifs, verbes, adjectifs) nous utiliserons les deux caractéristiques suivantes :

— les noms de sentiment / émotion apparaissent dans les contextes suivants (Anscombe, 1995 : 41 ; Balibar-Mrabti, 1995 : 88) :

un sentiment de + *Nom de sentiment*

Pierre éprouve, ressent de + *Art* + *Nom de sentiment*

On obtient la classe des termes de sentiment en considérant l'ensemble des dérivés morpho-lexicaux de ces substantifs de base. Par exemple, à partir de *haine* on récupère *hair*, *haineux*.

— il est également possible de partir non pas des substantifs mais des verbes. Gross a montré que les verbes de sentiment se localisent dans deux des tables caractérisant les verbes français sur la base de leurs propriétés syntaxiques, les tables 4 et 12 (Gross : 1975) »⁴⁵.

Nous pouvons noter ici le souci d'élaborer des critères bien définis pour déterminer de l'appartenance d'un terme aux noms de sentiments, notamment le test « un sentiment de + nom de sentiment ». Ce type de tests permet de mieux délimiter les taxèmes qui, comme nous le verrons, le sont souvent selon le critère de l'intuition, ce qui ne va pas sans poser de problèmes.

c) Perspectives

A ce point, nous allons laisser de côté les noms de sentiments quelques instants, pour les aborder dans la partie suivante sous un angle différent. Pour transition, une dernière remarque s'impose : si les recherches sur les noms abstraits, les noms de sentiments par conséquent aussi, se sont concentrées sur le plan de la référence qui en assure la définition, cette position présente un inconvénient majeur, celui de délaisser l'ensemble des manifestations qui

⁴⁵ PLANTIN C, 1998, *Les raisons des émotions*, in *CLUEB – Forms of argumentative discourse / Per un'analisi linguistica dell'argomentare*, Bologne, Bondi, pp. 3-50.

régissent l'abstraction des substantifs, surtout au niveau du signifié en ce qui nous concerne.

Comme nous le disions, cette remarque nous conduit naturellement à évoquer l'angle d'approche qui sera le nôtre au cours de ce travail et qui nous permettra d'atteindre ce signifié, l'analyse sémique que nous introduisons à présent.

2) Remarques sur l'analyse sémique

Dans ce point, nous souhaitons envisager les différents aspects de l'analyse sémique – et initier ainsi le type d'analyse sémique que nous privilégierons par la suite – sur la base de la notion de *sème* : en effet, selon nous, toutes les divergences reposent sur celles qui l'intéressent. Quant à son existence, notre propos n'est pas spécifiquement d'en attester. Cependant, deux arguments en sa faveur, que nous empruntons à Jean-François LE NY, suffisent à notre avis à légitimer le choix de notre démarche : le premier relève de la traduction d'un énoncé qui permet souvent de mettre à jour des *éléments de sens* absents de la langue cible ; notons aussi que dans de nombreux cas, les patients atteints d'amnésie se trouvent capables d'énoncer une *partie d'un contenu sémantique*. Nous pourrions enfin avancer que l'*apprentissage du sens littéral des mots* plaide aussi pour l'existence des sèmes : si par exemple, sans savoir du tout ce que signifie « adulation », un enfant entend dans une discussion, « l'adulation, c'est l'ennemi de l'amour », il va saisir immédiatement que ce mot possède un *sens dysphorique*, en d'autres termes se voir appliquer un *trait sémantique dysphorique*.

2.1) Le nombre de sèmes

Ainsi parmi les aspects polémiques des sèmes, celui de leur *nombre* retient premièrement notre attention car il amène aussitôt à se positionner sur tous les autres.

En effet, si le sème se présente pour tous comme « la plus petite unité de signification définie par l'analyse »⁴⁶, le cas de leur nombre divise singulièrement les auteurs. Pour mieux comprendre cette controverse, il convient de noter qu'après examen préalable des occurrences d'un même lexème pour en isoler les sèmes (cf. figure 4), ces derniers sont mis en jeu lors de l'analyse sémique dans une comparaison de lexèmes :

⁴⁶ HEBERT L., *Le petit glossaire du sémanticien*, en ligne sur Internet.

	ch 1	ch 2	ch 3	...	ch n	Σ
q1 = dossier	+	+	+	(+)	+	n q1
q2 = velours	+	-	-	(+/-)	+	(n-m) q2
q3 = sur pied	+	+	+	(+)	+	n q3
q4 = en bois	-	+	-	(+/-)	-	(n-m) q4
q5 = pour s'asseoir	+	+	+	(+)	+	n q5
q6 = pour une personne	+	+	+	(+)	+	n q6
q7 = rouge	+	-	-	(+/-)	-	(n-m) q7
.....						

Figure 8 : L'examen des occurrences de 'chaise' (POTTIER)⁴⁷

Comme nous le voyons, POTTIER tente d'isoler les propriétés sémiques du sémème dans ses différentes occurrences. Il ne retient ensuite comme sèmes que ceux apparaissant n fois dans cette série de n occurrences.

Les sèmes prennent place « relativement à un ensemble donné de signes »⁴⁸ ou encore « à un petit ensemble de termes réellement disponibles et vraisemblablement utilisables chez le locuteur dans une circonstance donnée de communication »⁴⁹. Ce paradigme correspond à ce que François RASTIER et Louis HEBERT nomment un *taxème*, c'est-à-dire pour rester concis une « classe de sémèmes minimale en langue »⁵⁰, un *sémème* étant pour la plupart des auteurs « l'ensemble des sèmes entrant dans la définition de la substance d'un lexème »⁵¹ : les « sièges » étudiés par Bernard POTTIER constituent un bon exemple de taxème. Or la difficulté d'évaluer le nombre de sèmes proviendrait justement, selon certains auteurs, du fait qu'il se crée de manière seconde autant de sèmes que la comparaison de sémèmes l'exige. Leur point de vue peut se résumer ainsi : si l'on compare le sémème 'chaise'⁵² qui comporte les quatre sèmes énoncés plus haut, à 'fauteuil', ce premier se verrait forcément adjoint un

⁴⁷ POTTIER B., 1963, *Recherches sur l'analyse sémantique en linguistique et en traduction mécanique*, Nancy, Université, p. 13.

⁴⁸ POTTIER B., 1974, *Linguistique générale, Théorie et description*, Hachette, p. 67.

⁴⁹ *Ibid.* p. 61.

⁵⁰ HEBERT L., *Le petit glossaire du sémanticien*, en ligne sur Internet.

⁵¹ Soit, en quelque sorte, un synonyme de signifié réservé à l'analyse sémique. Cf. TOURATIER C., 2000, *La sémantique*, Paris, Armand Colin, p. 31.

⁵² Nous utilisons pour l'heure la notation de François RASTIER : /sème/, 'sémème' et //archisémème//.

sème /sans bras/ pour être distingué du second. François RASTIER vient cependant apporter une première restriction à cette fatalité. En effet, celui-ci évoque le fait que dans toute analyse sémique, les sémèmes ne sont comparés qu'à l'intérieur d'un même taxème, ce qui porterait les sèmes à un nombre *incalculable* certes, mais *limité*, ce qui ne fait toutefois guère de différence à notre niveau : « ... l'existence de structures paradigmatiques du lexique interdit à la fois que le nombre des sèmes soit très grand, puisque tous les sémèmes ne sont pas interdéfinis tous ensemble, ni très petit, puisque la combinatoire des sémèmes n'est pas libre »⁵³. Il faut dire pour aller dans ce sens que de tout temps a prévalu cette méthode de comparaison de lexèmes appartenant à un même *champ lexical sémantique*, comme en atteste cet extrait du *Thresor de la langue françoise*⁵⁴ : « dans leur traitement des sous-ensembles qui s'y prêtent, les dictionnaires de définitions ont toujours procédé plus ou moins de la sorte, à commencer par le plus ancien dans la tradition française. Exemples (Nicot 1606) : DRESSOIR “ Est vn buffet sans armoires ne tiroir, ains à tablettes simples ./ Et est different du Buffet, en ce que le dressoir n'est iamais à armoires ne tiroir ”. FAULDETEUIL “ Est vne espece de chaire à dossier & à accouloirs ./ ” »⁵⁵. Il semble néanmoins que le recours aux taxèmes ne résolve qu'en partie le problème, car il serait presque impossible de parfaitement les délimiter : comme le précise NYCKEES (1998), c'est au titre de l'intuition de l'appartenance à un *champ lexical sémantique* identique que l'on s'autorise à comparer deux sémèmes : « à de très rares exceptions près, les champs sémantiques sont définis sur des bases strictement conceptuelles, “ sur la base de l'expérience ” dit Bernard POTTIER »⁵⁶. Or si l'on ne peut comparer des sémèmes et constituer des taxèmes que sur une base expérimentale et intuitive, l'argument de François RASTIER perd de sa force. Nous avons certes ici assimilé les *taxèmes* aux *champs lexicaux sémantiques*, ce qui n'est pas parfaitement rigoureux puisque RASTIER entend par champ lexical sémantique l'« ensemble des classes sémantiques minimales (taxèmes) mises en jeu dans une

⁵³ RASTIER F., 1987, *Sémantique interprétative*, Paris, Ed. Formes sémiotiques, PUF, p. 32.

⁵⁴ NICOT J., 1606, *Thresor de la langue françoise*, Paris, Douceur.

⁵⁵ WOOLDRIDGE R., *Procédés lexicographiques, tant anciens que modernes*, (Première parution in *Computational Lexicology and Lexicography: Special Issue Dedicated to Bernard Quemada*, Pisa : Giardini, 1990, t. II, 301-15) en ligne sur Internet.

⁵⁶ NYCKEES V., 1998, *La sémantique*, Paris, Belin, Coll. Sujets, p. 232.

tâche »⁵⁷ ; mais a fortiori, les champs lexicaux sémantiques étant établis sur une base intuitive, il est inévitable que les taxèmes le soient aussi, contrairement à ce que leur définition exacte, à savoir « classes de sémèmes minimales en langue, à l'intérieur desquelles sont définis leurs sémantèmes, et leur sème micro générique commun »⁵⁸, peut donner à croire : car enfin, les sèmes qui permettent de définir ces derniers sont eux sans conteste identifiés par l'expérience et l'intuition.

Ceci dit, il convient de rappeler encore pourquoi et comment l'analyse sémique, appliquée ou non à un taxème, met à jour les sèmes. Le procédé qui le permet est là encore aussi vieux que la lexicographie. WOOLDRIDGE (1990) l'énonce ainsi : « B. Pottier analyse les différences spécifiques des définitions dictionnairiques en sèmes : FAUTEUIL “(Siège) pour une personne | avec dossier | avec bras”. CHAISE “(Siège) pour une personne | avec dossier | sans bras” »⁵⁹. Les sèmes sont donc ici assimilés aux propriétés sémantiques qui particularisent un sémème par rapport à un autre. NYCKEES assimile en ce sens l'origine du procédé à la *commutation* en vigueur en phonologie: « appliquer à la sémantique le modèle de la phonologie, c'est dégager des unités de signification de niveau inférieur au signe afin de rendre compte des significations en tant que combinaisons de ces unités plus petites »⁶⁰. Ainsi que la phonologie compare des signifiants, l'analyse sémique met donc en relation (d'opposition souvent) des sémèmes qui relèvent, on le sait, du signifié, pour en isoler les sèmes. Prenons d'ailleurs le fameux exemple des « sièges » de Bernard POTTIER :

⁵⁷ RASTIER F., 2001, *Glossaire-Index de notions* in *Arts et Sciences du Texte* en ligne sur Internet.

⁵⁸ HEBERT L., *Le petit glossaire du sémanticien*, en ligne sur Internet.

⁵⁹ WOOLDRIDGE R., *Procédés lexicographiques, tant anciens que modernes*, en ligne sur Internet.

⁶⁰ NYCKEES V., 1998, *La sémantique*, Paris, Belin, Coll. Sujets, p. 206.

	« avec dossier »	« sur pied »	« pour une personne »	« pour s’asseoir »	« avec bras »	« avec matériau rigide »	
chaise	+	+	+	+	–	+	= S1
fauteuil	+	+	+	+	+	+	= S2
tabouret	–	+	+	+	–	+	= S3
canapé	+	+	–	+	+	+	= S4
pouf	–	+	+	+	–	–	= S5

Figure 9 : Tableau du champ sémantique des sièges (POTTIER)

Nous voyons que chaque sème est pourvu de la valeur + ou – selon le sémème auquel il est confronté : par conséquent, nous avons bien ici une analyse en sèmes qui se présente comme l’application directe à la sémantique de la conception binaire des traits phonologiques ; et si chaque trait sémique doit inévitablement prendre l’une de ces deux valeurs, on comprend mieux que la comparaison avec de nouveaux sémèmes soit censée leur adjoindre d’autres sèmes. Or nous voudrions montrer que la position qui fait de tout sème un trait sémantique de contenu positif ou négatif découle d’une certaine forme d’approximation : en effet, il semblerait qu’il faille ajouter à ce couple de valeur l’absence de sème. Christian TOURATIER illustre ce point de vue de manière assez équivoque : « ... le terme non marqué *âne* d’une opposition significative se caractérise par l’absence du morphème *–esse* “femelle” propre au terme dit marqué *ân –esse*, et non par un morphème de signifié contraire, qui, en l’occurrence, aurait un signifiant zéro et un signifié “non-femelle” »⁶¹. Ainsi nous sommes amenés à bien différencier *absence de sème* et *présence de sème contraire*. Cette conception présente l’avantage de gérer de manière sensée et économe la comparaison de sémèmes, en n’ajoutant donc à ces derniers aucun sème dans le cas d’une erreur quant à l’inventaire des sémèmes d’un champ sémantique : par exemple, il est préférable de considérer que ‘tabouret’ n’est pas concerné par /avec bras/, que le dire posséder une valeur négative de ce sème. Enfin, selon ce point de vue, le sème ne *note* pas et n’est pas non plus « une

⁶¹ TOURATIER C., 2000, *La sémantique*, Paris, Armand Colin, p. 39.

relation entre sémèmes »⁶² mais *peut* seulement l'être ou la noter : il existe pour le sémème qui le contient et peut aussi apparaître au sein d'autres sémèmes, comme nous le voyons ci-dessous.

	S1 "avec dossier"	S2 "sur pied"	S3 "pour une personne"	S4 "pour s'asseoir"	S5 "avec bras"	S6 "matériau rigide"
chaise	+	+	+	+		
fauteuil	+	+	+	+	+	
tabouret	-	+	+	+		
canapé	+	+	-	+	+	
pouf	-	+	+	+		-
banc		+	-	+		
banquette	+	+	-	+	-	
divan	-	+	-	+		

Figure 10 : Tableau du champ sémantique des sièges (TOURATIER)⁶³

Un second argument en faveur d'un nombre illimité de sèmes relèverait de la possibilité de reformuler à l'infini l'étiquette des sèmes. Par exemple, reformuler le 'matériau rigide' de manière négative changerait-il la structure fondamentale du sémème ? TOURATIER répond en ces termes : « ... au lieu du trait négatif « pas en matériau rigide », on aurait pu tout aussi bien proposer, pour le lexème pouf, un trait positif comme « en matériau souple » (...). Cette reformulation aurait alors imposé de mettre un plus là où l'on mettait moins avec le trait « en matériau rigide », et un moins là où l'on mettait plus »⁶⁴. Mais en aucun cas, les sémèmes indifférents à ce sème n'auraient été affectés par ce changement. Ainsi, ni le choix des sémèmes de l'analyse ni la reformulation ne plaident pour un nombre illimité de sèmes. Nous posons seulement comme hypothèse qu'ils puissent être dépourvus de caractère universel, étant « plus ou

⁶² RASTIER F., 1987, *Sémantique interprétative*, éd. Formes sémiotiques, Paris, PUF, p. 29.

⁶³ *Ibid.*, p. 40.

⁶⁴ *Id.*

moins relatifs à une langue particulière, dans la mesure où ce sont des traits différenciateurs entre les sèmes d'ensembles lexicaux d'une langue donnée »⁶⁵. Mais certains travaux, notamment sur la recherche d'universaux, remettent singulièrement en cause ces propos. Nous évoquerons cette question au cours de notre travail.

Comme nous l'avons laissé entendre, à ce point du raisonnement nous retenons donc pour définition du sème celle proposée par Christian TOURATIER. Celle-ci, fortement inspirée par les travaux de POTTIER, met en évidence les deux types de *fonction* qu'ils peuvent occuper dans l'analyse sémique : le sème se présenterait ainsi comme un « trait de signification distinctif (qui distingue deux unités significatives) ou pertinent (qui relève du système linguistique) »⁶⁶. Les traits *distinctifs* sont, nous le savons, *différenciateurs* dans le sens où ils permettent d'isoler un lexème d'un autre ; les traits *pertinents* apparaissent eux « *n* fois dans une série de *n* objets »⁶⁷ et n'ont pas ce caractère différenciateur : ils permettent d'indexer un sème dans une classe. Par exemple, dans la figure 3 ci-dessus, les sèmes S2 /sur pied/ et S4 /pour s'asseoir/ sont communs à tous les lexèmes du tableau : ceux-là seront donc dits *pertinents* et les autres *distinctifs*. Notons aussi qu'on peut trouver chez certains auteurs une terminologie différente, mais qui ne dénature en rien ce découpage : « les sèmes *spécifiques* sont ceux qui permettent de différencier le sème dans sa classe et les sèmes *génériques* sont les sèmes non spécifiques d'un sème, c'est-à-dire que ce sont ceux qui ne le différencient pas directement d'un autre sème mais qui sont hérités d'autres sèmes »⁶⁸.

2.2) Analyse sémique et contexte

Dans cette section, nous souhaitons une première fois nous interroger sur la place accordée au contexte⁶⁹ en analyse sémique. Comme nous le savons, le décalage entre description *en langue* et description *en contexte* est parfois si

⁶⁵ TOURATIER C., 2000, *La sémantique*, Paris, Armand Colin, p. 46.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 185.

⁶⁷ POTTIER B., 1963, *Recherches sur l'analyse sémantique en linguistique et en traduction mécanique*, Nancy, Université, p. 12.

⁶⁸ BEUST P., 1998, *Contribution à un modèle interactionniste du sens – amorce d'une compétence interprétative pour les machines* (thèse présentée à l'université de Caen), p. 81.

⁶⁹ « Contexte » est ici à entendre dans son sens large : « co-texte » et « contexte ».

important qu'il semble condamner toute tentative de modéliser le rapport qu'elles entretiennent : par exemple, expliquer certaines variations de sens d'un point de vue sémique relève souvent de la gageure. Beaucoup de théories se sont par conséquent limitées à l'un ou l'autre plan. *La sémantique interprétative* de François RASTIER se présente elle comme un essai de redéfinition de leur lien particulièrement détonnant.

En effet, ce qu'il est essentiel de noter ici, c'est que pour RASTIER, *langue* et *contexte* ne sont pas à entendre comme les deux éléments de la dichotomie chère aux structuralistes : il défend ce que KLEIBER nomme « le refus d'une analyse componentialiste du sens »⁷⁰, c'est-à-dire à la fois le refus d'acceptions polysémiques préexistantes au contexte et celui de l'« étapisme » *sémantique (langue) – pragmatique (contexte)* qui en découle. RASTIER s'inscrit dans une « perspective onomasiologique, qui définit les signifiés au sein de classes sémantiques, en langue comme en contexte, et non sémasiologique »⁷¹. En clair, pour lui, « la signification propre, principale ou prototypique reste sans doute un artefact du linguiste »⁷² et aucune démarche prenant pour socle la dichotomie *sens littéral* vs *sens dérivé*⁷³ n'est réellement, c'est-à-dire *en nature*, fondée. En poussant le raisonnement à sa borne ultime, on pourrait dire que selon RASTIER, la langue est toute entière déterminée par le contexte : « les relations contextuelles sont *constitutives* du signifié lexical, et sa représentation en langue résulte d'une négligence concertée, et sans doute inévitable, de ce principe essentiel »⁷⁴. Or un tel point de vue est novateur en analyse sémique, et c'est ce qui fait toute l'originalité des travaux de l'auteur.

Ceci nous amène à introduire les deux moyens par lesquels, selon RASTIER et ECO notamment, un sémème subit la variation : les sèmes sont susceptibles d'être *actualisés* ou *virtualisés* par le contexte, c'est-à-dire que « le lecteur n'explicite donc, de ce qui reste sémantiquement inclus ou implicite, que ce dont il a besoin. En agissant ainsi, il aime ou privilégie certaines propriétés

⁷⁰ KLEIBER G., 1999, *Problèmes de sémantique – La polysémie en questions*, Villeneuve d'Ascq, PU du Septentrion, p. 66.

⁷¹ RASTIER F., 2001, *Arts et sciences du texte*, éd. Formes sémiotiques, PUF, p. 153. RASTIER définit l'onomasiologie comme « la description qui part d'une unité du contenu pour étudier ses modes de lexicalisation » et la sémasiologie comme celle « qui part d'une unité de l'expression pour étudier ses significations attestées ou possibles » (pp 297-303 du même ouvrage).

⁷² *Ibid.*, p. 155.

⁷³ *Ibid.*, p. 135.

⁷⁴ RASTIER F., 1991, *Sémantique et recherches cognitives*, Paris, PUF, p. 154.

tandis qu'il garde les autres sous narcose »⁷⁵. En ce qui concerne les propriétés mises *sous narcose*, ECO précise bien qu'elles ne sont pas éliminées mais plutôt mises entre parenthèses ; nous verrons que cette conception nous sera fort utile par la suite. Pour revenir à la terminologie de François RASTIER, il faut entendre par *actualisation* l'« opération interprétative permettant d'identifier ou de construire un sème en contexte ». Ainsi dans « l'aube allume la source » de Paul Eluard, « le sème /commencement/ est *actualisé* dans 'aube', 'allume' et 'source' ». Quant à la *virtualisation*, il s'agit de « la neutralisation d'un sème, en contexte »⁷⁶ : par exemple, dans « neige noire » (H. Aquin), le contexte 'noire' *virtualise* le sème /blanc/ dans 'neige'. L'inconvénient d'une telle conception est qu'elle fait potentiellement de tous les sèmes des *virtuèmes*, toujours présents en latence. Dans cette optique, même un sème générique comme peut l'être /fruit/ dans 'citron' peut être narcotisé en contexte s'il s'agit d'un /objet/ en plastique. Or nous voulons montrer combien ce type d'appellation est périlleux : en vérité, « ... il y a une certaine incohérence à considérer qu'un trait sémique virtuel est un sème. Car si ce trait sémique est instable et varie notamment avec les groupes socioculturels de locuteurs, il ne saurait être toujours présent, et ne peut donc être qualifié ni de distinctif ni de pertinent »⁷⁷. Il nous semblerait par conséquent préférable, en toute rigueur terminologique, de considérer la variation en contexte comme provenant exclusivement des *traits sémiques*⁷⁸, et non des *sèmes* qui eux ne sont l'objet d'aucune narcose ou actualisation. Cette question fait nécessairement partie de celles qui guident la suite de nos travaux.

La sémantique interprétative s'articule autour de deux distinctions : RASTIER introduit la dichotomie *inhérence* (héritage par défaut du type dans l'occurrence) / *afférence* (opération interprétative qui permet d'actualiser un sème afférent) qui vient s'imbriquer dans celle que nous avons déjà présentée, à savoir *actualisation* / *virtualisation*. L'auteur définit les sèmes *inhérents* et *afférents* comme suit : « Les sèmes inhérents relèvent du système fonctionnel de la langue ; et les sèmes afférents, d'autres types de codification : normes

⁷⁵ ECO U., 1979, *Lector en fabula*, Milan, éd. Grasset et Fasquelle pour l'édition française, 1988, p. 109.

⁷⁶ Cf. lexique de HEBERT L., 2001, *Introduction à la sémantique des textes*, Paris, Honoré Champion.

⁷⁷ TOURATIER C., 2000, *La sémantique*, Paris, Armand Colin, p. 55.

⁷⁸ Nous assimilons ici les *traits sémiques* à des unités de sens intrinsèquement variables, soumises à virtualisation et actualisation. Nous y reviendrons longuement.

socialisées, voire idiolectales »⁷⁹. En procédant sur les exemples que propose HEBERT, nous pouvons mieux comprendre cette définition : tout comme RASTIER, celui-ci insiste sur le fait qu'un sème *inhérent*, autant qu'un sème *afférent* est d'abord une « relation entre sémèmes »⁸⁰. Ils se distinguent pourtant d'un point de vue : en ce qui concerne les sèmes *inhérents*, les deux sémèmes appartiennent au même taxème, contrairement aux sèmes *afférents*. HEBERT le dit en ces termes : « sème afférent : extrémité d'une relation anti-symétrique entre deux sémèmes appartenant à des taxèmes différents. Ex.: /faiblesse/ pour 'femme'. Un sème afférent est actualisé par instruction contextuelle »⁸¹. On comprend donc que les traits afférents soient souvent assimilés à des *connotations* : ils font appel à deux classes sémantiques. Le sème *inhérent*, quant à lui, « est un sème que l'occurrence hérite du type. Ex.: /noir/ pour 'corbeau' »⁸². En effet, un « corbeau » possède invariablement la propriété d'être *noir*.

Cette double dichotomie permet selon RASTIER de réaliser, au niveau des sèmes, l'opposition *en langue / en contexte*, comme nous pouvons le voir sur le schéma suivant⁸³ :

Un sème peut donc revêtir quatre degrés de pertinence :

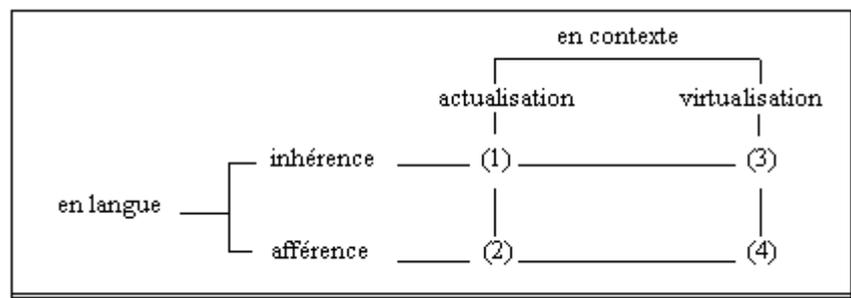


Figure 11 : La variation sémantique (RASTIER)

Dès lors, un exemple appuiera au mieux notre réflexion : le tableau suivant réunit les sémèmes de *véhicules*⁸⁴, anciens puisque la phrase est extraite

⁷⁹ RASTIER F., 1987, *Sémantique interprétative*, éd. Formes sémiotiques, PUF, p. 46.

⁸⁰ *Id.*

⁸¹ HEBERT L., *Le petit glossaire du sémanticien*, en ligne sur Internet.

⁸² *Id.*

⁸³ RASTIER F., 1987, *Sémantique interprétative*, éd. Formes sémiotiques, PUF, p. 81.

de *La ficelle* de Maupassant. Les sèmes spécifiques présentés sont déterminés sur la base des définitions du *Petit Robert*, contrairement aux sèmes entre parenthèses ; enfin, tous les sémèmes possèdent les sèmes génériques /voiture/ et /hippomobile/, ce qui ne présente nulle matière à contestation.

	'charrette'	'cabriolet'	'char à bancs'	'tilbury'	'carriole'
/à deux roues/	+	+		+	+
/à quatre roues/			+		
/pour les personnes/	+	(+)	+	+	
/pour les fardeaux/	+				+
/à deux places/				+	
/à plus de deux places/		(+)	+		
/couvrable/		+			
/découvert/	(+)		(+)	+	(+)
/à limons/	+				
/à ridelles/	+				
/à ressorts/		(+)		(+)	
/léger/				+	+
/campagnard/	(+)		(+)		+

Figure 12 : Tableau sémique des véhicules d'époque en langue (RASTIER)

Voici maintenant comment cette analyse en langue peut être modifiée selon le domaine d'application fourni aux sémèmes qui la composent par le contexte, à savoir ici la citation suivante :

« Chez Jourdain, la grande salle était pleine de mangeurs, comme la vaste cour était pleine de véhicules de toute race, charrettes, cabriolets, chars à bancs, tilburys, carrioles innommables, jaunes de crotte, déformées, rapiécées, levant au ciel, comme deux bras, leurs brancards, ou bien le nez par terre, et le derrière en l'air. (...) Toute

⁸⁴ RASTIER F., 1987, *Sémantique interprétative*, éd. Formes sémiotiques, Paris, PUF, p. 85.

l'aristocratie de la charrue mangeait là, chez maît' Jourdain, aubergiste et maquignon, un malin qui avait des écus »⁸⁵.

	/pour les personnes/	/pour les fardeaux/	/chic/	/campagnard/	/sale/
1. 'tilbury'	+		+		
2. 'cabriolet'	+				
3. 'char à bancs'	+			+	
4. 'charrette'		+		+	
5. 'carriole'		+		+	+

Figure 13 : Tableau sémique des véhicules d'époque en contexte (RASTIER)

Ainsi donc, selon RASTIER, la description des sémèmes *en contexte* semble procéder à une réduction des sèmes par rapport à celle faite *en langue* : le nombre de sèmes est ici réduit de treize à cinq : « on pourrait dire que la description en contexte abrège, et complète la description en langue. Retenons toutefois que les traits qui n'ont pas de pertinence contextuelle peuvent être éliminés ici de la description »⁸⁶. Mais contrairement à ce que les deux figures précédentes pourraient laisser paraître, il ne faudrait pas, comme nous l'avons signalé, assimiler les informations qu'elles contiennent comme l'effet de deux étapes distinctes. En fait, avec RASTIER nous évoluons vers une conception qui réduit l'analyse en langue à une abstraction chimérique, ce qui revient à écarter toute approche sémasiologique.

Toutefois, pour notre part, nous essaierons de montrer tout au long de ce travail que les critiques de RASTIER à l'égard des différentes théories sémasiologiques sont fondées sur les carences dont celles-ci ont fait montre et qu'il est selon nous possible de combler, par quelques ajustements théoriques, plutôt restreints et localisés mais fondamentaux.

Nous voudrions donc à présent compléter notre présentation de l'analyse sémique par l'apport d'un courant susceptible de nous éclairer dans ce sens, à savoir la psychologie.

⁸⁵ RASTIER F., 1987, *Sémantique interprétative*, éd. Formes sémiotiques, Paris, PUF, p. 86.

⁸⁶ *Id.*

2.3) Analyse sémique et psychologie

Loin donc d'abandonner par la faute du contexte et des complications qu'il génère les principes du découpage en sèmes, nous préférons considérer à la suite de François RASTIER que « l'analyse sémique demeure le meilleur moyen pour rendre compte des relations contextuelles entre sémèmes »⁸⁷. Nous ne pensons pas trahir la pensée de Jean-François LE NY en affirmant que, dans *La Sémantique psychologique*, celui-ci devait se rallier à ce point de vue. Cependant, LE NY propose une façon toute autre de l'envisager ; car lui aussi associe au sème une définition différente.

LE NY considère pour sa part que « la réalité profonde du sème est de nature psychologique »⁸⁸ : à cela deux arguments majeurs. Nous avons déjà énoncé dans notre introduction le premier argument : il s'agit de la capacité des sujets manifestant une perte de mémoire de se souvenir néanmoins d'une partie d'un contenu sémantique. Deuxièmement, « la compréhension, considérée comme telle, est évidemment un processus individuel, se déroulant dans l'activité psychologique d'un parleur singulier »⁸⁹, celui-ci étant bien sûr aussi assujéti dans une certaine mesure à une interprétation partagée avec d'autres parleurs. Pour l'auteur, c'est bien ce consensus interprétatif qui constitue le *sens* ; ce serait aussi justement de cette somme d'« entité(s) mnésique(s) qui entre(nt), à titre d'élément(s), dans la composition des signifiés lexémiques d'un individu »⁹⁰, c'est-à-dire les *mêmes*, que naîtraient les sèmes : « dans une communauté linguistique et sociale déterminée, il est normal qu'un lexème ait un certain nombre de mêmes qui sont communs à l'ensemble des parleurs ; ce sont ceux-là que nous désignerons comme des sèmes »⁹¹. Les sèmes seraient donc établis sur la base de l'utilisation sociale du lexème dont ils sont partie. Ce qu'il est essentiel de noter réside plutôt donc dans cette distinction que l'auteur opère entre *même* et *sème* ; il met ainsi l'accent sur le fait que le sème est

⁸⁷ RASTIER F., 1987, *Sémantique interprétative*, éd. Formes sémiotiques, Paris, PUF, p. 57.

⁸⁸ LE NY J.-F., 1979, *La sémantique psychologique*, Paris, PUF, p. 129.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 128.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 129.

⁹¹ *Ibid.*, p. 130.

essentiellement consensuel : ceci, en nous interrogeant doublement, nous amène à pousser plus encore le raisonnement.

En premier lieu, nous pourrions penser que le sème devrait être *un élément commun à tous les emplois d'un lexème, c'est-à-dire autant dans la confrontation de sémèmes qui semble être l'essence de l'analyse sémique, ce que nous avons démontré, que dans toute occurrence contextuelle* (ce sera l'objet du dernier point de cette partie) : en clair, le sème devrait être essentiellement *pertinent*. Quant à notre seconde interrogation, elle pourrait être formulée comme suit : le sémème est-il *tout* le signifié ? Car en effet, si le sémème contient ces sèmes (de nature psychologique) pertinents, il serait préférable d'un point de vue théorique qu'il ne recueille *que* ceux-ci, et non pas aussi l'ensemble des différences spécifiques qui sont mises en jeu dans ses différents emplois. Il pourrait ainsi être vu comme le noyau du signifié autour duquel gravitent un ensemble de traits sémiques distinctifs⁹², soumis à variation (narcotisation comme aimantation), le sémème se présentant alors comme l'*invariant* cher à Anna WIERZBICKA : « trouver la vérité à propos du sens d'un mot revient à isoler le concept invariant qui fait partie de la connaissance tacite des locuteurs de langue maternelle et qui les guide dans l'utilisation de ce mot »⁹³.

La suite de notre travail est en grande partie destinée à développer ce point de vue.

2.4) Des types de sèmes ?

Une autre question a tendance à fortement diviser les sémanticiens : il faut dire que là aussi, des enjeux importants, que nous allons essayer d'isoler, y sont étroitement liés. Bernard POTTIER a, comme beaucoup d'autres par la suite, tenté dès 1974 (*Linguistique générale, Théorie et description*, Paris, Hachette) de synthétiser sa conception des types de sèmes. Ci-dessous nous

⁹² Distinguant désormais le sémème du signifié, nous introduisons la notation {signifié} en opposition à 'sémème'. Il nous faut aussi noter ainsi les \traits sémiques\, pour les distinguer des /sèmes/. Cependant, afin de respecter les notations des auteurs cités, nous les réservons à notre propre raisonnement.

⁹³ « To find the truth about the meaning of a word means to find the invariant concept which is part of the native speakers' tacit knowledge about their language and which guides them in their use of that word » (WIERZBICKA A., 1996, *Semantics : primes and universals*, New York Oxford, Oxford University Press, p. 264).

reproduisons une partie du schéma proposé en page 68, qui illustre par des sèmes le lexème *jeun-*.

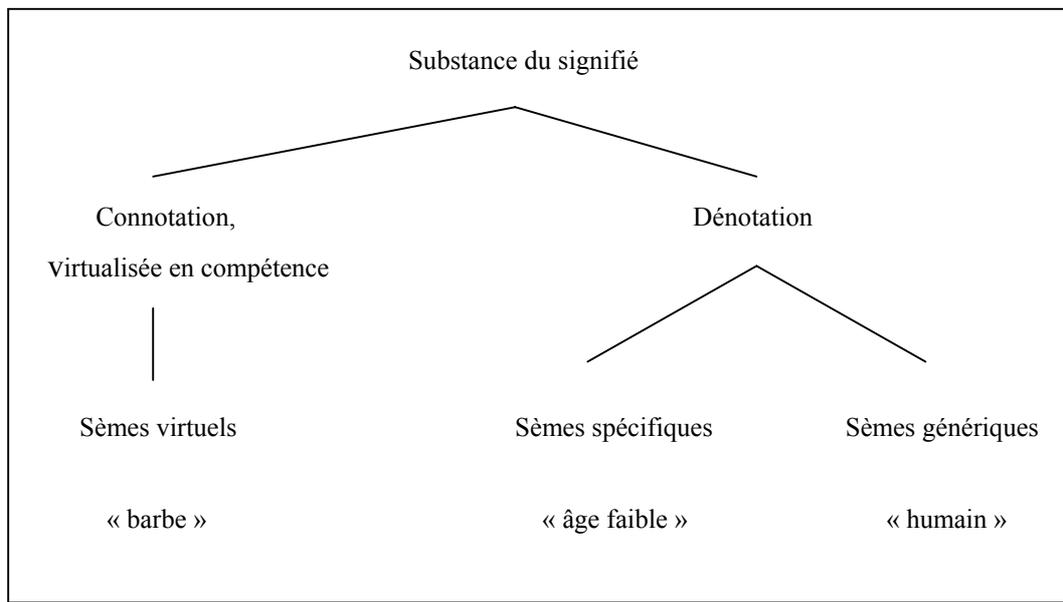


Figure 14 : Types de sèmes (POTTIER)

Selon POTTIER, les *sèmes spécifiques* qui relèvent donc de la *dénotation* sont « stables ». Cependant, employés dans un contexte métaphorique (« être *jeune* dans le métier »), le sens peut dégénérer (l'*ancienneté* se substitue ici à l'*âge*). Quant aux *sèmes génériques*, ils sont également stables et la métaphore agit sur eux aussi : il peut survenir là encore une sorte de dégénérescence du sème, qui dans l'exemple « cent francs pour huit jours, c'est un peu *jeune* ! »⁹⁴ fait perdre à « jeune » le trait *humain*.

Enfin, nous rappelons que pour l'auteur, *sème virtuel* équivaut à *virtuème* et *sème générique* à élément du *classème*. Ceux-ci constituent d'ailleurs notre point de départ.

a) Le virtuème

Les virtuèmes, toujours présents en latence et dont POTTIER fait même des éléments à part entière du sémème, « ne sont utilisés que si la connotation

⁹⁴ POTTIER B., 1974, *Linguistique générale, Théorie et description*, Hachette, p. 68.

s’y prête (...) *Ah, les jeunes, dit mon grand-père* »⁹⁵. Dans sa *typologie des composants sémantiques*, RASTIER revient tout d’abord sur ce qu’il nomme les *composants virtuels*. Il étudie alors aussi le problème des *virtuèmes* en le complexifiant abondamment pour parvenir à cette idée que l’on peut considérer comme composants virtuels « tous les composants non distinctifs, qu’ils soient obligatoires ou non »⁹⁶. Seraient donc virtuels tous les éléments de l’analyse sémique ne permettant pas de distinguer dans une série de lexèmes, un lexème d’un autre. Or nous avons vu plus haut (cf. p. 54) que cette vision d’un *sème latent* est discutable : il serait de loin préférable d’attribuer à ces unités le statut de *trait sémique*. Ceci permettrait une représentation avantageuse du sémème, qui ne contiendrait alors que les sèmes du signifié et serait entouré de traits sémiques susceptibles d’être mis sous narcose ou aimantés.

Par conséquent, nous ne retenons pas la notion de virtuème en tant que type de sèmes ; par contre, nous dirons qu’il s’agit là d’une des propriétés de ce que nous définirons plus loin comme *trait sémique*.

b) Le classème

Le classème n’est pas sans poser de problème non plus. Selon TOURATIER, cette notion peut notamment faire disparaître abusivement l’opposition entre la *polysémie* et l’*homonymie* : « car décrire la différence entre *tambour I* et *tambour II* (...) comme une différence entre le classème C3 « objet matériel » et le classème C1 « personne » (...) implique, si les *classèmes* sont effectivement des sèmes, que ces couples de significations différentes sont en réalité des sémèmes différents... »⁹⁷, par conséquent *homonymes*. Or selon lui, cette analyse est sans doute fautive : il s’agirait plutôt d’un seul lexème avec deux sens différents, un polysème donc.

Ainsi, à la suite de TOURATIER, nous ne reconnâtrons pas non plus le classème comme un type de sème. Mais nous n’excluons pas que l’idée fondatrice de la notion soit opérante : en effet, il semblerait que le recours à des *classes sémantiques* différentes, à des *traits sémiques d’application* différents

⁹⁵ POTTIER B., 1974, *Linguistique générale, Théorie et description*, Paris, Hachette, p. 68.

⁹⁶ RASTIER F., 1987, *Sémantique interprétative*, Paris, éd. Formes sémiotiques, PUF, p. 44.

⁹⁷ TOURATIER C., 2000, *La sémantique*, Paris, Armand Colin, p. 54.

comme nous le dirons, explique en grande partie l'existence de plusieurs significations liées à un même signifié.

c) Le noème

Reste un dernier type d'unité sémantique à évoquer, le *noème*. Selon POTTIER, il faut savoir qu'« un sème, unité distinctive, est toujours analysable théoriquement en noèmes »⁹⁸. Ce serait donc un rapport répondant aux mêmes lois que les arborescences syntaxiques, dans le sens où un sème serait décomposable en noèmes. Si nous avons esquissé les contours du sème, il nous faut maintenant définir ceux du *noème* : « le noème est un trait de sens posé indépendamment de toute langue naturelle. Il est absolu (et non relatif à un ensemble) et son existence est décidée par l'analyste. Naturellement, le linguiste a créé les noèmes sur la base d'une certaine expérience qu'il a eue dans les langues naturelles. Mais il ne les tire pas automatiquement des sèmes génériques (ou de classe), bien que l'affinité soit évidente »⁹⁹. Le premier enseignement de cette définition est la non-relativité du *noème*. Ensuite, il n'y aurait donc pas identité entre celui-ci et le sème générique, parfois appelé *classème*, ce dernier permettant, comme nous l'avons vu, que « la signification d'un lexème ne se combine qu'avec des lexèmes appartenant à telle ou telle classe sémantique de lexèmes »¹⁰⁰. Par exemple, la classe « inanimé » du classème ne pourra pas se combiner avec le verbe « marcher » : cela interdit à tout objet d'entrer dans la valence de ce verbe. L'exemple de *noème* que donne POTTIER (1974) est celui du « sexe » celui-ci étant de « nécessité de vie universelle »¹⁰¹. Comment donc dès lors soutenir la distinction entre *noème* et *sème générique* ? Tout simplement, dans l'esprit de POTTIER, le noème est en quelque sorte un atome sémantique universel et donc *tout sauf un sème*, contrairement au sème générique. Plus précisément, comme le précise justement RASTIER (1987), les *noèmes* « n'appartiennent pas au langage-objet, mais au métalangage

⁹⁸ POTTIER B., 1974, *Linguistique générale, Théorie et description*, Paris, Hachette, p. 67.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 61.

¹⁰⁰ TOURATIER C., 2000, *La sémantique*, Paris, Armand Colin, p. 52.

¹⁰¹ POTTIER B., 1974, *Linguistique générale, Théorie et description*, Paris, Hachette, p. 61.

sémantique »¹⁰², ce pour quoi nous ne présenterons jamais d'analyse de sémèmes sur la base de *noèmes* : en effet, ceux-ci « ne sont que des universaux de méthode, qui servent à la construction de modèles »¹⁰³.

d) Des traits sémiques ?

Nous avons donc pu voir que les *virtuèmes*, *classèmes* et *noèmes* présentent peu de raisons d'être considérés comme des sèmes. Par contre, mis à part le *noème* qui appartient au métalangage de l'analyse sémique, les deux premiers ne doivent pas être ignorés dans ce type d'analyse : ces notions que sont le *virtuème* et le *classème* semblent montrer la voie vers une conception plus aboutie des *traits sémiques*, essentielle à notre avis pour produire un tableau sémique complet et rigoureux du signifié, celui d'un polysème surtout. C'est ce que nous tenterons de démontrer dans notre seconde partie.

2.5) Quelle conception du signifié ?

Tout ceci nous amène à fixer une fois pour toutes ce que nous entendons précisément par *signifié*.

Les sémanticiens le perçoivent de bien diverses manières. Selon RASTIER par exemple, le signifié est l'ensemble des traits du référent : dans son chapitre *Les sèmes sont des qualités d'un référent, ou des parties d'un concept*, il précise que « dans ce cadre théorique, l'analyse du contenu d'un signe consiste à énumérer les conditions auxquelles ce signe doit satisfaire pour dénoter correctement. Ces conditions correspondent à autant de qualités attribuées au référent »¹⁰⁴. Il est certes évident que des traits du référent ou du concept soient aussi présents dans le signifié. Nous avons aussi vu que LE NY possède une vision *psychologique* du signifié. C'est celle à laquelle nous avons souscrit plus haut.

A cela il nous faut encore apporter quelques précisions : tout d'abord, comme nous l'avons dit dans la présentation de notre méthodologie, nous

¹⁰² RASTIER F., 1987, *Sémantique interprétative*, éd. Formes sémiotiques, PUF, p. 33.

¹⁰³ *Id.*

¹⁰⁴ *Ibid.*, p.20.

rejoignons PICOCHÉ qui pense que le signifié est à la fois *inconscient*, c'est-à-dire présent dans l'esprit d'un locuteur, et *virtuel*, plus ou moins inexistant en somme¹⁰⁵ : étant l'attestation construite d'un consensus d'une communauté linguistique, ce qui se matérialise notamment dans les dictionnaires et les travaux des linguistes, le signifié est donc de l'ordre du *virtuel* ; et de l'*inconscient* en ce sens que l'intégralité du signifié n'est pas donnée aux locuteurs dès qu'ils prononcent un mot : il correspond donc d'une part à la *somme* de toutes les impressions sémantiques individuelles, soit l'ensemble des *mêmes*, les sèmes étant définis comme suit : « dans une communauté linguistique et sociale déterminée, il est normal qu'un lexème ait un certain nombre de mêmes qui sont communs à l'ensemble des parleurs ; ce sont ceux-là que nous désignerons comme des sèmes »¹⁰⁶ ; d'autre part, la partie du signifié connue d'un locuteur l'est sans doute de manière *inconsciente*. Ramené aux analyses et aux représentations schématiques de polysèmes que nous proposerons, cela signifie aussi qu'à notre sens, celles-ci ne sont bien sûr pas présentes intégralement dans l'esprit de tous les locuteurs : comme le dit TAYLOR, « la plupart des gens, la plupart du temps, sont simplement inconscients de l'étendue de l'ambiguïté engendrée par la polysémie »¹⁰⁷. En revanche, nous dirons que ceux-ci possèdent tous, s'ils ont appris et expérimenté le lexème en question bien sûr, une *connaissance* ou une *intuition* des sèmes du sémème, l'invariant.

¹⁰⁵ « « Le signifié de puissance, réalité inconsciente, de l'ordre du virtuel, devient actuel par l'effet du discours » (PICOCHÉ J., 1986, *Structures sémantiques du lexique français*, Paris, Nathan, p. 8).

¹⁰⁶ LE NY J.-F., 1979, *La sémantique psychologique*, Paris, PUF, p. 130.

¹⁰⁷ « Most people, most of the time, are simply unaware of the extent of the ambiguity generated by polysemy » (TAYLOR J. R., 2003, *Cognitive models of polysemy*, in NERLICH B., TODD Z., HERMAN V. & CLARKE D. D., *Trends in linguistics – Polysemy, flexible patterns of meaning in mind and language*, New York, Mouton de Gruyter, p. 33). Traduction de notre fait.

3) Structure sémique des noms abstraits

Nous allons à présent proposer un bref exposé théorique des rares travaux ayant approché ces deux problèmes conjointement ; car disons-le sans détour, l'abstraction n'a été qu'à de rares occasions, et ceci très succinctement, envisagée sous l'angle sémique.

3.1) La densité sémique du sémème

Certains chercheurs s'accordent à dire, à la suite de GREIMAS (1966), que l'opposition concrétion (ou concrétude) – abstraction est due au niveau sémantique à l'effet de la densité sémique :

« Un des caractères frappants des combinaisons sémiques qui constituent les sémèmes est leur densité inégale : en effet, la combinatoire peut produire des sémèmes caractérisés par la présence de deux articulations sémiques seulement, comme elle peut générer des sémèmes qui réalisent, dans leur sein, des termes représentant une articulation quelconque de chacune des catégories sémiques. La densité sémique des sémèmes s'échelonne donc entre deux piles, dont le premier comporte un minimum de deux sèmes, et le second le nombre de sèmes correspondant à la somme des catégories binaires utilisées pour la description de l'univers. La densité, considérée comme une catégorie quantitative peut dès lors servir de critère d'appréhension du caractère plus ou moins abstrait ou concret des sémèmes. Ainsi, indépendamment de la nature sémiologique ou sémantique des sèmes qui les constituent, les sémèmes relation ou vitesse seront jugés abstraits, tandis que des sémèmes pluie ou structure apparaîtront comme concrets »¹⁰⁸.

Le premier constat à tirer d'une telle citation est que, selon GREIMAS, l'opposition concrétion – abstraction n'est pas à envisager comme dichotomique mais pourvue de différents degrés. Or KLEIBER et GALMICHE, comme nous l'avons vu plus haut (cf. p. 28), ont bien montré qu'une vision graduelle de

¹⁰⁸ GREIMAS A. J., 1966, *Sémantique structurale*, Paris, Langue et langage, Larousse, p. 110

l'abstraction n'est possible que dans ce qu'ils ont appelé la dimension verticale : « chien » se montre alors plus abstrait que « teckel », mais il n'en est rien dans la dimension horizontale. En second lieu, nous retenons que ce serait le nombre de sèmes des sémèmes qui permettrait de juger de leur caractère plus ou moins abstrait : les sémèmes des noms abstraits auraient donc pour propriété de présenter un « condensé sémique »¹⁰⁹ (André ROUSSEAU) ou une « réduction sémique ou subduction »¹¹⁰ (Marc WILMET). Mais parvenu à cette idée, GREIMAS n'illustre pas son point de vue, et pour dire vrai, nul dans la littérature n'a depuis proposé une analyse sémique de nom abstrait.

3.2) La classe « abstrait » du classème

D'autres ont fait de l'opposition abstrait-concret une des grandes classes du classème au même titre qu'animé / inanimé, non-humain / humain, mâle / femelle. Voici ce qu'écrit Louis HEBERT à propos de la sémantique interprétative de RASTIER : « les sèmes spécifiques d'un sémème forment son *sémantème* ; ses sèmes génériques, son *classème*. Il existe trois sortes de sèmes génériques : *microgénérique*, *mésogénérique* et *macrogénérique*. Ils correspondent à trois sortes de classes sémantiques : respectivement, les *taxèmes* (classes minimales d'interdéfinition), les *domaines* (liés à l'*entour* socialisé et correspondant souvent aux indicateurs lexicographiques, par exemple : *chim.*, *phys.*) et les *dimensions* (classes de généralité supérieure regroupées par oppositions, par exemple, //animé// vs //inanimé//, //concret// vs //abstrait//, //humain// vs //animal//, //animal// vs //végétal//, etc.) »¹¹¹. Notons avant toute chose que nous revenons ici à une appréhension dichotomique de l'opposition, mais cette solution, aussi séduisante qu'elle puisse être par son aspect réducteur, ne saurait recevoir notre assentiment : en effet, nous postulons que l'incomplétude référentielle que nous avons isolée plus haut doit sûrement altérer aussi la structure du signifié des noms abstraits. Leur adjoindre une classe

¹⁰⁹ ROUSSEAU A., *Les mots abstraits : une approche interdisciplinaire*, in FLAUX N., GLATIGNY M. et SAMAIN D., 1996, *Les noms abstraits – Histoire et théories*, Lille, PU du Septentrion, p. 65.

¹¹⁰ WILMET M., *A la recherche du nom abstrait*, in FLAUX N., GLATIGNY M. et SAMAIN D., 1996, *Les noms abstraits – Histoire et théories*, Lille, PU du Septentrion, p. 69.

¹¹¹ HEBERT L., *La sémantique interprétative en résumé*, en ligne sur Internet.

abstrait résout le problème avant même de l'avoir étudié. Enfin notons cette curiosité : les auteurs qui ont choisi de faire figurer l'opposition *abstrait / concret* dans le classème lui ont par là-même accordé un statut aussi clair et défini qu'à celle, incontestable, du *sexe* par exemple.

3.3) Les noms abstraits non-connotatifs ?

Nous devons à John Stuart MILL, dès 1843 (*A system of Logia Ratiocinative and Inductive*, in *Collected Works of John Stuart MILL*, vol.7 et 8, Toronto et Buffalo, 1973, 1971) l'idée que les noms abstraits, à l'instar des noms propres seraient *non-connotatifs*. Il le dit en ces termes : « un terme non-connotatif est celui qui signifie un sujet seulement ou un attribut seulement. Le terme connotatif est celui qui désigne un sujet et implique un attribut. Par sujet, il faut entendre toute chose qui possède des attributs. Ainsi *Jean, Londres, Angleterre*, sont des noms qui désignent un sujet seulement ; *blancheur, longueur, vertu* un attribut seulement. Aucun de ces noms, par conséquent, n'est connotatif »¹¹². Si plus d'un siècle nous sépare de cette affirmation, elle continue néanmoins à retenir l'attention des chercheurs comme en atteste le passage suivant, tiré d'un article de M. MALHERBE : « On voit sans peine que la connotation définit le rapport entre les NC (noms communs) et les NA (noms abstraits) »¹¹³.

La question que nous pouvons alors nous poser, sur la base de ces deux phrases, est de savoir si les noms abstraits, ne désignant jamais qu'un *attribut* pour s'appliquer à un *sujet*, conservent ou non la possibilité que leur sémème se voie adjoindre certains types de traits sémantiques, notamment des *virtuèmes*. En clair, est-ce qu'un nom abstrait peut suggérer un trait virtuel tel que /force/ par exemple contenu dans « lion » ? Il semble bien que cela reste possible : ainsi, pour reprendre l'exemple de MILL, « blancheur » peut renvoyer à une idée de /pureté/. Cet exemple n'est pas du tout un fait isolé : « candeur » est assurément associé dans l'esprit de certains locuteurs à une certaine /naïveté/.

¹¹² MILL J.-S. (1988), *Système de Logique*, Bruxelles (reprise de l'édition française de 1866), Mardaga, pp. 30-31.

¹¹³ MALHERBE M., *La théorie des noms chez J.-S.MILL*, in FLAUX N., GLATIGNY M. et SAMAIN D., 1996, *Les noms abstraits – Histoire et théories*, Lille, PU du Septentrion, p. 130.

Par conséquent, nous ne considérons pas les *virtuèmes* comme des sèmes ; de plus, il semblerait que ceux-ci ne constituent pas la ligne de démarcation espérée entre les noms abstraits et les noms concrets.

4) Synthèse

Nous avons donc essayé d'expliquer les raisons qui portent à « croire » à l'existence des noms abstraits, à celle des noms de sentiments en tant que tels par conséquent, et celles contradictoires, moins nombreuses, il nous semble, qui tendent à s'y opposer. Nous avons ensuite proposé un état de la question en analyse sémique : celui-ci a notamment mis en évidence les difficultés liées aux différentes terminologies des auteurs, qui ne se recoupent pas toujours, mais aussi que toutes ne se révèlent pas convaincantes. Ce résumé a ainsi témoigné des raisons qui font de l'analyse sémique une méthode finalement peu utilisée aujourd'hui. Le fait qu'aucune étude sémique relative à l'abstraction n'ait jamais été réalisée est une autre manière d'en attester.

Toutefois, nous continuons de penser (i) que les noms abstraits et les noms de sentiments existent, (ii) que c'est bien une conception revisitée de l'analyse sémique qui nous permettra le mieux d'en attester et (iii) de proposer une nouvelle explication du problème que pose la polysémie.

II) Polysémie, noms de sentiments, et analyse sémique

Nous choisissons de procéder ici, comme nous l'avons fait dans la partie précédente, à un croisement des problématiques qui nourrissent notre raisonnement : ainsi envisagerons-nous la *polysémie* à propos des *noms de sentiments*, tout en essayant d'élaborer plus précisément dans cette optique un outillage théorique pour l'*analyse sémique*.

1) La polysémie

S'il fallait justifier l'intérêt porté à la polysémie, nous commencerions par dire qu'elle concerne pratiquement la totalité du vocabulaire courant d'une langue, toutes catégories grammaticales confondues. Christian TOURATIER l'énonce on ne peut plus clairement : « même un lexème désignant un objet concret comme *chaise* est, contrairement à ce que l'on croirait a priori, polysémique »¹. Ainsi, pour ne citer que cet exemple, une *chaise* peut aussi signifier selon le *Nouveau Petit Robert* une « charpente faite de bois et supportant un appareil ». Tous les auteurs s'entendent désormais sur ce point : la polysémie relève plus de la règle que de l'exception. Les seuls lexèmes privés de polysémie seraient ainsi ceux relevant d'un domaine de spécialité et très technique. Par exemple, *hadron*, quel que soit le contexte, ne peut signifier que « particule élémentaire susceptible d'interaction forte (nucléons, mésons), par opposition aux *leptons* ». Il faudrait aussi préciser que le phénomène polysémique est commun à toutes les langues du monde, qu'il est « un trait fort répandu et important de toutes les langues naturelles »². Même la langue des signes (française), qui tend aujourd'hui à être reconnue comme telle, recèle une polysémie des gestes : par exemple, « bonjour » et « merci » sont signés de la même manière. Enfin, il faut préciser que toute polysémie est propre à une langue. Nous y reviendrons longuement dans la troisième partie de notre travail.

Mais dans cette section, il s'agit avant tout pour nous d'isoler les problématiques qu'a fait naître l'étude de la polysémie. Il faut dire que de profondes remises en cause théoriques ont été proposées, concernant l'angle d'approche des faits sémantiques notamment, et nous souhaitons en particulier confronter celles-ci à la conception du signe linguistique héritée de SAUSSURE. Cette réflexion instruira notre développement. Par conséquent, après avoir envisagé l'ensemble des théories sous cet angle, nous évaluerons les conséquences théoriques qu'elles induisent, particulièrement sur l'opposition traditionnelle entre polysémie et homonymie. Nous souhaitons ainsi mesurer

¹ TOURATIER C., 2000, *La sémantique*, Paris, Armand Colin, p. 91.

² MEL'CUK, I., CLAS A. et POLGUERE A., 1995, *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Paris, coll. «Universités francophones», Louvain-la-Neuve, Éditions Duculot, AUELF-UREF, p. 157.

comment selon les auteurs elles semblent se manifester d'un point de vue sémique. Or sous cet angle, nous devons à notre sens les travaux les plus probants à Robert MARTIN et à Christian TOURATIER.

1.1) Aux sources de la controverse

Comme c'est le cas au sujet de toute controverse, les débats théoriques qui animent les recherches sur la polysémie se fondent sur quelques points vierges ou presque de tout désaccord. Outre les quelques remarques faites en préambule du chapitre, il existe deux autres points de recoupement des diverses théories, majeurs ceux-ci puisqu'ils fondent la définition de notre objet d'étude, une définition certes assez lâche mais qui permet néanmoins d'en fixer les contours.

Tout d'abord, il semble que les sémanticiens s'entendent sur « une pluralité de sens liée à une seule forme »³. Ceci se situe dans le droit fil de ce que l'inventeur du terme, le père de la sémantique moderne, avait énoncé un siècle plus tôt : « le terme de *polysémie* a été introduit par M. BREAL à la fin du siècle dernier pour caractériser la capacité des mots de *prendre un sens nouveau qui coexiste avec l'ancien* »⁴. En synchronie, la polysémie correspond donc au fait qu'une unité lexicale puisse disposer de plusieurs sens, « des sens qui ne paraissent pas totalement disjoints, mais se trouvent unis par tel ou tel rapport »⁵. Nous touchons ici au second point vers lequel convergent l'ensemble des théories : il faut encore que ces sens soient « perçus comme reliés d'une manière ou d'une autre »⁶. Or il semblerait que ce soit précisément ce *rapport entre les sens* (et ses conséquences théoriques) qui soit à la base de la polémique, ainsi que la définition du terme *sens* dans ce contexte. En effet, ceux-ci prennent des formes bien différentes selon les auteurs et les courants théoriques dont ces derniers se réclament : nous verrons ceci plus en détails dans la suite du chapitre, mais disons déjà que si par exemple les partisans de la psycho-mécanique du

³ KLEIBER G., 1999, *Problèmes de sémantique – La polysémie en questions*, Villeneuve d'Ascq, PU du Septentrion, p. 55.

⁴ VICTORRI B. & FUCHS C., 1996, *La polysémie*, Paris, Hermès, p. 12.

⁵ KLEIBER G., 1999, *Problèmes de sémantique – La polysémie en questions*, Villeneuve d'Ascq, PU du Septentrion, p. 55.

⁶ CADIOT P. & HABERT B., 1997, *Aux sources de la polysémie nominale*, revue Langue Française 113, Paris, Larousse, p. 3.

langage considèrent que toute construction polysémique prend effet à partir d'un signifié de puissance, à l'extrême inverse, ceux du contextualisme modéré estiment quant à eux que le sens linguistique fixe des mots ne se mêle pas à leur valeur sémantique acquise en contexte, et par là-même, que les rapports entre sens d'un polysème deviennent un problème subalterne.

Cela dit, ces divergences de point de vue, aussi pertinentes qu'elles soient, ont tendance à rejeter au second plan sans pouvoir pourtant l'éliminer, la question théorique à notre avis fondamentale que la polysémie pose à la linguistique toute entière. Aussi choisissons-nous d'en faire notre fil directeur dans la présentation des différentes approches de la construction polysémique.

1.2) Un seul ou plusieurs sémèmes ?

L'alternative posée ci-dessus concentre à notre sens une grande partie des difficultés liées à la polysémie. Elle est de plus fondamentale en ce sens qu'elle semble inévitable. De quelque manière que l'on aborde la polysémie, on souscrit nécessairement à l'une de ces deux options : il est possible d'une part d'expliquer cette *pluralité de sens liée à une seule forme* en considérant qu'à chaque sens correspond un sémème, un signifié donc ; dès lors, il faut soit renoncer à la définition saussurienne du signe qui relie UN *signifiant* à UN *signifié*, soit disposer d'une *conception homonymique de la polysémie* dans laquelle homonymes et acceptions polysémiques sont, de manière égale, des signes linguistiques distincts. A l'inverse, la seconde option postule l'existence d'un signifié « multiple »⁷, en d'autres termes qu'un polysème, pourvu de toutes ses acceptions, doit être relié à UN *seul sémème*. La difficulté dans ce cas est alors de parvenir à *une unité de compromis sémantique*, recoupement des divers sens associés au même signifiant.

Dans ce chapitre, nous ne souhaitons pas proposer un examen exhaustif des différentes théories sur la polysémie. Outre un problème de place, l'intérêt en resterait limité puisque cela a déjà été fort bien réalisé, par KLEIBER (1999) notamment.

⁷ BEUST P., 1998, *Contribution à un modèle interactionniste du sens – amorce d'une compétence interprétative pour les machines* (thèse présentée à l'université de Caen), p. 44.

Du point de vue de notre progression argumentative, nous souscrivons à quelques occasions au mode classique de classification des théories par courant théorique, où chacun est défini au travers des auteurs qui le représentent le mieux. Toutefois, nous restons conscient que les théories de chaque auteur comportent la plupart du temps des particularités importantes, et ce mode de classification, s'il comporte l'avantage d'une clarté didactique, tend souvent à les neutraliser de manière abusive. Ceci est d'autant plus vrai quant au positionnement des auteurs face à l'alternative exposée plus haut.

Notre objectif est donc plutôt de confronter les hypothèses qui proposent un angle d'approche singulier de cette problématique. Selon nous, celles-ci sont à regrouper sous trois chapeaux différents : tout d'abord, celles qui discutent l'alternative et prennent position pour la théorie du sémème unique ; ensuite, celles qui l'évoquent mais optent pour l'association d'un sémème à chaque acception polysémique ; enfin, celles qui tendent à ignorer ou contourner la question.

1.2.1) La théorie du sémème unique

« Si l'on veut éviter toutes les conséquences non satisfaisantes de l'hypothèse descriptive qui voit autant de sémèmes différents dans les différentes significations d'un mot polysémique, une solution assez simple vient à l'esprit : il suffit de définir le sémème d'un lexème polysémique par l'intersection sémique de ces différentes significations »⁸.

TOURATIER C., 2000.

A ce titre, nous débutons notre exposé par l'étude d'une des seules théories du *sémème unique* dans la résolution de la polysémie, celle de Christian TOURATIER. Pour instruire notre raisonnement, nous prenons appui sur le

⁸ TOURATIER C., 2000, *La sémantique*, Paris, Armand Colin, p. 94.

chapitre 4 de *La sémantique* (2000) où l'auteur produit une critique argumentée de la théorie des types de polysémie de Robert MARTIN. Cette dernière, l'une des premières touchant à la polysémie, semble aujourd'hui encore incontournable de par la précision logico-mathématique avec laquelle l'auteur présente son interprétation de la construction polysémique. *Pour une logique du sens* (1983) qui est en fait une version adaptée d'un article de 1972, marque un souci d'isoler puis de classifier les types supposés de polysémie. Robert MARTIN reprend pour ce faire les distinctions proposées par Michel BREAL lui-même⁹, celles des dictionnaires généraux d'alors et plus précisément les commentaires introductifs aux différents sens du lexème : ainsi en va-t-il de « p. ext. » par exemple, soit « par extension ». Il formalise ses analyses, comme le titre de son œuvre peut le laisser penser, selon la notation en vigueur en logique, notamment celle des prédicats : en ce qui nous concerne, nous essaierons autant que possible de *traduire*, convertir ces formules logiques en langage naturel, afin de mieux pouvoir en juger.

Il y aurait donc plusieurs sortes de polysémie, relève TOURATIER en reprenant les distinctions proposées par Robert MARTIN en 1983. La première résulterait d'une *restriction de sens* provenant d'« une addition de sèmes spécifiques »¹⁰ : par exemple, 'femme', soit « personne du sexe féminin » a pour sens restreint, exprimé par le nouveau sémème, « personne du sexe féminin qui est ou a été mariée ». Ceci est formulé comme suit : $\Sigma 2$ (sémème 1) = $\Sigma 1$ (« personne de sexe féminin ») + $s^2 2$ (sème : « qui est ou a été mariée »). Mais selon Christian TOURATIER, l'auteur omet de dire que c'est le contexte syntactico-sémantique qui ajoute ce trait : en effet, « dans la société occidentale, être la femme de tel ou tel homme, (...), c'est être devenue la seule femme qui, après un acte officiel de mariage, vit en communauté avec cet homme »¹¹. Ainsi, dans ce cas, le sémème serait prolongé par un trait sémique de nature contextuelle, que TOURATIER se garde bien de qualifier de « sème ». Or si l'on admet que le sémème ne contient que des sèmes (au sens où l'entend ce dernier), par conséquent la polysémie qui relève d'une restriction de sens n'en modifie

⁹ « Le même terme peut s'employer tour à tour au sens métaphorique, au sens restreint ou au sens étendu, au sens abstrait ou au sens concret ... » BREAL M., 1897, *Essai de Sémantique*, Librairie Hachette, Paris, pp. 154-155.

¹⁰ MARTIN R., 1983, *Pour une logique du sens*, Paris, PUF, Linguistique Nouvelle, p. 77.

¹¹ TOURATIER C., 2000, *La sémantique*, Paris, Armand Colin, p. 92.

point la structure. Seule la *désignation* – rapport entre le signe linguistique et le référent – s’en trouverait modifiée entre *femme* dans « femme d’affaires » et « dans femme de Pierre ». Or c’est ici que se situe le point nodal de notre raisonnement : alors que pour rendre compte de ce type de polysémie (et des autres d’ailleurs comme nous le montrons plus loin) MARTIN a recours à plusieurs sémèmes correspondant aux différents sens du polysème, TOURATIER cherche quant à lui, au contraire, à préserver un seul sémème dont sont dérivées les différentes acceptions, par le biais de diverses procédures¹². Cette dernière théorie, adoptée notamment par Mariana TUTESCU, est dite de *l’intersection sémique* car l’on y considère que dans les deux acceptions du polysème, on dispose d’un seul signifié (un noyau en quelque sorte) qui prend un trait sémique supplémentaire selon à qui ou à quoi le lexème correspondant est appliqué, ce qu’illustre le schéma suivant. Nous le réalisons nous-mêmes d’après ces remarques et en nous inspirant de celui que propose TUTESCU (1978) pour *guide* :

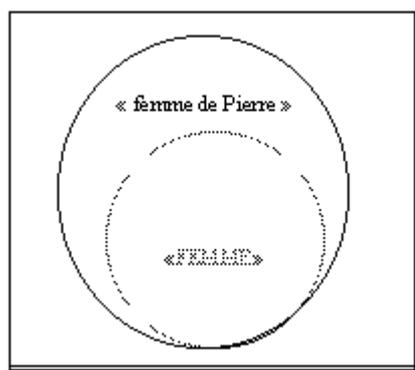


Figure 1 : L’intersection sémique (TUTESCU)

Par exemple, les multiples sens du polysème « jeu » semblent pouvoir être réduits à un seul sémème « activité qui vise à la distraction de qui y prend part »¹³, comme le postule TOURATIER. De celui-ci seraient dérivées les quatre autres acceptions, à savoir « système de règles qui permettent l’activité

¹² Nous reviendrons longuement dans la suite de notre raisonnement sur cette divergence et tenterons particulièrement d’évaluer les conséquences théoriques qui, dans les deux cas, en découlent.

¹³ TOURATIER C., 2000, *La sémantique*, Paris, Armand Colin, p. 114.

ludique » (cf. *tricher au jeu ; jeu de société*), « objets qui servent à l'activité ludique » (cf. *jeu de ballon ; jeu d'échec ; jeu de l'oie ; jeu de carte*), « manière de se livrer à l'activité ludique », et métaphoriquement « manière de se livrer à une activité assimilée à un art » (cf. *jeu d'un acteur, jeu d'un violoniste, être pris à son propre jeu*), « fonctionnement aisé et régulier » (cf. *jeu des pistons, le jeu des muscles, le libre jeu des articulations*)¹⁴. On accéderait aux sens des dernières occurrences (« meneur de jeu, d'entrée de jeu, percer le jeu de quelqu'un, jeu de physionomie, jeu de lumière, jeu d'orgues, jeu de clefs, etc. ») par un glissement de sens attribuable à « une nouvelle extension ou par une métaphore de second niveau »¹⁵ (il faut entendre par là une métaphore consécutive à la première dont résultent les premiers emplois énoncés plus haut). Mais pour séduisante que soit la démonstration, elle ne semble pas pouvoir être élargie à tous les polysèmes : nous verrons notamment que parfois le sémème se réduit tellement lors de la recherche d'un « noyau sémique de base »¹⁶ que de nombreux auteurs que nous évoquerons plus loin ont proposé de nier l'existence d'un tel sémème, du moins ainsi que nous l'avons défini jusqu'à présent. Notons que même ici, le sémème se révèle peu étoffé, avec en définitive seulement deux sèmes, comme le prédisait GREIMAS, qui seraient /activité/, et pour rester concis /distrayante/, ce qui constitue une source importante de critiques pour la théorie de l'intersection sémique.

Le second type de polysémie a trait à une *extension de sens*. Il s'agit là d'une sorte de généralisation du domaine d'application d'un mot à un autre plus élargi. Ainsi, d'un point de vue diachronique, « arriver », du latin *arripere* « toucher à la rive », a pris la signification qu'on lui connaît aujourd'hui. En synchronie, 'minute', « soixantième partie d'une heure », peut s'appliquer aussi à un court laps de temps. Selon MARTIN, nous avons, du premier sémème vers le second, un effacement de *sèmes spécifiques*. Mais TOURATIER, à l'instar de ce qu'il avait proposé pour la polysémie résultant d'une restriction de sens, privilégie ici une semblable explication : « ...dans l'extension de sens, le sémème est, comme dans la restriction de sens, l'intersection sémique entre deux significations : mais alors que le trait sémique supplémentaire du sens restreint

¹⁴ TOURATIER C., 2000, *La sémantique*, Paris, Armand Colin, p. 114.

¹⁵ *Id.*

¹⁶ *Ibid.*, p. 113.

s'ajoute au sémème en découlant du contexte sémantique, celui du sens élargi s'ajoute au sémème en découlant d'un de ses propres sèmes »¹⁷ ; c'est-à-dire que si dans le cas précédent, c'était le cadre sémantique qui permettait l'ajout d'un trait sémique, ici c'est au sein du sémème lui-même que se trouve le sème qui est ajouté ; dans le cas de 'minute', « le sème « égal à la soixantième partie d'une heure » est non pas remplacé, mais représenté par le trait sémique « court » qu'il implique et sur lequel il repose ...»¹⁸. En résumé, nous dirons que ce qui différencie fondamentalement les deux types de polysémie est dans le premier cas, un recours *externe* au sémème pour la construction de celle-ci et dans le second, un recours *interne*.

Les troisième et quatrième types de polysémie témoignent d'une conception séduisante et tout à fait novatrice pour l'époque : en effet, elles intègrent la *métonymie* et la *métaphore* dans la polysémie en les constituant comme deux biais de construction du phénomène. C'est ainsi que le premier sera dit « relation métonymique », en référence à l'annotation des dictionnaires, « p. méton. » : selon MARTIN, « elle consiste dans la réapparition, sous forme de sème spécifique, de $\Sigma 1$ dans $\Sigma 2$ »¹⁹, c'est-à-dire du sémème 1 au sein du sémème 2, combinée à un changement d'archisémème. Qu'est-ce à dire ? Par exemple, 'blaireau' peut glisser de l'archisémème //mammifères// à celui des //outils// ; de plus intervient alors cette réapparition des propriétés sémiques du sémème relatif à l'animal comme sème spécifique par l'intermédiaire des « poils de *blaireau* » dont est fait le pinceau. Dans ce cas, il s'agirait donc même d'une métonymie figée en deux étapes : *animal* → *poils de l'animal* → *objet en poils de l'animal*. Mais ce qui nous importe ici est de noter que là encore, MARTIN postule l'existence de deux sémèmes. TOURATIER, pour sa part, ne traite pas à proprement parler de la polysémie construite par métonymie, que l'on pourrait qualifier de métonymie *figée*, mais bien plutôt de la métonymie *vive* qu'il traite séparément. Selon lui, dans ce dernier cas, loin de changer de contenu, le signifié se tiendrait hors de portée et c'est le référent auquel il est normalement lié qui s'en trouverait modifié

¹⁷ TOURATIER C., 2000, *La sémantique*, Paris, Armand Colin., p. 96.

¹⁸ *Id.*

¹⁹ MARTIN R., 1983, *Pour une logique du sens*, Paris, PUF, Linguistique Nouvelle, p. 80.

La relation polysémique, dite *métaphorique*, soit obtenue par métaphore figée, se caractérise par « l'identité d'au moins un des sèmes spécifiques, avec changement d'archisémème »²⁰ entre les deux sémèmes : par exemple, lorsqu'on parle d'une 'impasse' au sujet d'une *situation sans issue favorable*, la métaphore est permise à la fois par le sème spécifique /sans issue/ commun au sens premier et au sens métaphorique, et par le glissement de l'archisémème //routes// à celui que l'on pourrait nommer maladroitement //difficultés//. Cette vision des choses, bien que séduisante, nous paraît sommaire, car elle réduit la métaphore à un changement d'archisémème et induit qu'un sème spécifique doit au préalable être commun aux deux sens. Notre essaierons d'avancer sur cette question dans notre quatrième partie.

Viennent enfin la polysémie *étroite* et *lâche*. La première résulte selon MARTIN²¹ de la substitution (toujours entre deux sémèmes) des sèmes spécifiques combinée au maintien d'un noyau sémique commun (un même archisémème). Par exemple, 'rayon' dans ses emplois « rayons du soleil », « rayons de la lune », le « rayon d'un phare » ou le « rayon vs diamètre », subit des additions de sèmes comme /cercle/, et des pertes de sèmes comme /lumineux/. Selon TOURATIER qui cherche à éviter l'écueil d'une multiplicité de sémèmes, « il n'y a pas vraiment remplacement du sème « lumineux » par le trait sémique de « cercle », mais plutôt glissement de la notion de « lumière (diffuse, rayonnante) » à la notion de cercle »²².

La polysémie *lâche* aurait quant à elle pour propriétés de ne laisser aux deux sens qu'un sème spécifique commun (« plat » pour l'exemple ci-dessous), de faire différer leurs archisémèmes, et enfin de procéder à une substitution de sèmes spécifiques. L'exemple donné est celui de 'plateau', qui dans ses sens métaphoriques figés, peut être un « plateau de bois » ou un « plateau calcaire ». Ce serait en fait la différence de leurs archisémèmes qui en fait une polysémie lâche. Reste enfin la polysémie *externe* : cependant, celle-ci étant réservée aux sémèmes verbaux, nous ne l'évoquerons pas ici.

²⁰ VICTORRI B. & FUCHS C., 1996, *La polysémie – Construction dynamique du sens*, Paris, Hermès, p. 48.

²¹ MARTIN R., 1983, *Pour une logique du sens*, Paris, PUF, Linguistique Nouvelle, p. 83.

²² TOURATIER C., 2000, *La sémantique*, Paris, Armand Colin, p. 97.

L'essentiel est donc de noter ici que Robert MARTIN et Christian TOURATIER, bien qu'ils s'astreignent l'un comme l'autre à une analyse sémique rigoureuse plus ou moins marquée par le structuralisme, font diverger leurs analyses sur un point essentiel, leur conception du sémème dans la description de la polysémie. MARTIN privilégie pour explication de tous les types de construction polysémique le recours à *plusieurs sémèmes* qui pose la question fondamentale de savoir si l'on doit voir dans chaque sens d'un polysème un *signifié différent*, un *morphème différent* donc. Sans revenir pour l'heure sur les inconvénients d'une telle conception, que nous allons retrouver chez les auteurs suivants, nous avons pu esquisser l'idée que celle du *sémème unique*, défendue par TOURATIER, présente une difficulté majeure et qui semble insurmontable : plus les sens à relier au sémème sont éloignés, plus le sémème s'appauvrit. Lorsque nous reprendrons cet engagement à notre compte, nous verrons comment contourner ce problème. Nous allons maintenant nous intéresser aux auteurs qui à l'instar de MARTIN, traitent cette alternative théorique en optant pour la théorie d'une pluralité de sémèmes.

1.2.2) Une pluralité de sémèmes

Beaucoup plus nombreux sont les auteurs qui préfèrent résoudre le problème posé par la polysémie en postulant l'existence de *plusieurs sémèmes*. Dans ce point, nous choisissons de présenter deux théories qui ont eu et ont toujours un grand retentissement en sémantique.

a) La psycho-mécanique

« La recherche du signifié de puissance est une opération terminale et totalisante qui suppose correctement délimités et opposés l'un à l'autre les divers emplois des mots étudiés, que, selon leur orientation, les lexicographes disjoignent en plusieurs articles ou réunissent en un seul ... »²³.

PICOCHÉ J., 2001.

Jacqueline PICOCHÉ, pour sa part, répond à la question du nombre de sémèmes dans des termes différents, qui conduisent à plusieurs distinctions convaincantes, mais nous semble au final rejoindre directement le point de vue de MARTIN : car selon elle, les cinétismes génèrent de multiples acceptions qui sont *chacune associées à un sémème*, comme dans le cas du verbe 'toucher' et de ses emplois: « on voit que les emplois centraux, pléniers ou proches de l'être, comportent dans leur riche sémème l'idée d'un mouvement ... »²⁴. Il convient dès lors de voir de quelle manière et sur quels points la théorie de PICOCHÉ diffère de celle proposée par MARTIN.

Echafaudée sur la base de la *psycho-mécanique* de Gustave GUILLAUME, contre l'opinion même de ce dernier²⁵, sa théorie repose essentiellement sur trois notions guillaumiennes. La première d'entre elles est le *cinétisme*, ce « mouvement de pensée »²⁶ par lequel les unités du discours sont amenées à se manifester pourvues d'effets de sens, à se constituer donc aussi, ce qui nous intéresse le plus, en polysèmes. Dans ces cas précisément s'opèrent

²³ PICOCHÉ J., 1986, *Structures sémantiques du lexique français*, Paris, Nathan, p. 10.

²⁴ *Ibid.*, p. 63.

²⁵ En effet, comme l'indique Stéphanie THAVAUD-PITON, « en dépit du désintérêt notoire de G. Guillaume pour cette question, Jacqueline Picoché, rejoignant en cela Thierry Ponchon, trouve dans la théorie guillaumienne le moyen de lui « conférer une place centrale » » (THAVAUD-PITON S., 2002, *Sémantique lexicale et psychomécanique guillaumienne*, thèse présentée à l'université de Paris IV, p. 263).

²⁶ PICOCHÉ J., 1986, *Structures sémantiques du lexique français*, Paris, Nathan., p. 7.

depuis le sens le plus riche, la « saisie plénière »²⁷, des mécanismes de *subduction* (par exemple, du concret vers l'abstrait) qui permettent de descendre jusqu'aux acceptions secondaires, plus pauvres. Il est difficile ici de bien saisir ce que renferme ce critère de richesse sémantique. Un exemple nous le fait entrevoir : le verbe « toucher » parvient à sa saisie plénière lorsqu'il possède pour valence deux actants relatifs à des êtres animés, comme dans « Jean touche Pierre ». Les sens les plus subduits concernent à l'inverse deux inanimés. Pour l'auteur, la richesse sémantique dépend de critères nullement sémiques, contrairement à ce que pourrait être la *densité sémique* par exemple, mais PICOCHÉ n'envisage à aucun moment la question en ces termes. La dernière notion définie se présente comme un outil théorique hypothétique, en quelque sorte ancré dans un niveau antérieur : « le *signifié de puissance*, réalité inconsciente, de l'ordre du virtuel, devient actuel par l'effet du discours. Capable d'un seul type d'actualisation, le signe est un *monosème* ; capable de divers types d'actualisation, le signe est un *polysème* »²⁸. En somme, le signifié de puissance serait une sorte d'entité psychologique inconsciente comportant le « sémème complet de l'acception plénière et de l'ensemble des cinétismes qui y conduisent »²⁹, « son potentiel énergétique »³⁰, comme le dit Moshé TABACHNIK.

Les deux premiers exemples que donne Jacqueline PICOCHÉ présentent l'avantage d'illustrer sa démarche sans recourir à la subduction qui induit un ordre des acceptions dépendant d'un critère de richesse sémantique qu'il nous semble difficile d'attester d'un point de vue sémique. Il s'agit de 'hôtel' et 'bureau'. Sur un plan méthodologique, l'auteur procède comme suit : elle recense tout d'abord les différents emplois du lexème en question (trois selon elle dans les deux cas) et tente de déterminer, non point le sens premier car ces signifiés de puissance sont sans subduction, mais quelles sont leurs particularités sémantiques communes. Dans le cas d' 'hôtel', entre les trois sens isolés, à savoir pour rester concis 'hôtel' au sens de « auberge », de « monument public » et

²⁷ PICOCHÉ J., 1986, *Structures sémantiques du lexique français*, Paris, Nathan, p. 7.

²⁸ *Ibid.*, p. 8.

²⁹ *Ibid.*, p. 9.

³⁰ TABACHNIK M., 2003, *Racines psychomécaniques de la polysémie lexicale : recherches d'une méthode* in *Actas del XXIII Congreso Internacional de Lingüística y Filología Románica. Salamanca 2001* (Sanches Miret éd.), vol. III, Sección 4 : *Semántica lexica, lexicología y onomástica*. Max Niemeyer Verlag, Tübingen, p.473.

enfin dans les expressions figées comme « hôtel de ville », la partie sémantique commune serait « bâtiment d'une certaine importance jouissant d'une certaine notoriété ». Ci-dessous la représentation que propose PICOCHÉ :

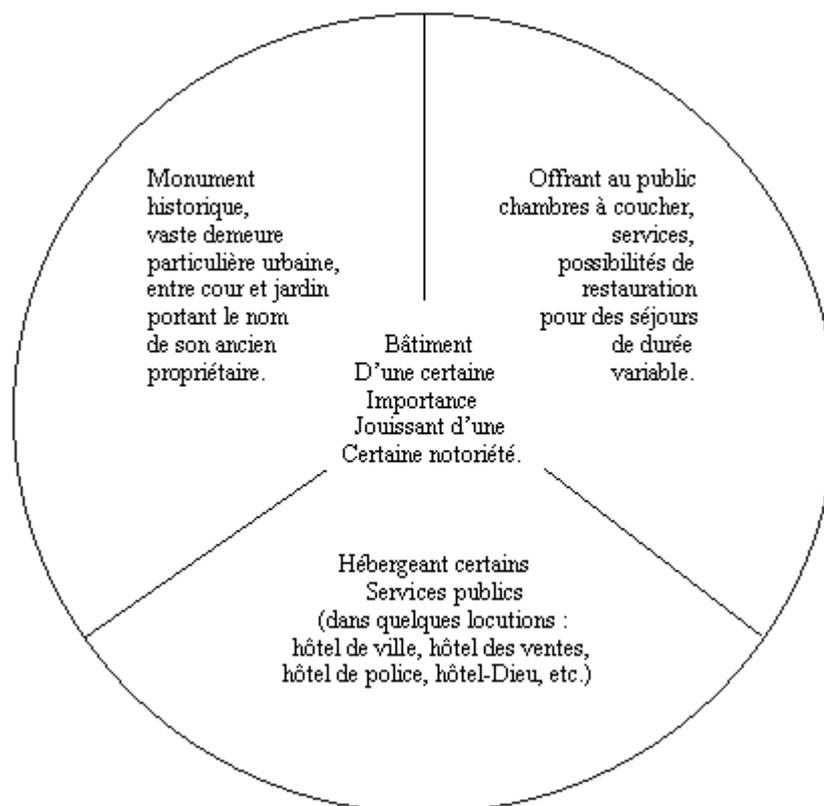


Figure 2 : La polysémie de 'hôtel' (PICOCHÉ)³¹

On peut donc penser à la vue de cette figure que la démarche de Jacqueline PICOCHÉ, pour ce type de polysémie du moins, c'est-à-dire sans subduction, n'est finalement pas si différente de celle de MARTIN puisqu'elle se présente comme la recherche de sèmes communs aux *divers sémèmes* du polysème. Dans ce cas-ci, seule la représentation diffère donc des modèles structuralistes. Le cas de « bureau » n'est qu'une variante de ce type de polysémie, car au lieu d'être centrale, la partie commune tient une place périphérique : sont subordonnées à la base sémique désignée par la périphrase « ... une activité non-manuelle, non ludique, paperassière et organisatrice » les

³¹ PICOCHÉ J., 1986, *Structures sémantiques du lexique français*, Paris, Nathan, p. 39.

trois acceptions « table à tiroirs servant à ... », « groupe de personnes se livrant à ... » et « local où l'on se livre à ... ».

Notons aussi que la polysémie s'accompagne ici d'un changement d'archiséme, idée que nous reprendrons d'une certaine manière à notre compte plus loin. Enfin, lorsque la polysémie s'organise selon des degrés de subduction, comme cela se trouve être le cas selon PICOCHÉ au sujet du verbe « toucher », la représentation graphique prend la forme de cercles concentriques qui, plus ou moins éloignés du centre où est posté le sens plénier (« Jean touche l'épaule de Paul »), sont censés correspondre à des sens plus ou moins subduits : c'est ainsi que « cette question touche à la morale » se situe à l'extrémité extérieure. Les cinétismes opèrent dans cette représentation une division en tranches : « la balle touche Paul » et « ce reproche touche Paul », tous deux subordonnés au second cinétisme, à savoir « B non animé touche A animé », sont affectés à la même tranche, mais le second énoncé considéré comme plus abstrait est plus subduit et donc plus éloigné du centre.

Plusieurs aspects de la démarche de Jacqueline PICOCHÉ rappellent donc avec insistance les théories structuralistes : tout d'abord, malgré l'aspect *psychologique, génératif* qu'elle comporte et l'originalité de la représentation, pour attrayante qu'elle soit, le choix de la terminologie laisse à nouveau entendre qu'il existe deux signifiés, un *signifié de puissance* et un *signifié d'effet* : notons toutefois qu'il semble plutôt que le premier appartienne à un niveau antérieur à l'analyse, plutôt à la langue. Quant à ce souci d'ordination des différentes acceptions d'un polysème (correspondant chacune à un séme distinct) par rapport à un sens plénier, il n'est pas non plus sans faire écho à la théorie de Robert MARTIN. Enfin, les cinétismes sont-ils bien autre chose que les procédures d'addition, de substitution, etc. de sèmes isolées par MARTIN ? Nous ne le croyons pas. C'est bien ce que pensent BOTTINEAU et THAVAUD-PITON à sa suite : « son approche, qui prétend combiner l'héritage structuraliste et guillaumien, semble finalement trop « *concentrée sur l'omnipotence d'un signifié de puissance stylisé* » pour véritablement tirer partie de toutes les possibilités offertes par la psychomécanique »³².

³² THAVAUD-PITON S., 2002, *Sémantique lexicale et psychomécanique guillaumienne* (thèse présentée à l'université de Paris IV), p. 265.

Toutefois, cette recherche d'un signifié de puissance, dans l'étude de la polysémie du moins, s'apparente parfois chez PICOCHÉ autant à celle d'un sens premier qu'à celle d'un *invariant sémantique*, ce vers quoi nous tendons aussi et que nous tenterons de mettre en œuvre plus loin. Nous nous exposerons d'ailleurs aux mêmes reproches qui lui sont faits. Nous devons en particulier répondre à la question suivante : « en pensant retrouver le niveau de la langue ne reste-t-elle pas au niveau du discours ? »³³.

La sémantique interprétative se situe quant à elle clairement du côté du *discours*.

b) La sémantique interprétative

« Si le contexte comprend plusieurs types d'interprétants, plusieurs actualisations différentes, voire contradictoires, seront possibles pour définir le contenu d'un même signifiant, si bien qu'il pourra recouvrir plusieurs sémèmes »³⁴.

RASTIER F., 1987.

François RASTIER considère lui aussi que l'étude de la polysémie intéresse des « sémèmes manifestés par un même signifiant »³⁵. Mais dans *La sémantique interprétative* (1987), il tend à l'envisager comme un concept à rejeter ; car « la question de la polysémie constituerait un faux problème pour une sémantique devenue autonome par rapport à une linguistique du signe »³⁶. Tout semble clair : la polysémie concerne les cas où un sème inhérent oppose deux emplois d'un lexème, qui correspondent alors à deux sémèmes différents. RASTIER ne souhaite donc s'inquiéter de la polysémie que dans l'optique de

³³ THAVAUD-PITON S., 2002, *Sémantique lexicale et psychomécanique guillaumienne* (thèse présentée à l'université de Paris IV), p. 265.

³⁴ RASTIER F., 1987, *Sémantique interprétative*, éd. Formes sémiotiques, Paris, PUF, p. 83.

³⁵ *Ibid.*, p. 65.

³⁶ *Id.*

distinguer les signifiants les uns des autres. Mais à vrai dire, cette position l'amène à s'intéresser au problème d'aussi près que nous.

En fait, ce que nous appelons *polysémie* se décline chez RASTIER en de diverses relations entre sémèmes. En analysant les types de polysémie de POTTIER, il approfondit les notions d'*acceptation* et de *sens* de ce dernier et ajoute celle d'*emploi* afin de préciser sur le plan sémique ces relations entre sémèmes recouverts par un même signifiant : François RASTIER parlera donc de *sens* si les sèmes actualisés ou virtualisés sont des sèmes inhérents, comme pour « *blaireau* : mammifère carnivore / pinceau » ; d'*acceptations* si ce sont des sèmes afférents, comme pour « *minute* : soixantième partie d'une heure / court espace de temps » ; et d'*emplois* quand la variation concerne des sèmes afférents mais qui ne le sont cette fois qu'au sein du texte ou même seulement de l'énoncé, comme au niveau d'un sème spécifique pour « *convoi* : suite de véhicules / suite de voitures de chemin de fer » et au niveau d'un sème générique pour « *cuirasse* : partie de l'armure / attitude morale »³⁷.

En fait, comme nous le voyons, avec François RASTIER la polysémie est rejetée d'un point de vue lexical au profit d'une construction sémémique qui s'effectue en contexte : non seulement « rien ne peut être représenté en langue qui n'ait auparavant été décrit en contexte »³⁸ mais de surcroît, l'étude des mots en langue et les concepts qu'elle fait naître constituent le « partiellement vrai », contrairement à celle des mots en contexte qui représente le « vrai »³⁹. Cette conception interprétative recueille de plus en plus de suffrages, et bien qu'encore contestée, elle nous amène à relativiser notre objet d'étude : à quelques exception près, la polysémie n'existe qu'en langue, car munie de ses co-texte et contexte, toute unité lexicale ou presque est monosémique. C'est bien d'ailleurs ce qui pousse François RASTIER à qualifier la polysémie de « pont aux ânes de la sémantique lexicale »⁴⁰.

Pour notre part, nous nous contenterons donc pour l'heure de ramener cette théorie à l'optique qui nous intéresse ici : en effet, RASTIER considère aussi que la construction polysémique met en jeu plusieurs sémèmes associés à

³⁷ RASTIER F., 1987, *Sémantique interprétative*, éd. Formes sémiotiques, Paris, PUF, p. 69.

³⁸ *Ibid.*, p. 62.

³⁹ *Ibid.*, p. 81.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 65.

un même signifiant, comme il est dit dans la citation mise en exergue plus haut : à ce titre, la sémantique interprétative rejoint les théories déjà visitées.

1.2.3) Tentatives de contournement de l'alternative

D'autres auteurs, s'engouffrant dans la brèche ouverte par François RASTIER, n'ont pas hésité à prolonger cette conception qui place le contexte au cœur de la sémantique. Disons-le tout d'abord, nous ne trouvons dans les théories suivantes nulle trace de la terminologie que nous avons employée jusqu'alors : *sème*, *sémème* et autres *traits sémiques* n'ont les faveurs ni des contextualistes ni des constructivistes. Il demeure toutefois intéressant d'évoquer ces théories ici, en ce sens qu'elles constituent des tentatives de contournement du problème du nombre de sémèmes qu'engage la polysémie : elle ne peuvent donc pas non plus l'ignorer tout à fait.

a) Le contextualisme

Une théorie tend à négliger la question qui conduit notre raisonnement et s'oppose donc complètement au structuralisme qui relève selon François RECANATI de ce qu'il convient d'appeler la *tradition fixiste* : en effet, cette dernière qui attribue un sens fixe aux mots trouve une sérieuse objection dans le *contextualisme* pour lequel le sens des mots, bien au contraire, est plus ou moins variable. Et ce serait en particulier le fait polysémique qui en justifierait la pertinence.

L'article de François RECANATI, *La polysémie contre le fixisme*, étudie en premier lieu les failles théoriques dont témoignent les théories fixistes provenant de la conception frégéenne : la première d'entre elles résulte de l'idée, selon lui, que le contexte d'emploi des mots dont elles ne s'inquiètent guère, participe grandement à constituer « des significations suffisamment déterminées pour satisfaire la contrainte frégéenne »⁴¹, c'est-à-dire pour rendre compte du domaine d'application des mots dans la réalité, l'*extension*. Ceci est tout à fait

⁴¹ RECANATI F., *La polysémie contre le fixisme* in CADIOT P. et HABERT. B., 1997, *Aux sources de la polysémie nominale*, Langue Française n°113, p. 108.

essentiel pour la suite de notre développement. Dans certains cas en effet, « les conventions du langage ne fixent pas le sens (les conditions de satisfaction) mais une signification linguistique qui, en contexte, détermine le sens »⁴². Par exemple, le syntagme nominal « le bateau de Paul », au-delà de la somme de la signification de ses mots, peut revêtir en contexte le sens de « le bateau que possède Paul » ou « le bateau que Paul a dessiné » : l'on qualifiera alors couramment ces expressions au sens variable d'*expressions indexicales*. Or RECANATI tend aussi à montrer que dans tous les cas ou presque le contexte apporte des précisions sur le sens littéral. Il insiste en rappelant que c'est aussi le contexte qui permet de choisir entre les différents sens d'un polysème, ce qui en effet n'est plus à démontrer mais demeure tout à fait juste.

La réflexion de François RECANATI sur la *génération systématique* de la polysémie retient aussi notre attention : il semblerait que parfois, plutôt qu'engendrer des sens qui font école jusqu'à intégrer les dictionnaires, la polysémie se manifeste par des *procédures productives* permettant de générer à foison des acceptions secondaires, ou plutôt supplémentaires, du signifié d'un lexème. Ainsi, « un mot désignant un objet x (peut couramment être employé) afin de parler d'une représentation de x »⁴³ : par exemple, le mot « citron » en référence à un « citron en plastique ». Ce phénomène, traditionnellement rejeté en dehors de la sémantique par la tradition fixiste sous l'étiquette *pragmatique*, ne saurait pourtant être ignoré de la sémantique puisque si cette polysémie que l'on pourrait qualifier de latente dans l'esprit des locuteurs ne figure pas dans les dictionnaires, c'est uniquement à cause de l'abondance d'acceptions dont il faudrait alors les pourvoir.

Il semble encore que la variation contextuelle dont cette abondance est censée relever pour les fixistes ne puisse l'expliquer à elle seule : comme le précise justement RECANATI, parfois il est impossible de déterminer l'acception primaire d'un polysème, et donc le sens premier qui subit cette variation due au contexte : par exemple, quel est le premier sens de « jeu » ? « Jeu de cartes », « jeu de clés » ...

⁴² RECANATI F., *La polysémie contre le fixisme* in CADIOT P. et HABERT. B., 1997, *Aux sources de la polysémie nominale*, Langue Française n°113, p. 109.

⁴³ *Ibid.*, p. 113.

Enfin deux modèles se disputent l'explication de cette génération du sens, dont le *contextualisme* dit *radical*. Selon celui-ci, il n'y a rien qui puisse s'apparenter, de près ou de loin, à des sens littéraux alors que le contexte en nie l'existence. Point de sens purement linguistiques, pas non plus donc de distinction sémantique-pragmatique, et pas de polysémie bien sûr : le sens d'un mot est indissociable de son énoncé et de la situation dans laquelle il est produit ; il varie donc selon le contexte. En somme, pour le contextualisme radical, l'énoncé est un sol mouvant où les mots, en fonction du co-texte et du contexte, prennent un sens neuf. Pour le contextualisme modéré, les mots ont quand même un sens fixe (sans quoi bien évidemment, rien ne les distinguerait les uns des autres) mais qui ne se confond pas avec leur valeur sémantique qu'ils acquièrent en contexte.

Dans tous les cas, il n'est jamais question du signe linguistique, de sémème(s). Toutefois, on voit bien le danger qui guette ce type de théories : nier tout sens fixe conduit à la difficulté insurmontable d'expliquer pourquoi les mots ne peuvent tous être employés les uns à la place des autres.

b) Le constructivisme

Le second modèle est le *constructivisme*. Bernard VICTORRI qui en est un actif représentant, postule une construction du sens « par l'interaction des constituants de la phrase entre eux »⁴⁴ et moins par le contexte, extra-linguistique. C'est ce que l'on peut observer dans son modèle morphodynamique basé sur les *mathématiques du continu* qui permettent notamment une représentation graphique des objets polysémiques en deux dimensions : « puisque le sens d'une expression polysémique dans un énoncé polysémique dépend des autres formes présentes dans cet énoncé, il nous faut associer à l'expression un deuxième espace, dans lequel on puisse représenter cet apport du reste de l'énoncé. C'est cet espace que nous appellerons l'espace co-textuel associé à l'expression considérée »⁴⁵. Cependant, cette construction prend racine

⁴⁴ RECANATI F., *La polysémie contre le fixisme* in CADIOT P. et HABERT. B., 1997, *Aux sources de la polysémie nominale*, Langue Française n°113, p. 118.

⁴⁵ VICTORRI B. & FUCHS C., 1996, *La polysémie – Construction dynamique du sens*, Paris, Hermès, p. 70.

sur des unités antérieures à l'analyse contextuelle, car « la première étape de construction du modèle consiste à associer à toute expression polysémique un espace, que l'on appellera son *espace sémantique*, et dans lequel nous représenterons les différents sens que prend cette expression dans différents énoncés »⁴⁶. C'est, nous l'avons vu, exactement ce que rejette le *contextualisme radical*.

Cet espace sémantique est appelé chez FRANCKEL *forme schématique*, sur laquelle prend notamment appui son étude du verbe « changer ». La *forme schématique* est obtenue depuis un co-texte minimal (« ça change ») développé par une série de tests destinés à évaluer les changements sémantiques opérés, isoler les « contextes discriminatifs »⁴⁷. Dans cet exemple, celle-ci est finalement définie de la sorte :

« *Changer* marque qu'une propriété P s'incarne à travers deux types d'occurrences de cette propriété : 1) une occurrence singulière p0 ; 2) une classe d'occurrences indiscernables pi, pj. Cette coexistence, relevant de deux points de vue distincts sur P, ne remet pas en cause l'appartenance de ces deux types d'occurrences à la classe des occurrences de P (ce sont toutes des occurrences d'une propriété P invariante). Une occurrence singulière d'un point de vue est indiscernable de l'autre »⁴⁸.

A ce point, selon KLEIBER, le problème est qu'entre « en amont, les formes schématiques, et en aval, l'interprétation construite en interaction contextuelle, il n'y a plus de place pour la polysémie »⁴⁹. La solution proposée par VICTORRI ne manque pas d'originalité : dans un continuum conduisant à l'infinité de la pluralité sémantique en contexte, les différentes acceptions polysémiques sont considérées comme les premières modifications de cette

⁴⁶ VICTORRI B. & FUCHS C., 1996, *La polysémie – Construction dynamique du sens*, Paris, Hermès, p. 67.

⁴⁷ FRANCKEL J.J., 2005, *Continu/discontinu en sémantique lexicale. L'exemple du verbe changer* in *Linguistique du continu au discontinu*, Cahiers de praxématique, n° 42, sous la direction de ABLALI D. & VALLETTE M., Montpellier, p. 99.

⁴⁸ *Ibid.* p. 107.

⁴⁹ KLEIBER G., 1999, *Problèmes de sémantique – La polysémie en questions*, Villeneuve d'Ascq, PU du Septentrion, p. 69.

forme schématique, des *modifications stabilisées* : c'est ce que VICTORRI nomme les « traces de stabilisations précoces »⁵⁰.

Dans notre optique, il est là encore bien difficile de percevoir si le constructivisme reconnaît un seul ou plusieurs sémèmes au sein d'un polysème. Il faut dire que la problématique qui l'anime est tout autre : en effet, il y aurait un continuum, dont la polysémie ne serait qu'une trace de stabilisation très antérieure au contexte, entre le sens dit littéral et la valeur sémantique acquise en contexte. Toutefois, si la question du nombre de sémèmes n'est pas posée par le constructivisme, nous ne manquerons pas, lorsqu'il s'agira de bâtir nos propres concepts, de montrer que la prise en compte d'un tel continuum ne nuit aucunement à la théorie du sémème unique.

⁵⁰ VICTORRI B. & FUCHS C., 1996, *La polysémie – Construction dynamique du sens*, Paris, Hermès, p. 59.

c) La théorie des modèles cognitifs et du prototype

« *Polysemy is pervasive in language and appears in many forms. It is not just an accident of history or synchrony, but rather an essential manifestation of the flexibility adaptability, and richness in meaning (...). It is also a symptom (rather than a primitive component) of the way in which various cognitive operations allow for creativity at many levels* »⁵¹.

FAUCONNIER G. & TURNER M., 1996.

L'école américaine a pour sa part proposé des modèles considérablement éloignés, dont le plus retentissant est la *théorie des modèles cognitifs* inspirée de Gilles FAUCONNIER, qui donne la primauté aux « opérations cognitives » et « aux espaces mentaux »⁵² dans l'étude du langage et de celle dite des *prototypes* d'Eleanor ROSCH, mieux connue en France grâce à KLEIBER. Appliqué à la polysémie, celui-ci présente quelques apports importants. Mais si ce modèle semble s'affranchir totalement de la question qui nous guidait jusqu'alors, nous verrons qu'il ne peut là encore faire mieux que la contourner.

La *théorie des modèles cognitifs* s'articule autour de trois notions : les *modèles cognitifs* (*cognitive models* en anglais : l'association du sens des deux lexèmes est à prendre au sens littéral) structurent les *espaces mentaux* qui sont perçus comme des « moyen[s] pour la conceptualisation et la pensée »⁵³, et toute

⁵¹ « La polysémie envahit les langues et apparaît sous différentes formes. Ce n'est pas seulement un accident de l'histoire ou de la synchronie, mais plutôt une manifestation essentielle de la flexibilité, de l'adaptabilité, et de la richesse du potentiel de signification (...). C'est aussi un symptôme (plutôt qu'un composant primitif) du moyen par lequel des opérations cognitives variées permettent la création à différents niveaux » (FAUCONNIER G. & TURNER M., 2003, *Polysemy and conceptual blending*, in NERLICH B., TODD Z., HERMAN V. & CLARKE D. D., *Trends in linguistics – Polysemy, flexible patterns of meaning in mind and language*, New York, Mouton de Gruyter, p. 80).

⁵² FAUCONNIER G., 1985, *Mental spaces*, Cambridge, University Press.

⁵³ « A mental space is a *medium for conceptualisation and thought* » (LAKOFF G., 1987, *Women, fire, and dangerous things – What categories reveal about the mind*, Chicago III, University of Chicago Press, p. 281).

activité cognitive de ce type est par conséquent attribuable à un espace mental. En ce qui concerne ces derniers, ils sont eux-mêmes structurés par des « images schématiques » (*image schematas* en anglais), c'est-à-dire, selon Mark JOHNSON qui a proposé cette notion le premier, « des modèles récurrents »⁵⁴ destinés à structurer et comprendre l'expérience des sujets à mesure qu'ils évoluent et interagissent avec leur environnement. Les *images schématiques* constituent selon LAKOFF « l'une des quatre classes de concept : la propositionnelle, la métaphorique, la métonymique et le schème d'images »⁵⁵. « Les *images schématiques* sont supposées être étendues, bien définies, et suffisamment structurées de manière interne pour contraindre la compréhension et le raisonnement. (...) Une image schématique peut donc être vue comme générique, peut-être universelle, comme une structure abstraite aidant les locuteurs à établir des connections entre les différentes expériences qui ont la même structure récurrente en commun »⁵⁶. Il existerait un certain nombre d'images schématiques, et JOHNSON a tenté d'en dresser une liste complète : citons-en pour notre part quelques-unes, comme celles dites *partie – tout* (*part – whole*), ou *centre – périphérie* (*center – periphery*). Mais nous allons nous intéresser ici à celle que nous pourrions nommer *donneur – chose – destinataire* (*giver – thing – recipient*) pour illustrer la manière selon laquelle de telles notions prennent effet dans la polysémie : la théorie des *images schématiques*, nous dit Todd OAKLEY, joue « un rôle important dans l'étude de la polysémie des mots individuels et des constructions »⁵⁷. Par exemple, le travail de Eugene CASAD sur le verbe « ihve'e » (donner) en Cora, une langue aztèque, révèle une riche polysémie puisque celui-ci ne dénombre pas moins de quatre acceptions du polysème ; chacune présenterait ses propriétés en termes d'image schématique mais répondrait au *prototype* (en tant qu'« instance la plus nette ou meilleur

⁵⁴ « A schema is a *recurrent pattern*, shape, and regularity in, or of, these ongoing ordering activities » (JOHNSON M., 1987, *The body in the mind : the bodily basis of meaning, imagination and reason*, Chicago, University of Chicago Press, p. 29).

⁵⁵ *Métaphores et analogies – Traité de sciences cognitives*, 2003, sous la direction de Charles TIJUS, collection Genres, Paris, Lavoisier, p. 58.

⁵⁶ « Image schemata are supposed to be pervasive, well-defined, and full of sufficient internal structure to constrain people's understanding and reasoning » (FRANK A. U. & RAUBAL M., *Formal Specification of Image Schemata – A Step to Interoperability in Geographic Information Systems*, article en ligne sur Internet, p.4).

⁵⁷ « Image schema theory plays an important role in studies of the polysemy of individual words or constructions » (OAKLEY T., *Image schema in Handbook of Cognitive Linguistics*, 2004, Oxford University Press, Dirk Geeraerts & Hubert Cuyckens Editors, p. 8 de l'article).

exemplaire »⁵⁸) que l'auteur introduit de la sorte : « une personne, utilisant ses mains, qui transfère physiquement une entité discrète dans les mains d'une seconde personne, et, ce faisant, transfère aussi à la seconde personne le contrôle de l'entité en question »⁵⁹. Les quatre acceptions du polysème sont plus ou moins proches de ce prototype : ainsi, le premier sens, correspond au sens premier que « donner » a en français et en anglais avec néanmoins la particularité que les éléments les plus importants du procès sont le *donneur* et la *chose*, quand les trois actants sont à mettre sur le même plan en français en l'absence d'accentuation intonative ou de structure clivée. Dans le second *type*, puisque c'est la terminologie qu'emploie l'auteur, l'attention est portée sur le *conteneur* de la chose transportée, comme peuvent l'être un bol ou une assiette. Le troisième type se distingue par le fait que la chose donnée permet ou permettra à son destinataire de faire quelque chose et *cette action future et hypothétique* constitue alors le centre d'intérêt. Le dernier type, marqué morphologiquement par un suffixe adjoint au verbe, est qualifié de « donner terminatif » dans le sens où c'est le destinataire sur lequel porte l'attention et, à un degré moindre, l'objet.

Ce qui nous intéresse ici, plus que de discuter l'exemple – discutable – étudié par CASAD, est de noter comment s'articule la polysémie pour les cognitivistes et les partisans de la théorie du prototype : il y aurait en définitive des sens plus ou moins éloignés du meilleur exemplaire, des sens manifestés par des images schématiques différentes. KLEIBER, s'il ne prend pas en compte ces dernières, ne postule néanmoins pas autre chose : « le mot polysémique ne représente (...) qu'une catégorie dont le prototype constituera le sens premier, basique, ou central, dont les autres seront des instances plus ou moins éloignées »⁶⁰. Mais alors, au niveau sémique, le fait de hiérarchiser les acceptions d'un polysème exclut qu'on puisse considérer qu'il existe une base commune de sèmes psychologiques (le sémème, selon l'hypothèse que nous formulons plus haut) à toutes, et active par là-même une autre nécessité, celle

⁵⁸ ROSCH E., 1975, *Cognitive reference points*, in *Cognitive psychology* 7, p. 544.

⁵⁹ « One person, using his hands, who physically transfers a discrete entity into the hands of a second person, and, by doing so, also transfers to that second person control over the entity in question » (CASAD E., 1998, *Lots of ways to GIVE in Cora*, in John Newman, *The Linguistics of Giving*, Amsterdam, John Benjamins, p.138).

⁶⁰ KLEIBER G., 1990, *La sémantique des prototypes*, Paris, PUF, Linguistique nouvelle, p. 100.

d'un partage d'un sème au moins entre le prototype et les autres éléments de la catégorie. Or comme le notait justement RECANATI, dans le cas de la polysémie, la difficulté qui surgit alors relève de l'exigence ne souffrant aucune approximation d'isoler le *vrai* prototype, ou des sens *plus* prototypiques au sein de la catégorie ; et ceci semble bien délicat : par exemple, sur quels critères en ce qui nous concerne attribuer le statut prototypique ou plus prototypique à l'une des acceptions du polysème « amour » en français ? Hava BAT-ZEEV SHYLDKROT postule pour sa part le recours à la diachronie pour ce faire : à partir des deux sens propotypiques de *tout*, à savoir celui de *quantité* et celui de *qualité*, la polysémie serait à voir comme « le résultat d'un développement sémantique de cet item lexical, développement qui se construit continuellement et systématiquement depuis la naissance du français »⁶¹. Le sens prototypique serait donc ici le premier par ordre d'apparition : reconnaissons ici que ce critère ne relève nullement de l'analyse sémique et pose aussi le problème parfois insoluble de la datation de l'apparition des sens, voire même de la simultanéité de leur apparition. Par exemple, comme le note PICOCHÉ, spécialiste de ces questions, « les deux acceptions principales du mot *bois*, « lieu planté d'arbres » et « matière combustible provenant des arbres » sont aussi anciennes l'une que l'autre (début du XIIe siècle) »⁶².

D'un point de vue théorique, ce problème de hiérarchisation nous amène donc à préférer à la théorie du prototype l'hypothèse d'une *matrice sémique*. De plus, au niveau de la polysémie, il est ici probable que les sens d'un mot vus comme les exemplaires d'une catégorie sont autant de sémèmes : en effet, aucun auteur ne fait correspondre une catégorie à un seul sémème.

⁶¹ BAT-ZEEV SHYLDKROT H., 1995, *Tout : polysémie, grammaticalisation et sens prototypique* in *Synchronie et diachronie : du discours à la grammaire*, Langue française n°107, Paris, Larousse, p. 88.

⁶² PICOCHÉ J., 1986, *Structures sémantiques du lexique français*, Nathan, p. 86.

1.2.4) Perspectives

En conclusion, parmi les auteurs que nous avons convoqués, seul Christian TOURATIER, à la suite de Mariana TUTESCU, semble donc poser comme exigence première dans l'analyse de la polysémie qu'un seul sémème corresponde à un polysème. Il est probable qu'une telle exigence puisse paraître dénuée d'importance à certains linguistes, en particulier pour les raisons que nous avons évoquées et qui constituent souvent des éléments spécifiques des différents courants théoriques. Pour notre part, il convient dès lors de démontrer, ce à quoi nous allons en quelque sorte nous consacrer jusqu'à la fin de notre travail, quels avantages présente la démarche théorique initiée par TUTESCU et comment ces atouts prennent effet en contexte, assurant à celle-ci une certaine validité.

Pour cela, il nous semble indispensable de ne pas opposer *langue* et *parole* comme deux éléments d'une dichotomie.

1.3) Polysémie, analyse sémique et parole potentielle

Tout découpage en caractères ou en sèmes est soumis à la même difficulté d'attribuer un rôle à la *parole* : en effet, se situe-t-elle à un niveau postérieur, antérieur à l'analyse en langue, ou est-ce bien souhaitable de dissocier ces deux composantes ? Ce problème, très délicat, ne peut évidemment être réglé en quelques lignes, et pour dire vrai, ce n'est pas exactement l'objet de la présente étude, relevant plutôt d'une optique lexicale. Toutefois, il nous semble utile de livrer dès maintenant une intuition qui se trouve être le socle de notre raisonnement à venir : nous pensons probable que l'analyse sémique ait négligé certaines propriétés sémiques, de sorte que le comportement en *conditions d'utilisation réelles* – *in vivo* – des morphèmes ne paraisse pas compatible avec leur analyse *in vitro*, ou pour dire mieux, ne semble pas pouvoir prendre appui sur celle-ci.

1.3.1) Langue – parole : dichotomie ou dualité ?

« Le langage n'est pas une somme mécanique de deux systèmes autonomes « langue » et « parole » comme essaie de nous le faire croire l'approche analytique propre aux courants structuralistes. Le langage est un système global, et une approche véritablement systémique ne peut créditer aucun de ses sous-systèmes d'une autonomie absolue »⁶³.

KYHENG R., 2005.

Une solution consiste, en s'appuyant sur les concepts de *langue* et *parole*, à les associer non plus en tant qu'éléments d'une *dichotomie* mais plutôt d'une *dualité*, pour reprendre la terminologie de KYHENG dont nous avons proposé la citation plus haut ; comme le dit GUILLAUME, *langue* et *parole* (*discours* chez l'auteur) ne sont plus alors à opposer telles deux entités autonomes : il est sans doute préférable de percevoir le langage comme « un tout relatif à deux composantes : la langue et la parole », ou encore comme « l'intégrale d'une successivité, celle de la langue à la parole – de la langue, présente en nous, en permanence à l'état de puissance, et de la parole, présente en nous, par moment, à l'état d'effet »⁶⁴. Cette *successivité* dont parle GUILLAUME tend donc à faire de l'opposition un *continuum*, ce que confirme le sectionnement qu'il propose de la *parole* en *parole potentielle* et *parole effective*, « « parole effective » ayant une existence réelle et exclusivement linéaire », et « parole potentielle » ayant une existence abstraite d'éléments parallèles « conçus et associés par

⁶³ KYHENG R., 2005, *Langue et parole – Dichotomie ou dualité ?*, in *Texto !*, vol. X, n°4, en ligne sur Internet.

⁶⁴ GUILLAUME G., 1948, *Leçon du 20 février 1948, série C*, in *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1947-1948, série C, Grammaire particulière du français et grammaire générale III*, publiées sous la direction de R. Valin, W. Hirtle et A. Joly, Québec, Presses de l'Université Laval & Lille, Presses Universitaires de Lille, 1987, p. 109-117.

l'esprit »⁶⁵ mais différenciée de la langue (qui relève de la *conception*) par sa qualité d'*exécution*. Or l'on sait depuis 1996 et la découverte du manuscrit de SAUSSURE, « De l'essence double du langage », que cette vision de l'opposition langue – parole est parfaitement fidèle à la conception saussurienne.

1.3.2) Langue, parole potentielle et analyse sémique

L'analyse sémique, comme nous le savons, peut s'appliquer avec plus ou moins de réussite et de manière plus ou moins convaincante, à la *langue* lors d'examens de signifiés de lexèmes, supposés être partagés dans une certaine mesure par les locuteurs d'une même langue, ou à la *parole* lors d'études de textes, ce que propose notamment François RASTIER. Cette dernière démarche, autrement plus délicate que la première, la nôtre, porte sur une interprétation sémantique à effectuer sur l'ensemble d'un énoncé ou d'un texte. Nous ne cherchons ici ni à démontrer que c'est l'assemblage des différents morphèmes qui donne naissance au sens des énoncés, ni que l'on doit voir dans la sémantique lexicale une abstraction sémantique tout à fait artificielle depuis les énoncés.

Notre projet est plutôt de voir comment ces deux points de vue se complètent et consolident la *dualité* saussurienne de *langue* et *parole*, par une réciprocity circulaire dont le passage obligé est cette *parole potentielle* dont parlait GUILLAUME.

a) Les traits sémiques d'application

C'est en ce sens que nous posons le principe suivant : nous considérons que tout morphème est par défaut polysémique et doit être appréhendé d'abord par sa polysémie. Nous incorporons donc à l'analyse sémique, et cela constitue le point essentiel de notre développement, le recours aux *traits sémiques d'application*⁶⁶ pour expliquer le problème de la pluralité sémantique posé par la polysémie : ainsi nous attribuerions par exemple, la différence de sens entre

⁶⁵ KYHENG R., 2005, *Langue et parole – Dichotomie ou dualité ?*, in *Texto !*, vol. X, n°4, en ligne sur Internet.

⁶⁶ Désormais « TSA ».

« femme » (personne de sexe féminin) et « femme » (personne de sexe féminin qui est ou a été mariée) à la présence permanente dans le signifié du polysème du TSA \d'un homme⁶⁷, et non pas à l'ajout aux sèmes du lexème du trait sémique d'application contextuel \femme d'un homme\ comme a pu le dire Christian TOURATIER. Nous considérerons, pour dire les choses plus clairement, qu'à chacune des acceptions d'un polysème correspond un TSA comme c'est le cas pour {bureau} avec \table à tiroirs servant à ...\", \groupe de personnes se livrant à ...\" et \local où l'on se livre à ...\".

Dans ce cadre, les informations véhiculées par les TSA, sans relever tout à fait de la *langue*, ce qui a longtemps fait dire aux linguistes qu'ils n'en relevaient pas, ni tout à fait de la *parole* puisqu'ils véhiculent des informations pré-construites en vue de l'emploi, répondent de la *parole potentielle*. Car l'on sent bien que la possibilité de recourir à un TSA pour parvenir à une certaine acception n'est pas une donnée du même type que celles offerte par les sèmes, exclusivement de l'ordre de la *conception*, et qu'elle se présente plutôt comme relevant d'un *pré-usage* qui détermine comment les différentes options du polysème vont être sélectionnées ou non.

Nous ne doutons pas qu'il s'agit là d'un engagement théorique fort et risqué. En effet, il deviendrait possible d'introduire dans l'analyse sémique en langue de nombreuses propriétés que les structuralistes traitant de la sémantique lexicale ont longtemps repoussées loin d'elle, dans la *mise en contexte* desdits lexèmes qui permettait de justifier les faiblesses de leurs analyses : ainsi, dans les analyses sémiques des différents « objets pour s'asseoir », rien ne permettait de déterminer pourquoi certains de ces lexèmes pouvaient prendre un sens différent en contexte, comme « chaise » ou « fauteuil ». L'analyse sémique n'a jamais pu non plus donner d'explication à l'existence des lexies que l'on a nommées déictiques, qui n'ont, a-t-on dit, pas de sens fixe. Nous verrions donc émerger avec notre travail l'idée que la sémantique lexicale a quelque chose à voir avec la parole, le contexte tels qu'ils ont été considérés jusqu'à présent : alors que l'on éloignait vers la parole les principes combinatoires des lexèmes, arguant que le contexte décidait et choisissait en quelque sorte, nous allons tenter de démontrer, pour notre part, que le contexte ne fait qu'emprunter des couloirs pré-existants à

⁶⁷ Pour rappel, voici la notation que nous utiliserons pour notre propre développement : {signifié} ; 'sémème' ; /sèmes/ ; \traits sémiques\.

la parole, dans le signifié des différents lexèmes. La limite entre langue et parole ne serait pas vraiment décalée, avec le déplacement des informations d'application vers le signifié, mais la description des lexèmes en langue s'avérant plus complète, la parole semblerait appauvrie d'un point de vue sémique : car si l'on attribuait autrefois au *contexte* la possibilité que présente le lexème « fauteuil » de prendre le sens de « présidence », il faudrait désormais admettre que cela est aussi rendu possible par le *signifié même* de « fauteuil », l'un de ses TSA en particulier.

Nous n'assimilons pas ici les traits sémiques d'application, qui sont partie intégrante de l'analyse sémique, aux *archilexèmes* que nous réservons au métalangage de ce type d'analyse : en d'autres termes, nous ne dirons pas que certaines acceptions d'un polysème résultent d'un changement d'archilexème (ou plus souvent d'une archi-périphrase) mais plutôt d'une application différente, et en contrepartie, nous dirons que les lexèmes de l'analyse peuvent être regroupés sous un archilexème (ou une archi-périphrase) et non pas sous un TSA commun.

Pour seconde mise en garde, nous voudrions établir la distinction entre *traits sémiques d'application* et ce que l'on appelle communément les *domaines d'application*, notion développée par GUILLAUME puis POTTIER notamment. Nous rappellerons donc tout d'abord que dans le présent travail, l'*application* est toujours perçue en termes sémiques : à ce titre, elle est donc à distinguer nettement de la notion du *domaine d'application* isolée par les grammairiens et qui désigne quant à elle la valeur prise par un morphème dans les trois applications *syntactico-pragmatiques* que sont les applications *spatiale*, *temporelle* et *notionnelle*, comme POTTIER le dit à propos des propositions :

« Dans : « J'habite dans Paris » (Pottier, 1962, *Systématique des éléments de relations*, Paris, Klincksieck, 130), « Nous irons te voir dans la soirée » (Pottier, 1962, 129), « Je l'ai connu dans des circonstances tragiques » (Pottier, 1962, 130) (cf. Grevisse, 1959, 899 : « Entrez dans la ville. Dans son enfance. Etre dans la cavalerie. Vivre dans l'oisiveté »)
 Sur : « ESPACE : sur la table ; monter sur un obstacle. TEMPS : sur ce, sur ces entrefaites ; sur les six heures ; sur l'heure de sa fin. NOTION : veiller sur quelqu'un » (Pottier, 1962, 235)

Sous : « ESPACE : sous la table ; <...>. TEMPS : sous peu. NOTION : sous peine de punition » (Pottier, 1962, 236) »⁶⁸.

De plus, les TSA peuvent convoquer de multiples ensembles de signifiés différents, plus de trois donc, pouvant être regroupés sous un archilexème ou une archi-périphrase.

A dire vrai, si les TSA ont tout de même à voir avec les domaines d'application, du fait notamment qu'ils sont censés aussi être toujours présents en latence, nous assimilerions plutôt les TSA à des éléments susceptibles d'expliquer comment prend effet au niveau sémique la théorie *d'inclusion de classe* à propos de la métaphore : celle-ci postule que c'est un déplacement d'application qui permet, au niveau sémique, l'apparition d'un sens métaphorique, par essence *déviant*, comme ont pu le dire certains. Par exemple, dire que dans l'énoncé « Sophie est un glaçon », « « glaçon » est un membre prototypique d'une catégorie de « choses froides » dans laquelle « Sophie » est incluse »⁶⁹ revient à dire que ce sens métaphorique de « Sophie », au niveau interprétatif, naît d'un *basculement déviant de l'application habituelle* du nom propre.

Ces TSA s'apparentent aussi à ce que François RASTIER nomme tantôt les *domaines* « (liés à l'*entour* socialisé et correspondant souvent aux indicateurs lexicographiques, par exemple : *chim.*, *phys.*) », tantôt les *taxèmes* « (classes minimales d'interdéfinition) »⁷⁰ :

⁶⁸ TOURATIER C., 2000, *La sémantique*, Paris, Armand Colin, p. 72.

⁶⁹ *Métaphores et analogies – Traité de sciences cognitives*, 2003, sous la direction de Charles TIJUS, collection Genres, Paris, Lavoisier, p. 59.

⁷⁰ HEBERT L., *La sémantique interprétative en résumé*, en ligne sur Internet.

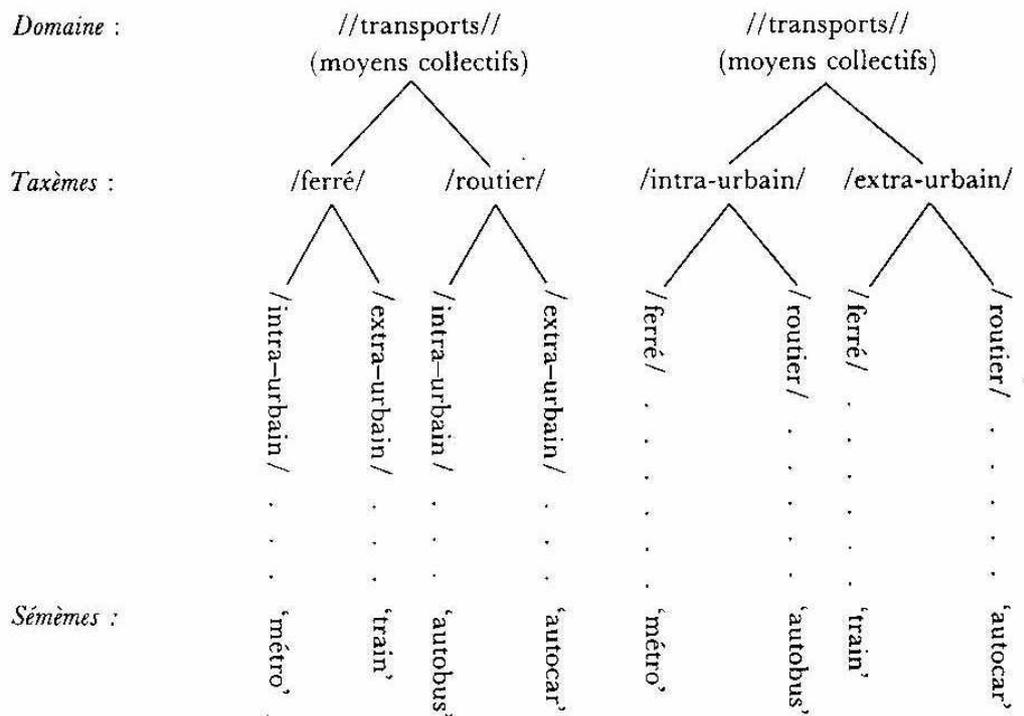


Figure 3 : Domaines – taxèmes – sémèmes (RASTIER)

Pour notre part, plutôt qu'une terminologie différente pour chaque niveau, différence de niveau qui n'est pas explicitement contenue dans la terminologie de RASTIER, nous préférons adjoindre aux TSA mention de ce type d'information en chiffres romains (I, II, III, etc.). Rappelons en outre, si nous avons bien compris RASTIER, que *domaines* et *taxèmes* donnent lieu à des propriétés sémiques mais ne sont pas des propriétés sémiques en soi, contrairement aux TSA. De plus, il considère les propriétés engendrées comme des *sèmes*, alors que pour notre part, nous y voyons plutôt des *traits sémiques*, mention contenue dans une étiquette que nous voulions évocatrice.

Enfin, nous dirons que si les TSA ne doivent pas être assimilés à des sèmes, ils demeurent néanmoins *partie intégrante du signifié*. Selon nous, les unités lexicales, les polysèmes en ce qui nous concerne, contiennent dans leur signifié toutes les informations nécessaires à leur emploi, dont les TSA, ces informations que CHOMSKY a longtemps hésité à situer dans la grammaire universelle mais qui l'empêchaient de rendre compte de la non-acceptabilité de certains énoncés grammaticalement corrects : « l'insertion lexicale constituait l'une des difficultés majeures du premier modèle Chomskien, dans la mesure où

elle rendait possible la génération d'énoncés inacceptables, tels que: (1) La pluie gobe l'œuf (2) Xavier effraye la pudeur. Les sous-catégorisations du type An/Inan/ Abst/Con/ etc. ne pouvant être introduites par des règles de même type que les règles de réécriture, Chomsky va être amené à formuler un nouveau type de règles: *les règles de sous-catégorisation* et à présenter une nouvelle conception du lexique. En ce qui concerne le lexique, chaque item est représenté par une matrice de traits distinctifs, phonologiques, syntaxiques et sémantiques. L'item X, s'il possède les traits a, c et f mais pas les traits b et d sera représenté par une matrice de traits du type [+a, -b, +c, -d, +f]⁷¹. On mesure bien ici tout le problème : il est évident que ces *règles de sous-catégorisation*, limitées à des distinctions telles que « animé – inanimé » ou « abstrait – concret », peuvent en effet dans certains cas suffire à la production d'énoncés grammaticaux et acceptables, mais ne sauraient rendre compte de toutes les règles d'emploi des lexèmes et expliquent encore moins certains emplois métaphoriques, poétiques tout particulièrement. De plus, CHOMSKY a choisi, à l'instar de nombreux sémanticiens, de ne pas considérer que ces informations de *valence sémantique des lexèmes*, que nous avons nommées TSA, font partie du signifié : pour lui, elles lui sont extérieures, et se manifestent par des règles qui lui sont attachées. A l'inverse, selon nous, si la *valence lexémique* ne constitue pas l'essence du signifié, celle-ci demeure une information indispensable au sémème et ne peut à ce titre qu'appartenir au signifié.

b) Sèmes et sémème

A ce point, comme nous l'avons laissé entrevoir, une redéfinition du concept de *sémème* est devenue nécessaire. Contrairement à la plupart des sémanticiens pour qui *sémème* correspond à l'usage en sémantique du terme de *signifié*, nous proposons d'opérer un décrochage qui confère une place à chacun plus opérante encore : il nous semble judicieux de faire du *sémème* le *noyau du signifié* qui contiendrait alors les *sèmes* exclusivement ; le *signifié*, pour sa part, regrouperait le *reste des informations sémiques*, les TSA notamment.

⁷¹ SANTACROCE M., 1999, *La grammaire générative et transformationnelle*, p. 21, en ligne sur Internet.

Ceci nous amène aussi à nous prononcer sur notre conception du *sème* : nous pensons préférable, ce qui évacue notamment la distinction *sème pertinent* – *sème distinctif*, de réduire les *sèmes* aux *éléments d'intersection sémique des différentes acceptions d'un polysème* ; dans le cas d'un *monosème*, pourvu donc d'un seul TSA, à tout ce qui n'est pas ce TSA. Ceci nous permet de maintenir notre choix de la théorie du sémème unique et de rendre compte, toutefois, des informations de pré-usage que contiennent les TSA, autrefois rejetées hors de l'analyse sémique en langue. Ainsi, par exemple, nous ne craindrions plus que le sémème soit constitué d'un faible nombre de sèmes, puisqu'il serait complété par ailleurs.

c) Synthèse sur les outils de l'analyse sémique

En somme, nous proposons une liste d'outils pour l'analyse sémique très réduite. Nous pourrions, par exemple, synthétiser comme suit la structure sémique d'un hypothétique polysème à deux acceptions⁷². Dans le cas d'un monosème, il suffit de réduire le nombre de TSA à un seul.

⁷² Les normes de notation que nous y introduisons sont celles que nous utiliserons désormais, pour nos travaux uniquement.

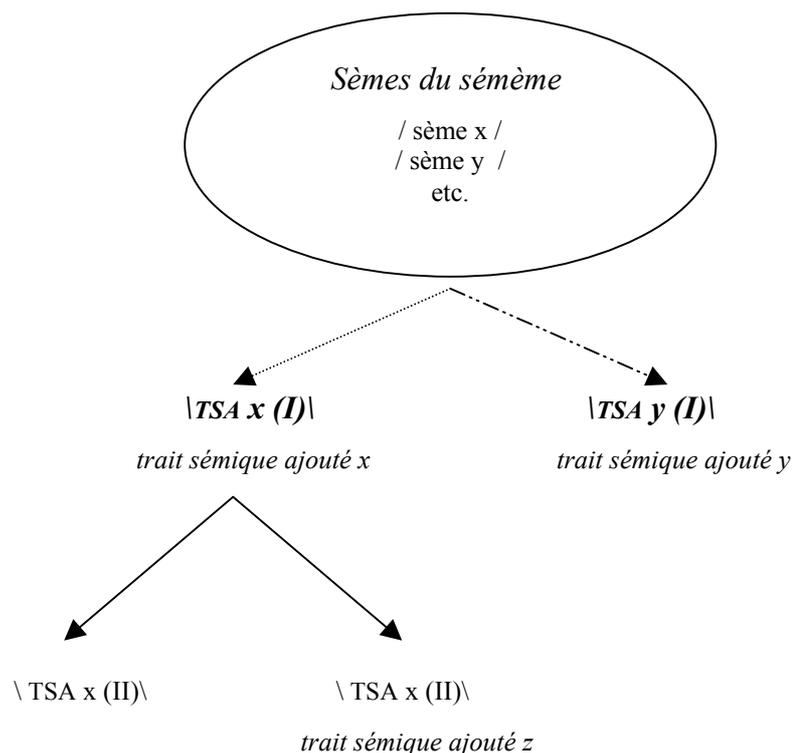


Figure 4 : Vue d'ensemble des outils de l'analyse sémique (CUSIMANO)

Après l'exposé de cette vue d'ensemble des outils nécessaires à nos séries d'analyses sémiques, il convient de les confronter à des exemples précis, des noms de sentiments polysémiques dans le cadre de notre travail. Toutefois, auparavant, nous ne pouvons éluder la question de l'*homonymie*.

C'est donc ce que nous nous proposons de faire dès le point suivant, avec l'étude de la distinction entre *polysémie* et *homonymie* qui a tant été considérée et par tant de linguistes que nous lui allouerons ici peu d'espace, d'autant qu'elle ne constitue un aspect problématique de la polysémie que si contrairement à nous, on souscrit à la théorie des sémèmes multiples, comme nous allons essayer de le montrer.

1.4) Polysémie et homonymie

En effet, l'exposé de l'opposition dont il est ici question est intimement lié à celui de la problématique qui nous a guidée lors de l'examen des théories sémantiques : nous avons essayé de montrer que l'association d'un sémème à un

polysème ou à chacune de ses acceptions correspond respectivement à une vision *discrète* ou *continue* de l'opposition ; car selon la première, la polysémie met en jeu un signe et l'homonymie plusieurs, selon l'autre la polysémie et l'homonymie concernent toutes deux plusieurs signes dont les sens oscillent entre les deux pôles que sont, selon Christian TOURATIER, les cas où les différentes significations « n'ont rien de commun » et ceux où elles « ont un lien entre elles »⁷³. Cette dernière remarque pose donc le problème des « rapports de parenté qui justifient leur rassemblement et qui autorisent à séparer la polysémie de l'homonymie »⁷⁴. Or aucun des critères couramment admis pour ce faire ne relève de la sémantique, ni l'examen des distributions des homophones (et non des homographes selon la définition saussurienne du signifiant) ni celui de leurs constructions proposés par Jean DUBOIS notamment : certes « cher » (coûteux) est postposé au nom dans tout SN (« la vie chère ») tandis que « cher » (aimé) est souvent antéposé (« mon cher ami ») et se trouvent donc en distribution complémentaire, tout comme il peut en être de deux phonèmes ; certes « être cher à quelqu'un » et « être cher *pour* quelqu'un » marquent une différence de construction qui pousse à postuler une homonymie. Mais alors il s'agit d'un recours externe à la sémantique.

Selon nous, il est possible de proposer un critère purement sémantique qui s'ancre dans l'approche discrète de l'opposition polysémie – homonymie : en effet, nous postulons que l'homonymie se présente comme la borne de disjonction sémantique des homophones, en ce sens que les homonymes ne partagent pas intégralement le même sème et correspondent donc à plusieurs signes différents puisque munis de signifiés différents. Ainsi un lexème disposant du même signifiant qu'un polysème, pour intégrer la structure de ce dernier, doit nécessairement avoir tous les sèmes en commun avec ses autres acceptions. Nous verrons ceci en détail dans la section suivante. La polysémie constitue donc l'autre borne où les homophones qu'elle met aux prises partagent exactement tous les sèmes : le signifié du polysème contient alors l'ensemble des traits sémiques des différentes acceptions.

⁷³ TOURATIER C., 2000, *La sémantique*, Paris, Armand Colin, p. 86.

⁷⁴ KLEIBER G., 1999, *Problèmes de sémantique – La polysémie en questions*, Villeneuve d'Ascq, PU du Septentrion, p. 55.

Comme nous le voyons, à ce point il est devenu essentiel d'illustrer nos définitions et de les confronter à un exemple précis.

1.5) Récapitulatif

Nous avons donc essayé de renverser la problématique quelque peu routinière par laquelle on envisage la polysémie, comme d'autres phénomènes d'ailleurs, uniquement au travers des différents courants théoriques (structuralisme, constructivisme, théorie des prototypes, etc.) qui en ont traité⁷⁵. Ainsi, plutôt que de nous concentrer sur les différences qu'elles comportent, nous avons essayé de montrer que la plupart des théories demeurent finalement peu remarquables au regard de l'alternative théorique qui nous intéresse, puisque celles-ci relient toutes ou presque un polysème à plusieurs sèmes et à plusieurs signifiés par conséquent.

Nous astreignant à conserver au signe linguistique sa définition saussurienne, nous voudrions à présent montrer que l'examen sémique des polysèmes peut toutefois se révéler fructueux et convaincant.

Comme nous avons pu le noter, aucune étude sémantique prenant appui sur l'analyse sémique n'a jamais été menée au sujet des noms abstraits et des noms de sentiments par conséquent. Ce projet, que nous nous proposons de mener à bien dans le chapitre suivant, nous offre aussi l'occasion de voir dans quelle mesure nos hypothèses sur l'analyse sémique peuvent prendre effet en pratique : car nous avons laissé entendre qu'il est préférable de partir des sens d'un lexème en contexte pour en isoler les sèmes et les distinguer des traits sémiques ; de plus, pour être considéré comme tel et intégrer le sème vu comme le noyau du signifié, un sème doit à notre avis toujours être présent, c'est-à-dire pertinent sur l'ensemble de ces sens. Sachant enfin que tout lexème ou presque est polysémique, toute théorie sémantique devrait selon nous s'appliquer par défaut à la polysémie.

Ceci exposé, dans la conception que nous avons esquissée, nous dirons donc que *le signifié d'un polysème regroupe tous les sens attribués à un*

⁷⁵ A noter qu'il vaudrait sans doute mieux souvent les envisager en terme de *tendance* à les rejoindre.

signifiant qui partagent le même sémème. De ce fait, elle se distingue de l'homonymie qui elle, met en jeu deux sémèmes différents, deux morphèmes par conséquent.

2) Structure sémique des noms de sentiments polysémiques : le cas de « amour »

Cette définition semble pouvoir s'appliquer, comme nous allons le voir, au cas du nom de sentiment polysémique « amour ». Nous allons désormais essayer d'appréhender la polysémie à travers l'analyse sémique de ce dernier.

2.1) Questions théoriques préalables

a) La terminologie face au signifié et au concept

Nous prenons appui, afin de définir son signifié, sur les définitions terminologiques qui se présentent comme un objet de consensus plus ou moins avéré entre locuteurs. Mais il est alors important de bien voir que celles-ci ne se situent nullement au niveau du signe linguistique et ne résultent pas d'un consensus sémantique, c'est-à-dire au niveau du *signifié*, mais plutôt d'un consensus quant au découpage du *concept*, signifié et concept étant pour nous, à la suite de DEPECKER et TOURATIER, à distinguer nettement ; pour attester cette distinction tout à fait essentielle, nous dirons tout d'abord que le signifié (défini en termes de sèmes) est éminemment linguistique, contrairement au concept (défini en termes de caractères) qui, lui, renvoie à la réalité extralinguistique. De ce fait, le signifié seul est propre à une langue : « la structuration en langues induit donc des structurations de signifiés différentes. C'est pourquoi (...) la terminologie tend à faire des définitions de concepts »⁷⁶, ces concepts caractérisant des objets. Pour dire les choses encore autrement, le signifié est « le concept tel qu'il est formé par la langue »⁷⁷. Enfin, il faut dire qu'en terminologie c'est justement la définition qui décrit le concept. D'autres considèrent que c'est la chose qui est décrite « ou plus précisément sa représentation conceptuelle »⁷⁸. Bref, dans tous les cas, la langue n'intervient pas

⁷⁶ DEPECKER L., 2002, *Entre signe et concept – Eléments de terminologie générale*, Paris, éd. Sorbonne Nouvelle, p. 33.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 30.

⁷⁸ Centres d'études du lexique, 1990, *La définition*, Coll. Langue et langage, Tours, Larousse, p. 256.

dans la définition terminologique qui s'intéresse donc plutôt à la réalité extralinguistique.

Cependant, il est évident et inévitable que certains caractères soient assimilables à des sèmes : car le signifié est plein du concept, c'est-à-dire que tout signifié se nourrit de ces « constructions mentales qui servent à classer les objets individuels du monde extérieur ou intérieur à l'aide d'une abstraction plus ou moins arbitraire »⁷⁹. Par conséquent, les linguistes les ont parfois confondus. Mais pour conclure sur ce point, nous dirons avec Loïc DEPECKER que le sème est essentiellement linguistique, contrairement aux traits du concept. Notre analyse se situe donc, pour dire les choses encore autrement, uniquement au niveau du signifié et toute ressemblance avec certaines propriétés du référent ou du concept n'est que fortuite⁸⁰.

b) Le contexte dans la définition

Comme nous l'avons dit, les TSA, souvent délaissés par l'analyse sémique en langue, sont donc des propriétés *pré-contextuelles* gravitant autour des sèmes.

Ceci n'est pas à dire, bien évidemment que toute variation de sens est assujettie aux seuls traits sémiques d'*application*, mais il s'agit là de la borne extrême au-delà de laquelle l'analyse sémique *lexicographique* n'a plus cours : les phénomènes transversaux de *représentation*, c'est-à-dire d'« apparition d'une image mentale chez l'utilisateur des signes »⁸¹, ne pouvant faire l'objet d'un consensus de signification semblable à celui dont font état les dictionnaires à leur propos, et d'*interprétation*, soit d'« assignation d'un sens à une suite linguistique »⁸², se situant au niveau de l'énoncé, ne relèvent pas du type d'analyse en question. Eugenio COSERIU abonde lui aussi en ce sens : « la lexématique, nous dit-il, s'occupe uniquement – ou du moins en priorité – du

⁷⁹ CABRE M. T., 1998, *La terminologie – Théorie, méthode et applications*, Armand Colin, PU de l'Université d'Ottawa, p. 168.

⁸⁰ Pour une synthèse approfondie sur la distinction concept – signifié, voir le remarquable chapitre de François RASTIER, 1991, *Sémantique et recherches cognitives*, Paris, PUF, intitulé « Du concept au signifié », pp. 73-114.

⁸¹ DUCROT O & TODOROV T, 1972, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Le Seuil, p. 134.

⁸² HEBERT L., *Le petit glossaire du sémanticien*, en ligne sur Internet.

signifié (contenu de langue) en tant que tel, c'est-à-dire qu'elle ne traite pas de ce signifié dans le discours ni dans les *textes* »⁸³. Les mécanismes qui y ont cours, souvent regroupés sous l'étiquette floue d'*effets contextuels*, sont de types très divers et nous n'en envisagerons dans ce travail qu'une partie, ceux qui possèdent de forts liens avec la *métaphore*.

De surcroît, nous dirons encore que toute analyse sémique ne saurait non plus prendre en compte les phénomènes de changement de *désignation*, c'est-à-dire de « référence à la réalité visée dans la *parole en général* »⁸⁴ que sont la *métonymie vive* et la *synecdoque vive* par exemple : selon le dictionnaire de Littré, la *métonymie* est le procédé qui fait mettre « un mot à la place d'un autre dont il faut entendre la signification »⁸⁵. Ainsi l'on peut remplacer, par exemple, la chose signifiée par le signe, comme dans cette phrase de Corneille : « à la fin j'ai quitté la *robe*... » alors qu'il faut entendre la *magistrature*. LAKOFF et JOHNSON, qui se sont intéressés de près au problème, ont proposé une classification⁸⁶ de ce que l'on pourrait nommer les *types de relations métonymiques* :

⁸³ COSERIU E., 2001, *L'homme et son langage*, Leuven, Peeters, p. 335.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 333.

⁸⁵ TOURATIER C., 2000, *La sémantique*, Paris, Armand Colin, p. 75.

⁸⁶ *Métaphores et analogies – Traité de sciences cognitives*, 2003, sous la direction de Charles TIJUS, collection Genres, Paris, Lavoisier, p. 185.

- Relation « partie/tout » : « Les *voiles* s’approchent du rivage. » (le mot *voiles* se substitue au mot *bateaux*) ;
- Relation « producteur/produit » : « Je déteste lire *Heidegger* » ; « *Proust* est rangé sur l’étagère du haut. » (l’auteur → les livres écrits) ;
- Relation « objet utilisé/utilisateur » : « le *saxophone* a un rhume, ce matin » ; « les *trains* sont en grève » ; « le *dauberavioli* est assis au fond de la salle ». (l’instrument Ë l’utilisateur de l’instrument) ;
- Relation « contrôleur/contrôle » : « *Nixon* bombarda le Vietnam » ; « *Napoléon* a perdu à Waterloo » (le personnage → l’action effectuée) ;
- Relation « endroit/institution » : « L’*Elysée* ne répond plus » ;
- Relation « endroit/événement » : « Rappelez vous *Hiroshima* ».

Figure 5 : Classification des expressions métonymiques (LAKOFF)

Comme le détaille clairement le tableau de LAKOFF ci-dessus, dans ces cas, loin de changer de contenu, dans la métonymie vive, le signifié voit sa relation référentielle modifiée : « son sémème désigne non pas alors son référent usuel, mais un référent qui est objectivement ou culturellement lié à ce référent usuel, et qui correspond normalement au sémème d’un autre lexème »⁸⁷. En clair, le signifié se tient hors de portée de la métonymie vive, ce que confirme LE GUERN lorsqu’il affirme qu’elle « fournit un exemple remarquable de la solidarité qui s’établit dans le langage entre la relation référentielle et la combinaison sur l’axe syntagmatique »⁸⁸. La *synecdoque*, quant à elle, est un procédé similaire – un type de métonymie selon LAKOFF et d’autres – mais par lequel le locuteur se limite à remplacer, pour Littré toujours, soit l’espèce par le genre (ou l’inverse), soit le tout pour la partie (ou l’inverse) : par exemple, une

⁸⁷ TOURATIER C., 2000, *La sémantique*, Paris, Armand Colin, p. 75.

⁸⁸ LE GUERN M., 1973, *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*, Paris, Larousse, p. 24.

« voile » pour un navire. La spécificité de la synecdoque par rapport à la métonymie provient du rapport logique ou matériel qui lie les deux référents, ici de « voile » et de « navire ». Mais là encore, il s'agit seulement d'un changement de référent, d'un « transfert de référence »⁸⁹ autrement dit. A ce titre, il nous semble qu'expliquer ce transfert ne revient pas à l'analyse sémique qui traite seulement du signifié.

Quant à la *métaphore vive*, qui disons-le déjà, met en œuvre des procédés sémiques tout à fait particuliers, nous examinerons le problème dans notre dernière partie.

2.2) Ressources pour l'analyse

a) Définitions

Nous débutons notre démonstration par l'examen du polysème « amour ». Les définitions proposées ci-dessous sont extraites de trois dictionnaires que la plupart des lexicographes s'accordent à considérer parmi les meilleurs, à savoir le *Petit Robert* (édition de 2002), le *Dictionnaire Hachette Encyclopédique illustré* (édition de 1998), et les mieux illustrés, le *Trésor de la Langue Française* en ligne sur Internet. Nous insérons nos commentaires après chaque définition.

✓ Définition de « amour » selon le *Petit Robert*

⁸⁹ *Métaphores et analogies – Traité de sciences cognitives*, 2003, sous la direction de Charles TIJUS, collection Genres, Paris, Lavoisier, p. 184.

AMOUR [amiur] n. m. — *amur* n. f. 042 ; *amour* XII, sous l'infl. du provenç. ; lat. *amor* → *aimer** (encadré) ♦ Disposition favorable de l'affectivité et de la volonté à l'égard de ce qui est senti ou reconnu comme bon, diversifiée selon l'objet qui l'inspire. ⇒ **affectio**, **attachement**, **inclination**, **tendresse**.
 [I] 1. Disposition à vouloir le bien d'une entité humanisée (Dieu, le prochain, l'humanité, la patrie) et à se dévouer à elle. *L'amour de l'homme pour Dieu* (répondant, dans la mystique chrétienne, à *l'amour de Dieu pour les hommes*). ⇒ **adoration**, **charité**, **dévotion**, **piété**. *Pour l'amour de Dieu* : par amour pour Dieu, sans motif intéressé, par pitié. *Laissez-moi, pour l'amour de Dieu ! je vous en prie. L'amour du prochain, d'autrui.* → **altruisme**, **dévoûement**, **fraternité**, **philanthropie**. « *Amour sacré de la Patrie* » (La Marseillaise). ⇒ **patriotisme**. 2. Affection entre les membres d'une famille. *L'amour maternel, paternel, filial, fraternel*, de la mère, du père (envers les enfants), des enfants (envers les parents), des frères (envers les frères et sœurs). « *Oh ! l'amour d'une mère ! amour que nul n'oublie* » (Hugo). 3. (1172) Inclination envers une personne, le plus souvent à caractère passionnel, fondée sur l'instinct sexuel mais entraînant des comportements variés (général en ce sens, quand le mot est employé absolu). *L'amour qu'il a, qu'il éprouve pour elle. Fou d'amour.* « *Nous parlions d'amour de peur de nous parler d'autre chose* » (Constant). *Cupidon, Éros, dieu de*

l'amour. Vivre un grand amour. Vivre d'amour et d'eau fraîche. Filer le parfait amour. Amour courtois*, platonique. Amour subit (cf. Coup de foudre*). Amour homosexuel. Amour illégitime. ⇒ concubinage, liaison. Amour libre, hors du mariage (cf. Union* libre). Amour passager. ⇒ 1. amourette, caprice, flirt, passade. Déclaration d'amour. Lettre, roman, histoire d'amour. Un mariage d'amour. « *Chagrin d'amour dure toute la vie* » (Florian). — ABSOLT « *L'amour n'est que l'échange de deux fantaisies et le contact de deux épidermes* » (Ghamfort). « *On ne badine pas avec l'amour* », de Musset. *Ce n'est pas de l'amour, c'est de la rage**. ♦ AS FLM. Liaison, aventure amoureuse. *Comment vont tes amours ? À vos amours ! à vos souhaits**. — POET. (AS FEM.) *Des amours tumultueuses.* « *Le vert paradis des amours enfantines* » (Baudelaire). 4. PAR ESPER. (ou dans l'expr. amour physique) Relations sexuelles. *La saison des amours chez les animaux.* ⇒ **pariade**, **rut**. VIEUX *L'acte d'amour.* — FAIRE L'AMOUR : (VO) faire la cour ; (MOD.) avoir des rapports sexuels. ⇒ **FAM** 1. **baiser**, 1. **coucher**. « *Le céramiste m'avait bien fait l'amour* » (J. Laurent). *On les surprit en train de faire l'amour.* ⇒ **PLAISANT** **forniquer** (cf. **FAM** *S'envoyer** en l'air). 5. Personne aimée. *Mon amour*, se dit en s'adressant à l'être aimé. — **PAR EXT. FAM.** *Vous seriez un amour si* : vous seriez très gentil de. 6. (1680) Personnification mythologique de l'amour (39). *L'Amour avec son arc et son carquois. Peindre des Amours, des petits Amours.* — **PAR COMPAR.** *Elle est jolie comme un amour, c'est un amour. Un amour d'enfant.* — **FAM.** *Un amour de petit chapeau* : un très joli petit chapeau. [II] (1622) 1. Attachement désintéressé et profond à quelque valeur. *L'amour du bien, de la justice, de la vérité. Avoir l'amour de son métier. Faire une chose avec amour*, avec le soin, le souci de perfection de la personne qui aime son travail. 2. Goût très vif pour une chose, une activité qui procure du plaisir. ⇒ **passion**. *L'amour de la nature, de la campagne. L'amour du gain, des voyages, du sport. Pour l'amour de qqch.* ; par considération, par admiration pour. *Pour l'amour de l'art.**

Nous pouvons voir ici que les terminologues ont pris le parti de diviser en deux grandes sections les différentes acceptions : en simplifiant, il y aurait d'une part les sens qui naissent de l'application aux êtres humains (le prochain appartenant à la même division que Dieu, l'amant, la famille) et à Dieu, de la personnification du sentiment, du lien affectif et du contact entre amants, et d'autre part les sens résultant de l'application aux idées ou aux choses.

Sans juger pour l'heure du bien-fondé du découpage, notons néanmoins que celui-ci met à jour un inventaire assez complet des sens du polysème en question.

✓ Définition de « amour » selon le dictionnaire *Hachette*

amour n. m. **I. 1.** Sentiment d'affection passionnée, attirance affective et sexuelle d'un être humain pour un autre du sexe opposé (du même sexe, en cas d'homosexualité). *Elle lui a inspiré un grand amour. Aimer d'amour. Filier le parfait amour* : s'aimer dans une entente parfaite. - *Faire l'amour (avec qqn)* : avoir des rapports sexuels. ▷ n. f. pl. **III. De folles amours.** Syn. passion, tendresse, attachement. **2.** La personne aimée. *Mon amour.* - *Vous êtes un amour* : vous êtes très aimable, charmant(e). **3.** Nom de la divinité à laquelle les Anciens attribuaient le pouvoir de faire aimer. *L'arc et les flèches du petit dieu Amour.* - Représentation allégorique de cette divinité. *Des amours joliment sculptés.* ▷ *Amour-en-cage* : Syn. alkékenge. **II.** Vif sentiment d'affection que ressentent les uns pour les autres les membres d'une même famille. *Amour maternel filial fraternel.* **III. 1.** Sentiment de profond attachement (à un idéal moral, philosophique, religieux) impliquant don de soi et renoncement à l'intérêt individuel au profit d'une valeur ressentie comme supérieure. *L'amour du prochain, de la patrie.* ▷ *Amour de Dieu* : piété, ferveur. - *Pour l'amour de Dieu* : formule de supplication. **2.** Goût, enthousiasme pour une chose, une activité. *L'amour de la musique.* - *Faire un travail avec amour*, avec grand plaisir et en y mettant tout son soin. **Ant.** aversion, dégoût.

Le dictionnaire Hachette opère une division qui pourrait se résumer comme suit : la première section regroupe l'« amour » éprouvé (ou susceptible de l'être) pour toute personne extérieure à la famille, la personnification (homme ou divinité) de ce sentiment, la seconde l'« amour » pour les personnes de la famille, et la dernière l'« amour » pour Dieu, pour le prochain en tant que concept et pour les choses.

Si le classement ne comporte guère de nouveauté par rapport au précédent, il en diffère surtout par l'ordre dans lequel sont rangées les sections : l'« amour » entre amants fait ici figure de sens premier. A noter aussi que Dieu devient un « idéal religieux », ce qui permet de le classer avec les idées et concepts.

✓ Définition de « amour » selon le TLF

Attirance, affective ou physique, qu'en raison d'une certaine affinité, un être éprouve pour un autre être, auquel il est uni ou qu'il cherche à s'unir par un lien généralement étroit. *L'amour, c'est beaucoup plus que l'amour* (titre d'un roman de Jacques Chardonne, 1937) :

● 1. Le cœur humain n'a que deux ressorts, l'ambition et l'**amour**. (...). Sous le nom d'**amour**, on peut comprendre toutes les *passions* expansives qui portent l'homme hors de lui-même, lui créent un but, des objets supérieurs à sa vie propre, le font comme exister dans autrui, ou pour autrui. L'éducation qui développe les premières *passions* personnelles au détriment des expansives est à contre-sens.

MAINE DE BIRAN, *Journal*, 1819, p. 246.

● 2. ... mes facultés baissent, excepté celle d'*aimer*. L'**amour**, c'est l'âme qui ne meurt pas, qui va croissant, montant comme la flamme. E. DE GUÉRIN, *Journal*, 1835, p. 93.

● 3. ... je ne vois pas où est le catéchisme de l'**amour** et pourtant l'**amour**, sous toutes les formes, domine notre vie entière : **amour filial**, **amour fraternel**, **amour conjugal**, **amour paternel** ou **maternel**, *amitié*, *bienfaisance*, *charité*, *philanthropie*, l'**amour** est partout, il est notre vie même. G. SAND, *Histoire de ma vie*, t. 2, 1855, p. 334.

● 4. Qu'est-ce que l'**amour**? Le besoin de sortir de soi. Ch. BAUDELAIRE, *Mon cœur mis à nu*, 1867, p. 655.

● 5. Il se disait une fois de plus : « Il y a eu en moi trois espèces d'**amour**, et ils se sont détruits l'un l'autre. J'ai *aimé* la beauté du ciel, j'ai *aimé* la beauté des choses, et c'est une espèce d'**amour**. J'ai *aimé* celle qui m'a porté en elle et par qui j'ai connu le jour, et c'est encore une espèce d'**amour**. J'ai *aimé* enfin une troisième fois : j'ai *aimé* un petit corps souple; et pour cet **amour**-là, j'ai trahi les deux autres. Alors ils m'ont quitté tous les trois à la fois ». Et c'était de nouveau en lui comme un grand besoin de pardon. (...) Mais une voix lui répondit : « Il n'y a qu'une espèce d'**amour**. » Et la suite de la voix fut : « Et qu'une espèce de pardon. » Ch.-F. RAMUZ, *Aimé Pache, peintre vaudois*, 1911, pp. 279-280.

● 6. Une psychologie trop purement intellectualiste, qui suit les indications du langage, définira sans doute les *états d'âme* par les objets auxquels ils sont attachés : **amour de la famille**, **amour de la patrie**, **amour de l'humanité**, elle verra dans ces trois *inclinations* un même *sentiment* qui se dilate de plus en plus, pour englober un nombre croissant de personnes. Le fait que ces *états d'âme* se traduisent au dehors par la même attitude ou le même mouvement, que tous trois nous inclinent, nous permet de les grouper sous le concept d'**amour** et de les exprimer par le même mot : ... H. BERGSON, *Les Deux sources de la morale et de la religion*, 1932, p. 34.

I. L'amour comme principe d'union universelle.

A. [L'amour comme principe d'union et de cohésion de l'univers, de la terre, etc.; avec ou sans coloration relig.] :

● 7. Depuis le créateur jusqu'à la plus humble des créatures, rien n'échappe à la grande loi de l'**amour**. Les corps simples tendent par l'*attraction*, qui est une sorte d'**amour**, au point de l'espace qui leur fut destiné. Les corps composés ont une *sympathie*, un **amour** du même genre que le précédent, pour les lieux où ils se formèrent; ils y acquièrent la plénitude de leur développement; ils en tirent toutes leurs vertus. Les plantes manifestent déjà une *préférence*, un **amour** plus marqué, pour les climats, les expositions, les terrains plus favorables à leur complexion. Les animaux donnent des signes d'un *attachement* plus vif, d'un **amour** aisément reconnaissable, qui les rapproche entre eux et quelquefois les rapproche de l'homme. L'homme enfin est doué d'un **amour** qui lui est propre pour les choses honnêtes et parfaites,... F. OZANAM, *Essai sur la philosophie de Dante*, 1838, p. 139.

● 8. ... le moraliste qui a dit : « *Aimez-vous les uns les autres* » n'a pas trouvé là un grand secret. J'accorde bien que l'**amour** est la vraie richesse vitale; c'est un merveilleux mouvement pour sortir de soi, pour se jeter dans l'action, et s'y dépenser, et s'y perdre, sans petits calculs. Je sais aussi que lorsque l'**amour** manque, comme il arrive dans l'extrême fatigue ou dans l'extrême vieillesse, qui ne sont qu'extrême avarice, il n'y a plus rien à espérer de bon, ni même de mauvais. Mais ce régime de parfaite prudence nous approche de la mort, et il ne dure guère. L'ordinaire de la vie est un furieux **amour** de n'importe quoi; chez les bêtes aussi. Car le cheval galope pour galoper; et le moment où il va partir, le beau moment où il sent en lui-même la pression de la vie, c'est l'**amour**, créateur de tout. ALAIN, *Propos*, 1910, p. 77.

● 9. L'exaltation provoquée par la *tendresse* m'apparaît favorable au philosophe tout de même qu'au saint ou au poète; car ma propre expérience m'enseigne à considérer l'**amour** comme une manière de correspondance universelle entre la matière et l'esprit, et comme une expression

sensible de leur identité par-devant l'être unique. Source de l'existence, il m'en paraît être en même temps et le principe indubitable et le sens unique et parfait. Mystère adorable et terrible, instigateur de toute pensée, de tout art et de toute science véritable, il apparaît aux intelligences primordiales sous des nombres et des formes symboliques qu'il réduit plus tard à la trinité logique de l'éternelle Création, de la Matière et de l'Esprit; ... O.-V. MILOSZ, *L'Amoureuse initiation*, 1910, p. 152.

● 10. À mesure que l'âge m'envahit, la nature me devient plus proche. Chaque année, en quatre saisons qui sont autant de leçons, sa sagesse vient me consoler. Elle chante, au printemps : « Quoi qu'il ait pu, jadis, arriver, je suis au commencement! Tout est clair, malgré les giboulées; jeune, y compris les arbres rabougris; beau, même ces champs caillouteux. L'**amour** fait monter en moi des sèves et des certitudes si radieuses et si puissantes qu'elles ne finiront jamais! » Ch. DE GAULLE, *Mémoires de guerre*, Le Salut, 1959, p. 289. *P. ext.* Communion intime avec l'univers :

● 11. Mais la nature est là qui t'invite et qui t'*aime*; Plonge-toi dans son sein qu'elle t'ouvre toujours; Quand tout change pour toi, la nature est la même, Et le même soleil se lève sur tes jours. De lumière et d'ombrage elle t'entoure encore ; Détache ton **amour** des faux biens que tu perds; Adore ici l'écho qu'adorait Pythagore, Prête avec lui l'oreille aux célestes concerts. A. DE LAMARTINE, *Méditations poétiques*, Le Vallon, 1820, p. 81.

● 12. « ... je voudrais bêcher, bêcher dans la terre. Bêcher, ça me paraît tellement beau! On est tellement libre quand on bêche! Et puis, qui va tailler aussi mes arbres? » Il laissait une terre en friche. Il laissait une planète en friche. Il était lié d'**amour** à toutes les terres et à tous les arbres de la terre. C'était lui le généreux, le prodigue, le grand seigneur! C'était lui, comme Guillaumet, l'homme courageux, quand il luttait au nom de sa création, contre la mort. A. DE SAINT-EXUPÉRY, *Terre des hommes*, 1939, p. 167.

● 13. On n'aurait pu rêver une journée plus belle, plus dorée, et tout à coup Joseph éprouva une sorte d'*élan* vers la vie et vers tous les êtres, un **amour** confus pour tout ce qui existait autour de lui, pour les arbres, pour la belle terre rouge... J. GREEN, *Moïra*, 1950, p. 68.

B. En partic. [Dieu comme origine de cohésion universelle et principe de tout amour] *Dieu est amour* :

● 14. Avec cet **amour** rien n'est plus nécessaire pour nous sur la terre, parce qu'il contient tout, qu'il est tout, et qu'il apprend tout. Voilà pourquoi nous sommes toujours en rapport avec *Dieu*, parce qu'il est l'**amour** universel. L.-C. DE SAINT-MARTIN, *L'Homme de désir*, 1790, p. 402.

● 15. Je vous le dis en vérité, celui qui *aime*, son cœur est un paradis sur la terre. Il a Dieu en soi, car *Dieu est amour*. F.-R. DE LAMENNAIS, *Les Paroles d'un croyant*, 1834, p. 150.

● 16. La contemplation seule découvre le prix de la charité. Sans elle on le sait par ouï-dire. Avec elle on le sait par expérience. Par l'**amour** et dans l'**amour**, elle fait connaître que Dieu est **amour**. Alors l'homme laisse Dieu faire en lui ce qu'il veut, il se laisse lier parce qu'il *aime*. Il est libre parce qu'il *aime*. Tout ce qui n'a pas le goût de l'**amour** perd pour lui toute saveur. J. MARITAIN, *Primauté du spirituel*, 1927, p. 172.

● 17. ... chercher Dieu c'est l'avoir déjà trouvé. Il va de soi que nos métaphysiciens le disent, et comment pourraient-ils éviter cette conséquence, puisqu'ils posent notre **amour** de Dieu comme une participation de Dieu lui-même? Éternellement préexistant dans le souverain bien, découlant de ce bien vers les choses par un acte de libre générosité, l'**amour** retourne au bien qui est son origine. Nous n'avons donc pas affaire ici avec un courant qui s'éloigne toujours plus de sa source, jusqu'à ce qu'enfin il se perde. Né de l'**amour**, l'univers créé est tout entier traversé, mu, vivifié du dedans, par l'**amour** qui circule en lui comme le sang dans le corps... É. GILSON, *L'Esprit de la philosophie médiévale*, t. 2, 1932, p. 72.

● 18. Madame, lui dis-je, même en ce monde, il suffit d'un rien, d'une pauvre petite hémorragie cérébrale, de moins encore, et nous ne connaissons plus des personnes jadis très chères. La mort n'est pas la folie. Elle nous est plus inconnue en effet. L'**amour est plus fort que la mort**, cela est écrit dans vos livres. Ce n'est pas nous qui avons inventé l'**amour**. Il a son ordre, il a sa loi. Dieu en est maître. Il n'est pas le maître de l'**amour**, il est l'**amour** même. Si vous voulez *aimer*, ne vous mettez pas hors de l'**amour**. G. BERNANOS, *Le Journal d'un Curé de campagne*, 1936, p. 1158.

C. [Dieu comme objet ou sujet d'une relation d'amour] *L'amour de Dieu, l'amour divin; le saint, suprême amour. Anton. l'amour humain* :

● 19. La raison (...) règne (...) dans tout ce qui tient à la conduite de la vie; mais quand cette ménagère de l'existence l'a arrangée le mieux qu'elle a pu, le fond de notre cœur appartient toujours à l'**amour**, et, ce qu'on appelle la mysticité, c'est cet **amour** dans sa pureté la plus parfaite. L'élévation de l'âme vers son créateur est le culte suprême des chrétiens mystiques; mais

ils ne s'adressent point à Dieu pour demander telle ou telle prospérité de cette vie. Un écrivain français qui a des lueurs sublimes, M. de Saint-Martin, a dit que la prière étoit la respiration de l'âme. G. DE STAËL, *De l'Allemagne*, t. 5, 1810, p. 96.

La définition ci-dessus se distingue des précédentes en tout ou presque : les lexicographes ont choisi ici d'y placer en exergue un sens premier, celui d'une « attirance affective ou physique » que déclinent les six premiers points au travers d'exemples divers et non explicités, ce qui nuit nettement au développement. Puis au sujet de l'« amour » vu comme « principe d'union universelle » (I), sont proposées trois sections pourvues de multiples extraits de littérature, respectivement nommées « l'amour comme principe d'union et de cohésion de l'univers, de la terre ... » (A), la seconde « Dieu comme origine de cohésion universelle et principe de tout amour » (B) qui découle de la première et la dernière « Dieu comme objet ou sujet d'une relation d'amour » (C). Il est bien difficile à ce point de percevoir la pertinence de ces trois sections. En revanche, l'énoncé du sens principal retient toute notre attention dans le sens où celui-ci permet d'englober l'amour à la fois pour les personnes de la famille, et pour celles qui y sont extérieures.

A ce qu'il semblerait, ces définitions constituent donc bien un socle pertinent, surtout quant à l'inventaire des sens qu'elles mettent en évidence. Cependant, il nous semble utile d'y adjoindre une ressource complémentaire.

b) Attestations complémentaires

Nous avons fait l'hypothèse que la polysémie trouvait une explication dans les différentes applications du noyau sémique (le sémème), chacune étant représentée par un archilexème ou un syntagme nominal équivalent.

De ce fait, après avoir réalisé un inventaire des sens existants en mêlant les définitions étudiées, nous avons recueilli une série d'attestations selon le critère suivant : nous avons regroupé des énoncés ou des parcelles de textes contenant « amour » *et* un autre lexème subordonné à un archilexème auquel

« amour » pouvait aussi être subordonné, dans l'une de ses acceptions ; ainsi, nous voulions attester ce lien. Nous en présentons les résultats ci-dessous.⁹⁰

- Liens affectifs avec une personne externe à la famille : *amour* vs *affection* et *amour* vs *amitié*.
 - a. « L'*affection* est-ce de l'*amour* qu'on s'accorde ou une maladie qui se déclare ? » (Eric FOTTORINO)
 - b. « Mais ce qui marque la différence entre l'*amour* et l'*amitié* est qu'en *amitié*, vous pouvez ne pas vous voir pendant des semaines ou des mois et quand vous vous retrouvez, vous êtes toujours les mêmes ».
- Goût de quelque chose : *amour* (dans locution « faire l'amour ») vs *plaisir*
 - a. « Dans cette forme de relation, l'important est le *plaisir* d'être aimé et non l'*amour* de l'autre pour ce qu'il est ».
 - b. « Votre *amour* du football, cher Président, se nourrit enfin d'une exigence éducative, au service du respect de l'autre (...) un football populaire, dont le dynamisme économique reste au service du *plaisir* de jouer ». (Jacques CHIRAC)
- Contacts physiques : *amour* vs *baiser*

« Si ce *baiser* est pour l'autre juste un moyen de passer à des choses plus sérieuses, s'il pense seulement à faire l'*amour*, le *baiser* sera ressenti comme bâclé ».
- Nature des liaisons : *amour* vs *aventure*

« *Amour* profond ou *aventure* éphémère. »
- Liens affectifs avec le prochain ou Dieu : *amour* vs *haine*

« Les chrétiens paraissent plus doués pour le ressentiment et la *haine* que pour l'*amour* du prochain. » (Michel ONFRAY)
- Personnification des sentiments : *amour* vs *démon*
 - a. « C'est un *démon* que ce garçon-là ». (MARIVAUX)
 - b. « Tu es un *amour* de femme ».

⁹⁰ Lorsque aucune source n'est précisée, il s'agit d'une portion de texte provenant d'une page Internet.

Selon nous, la polysémie d'« amour » amène le locuteur francophone ayant recours au lexème à se positionner dans l'un de ces paradigmes qui permettraient donc au même sémème d'exprimer la riche polysémie qu'observe « amour ».

2.3) Analyse sémique

a) Les sèmes du polysème

Ces remarques nous amènent donc inévitablement à la question suivante : quels sont les sèmes de 'amour' ? en d'autres termes quelles propriétés sont communes à toutes les acceptions du polysème et peuvent ainsi prétendre à accéder au noyau sémique, le sémème ? Ces sèmes sont selon nous au nombre de trois.

Tout d'abord, il semblerait que toutes les acceptions (à notre sens au nombre de trois : « liens affectifs ou psychologiques », « contacts physiques » et « nature des liaisons ») marquent l'*euphorie*, en opposition à la *dysphorie* selon la distinction que proposait François RASTIER au sujet des noms de sentiments : en effet, quel que soit le paradigme envisagé, le contact, le lien affectif ou la nature d'une relation, nous avons un sème que nous qualifierons de /de caractère euphorique/, c'est-à-dire d'*évaluation positive* pour ainsi dire. Les définitions nous confortent toutes dans ce découpage.

Ensuite, à chacune des acceptions correspond un sème que nous pouvons qualifier de *relationnel* : l'« amour » est toujours *adressé* si l'on peut dire ainsi, qu'il soit contact, lien affectif ou encore qu'il dénomme un type de relation. Nous choisissons donc d'inclure au sémème le sème /marquant une relation/.

L'hypothèse de l'existence du second sème est plus sujette à polémique en ce sens qu'elle met à jour un type de sème que les sémanticiens n'avaient pas ou peu observé jusque là, ceux-ci se limitant à l'étude des lexèmes concrets : comme le remarquait justement STATI en 1979, à propos des *adjectifs*, « les dictionnaires définissent souvent des adjectifs qui ont un *degré* autre que G(base) en les rapportant à des adjectifs avec G(base). On met ainsi en évidence une

relation qui relève de la sémantique paradigmatique »⁹¹. Pour notre part, nous partons donc de l'observation suivante : les noms de sentiments subordonnés à un même archilexème semblent avoir parfois pour propriété de ne se différencier l'un de l'autre que par le biais d'une sorte de *gradation d'intensité* que MATHIEU nomme l'« intensifieur ». Selon l'auteur, celui-ci peut prendre deux valeurs, *neutre* ou *beaucoup*⁹². Mais on sait que parfois plus de deux lexèmes sont concernés par cette gradation : ainsi nous semble-t-il préférable de dire par exemple que l'« admiration » est un sentiment de considération de quelqu'un ou de quelque chose /d'intensité inférieure à celle de l'« adulation » et supérieure à celle de l'« estime »/. Pour STATI, quant aux adjectifs dits qualificatifs, ces valeurs sont plutôt au nombre de trois : « 'de base, fondamentale', 'atténué' ou 'minoratif', 'superlatif'. Symboles : G(base), G(min), G(max). Par ex., l'opposition entre *chaud*, *tiède*, *brûlant*, fondée sur l'opposition G(base) : G(min) : (Gmax) »⁹³. Or là encore, il arrive que plus de trois adjectifs soient concernés par cette gradation, comme dans le paradigme évoqué par STATI et contrairement à ce que l'auteur propose : en effet, par ce continuum tri-partite sont omis de nombreux adjectifs comme « bouillant » ou même « froid », « gelé », « glacé » qui pourraient s'y échelonner si on l'envisageait dans son intégralité et non plus dans son versant euphorique. Ne serait-il pas alors préférable de considérer, pour reprendre l'exemple de ce taxème, que « bouillant » se rapporte à la qualité d'une chose de température plus ou moins égale à celle d'une chose « brûlante » et supérieure à celle d'une chose « chaude », elle-même de température supérieure à celle d'une chose « tiède », et ainsi de suite ?

Rapportée à {amour}, nous dirions que cette gradation d'intensité peut non seulement s'appliquer aux acceptions qui en font un nom de sentiment mais encore à toutes les autres. Quant à savoir si une telle qualité est à percevoir comme un *sème* ou plutôt comme un *méta-sème*, qu'il faudrait alors prendre en compte en tant que nouveau composant de l'analyse sémique, cette question

⁹¹ STATI S., 1979, *La sémantique des adjectifs en langue romane* – Documents de linguistique quantitative, Levallois, Jean Favard, p. 59.

⁹² MATHIEU Y.-Y., 2000, *Les verbes de sentiments – De l'analyse au traitement automatique*, Paris, CNRS Editions, coll. Sciences du Langage, pp. 183-184.

⁹³ STATI S., 1979, *La sémantique des adjectifs en langue romane* – Documents de linguistique quantitative, Levallois, Jean Favard, p. 57.

nous semble devoir être d'emblée éludée par le caractère *pertinent* qu'elle comporte : en effet, comme nous le voyons ci-dessous, cette indication d'intensité semble demeurer présente, selon notre intuition linguistique, lors de chaque emploi, à quelque niveau de l'application envisagée.

Trait sémique d'application de premier niveau	Trait sémique d'application de second niveau	Trait sémique d'application de troisième niveau	Lexèmes euphoriques du paradigme	Lexème d'intensité maximale -> sème d'intensité max.
\ Liens affectifs ou psychologiques \	\Avec quelqu'un\	\Une personne externe à la famille\	Amour, amitié, affection, tendresse, sympathie, etc.	<i>Amour</i>
		\Une personne de la famille\	Amour, affection, tendresse, etc.	<i>Amour</i>
	\Avec le prochain par Dieu ou non\		Amour, bienveillance, tolérance, pardon, etc.	<i>Amour</i>
		\Personnification du sentiment\	Amour.	<i>Amour</i>
	\Avec quelque chose\	\Une chose\	Amour, plaisir, etc.	<i>Amour</i>
		\Une activité\	Amour, plaisir, etc.	<i>Amour</i>
\ Contacts physiques \			Amour, baiser, caresse, etc.	<i>Amour</i>
\ Nature des liaisons \			Amour, aventure, amourette, etc.	<i>Amour</i>

Figure 6 : Tableau récapitulatif de l'intensité des acceptions de « amour » (CUSIMANO)

Cette propriété /d'intensité maximale dans l'application envisagée/ constitue donc le second sème de 'amour'. Ceci nous porte aussi à postuler l'existence d'un second type de sèmes qu'il convient de qualifier de *sèmes graduels*, par opposition aux sèmes *discrets*⁹⁴ dont la valeur ne peut être que « positif » ou « négatif » : le sème isolé ici, qui peut sans doute n'être qu'un trait sémique en d'autres cas, sera défini ici comme un sème dont les valeurs possibles s'échelonnent sur un continuum. D'un point de vue comparatif, il convient

⁹⁴ Toujours mono-polaires. Nous verrons que certains sèmes peuvent même prendre deux valeurs, et être de ce fait bi-polaires ;

d'ajouter que la phonologie elle-même, dont sont censées être inspirées les principes de l'analyse sémique, connaît des traits de ce type, comme celui de l'*aperture* au sein du trapèze vocalique : quatre valeurs sont possibles pour les voyelles, « ouverte », « semi-ouverte », « semi-fermée », « fermée ». Il n'est donc pas si étonnant que ce phénomène ait aussi sa place en sémantique.

Il faut aussi remarquer que l'intensité, unissant les lexèmes au sein d'un même paradigme dominé par un archilexème ou un archi-SN (qui, s'ils restent parfois difficiles à définir, n'en existent pas moins), peut constituer un élément définitoire des taxèmes, cette « classe de morphèmes minimale en langue » dont parlait François RASTIER. Par conséquent, on pourrait dire que les taxèmes, au sujet des noms de sentiments concernés par une même gradation d'intensité, renferment au moins tous ces noms. Par exemple, quant aux \liens affectifs ou psychologiques\ /de caractère euphorique/⁹⁵, nous considérerons que tous les lexèmes susceptibles d'entrer dans une relation de gradation d'intensité avec « amour » qui, comme nous l'avons vu, revêt la valeur d'intensité maximale, appartiennent au taxème dominé par l'archi-SN donné ci-dessus : parmi ceux-ci, « amitié », « affection », etc. Cette conception permet d'obtenir un critère objectif dans la délimitation d'un taxème, notion dont nous avons montré la difficulté d'usage. Reconnaissons dans le même temps qu'en l'absence de relation de gradation d'intensité entre les lexèmes, elle n'est d'aucun secours au sémanticien dans le cas qui nous occupe. Il faut donc rappeler que ce critère n'est particulièrement opérant que sur certains types de lexèmes, certains adjectifs ou noms de sentiments, mais encore qu'il ne constitue qu'un critère parmi d'autres. Le partage de sèmes communs peut évidemment être un critère supplémentaire.

Enfin, un dernier enseignement reste à tirer du tableau ci-dessus : les TSA doivent être considérés comme eux-mêmes divisibles en TSA de différents niveaux⁹⁶ ; ils semblent pouvoir se découper jusqu'au dernier degré de précision utile à l'analyse sémique, pour dire mieux jusqu'au dernier degré amenant à distinguer deux lexèmes. De ce fait, nous pouvons vraisemblablement établir une représentation hiérarchisée de la structure d'un polysème. Mais pour autant, nous ne parlerons pas alors de polysémie de premier niveau, second niveau, etc. Il nous

⁹⁵ Nous dirons qu'il s'agit là de l'archi-SN.

⁹⁶ Comme nous l'avons dit, nous attribuerons aux traits sémiques d'application, selon leur niveau de précision, un chiffre romain (I, II, III, etc.).

semble préférable d'attribuer le caractère polysémique d'une unité lexicale aux TSA de premier niveau et dire qu'eux-mêmes sont soumis à de fines nuances : cela évite ainsi qu'on puisse parler de polysémie, à tort, lorsqu'il n'existe qu'un seul TSA de premier niveau qui se divise en plusieurs branches.

Ceci nous offre l'occasion d'énoncer une mise en garde au sujet du maniement de l'*application*. Nous avons pu noter que l'application permettait de donner lieu à des distinctions hiérarchiques au sein des polysèmes. Mais selon certains auteurs, ce découpage mettrait parfois en valeur l'existence, à tort, de propriétés sémantiques hiérarchisées quand il ne s'agirait que de variations dues à la syntaxe. Anna WIERZBICKA ne dit pas autre chose à propos du polysème « amour » : « il ne serait pas justifié de parler de polysémie à propos du nom « love » à cause de (1) romantic love, (2) parental love, (3) brotherly love, et ainsi de suite, parce que tous ces types supposés de « love » peuvent être perçus comme partageant un invariant sémantique, et ne différant que par les emplois de l'adjectif modificateur »⁹⁷. Ce point de vue peut dans un premier temps paraître très éclairant : en effet, il ne s'agirait pas alors de différences sémantiques renvoyant à des classes sémantiques différentes, toutes reliées au TSA \liens affectifs ou psychologiques\, puisque celles-ci seraient le résultat de seules variations syntaxiques : toutefois, s'il est possible d'attribuer à la suite de WIERZBICKA ces variations sémantiques à un conditionnement syntaxique – ici un emploi dans différents syntagmes nominaux – il serait pernicieux de ne pas noter que le polysème, employé sans « parental » par exemple, peut aussi être revêtu de sa signification « amour parental ». Il en va notamment ainsi quand on évoque l'« amour » en tant qu'idée générale : « ah, l'amour, source de toutes les vertus ... ». Dirait-on alors que ce polysème n'est pas plein de toutes ses acceptions, et qu'il faille préciser que l'on inclut dans son propos l'« amour parental » ? Nous tendrions à répondre négativement : en effet, nous préférerions dire que le conditionnement syntaxique permet de privilégier certaines propriétés sémantiques, *en permanence présentes à l'état latent*.

⁹⁷ « It would not be justified to posit polysemy for the noun *love* along the lines of (1) romantic love, (2) parental love, (3) brotherly love, and so on, because all these supposedly different kind of “love” can be seen as sharing a semantic invariant, and as differing only in ways implied by the modifying adjective », (WIERZBICKA A., 1996, *Semantics : primes and universals*, New York Oxford, Oxford University Press, p. 242).

b) Ajout d'autres traits sémiques

Nous cherchons à présent à déterminer quels traits sémiques viennent s'ajouter aux traits sémiques d'application.

Tout d'abord, nous dirons que dans le paradigme des « liens affectifs avec une personne externe à la famille », il est probable que le trait sémique « généralement mêlé d'attrance sexuelle » fasse partie du signifié : c'est d'ailleurs ce que signalent les trois définitions, même si le *TLF* en reste au terme « attrance *physique* » quand les deux autres emploient « sexuel ». En revanche, il est moins évident que cette attrance doive s'appliquer au sexe opposé, comme le note le dictionnaire *Hachette*.

Au sujet du « lien affectif avec le prochain ou Dieu », nous pourrions considérer que ce lien s'agrément de « dévotion » (cf. *Le Petit Robert*), un « don de soi et renoncement à l'intérêt individuel » pour reprendre les mots des lexicographes du dictionnaire *Hachette*.

Dans les autres cas enfin, il nous semble qu'aucun autre trait sémique ne vienne densifier le signifié du lexème.

c) Représentation schématique

Nous choisissons ici, pour synthèse de nos résultats, de représenter graphiquement {amour}. Avant ceci, deux remarques s'avèrent toutefois nécessaires : tout d'abord, nous avons regroupé sous une même entrée l'ensemble des acceptions qui exprimaient des « liens affectifs ou psychologiques ». Enfin, nous nous sommes refusé à essayer d'ordonner les différents sens contenus dans son signifié car cette procédure tend à faire surgir des critères subjectifs : seul un critère diachronique d'ordre d'apparition dans le temps mériterait un examen mais il ne présente qu'assez peu d'intérêt pour un travail ancré en synchronie comme l'est celui qui nous occupe.

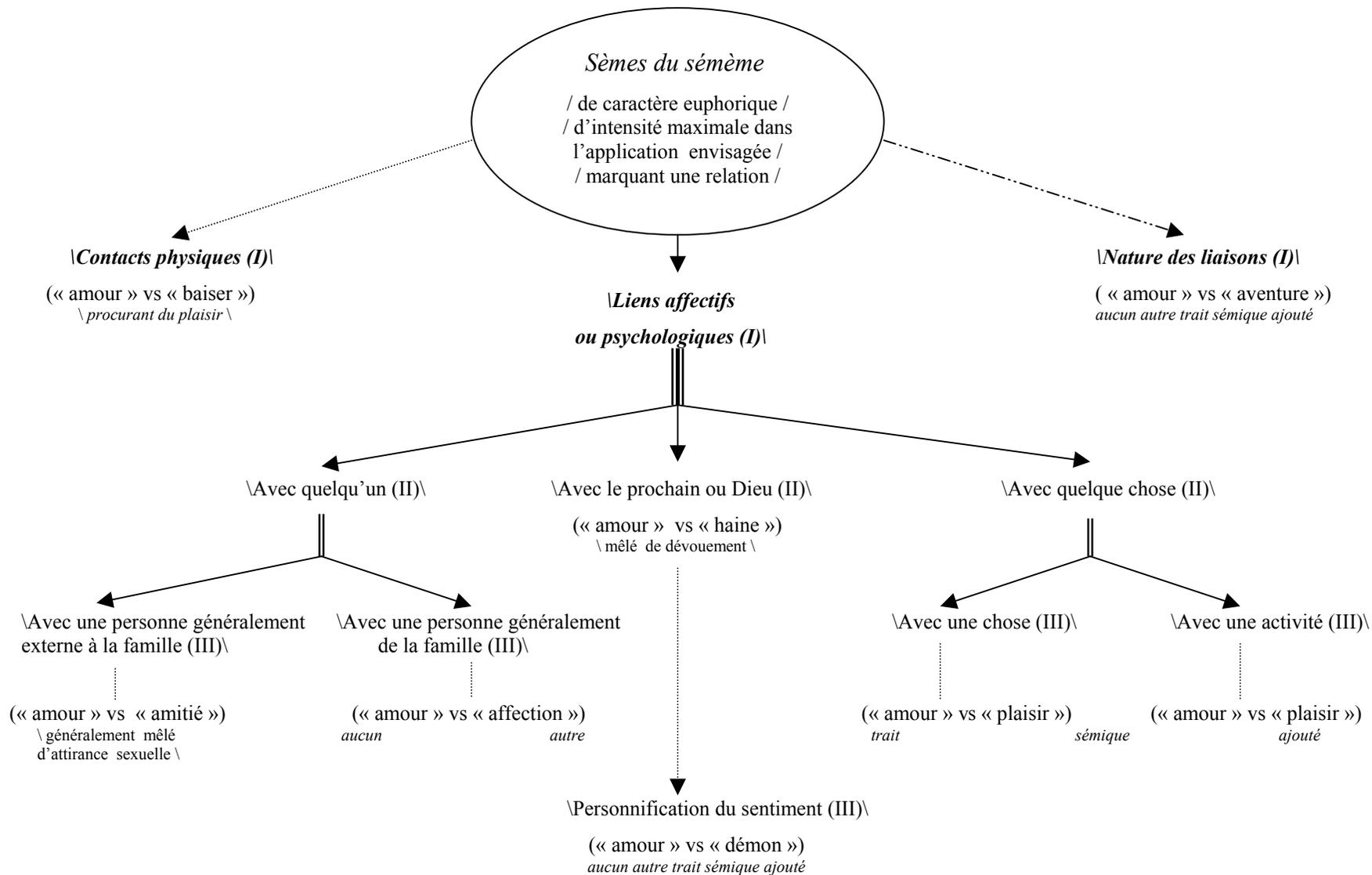


Figure 7 : La polysémie de « amour » (CUSIMANO)

d) Remarques sur l'analyse

De nombreuses observations sont à énumérer au regard de ce schéma, dont la plupart ont déjà été formulées dans le raisonnement précédent.

Nous dirons cependant pour les compléter que la prise en compte de l'ensemble des acceptions d'un polysème peut de toute évidence conduire à une représentation très dense, laissant notamment apparaître ce que négligeait l'analyse sémique de comparaison de lexèmes telle qu'elle a été souvent pratiquée : en sectionnant le signifié des lexèmes concernés, celle-ci laissait de côté leurs autres acceptions et, de ce fait, conduisait à ignorer que le polysème est le modèle premier et par défaut du signe linguistique. Or bien qu'illustrant cette dernière conception, notre représentation permet aussi de repérer en partie au sein des différents archilexèmes envisagés, les autres lexèmes dont la comparaison faisait l'essence des méthodes classiques.

Il faut aussi noter que la densité sémique du sème est faible : seuls trois sèmes y sont contenus et cette remarque n'est pas sans faire penser aux travaux de GREIMAS et à ceux de ROUSSEAU. Ce *condensé sémique*, conséquence d'une *incomplétude référentielle*, semble donc en effet se mesurer en pratique.

Enfin, l'*intensité* que nous isolions, par laquelle les lexèmes s'appuieraient les uns sur les autres et comblerait donc ainsi leur incomplétude, se constitue ici en sème.

3) Synthèse

Par l'apport d'outils théoriques déterminants, les *TSA* notamment, et le décrochage *sémème – signifié*, cette partie se présente donc comme le point nodal de notre raisonnement : nous avons vu que l'analyse sémique, souvent critiquée, peut parfois rendre compte de finesses sémantiques plutôt convaincantes. Pour cela, nous avons pris soin d'isoler une gamme d'éléments adéquate dont nous souhaitons ici faire la synthèse.

Afin d'expliquer la possibilité qu'un morphème puisse disposer de plusieurs significations, nous avons dû dans un premier temps apporter une modification essentielle à la conception traditionnelle du signifié : selon nous, de la même manière que les physiciens ont longtemps cru que l'atome était un noyau indivisible, le signifié, autrefois synonyme de *sémème*, n'est pas à voir comme un simple noyau, mais comme lui-même pourvu d'un noyau, un *sémème* qui ne contient que les *sèmes*. Cela a pour effet remarquable, à propos de la polysémie, de modéliser comment le *sémème*, en tant qu'objet de différentes applications, pouvait être associé à de multiples significations.

Nous avons donc aussi pour cela développé notre propre outillage sémique : nous avons notamment insisté longuement sur la distinction primordiale entre *sèmes*, appartenant au *sémème*, et traits sémiques, gravitant autour de lui. Parmi les *sèmes*, nous en avons isolé deux types : des *sèmes* graduels qui peuvent prendre des valeurs échelonnées sur un continuum et des *sèmes* discrets dont la valeur ne saurait être que « positif » ou « négatif ». A cela nous avons bien vu qu'il fallait ajouter l'absence de *sème*, qui est souvent confondue avec la présence d'une propriété sémique négative. Mais la découverte la plus lourde de conséquences théoriques concerne les traits sémiques : jusqu'à présent, certains auteurs avaient noté qu'ils pouvaient donner lieu à des nuances sémantiques ; pour notre part, nous les percevons ni plus ni moins que comme les fondements de la polysémie : en effet, oblitérant l'application du *sémème* à diverses classes sémantiques, ils permettent de réaliser les différentes sens qu'un morphème possède *in vitro*, dans sa définition terminologique courante et reconnue par une communauté linguistique. Comme nous l'avons illustré, les traits sémiques

d'application (TSA), vus comme un type de trait sémique⁹⁸, peuvent même donner lieu à une représentation arborescente.

L'enjeu de la prochaine partie sera de mesurer si ces noms de sentiments polysémiques sont propres à une langue et constituent en quelque sorte, plus qu'une *matrice sémique*, une *matrice sémantique*.

⁹⁸ L'autre type étant constitué de propriétés sémiques supplémentaires et secondaires que nous n'avons pas encore pu regrouper sous une étiquette bien définie.

III) Le polysème comme matrice sémantique

« L'expérience prouve que tout polysème est une machine sémantique unique, un assemblage de concepts original, et particulier à une certaine langue. Si on peut dire que chaque langue porte en elle « une vision du monde » qui lui est propre, c'est justement en grande partie à l'organisation de ses polysèmes qu'elle le doit »¹.

PICOCHÉ J., 1995.

Nous souhaitons à présent envisager la polysémie sous un angle sociolinguistique, voire ontologique. La question sous-jacente à une telle approche pourrait être formulée de la sorte : peut-on, et à quel titre, affirmer à la suite de Jacqueline PICOCHÉ que *l'organisation des polysèmes* constitue une importante part de la *vision du monde* que les langues recèlent ? En clair, est-il recevable de voir dans chaque polysème un point nodal de représentation ?

Comme nous le savons, de telles questions tendent à s'insérer dans un débat théorique ancien et qui n'a, semble-t-il, pas encore trouvé d'issue. Cependant, le raisonnement suivant tient pour ambition de ne pas l'alimenter : nous ne cherchons ici nullement à revenir sur l'hypothèse WHORF² et les questions d'influence de la langue sur la culture ou de la culture sur la langue ne sont pas spécifiquement de notre propos. Ici, il s'agit plutôt pour nous d'examiner l'affirmation de PICOCHÉ d'un point de vue strictement synchronique ; cette fois encore, nous allons chercher à décrire un *état* des représentations fournies par les polysèmes choisis.

A ce titre, notre raisonnement s'appuiera la plupart du temps sur des enquêtes de terrain, qui, comme nous l'avons dit en introduction, ont toutes été

¹ PICOCHÉ J., 1995, *Études de lexicologie et dialectologie*, rassemblées par Nelly Andrieux-Reix et Geneviève Hasenohr, CILF, p. 124.

² Selon laquelle « la langue, vision du monde, organiserait l'univers de chaque société » (BAYLON C., 1996, *Sociolinguistique – Société, langue et discours*, Baune-les-Dames, Nathan, p. 52).

entreprises auprès de populations de cultures éloignées de la nôtre, afin de pouvoir examiner avec plus de pertinence ces différences supposées de *vision du monde*. Ce critère d'éloignement culturel, pour subjectif qu'il soit, sera donc aussi croisé, comme il se doit, avec celui, plus objectif, de l'éloignement linguistique : l'une des langues étudiées n'appartient pas à la famille indo-européenne.

Dans ce chapitre, nous examinerons en premier lieu le cas du polysème « *saudade* », réputé intraduisible, puis de « amour » par la comparaison de ses différentes acceptions avec le konkani de Goa (Inde). Ensuite, nous verrons comment un polysème peut servir de base sémantique pour construire un taxème entier, dans l'étude du kaingang. Enfin, nous tenterons d'aborder la question des réseaux polysémiques, au sujet de l'expression linguistique du « soi » et du « moi » en sanskrit.

1) Un polysème renvoie-t-il à une vision du monde ?

La problématique induite par cette première question nécessite avant toute chose un bref rappel théorique.

1.1) Remarques théoriques préalables

Comme nous le disions, en comparant le polysème « à une machine sémantique unique, un assemblage de concepts original, et particulier à une certaine langue », Jacqueline PICOCHÉ s'inscrit, sans s'en réclamer, dans le droit fil des propos des disciples de WHORF, ceux d'Helmut GIPPER par exemple : « autant de langues différentes, autant de sphères de pensée différentes ! Chaque langue exprime un certain « view of the world », une certaine conception du monde. Qui parle une langue particulière accède à des conceptions du monde très dissemblables par les structures grammaticales et sémantiques et par la différence des concepts »³. Cependant, à notre avis, plutôt que voir la langue comme un « système de pensée »⁴, même si elle a tendance, si l'on peut dire ainsi, à *romantiser* le rôle joué par cette première sur l'esprit, Jacqueline PICOCHÉ semble envisager la langue comme un « cadre général de pensée »⁵ : en effet, n'affirme-t-elle pas que « certaines enquêtes aboutissent à montrer ce qu'elle a d'universel et de parfaitement traduisible. Un autre type d'enquête, ce qu'elle a de particulier et d'unique, enfoui dans l'inconscient des locuteurs, fondement de leur attachement irrationnel et passionnel à leur langue maternelle »⁶ ? Pour notre part, nous souhaitons insister sur le fait que si « les langues sont fondamentalement une partie de la culture, et on ne peut comprendre correctement les mots en les séparant des phénomènes culturels

³ GIPPER H., 1980, *Le principe de réalité linguistique et les indiens Hopis* in *Sociolinguistique, approches théoriques pratiques, Actes du colloque organisé du 27 novembre au 2 décembre 1978*, Paris, PUF, t.1, p. 216.

⁴ TOURATIER C., 1993, *Préface* in *Travaux du CLAIR N°11, Langues et culture*, Aix-en-Provence, publications de l'université de Provence, p. 13.

⁵ *Ibid.*

⁶ PICOCHÉ J., 1993, *Analyse lexicale et perception de la réalité* in *Cahiers de Praxématique N°21 : Lexique et représentation des connaissances*, publications de l'université de Montpellier, p. 49.

particuliers dont ils sont les symboles »⁷, il faut garder à l'esprit qu'elles ne sont pas *toute* la culture. Nous pouvons même ajouter, en renversant le célèbre raisonnement de DAMOURETTE et PINCHON – « le langage s'il n'est pas toute la pensée, est du moins de la pensée »⁸ – que *celui-ci, bien qu'étant de la pensée, n'est pas toute la pensée*. En clair, nous ne prétendons pas apporter ici des révélations sur la culture des populations dont nous avons étudié la langue.

Nous voudrions aussi éviter l'écueil de la *classification* et de la recherche d'*universaux* : nos études contrastives sur les noms de sentiments ne sont pas destinées à les classer ni à définir des propriétés universelles, contrairement à ce qui a pu être fait à propos des noms de couleurs par BERLIN et KAY (1969) – déterminer un certain nombre de *catégories de base universelles* – ou plus récemment WIERZBICKA (1996) – isoler des *universaux de vision*, comme par exemple celui de l'alternance *jour-nuit* censé donner naissance à au moins deux noms de couleurs exprimant le *clair* et le *sombre*. Si nous souhaitons prendre nos distances avec cette approche, c'est qu'elle restreint selon nous l'amplitude du travail du sémanticien, en même temps qu'elle le détourne de sa mission première, celui-ci étant amené à ne plus raisonner que *relativement*, et donc, il faut le dire, souvent sur les *concepts* : n'importent plus alors que les *liens* entre les langues, justement autorisés par le partage complet ou non de concepts que nous ne considérons pas comme l'objet d'étude en propre de la sémantique. Un inconvénient supplémentaire provient du *grand nombre* de langues envisagées : quand bien souvent, le sémanticien se doit de pénétrer du mieux les nuances sémantiques mises en œuvre, la nécessité de parvenir à une quantité conséquente de langues étudiées, autorisant une généralisation des résultats, nuit souvent fortement à la précision des analyses. Si ce reproche pourrait aussi nous être formulé, ce serait, nous l'espérons, avec moins de vigueur, eu égard au faible nombre de langues décrites et surtout à nos enquêtes de terrain qu'il est difficile, évidemment, de mettre en place pour un nombre de langues plus conséquent.

Ainsi, comme nous l'avons doublement exprimé, nous voulons nous garder de toute *sur-interprétation* des faits lexico-sémantiques ou de *sur-*

⁷ NIDA E., 1945, *Linguistique et ethnologie dans les problèmes de traduction* in *Word*, pp 194-205, traduction de REY A., 1980, in *La lexicologie*, Paris, Klincksieck, p. 268.

⁸ DAMOURETTE J. & PINCHON E., 1911-1924, *Des mots à la pensée, Essai de grammaire de langue française*, t. 1, Paris, D'Artrey, p. 11.

généralisation des résultats que nous exposerons plus loin : en effet, l'étude des polysèmes n'échappe pas à ces recommandations.

1.2) Intraduisible « saudade »

*« Saudade is a quintessential Brazilian
and Western Iberian emotion concept »⁹.*

FARRELL

Nous voudrions tout d'abord faire porter notre intérêt sur l'un des polysèmes réputé des plus rétifs à l'analyse, « saudade » que nous empruntons au portugais : il suffit de demander à un lusophone de langue maternelle comment celui-ci le traduirait en français pour noter son embarras, toutefois quelque peu jubilatoire. Or puisque LE NY considère, à juste titre il nous semble, que la traduction plaide pour l'existence des sèmes, en mettant en relief des éléments de sens non partagés par les langues source et cible, nous avons tout à parier que l'analyse sémique d'un lexème difficile à traduire, même par le biais d'une périphrase, doit être riche d'enseignements.

Il s'agit encore pour nous d'isoler d'un point de vue sémique ce qui justifie que « saudade », particulièrement en tant que sentiment, occupe une place si déterminante dans l'univers culturel lusophone.

a) Présentation

Il existe à propos de la « saudade » une aura de mystère, entretenue en premier lieu par l'absence de certitudes quant à son étymologie exacte. Pour illustration, ce passage qui en détaille les origines :

⁹ « *Saudade* est le concept d'émotion fondamentale du Brésil et de l'Ouest de la péninsule Ibérique » (FARRELL P., *Portuguese Saudade and other emotions of absence and longing*, en ligne sur Internet, p. 1).

« Selon le *Novo Dicionário Aurélio* de la langue portugaise (Rio: Editoria Nova Fronteira, 1986) et d'autres sources (v. plus loin), *saudade* provient du latin *solitudo* « solitude » qui a donné le portugais *soledade* et *solidão*, « solitude » avec chute du /l/ intervocalique, réduction du /i/ atone et sourd, à travers la forme archaïque *soydade*, *suydade* et avec influence de *saúde* « santé » (de *salus*, *salutatis*). La philologue portugaise Carolina Michaëlis de Vasconcelos (« A saudade portuguesa », in *Filosofia da Saudade*, Coleção Pensamento português, Lisboa: Imprensa nacional, 1986, p.145 et sq.) précise la dérivation étymologique communément admise: le passage de *solitudo* à *saudade* n'est pas conforme aux transformations morphologiques courantes en portugais (*solitudo*, du latin *solitas*, *solitatis so-e-dade*, *so-i-dade/su-i-dade*). Il a donc fallu l'intervention du mot *sa(l)udade*, de *salutate* (de *salutas*, *salutatis*), « salut », pour que la forme définitive se fixe ainsi. (...) Deux sens par conséquent sont, à l'origine, fondus dans ce mot idiomatique: « solitude » et « salut de l'âme »¹⁰.

Sa prononciation et son accentuation sont elles aussi toujours l'objet de recherches :

« Ce terme a eu même une accentuation différente (*saúdade*) à des époques relativement modernes. La philologue fait remarquer la prononciation portugaise « *sódade* » à la place de « *soudade* » (*lire/sowdade/*), différente de celle du Brésil « *saudade* » (*lire/sawdadi/*), avec accentuation paroxytone. La conséquence en est que pour la poésie galégo-portugaise, il s'agit d'un mot à quatre syllabes (*/su-i-da-de/*) et non à trois comme actuellement au Portugal ou au Brésil »¹¹.

Enfin, il faut dire que la littérature, notamment le courant appelé le « *saudadismo* » et les études littéraires s'y rapportant ont fini de mythifier ce sentiment, lié tout d'abord à la patrie lointaine des exilés : « l'origine portugaise de la *saudade* serait associée aux premières conquêtes en Afrique. C'est au moyen de ce mot *soedade*, puis *saudade* que les colons exprimaient leurs sentiments envers la distante patrie depuis Madère, Alcazarquivir, Arcila, Tanger, Le Cap Vert et Les Açores »¹².

¹⁰ *Dictionnaire International des Termes Littéraires* en ligne sur Internet à l'adresse.

¹¹ *Id.*

¹² *Id.*

a) Définitions

« *Les portugais sont tellement habités par le sentiment de saudade qu'ils ont renoncé à la définir* »¹³.

EDUARDO, 1997.

Comme nous l'avons dit, le concept de « saudade » ne se prête pas volontiers à une définition qui permette d'en pénétrer l'essence. Cependant, ne pouvant évidemment pas nous contenter du postulat ci-dessus, nous allons cette fois-ci prendre appui sur les études littéraires et sémantiques déjà citées, plus détaillées que les définitions des meilleurs dictionnaires de portugais que nous livrons ci-dessous.

Le *Dicionario Houaiss da lingua portuguesa* (2001, Rio de Janeiro, Ed. Ojectiva) donne une définition confuse, mêlant polysémie et homonymie (les plantes dites « saudades » ne devraient logiquement pas relever de la même entrée). A ce titre, nous ne traduisons que les parties pouvant intéresser la polysémie du lexème. Elle présente aussi un second inconvénient, plus subjectif celui-ci, de ne pas mettre en lumière ce qui selon nous est le noyau sémantique du polysème et que nous tenterons de formuler plus loin.

¹³ EDUARDO L., 1997, *Mythologie de la saudade : essais sur la mélancolie portugaise*, Paris, Chandeigne, p. 41.

<p>saudade /au ou a-u/ s.f. (sxn et csn) 1 sentimento mais ou menos melancólico de incompletude, ligado pela memória a situações de privação da presença de alguém ou de algo, de afastamento de um lugar ou de uma coisa, ou à ausência de certas experiências e determinados prazeres já vividos e considerados pela pessoa em causa como um bem desejável (freq. us. tb. no pl.) (s. de uma amiga que hoje vive distante) (s. de um parente falecido) (saudades da Bahia) (s. de comer graviola) (s. da praia) (sentir saudades da pátria) (s. dos bons tempos) 2 MÚS B certa cantiga entoada em alto-mar por marinheiros 3 ANGIOS design. comum a várias plantas de diversas famílias, esp. da fam. das dipsacáceas e das compostas; saudades, suspiro, suspiros 3.1 ANGIOS erva de até 60 cm (<i>Scabiosa atropurpurea</i>) da fam. das dipsacáceas, com flores vistosas, roxas, rosas ou brancas, nativa da Europa e muito cultivada como ornamental; escabiosa, flor-de-viúva, saudades-roxas, suspiro-dos-jardins, viúva, viúvas 3.2 ANGIOS m.q. SAUDADES-ROXAS (<i>Scabiosa maritima</i>) 4 ORN RJ (Itatiaia) m.q. ASSOBIADOR (<i>Tijuca atra</i>) ■ saudades s.f.pl. 5 <i>infrm.</i> cumprimentos amigáveis de quem sente ou diz sentir a falta de outrem (dê-me minhas s.) 6 ANGIOS P m.q. SAUDADE ('designação comum') ♦ deixar na s. B <i>infrm.</i> joc. 1 levar vantagem sobre; superar, sobrepujar, deixar para trás (Ayrton Senna passou e deixou o opositor na s.) 1.1 FUTB driblar (o adversário) e vencê-lo 2 alijar, marginalizar • morrer de s. fig. sentir enorme(s) saudade(s) • rebenqueado de s. RS diz-se de quem está a curtir a dor da saudade, da separação, do sentimento da falta de alguém ou de algo ◊ ETIM lat. <i>solitas,atis</i> 'unidade, solidão, desamparo, retiro'; der. do lat. <i>solus,a,um</i> 'só, solitário', que se conservou nas línguas hispânicas, esp. <i>soledad</i>, port. <i>saudade</i>, onde ocorrem ainda as formas <i>sodade</i>, com monotongação <i>au > o</i>, e <i>soidade</i> com alt. <i>au > oi</i>; ver ³<i>sol(i)</i>-; f.hist. sXIII <i>soydade</i>, sXV <i>saudade</i>, sXV <i>soidade</i>, sXV <i>ssaydade</i></p>	<p>1) Sentiment plus ou moins mélancolique d'incomplétude, lié par la mémoire à des situations de privation de la présence de quelqu'un ou de quelque chose, de l'éloignement d'un lieu ou d'une chose, ou à l'absence de certaines expériences et des plaisirs déterminés déjà vécus et considérés par la personne concernée comme un bien souhaitable. <i>Saudade d'une amie qui vit loin aujourd'hui, d'un parent décédé, de Bahia, de la plage, de la patrie, du bon temps.</i></p> <p>2) Chant entonné en haute-mer par les marins.</p> <p>(...)</p> <p>5) Saudades : salutations amicales de qui ressent ou dit ressentir le manque d'un autre. <i>Donne-lui mes saudades.</i></p> <p>* Mourir de saudades : sentir d'énormes saudades.</p> <p>(...)</p>
--	--

La définition du *Dicionário da Língua Portuguesa* de Aurélio Buarque de Holanda nous semble plus exacte en ce sens qu'elle met bien en relief les deux pôles entre lesquels oscille le cœur *saudadoso* : la dualité du sentiment, à la fois euphorique et dysphorique, concentre à notre avis la particularité sémantique du lexème et explique le mystère qui l'entoure.

<p>Saudade. [do lat. <i>solitudo</i>, 'soledade, solidão', atr. do arc. <i>soydade, suydade</i>, com influência de <i>saúde</i>.] S.f. 1. Lembrança nostálgica e, ao mesmo tempo, suave, de pessoas ou coisas distantes ou extintas, acompanhada do desejo de tornar a vê-las ou possuí-las; nostalgia: "Saudade! és a ressonância / De uma cantiga sentida, / Que, embalando a nossa infância, / Nos segue por toda a vida!" (Da Costa e Silva, <i>Pandora</i> p. 83.) 2. Peser pela ausência de alguém que nos é querido. 3. Designação comum a diversas plantas da família das dipsacáceas, principalmente da espécie <i>Scabiosa maritima</i>, e às suas flores; escabiosa, suspiro. 4. Planta da família das asclepiadáceas (<i>Asclepias umbellata</i>). 5. Bras. V. <i>assobiador</i> (4). 6. Bras. Cantiga da terra, entoada pelos marujos no alto mar. ~ V. <i>saudades</i>.</p>	<p>1) Souvenir nostalgique et, dans le même temps, suave, de personnes ou choses distantes ou éteintes, accompagné du désir de pouvoir les revoir ou posséder à nouveau ; nostalgie : « Saudade ! tu es la résonance d'un chant entendu qui en emballant notre enfance nous suit toute la vie ! »</p> <p>2) Peser par l'absence de quelqu'un qui nous est cher.</p> <p>(...)</p> <p>6) Brésil : chant de terre, entonné par les marins en haute-mer.</p>
--	--

b) Dualité de la saudade

<p>« Saudade é bom e é ruim. É um sentimento de lembrança, de boas lembranças. Como da nossa infância. Mas pode ser ruim, como de um ente querido já falecido. Essa saudade, que esmaga o peito, que dá vontade de chorar, essa é ruim, mas mesmo assim, também é boa, pois nos massacra com as boas lembranças, nos esmaga porque sabemos que não mais ocorrerão, pelo menos nessa vida. »</p> <p>(Extrait d'un forum Internet. Lien devenu obsolète)</p>	<p>La saudade, c'est bon et mauvais. C'est un sentiment de souvenir, de bons souvenirs. Comme de notre enfance. Mais ça peut être mauvais, comme d'une personne chérie déjà morte. Cette saudade, qui comprime la poitrine, donne envie de pleurer, celle-là est mauvaise, mais même ainsi, elle est bonne aussi, donc elle nous massacre avec des bons souvenirs, nous écrase car nous savons qu'ils n'auront jamais plus lieu, du moins dans cette vie.</p>
--	---

La définition ci-dessus, naïve mais sans ambages, semble exprimer tout ce qu'est la saudade : elle est tout d'abord ce sentiment qui soustrait « la nostalgie à la jouissance de l'inaccompli, lui confiant la mission de transmuier la perte en victoire de rêve »¹⁴ ; « la saudade relève du registre de la *mélancolie* ou de la peine de l'âme comme l'*ennui*, la *langueur*, la *tristesse*, le *deuil*, le *mal de vivre*, mais aussi du *plaisir* dans la mesure où elle est délectation, anticipation de

¹⁴ EDUARDO L., 1997, *Mythologie de la saudade : essais sur la mélancolie portugaise*, Paris, Chandeigne, p. 45.

la joie des retrouvailles, du retour, de la réunion, aspiration à un mieux »¹⁵. Cette bi-polarité n'est partagée par aucun des autres noms de sentiments, ni la mélancolie, ni la nostalgie d'une part, ni le plaisir ou la joie de l'autre. Cette « délicieuse souffrance »¹⁶ constitue donc selon nous la première propriété du sémème de « saudade ». Cet oxymore n'est pas sans rappeler que l'étymologie présumée de « saudade » est elle aussi duelle : « solitude » et « salut de l'âme ».

c) Autres sèmes

Il semble évident et incontestable que la saudade est liée à une absence : toutes les définitions le mentionnent. Nous y verrons donc le second sème.

Enfin, la saudade étant présente sur deux registres, euphorique et dysphorique, il semble difficile de lui attribuer un sème relationnel d'intensité : pourtant, FARRELL note à juste titre qu'il s'agit là d'un « sentiment intense »¹⁷, EDUARDO qu'elle est si forte qu'elle prend possession des êtres : « c'est moi qui suis son jouet, c'est elle qui m'envahit, je suis cette saudade, je suis tout entier cette saudade »¹⁸. Par conséquent, il conviendrait d'attribuer à 'saudade', comme à 'amour', un sème d'intensité maximale. Mais puisque celui-ci ne saurait s'appliquer aux autres TSA désignés ci-dessous, nous dirons qu'il ne doit figurer que comme trait sémique supplémentaire du TSA \lien affectif ou psychologique\.

d) Quelle polysémie ?

A ce sémème, tous les sens donnés par les multiples définitions que nous avons envisagées peuvent se résumer. Trois traits sémiques d'application de premier niveau y suffisent : \chants\, \liens affectifs ou psychologiques\ et \salutations\. Notons ici que l'application \liens affectifs ou psychologiques\

¹⁵ *Dictionnaire International des Termes Littéraires* en ligne sur Internet.

¹⁶ EDUARDO L., 1997, *Mythologie de la saudade : essais sur la mélancolie portugaise*, Paris, Chandeigne, p. 42.

¹⁷ « Intense feeling », FARRELL P., *Portuguese Saudade and other emotions of absence and longing*, en ligne sur Internet, p. 4.

¹⁸ EDUARDO L., 1997, *Mythologie de la saudade : essais sur la mélancolie portugaise*, Paris, Chandeigne, p. 44.

concentre presque tous les exemples d'occurrences. « Saudade » est donc un polysème dont il serait a priori aisé de classifier les acceptions. Cependant, comme il n'est pas toujours possible ou recevable de le faire, le schéma suivant ne fait pas mention de ce critère.

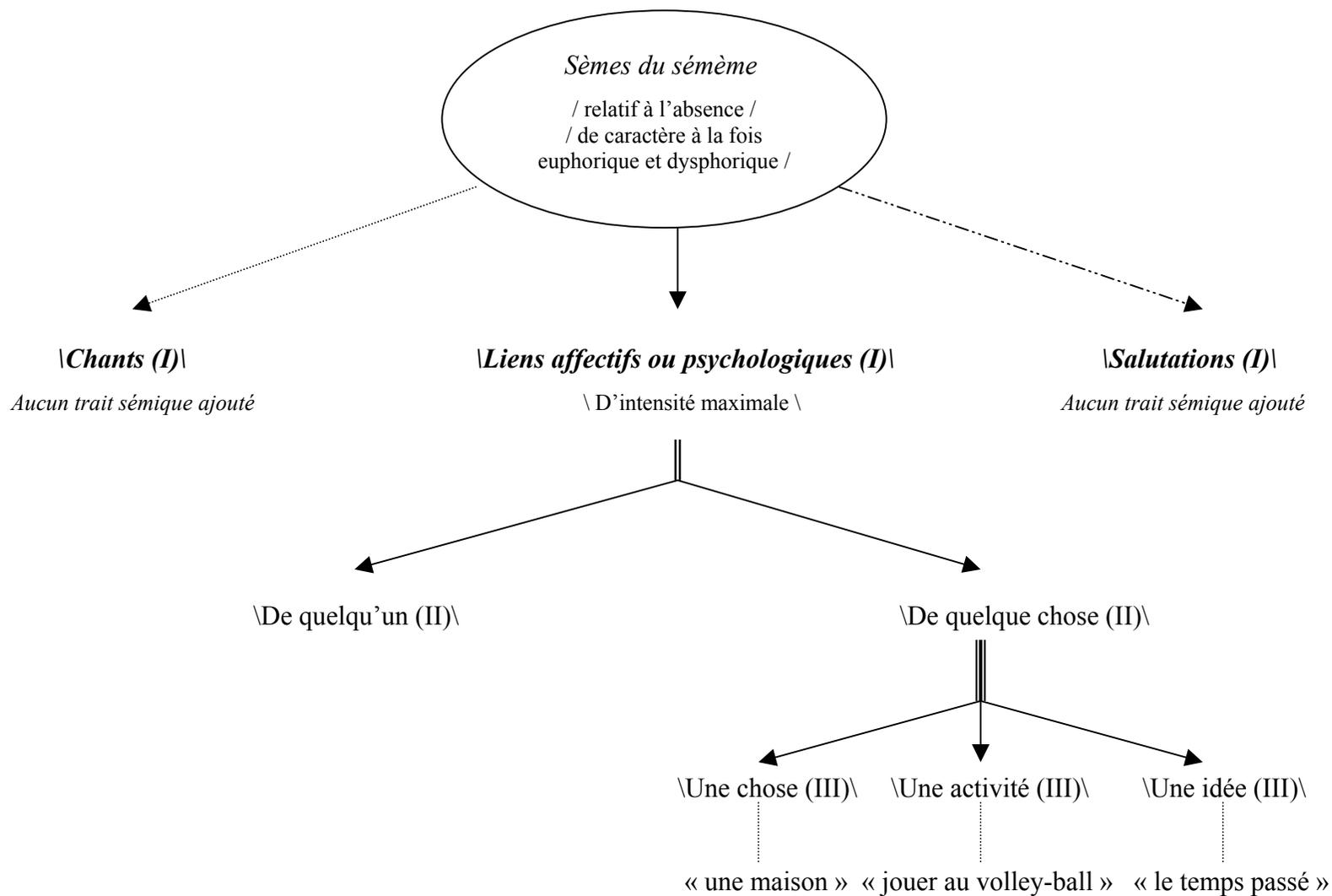


Figure 1 : La polysémie de « saudade » (CUSIMANO)

e) Etude de l'usage : questionnaire

Nous avons réalisé un questionnaire que nous avons soumis à une dizaine de locuteurs brésiliens. Celui-ci nous a permis de mieux mesurer l'usage du polysème que font les lusophones. De ce fait, le questionnaire a aussi servi à attester la justesse du schéma présenté plus haut. Les questions en étaient les suivantes :

- | |
|--|
| <p>i. Segundo você, do que sentimento a <i>saudade</i> é o mais próximo?
(Selon, vous, de quel sentiment la <i>saudade</i> est le plus proche ?)</p> <p>ii. Seria um sentimento agradável ou não?
(Serait-ce un sentiment agréable ou non ?)</p> <p>iii. Se devesse pintar a <i>saudade</i>, de que cor(es) seria?
(Si vous deviez peindre la <i>saudade</i>, de quelle(s) couleur(s) le feriez-vous ?)</p> <p>iv. Você sente <i>saudade</i> :</p> <p>(Vous ressentez de la <i>saudade</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> - mais vezes de pessoas (le plus souvent de personnes) - mais vezes de coisas (le plus souvent de choses) - nunca de pessoas (jamais de personnes) - nunca de coisas (jamais de choses) - de pessoas e de coisas igualmente?
(de choses et de personnes également) |
|--|

Figure 2 : Questionnaire sur « *saudade* »

Dans la première question, l'objectif était de chercher à savoir à quel TSA les locuteurs relient « *saudade* » : en effet, en donnant un quasi-synonyme de *saudade*, ils étaient amenés à réfléchir sur la classe sémantique à laquelle ils font appartenir le polysème. Dans la seconde, il s'agissait d'évaluer la *polarité* de « *saudade* », euphorique ou dysphorique en posant le problème sous des mots plus usités, « agréable ou non ». La troisième se présentait comme un contrôle de

la question précédente : l'imaginaire lié au couleurs devait logiquement donner lieu à une confirmation des réponses antérieures. Enfin, dans la quatrième et dernière question, nous cherchions à vérifier comment les locuteurs ressentaient les traits sémiqes d'application de second niveau du polysème, à savoir \de quelqu'un (II) et \de quelque chose (II)\.

Les résultats obtenus sont finalement assez hétérogènes mais rejoignent en les complétant les définitions des dictionnaires : par exemple, un tiers des personnes sondées estiment que la « saudade » est un sentiment désagréable, « gris », parce qu'il nous laisse « angoissés » alors que « le souvenir, lui, est bon ». Toutefois, dans le même temps, certains n'hésitent pas à lui attribuer une couleur que l'on juge traditionnellement plutôt positive, comme le bleu, « parce que c'est souvent quand on regarde à l'horizon qu'on la ressent ». Un autre tiers y voit un sentiment agréable car « il marque une époque de sa vie, un apprentissage, un être chéri », il ramène « des personnes géniales, qui nous apporté de bons moments ». Le dernier tiers tend à en donner une image ambivalente : « c'est agréable quand elle a trait à des personnes ou à des situations qui peuvent être revues ou récupérées ; désagréable quand elle a trait à des pertes irrécupérables, comme la mort d'un être cher ». Quant aux couleurs données, le « bleu » revient plus souvent que le « gris » et le « vert espérance ». Pourtant la « saudade » est censée entretenir des liens forts avec la « tristesse », « le sentiment de perte » le plus souvent, plus rarement l'« amour ». Enfin, pour conclure sur ce questionnaire, il faut dire qu'unaniment, il s'agit d'un sentiment qui est suscité par des personnes, ou des évènements auxquels ont pris part des personnes, parfois des lieux aussi, eux-mêmes liés à des personnes.

La saudade est donc un sentiment intimement assujetti au déroulement de la vie qui noue des liens entre les êtres. Il est plutôt agréable et désagréable à la fois qu'agréable ou désagréable.

f) Récapitulatif

Et c'est justement, il nous semble, cette bi-valence euphorique – dysphorique fondamentale qui tend à réduire considérablement le champ des lexèmes potentiellement capables de correspondre dans une autre langue à

« saudade » ; car cette caractéristique sémique, sans doute présente dans un nombre extrêmement réduit de lexèmes d'autres langues, ne peut toutefois absolument pas être omise dans la langue cible envisagée. Cette difficulté conduirait donc à ce sentiment de l'impossibilité de traduire « saudade ». Un autre facteur est également en cause, identitaire celui-ci. En effet, une certaine fierté découle du fait que la « saudade » n'est – prétendument – ressentie que par les lusophones, véritablement compréhensible que par eux seuls. Vient alors se construire une sorte de *protectionnisme linguistique* envers ce sentiment, élément en propre de leur culture qu'il devient dès lors nécessaire de défendre comme un monument ou une recette culinaire.

1.3) Le polysème « amour » confronté au konkani de Goa

« Pottier a une remarquable expression pour décrire ce vide linguistique qui peut ou non être provisoire (mais qu'on peut vouloir combler lorsqu'on travaille en terminologie multilingue) : il l'appelle le « lexe », ombre du concept qui semble planer sur les langues avant de s'y incarner (1974, p. 44) »¹⁹.

DEPECKER L., 2002

Nous poursuivons donc notre raisonnement par une enquête de terrain que nous avons réalisée en 2004 dans l'état de Goa en Inde au sujet du polysème « amour ». Nous avons cherché à savoir quelles traductions les différentes acceptions d'un polysème d'une langue peuvent recevoir dans d'autres, et ce qu'il est possible de déduire des résultats obtenus, en synchronie et sur un plan sociolinguistique.

Au cours de cette enquête, nous avons en quelque sorte essayé de mesurer le *degré d'identité* entre le découpage de la réalité psychologique des

¹⁹ DEPECKER L., 2002, *Entre signe et concept – Eléments de terminologie générale*, Paris, éd. Sorbonne Nouvelle, p. 33.

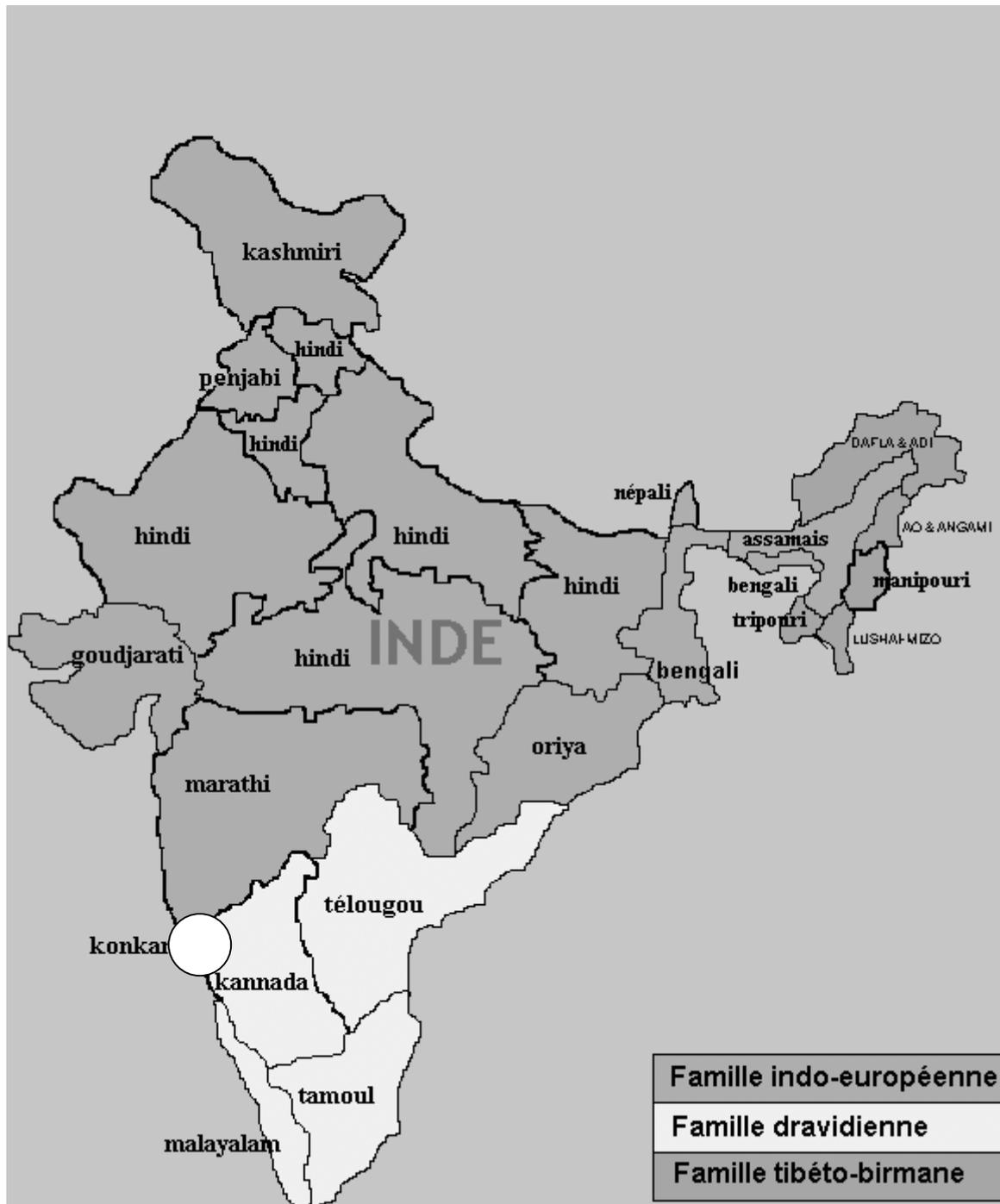
sentiments que propose la polysémie dans une langue donnée et celui d'une autre langue, parlée dans une zone géographique *éloignée*. La langue de référence est le français (groupe italique), la langue *contrôle* le konkani de Goa.

L'idée sous-jacente à cette mise à l'épreuve était donc la suivante : si les polysèmes constituent bien des parts de *vision du monde*, il y a peu de chances de retrouver en konkani, une langue de culture éloignée, un polysème correspondant dans toutes ses acceptions à « amour ». A l'inverse, ce travail contrastif devrait mettre à jour quelques-uns de ces *lexes* dont parle POTTIER ci-dessus : ainsi, à certaines acceptions d'« amour » pourraient fort bien ne correspondre ni lexème, ni groupe nominal, tout comme à des lexèmes du konkani pourraient ne correspondre aucune acception ou expression linguistique du même concept.

a) Présentation du konkani

Le konkani appartient au groupe indo-iranien de la famille indo-européenne, et plus précisément à la branche indienne / indo-aryenne qui regroupe notamment le sanskrit, l'hindi, etc. Il s'agit d'une langue casuelle. Elle est parlée par environ deux millions de personnes dans l'Etat de Goa en Inde, mais on peut aussi trouver des locuteurs de konkani à Bombay (où il est parlé avec l'accent marathi) ou encore dans les Etats du Karnataka et du Kerala, ce qui constitue un contingent d'environ quatre millions de locuteurs. Dans ces deux dernières régions, le konkani se mêle respectivement de mots qui relèvent des langues dravidiennes que sont le kannada et le malayalam, donnant lieu à de nombreuses variantes. De plus, il serait faux de croire que le konkani de Goa présente une unité parfaite à laquelle seraient rattachées ces variantes : en effet, par exemple, lors de notre enquête, tous nos sujets nous ont assuré que les chrétiens et les hindous de Goa n'employaient pas les mêmes mots pour parler de certaines choses. Par exemple, lorsqu'un locuteur de konkani parle de son amour pour sa femme ou son mari, il dit plutôt « mog » s'il est chrétien et « prem » s'il est hindou, ce qui ne gêne nullement l'intercompréhension. Quant à l'écriture du konkani, les choses ne sont pas plus simples : les alphabets nagari, romain, arabe et même malayalam peuvent être utilisés. Mais les dictionnaires utilisent presque

toujours le nagari, et pour les européens désirant apprendre le konkani, l'alphabet romain : aussi nous limiterons-nous à ce dernier.



Source: <http://www.ling.upenn.edu/~jason2/papers/natlang.htm>

b) Conditions de l'enquête

Ainsi, pour toutes les acceptions de « amour », nous avons demandé aux locuteurs interrogés quelle traduction en konkani correspondrait le mieux selon eux. Nous tenions pour sources premières deux dictionnaires anglais-konkani²⁰ qui nous servaient de base de comparaison. De la sorte, nous avons pu corriger et affiner les traductions proposées dans les dictionnaires. Nous n'avons toutefois mené notre enquête que dans l'état de Goa : les locuteurs interrogés, une dizaine provenant de divers milieux sociaux, habitent tous Panjim (la capitale), Dona Paula, Old Goa, ou Margao ; à ce titre, nous devons donc préciser que notre enquête ne concerne que le konkani de Goa.

Les questions posées, en anglais à ces locuteurs bilingues, correspondent aux lignes du tableau en figure 3 : par exemple, notre première question était « quel nom employez-vous pour parler de l'amour dans la famille ? » ou « dans quel cas employez vous ce nom (trouvé dans les dictionnaires) ? ». Les parenthèses dans le tableau enveloppent les noms au sujet desquels il y a désaccord entre les locuteurs interrogés. Enfin, les accolades marquent l'appartenance des acceptions aux différents traits sémiqes d'application de premier niveau.

Locuteurs interrogés :

- F., M, 28 ans, pêcheur, Dona Paula (Goa)
- S., M, 30 ans environ, maître d'hôtel, Dona Paula (Goa)
- P., M, 18 ans environ, étudiant, Dona Paula (Goa)
- Z., F, 22 ans, Dona Paula (Goa)
- N., F, 25 ans environ, employée d'un cybercafé, Old Goa (Goa)
- O, M, 25 ans environ, serveur dans un restaurant, Margao (Goa)
- L, F, 45 ans environ, professeur de Konkani, Panjim (Goa)
- S., F, 50 ans environ, professeur de langues, Dona Paula (Goa)
- T., F, 30 ans environ, vendeuse, Panjim (Goa)

²⁰ 1) BORKAR S. J., THALI M. P. & GHANEKAR D. K., 2003, *Rajhauns Konkani – English illustrated dictionary*, Panaji, Rahjauns Vitaran ; 2) *English – Konkani pronouncing pocket dictionary*, Belgium, Neeraj book service.

- Y., M, 35 ans environ, conducteur de rickshaw, Panjim (Goa)

c) Résultats

<i>Amour</i>	Français	Konkani
Au sein de la famille	<i>amour</i>	mog, prem
D'un père ou d'une mère pour ses enfants, d'un aîné pour ses cadets.	<i>amour</i>	apurbai
D'une sœur pour son petit frère ou d'une mère pour son fils	<i>amour</i>	mamta
D'un enfant pour ses parents, ses aînés dans la famille	<i>amour</i>	mog, prem
Pour une personne de sexe opposé ou non avec qui l'on entretient généralement des rapports physiques	<i>amour</i>	mog, prem
Physique ou acte sexuel	<i>amour</i>	praneau
Pour une chose, d'une activité	<i>amour</i>	mog, (prem)
Histoire d'..., un amour	<i>amour</i>	mog, prem
Pour Dieu	<i>amour</i>	mog, (prem)

Figure 3 : Polysémie de « amour » confrontée au konkani de Goa

Nous pouvons donc d'ores et déjà voir que le français et le konkani de Goa proposent un découpage un peu différent et que ce dernier dispose parfois de noms particuliers pour exprimer un signifié exprimé en français par une acception du polysème « amour », mais aussi par un GN tel que « amour maternel ». Le récapitulatif suivant, agrémenté d'exemples, permet de faire le point sur ce découpage.

d) Récapitulatif

Le konkani propose donc un découpage particulier que nous pouvons synthétiser comme suit :

- ✓ *Mog* : nom neutre, plutôt employé par les locuteurs de konkani chrétiens. S'applique à l'amour physique ou platonique, à l'amour entre membres de la famille, à l'amour pour Dieu, des activités et pour les choses.

(1a) Anita, tuzo mog kalliz bhavoita

Anita, ton amour cœur fond

'Anita , ton amour fait fondre mon cœur'

(1b) Deo borem korun ani mog assun

Dieu bon faire et amour rester

'Tout l'amour et la bénédiction de Dieu'

(1c) Ami amche goaak ani amchi bashic ami mog corena

Nous notre Goa et notre langage nous amour ne fait pas

'Nous n'aimons pas notre Goa et notre langage'

(1d) Tu magel moga cho

Tu mon amour de

'Tu es mon amour'

- ✓ *Prem* : nom neutre, provenant du sanskrit, plutôt employé par les locuteurs de konkani hindous. De ce fait, il est peu usité à Goa où la majorité de la population est chrétienne. Ce couple de lexèmes (« mog » – « prem ») constitue donc un outil efficace et utile pour marquer son appartenance religieuse, et par voie de conséquence, pour désigner ou reconnaître *l'autre*. « Prem » s'applique tout comme « mog » à l'amour physique ou platonique, à l'amour entre membres de la famille, à l'amour pour Dieu, les activités et les choses.

(2a) Prem korunk lagan
 Amour faire commencer
'Commencer à aimer'

- ✓ *Apurbai* : nom neutre, auquel les dictionnaires et les locuteurs attribuent une étymologie portugaise non-attestée par nos recherches.
 S'applique uniquement à l'amour que porte un parent, un aîné, à ses enfants ou ses cadets. Très employé à Goa.

(3a) Tem mhoji khub apurbai kori
 Elle mon beaucoup de / très affection faire
'Elle a beaucoup d'affection envers moi'

(3b) Mai, tuka amchi kitli apurbai ani dasti asli
 Mère, ton notre combien affection et attention avoir
'Mère, quelle affection et quelle attention tu as pour nous'

(3c) Putachi apurbai povun, tum urben marteli uddi
 Du fils affection voyant, tu haut vas sauter
'En voyant la joie du fils, tu sauteras'

(3d) Khoreench Goenkaranchi tum apurbai
 Vraiment Goans tu affection
'Vraiment, les Goans ont de l'affection pour toi'

- ✓ *Mamta* : nom neutre.
 S'applique uniquement à l'amour que porte une mère à son enfant, une sœur à son petit frère. Parfois employé dans le sens affection du français et de l'anglais. Unanimement reconnu des locuteurs mais nous n'avons pas pu l'attester par des occurrences en discours.
- ✓ *Praneau* : nom neutre, auquel les dictionnaires et les locuteurs attribuent une étymologie portugaise non-attestée par nos recherches.
 S'applique à l'amour physique ou à l'acte sexuel. Bien que connu de la plupart des locuteurs, le lexème est peu employé à Goa, peut-être pour une raison de connotation qui nous échappe. On n'en trouve d'ailleurs nulle trace

dans les forums Internet : seuls les dictionnaires l'attestent. En fait, il semblerait qu'à ce propos, les locuteurs de konkani à Goa aient plutôt recours au même mode de formation qu'en français, c'est-à-dire l'utilisation d'un verbe auxiliaire comme en (4a) : à ce titre, il faut sans doute voir dans le signifié de « mog » la présence de la même application \contacts entre amants\ que dans celui d'« amour ».

- (4a) Mary Johnak mog karta
 Mary John amour fait
 'Mary aime John' ou/et 'Mary fait l'amour à John'

Notons à ce point que, comme bien souvent, le choix des déclinaisons se révèle crucial, puisqu'en (4b), un tout autre sens est produit.

- (4b) Mary kaam mogan karta
 Mary travail amour-avec fait
 'Mary fait son travail avec amour'

Nous dirons seulement pour conclure que le konkani est coutumier des constructions par le biais de verbe auxiliaire (ici « karap » 'faire' ou « karta » 'fait' au présent imperfectif) et que les actants qui les accompagnent, « mog » dans ces deux exemples, se trouvent pourvus de désinences multiples et variées qui conduisent à d'importantes distinctions sémantiques comme celle que nous avons évoquée.

e) L'intensité dans les paradigmes ouverts par la polysémie

La polysémie de « amour », nous le savons, ouvre des paradigmes établis par trois traits sémiqes d'application de premier niveau. Ces paradigmes, soumis au critère d'intensité, peuvent être déclinés comme suit, en français et en konkani.

Notons que par souci de clarté, nous n'avons pas fait apparaître sur le schéma les \liens affectifs\ (I) \avec le prochain par Dieu ou non\ (II) qui comportent une grande complexité en konkani.

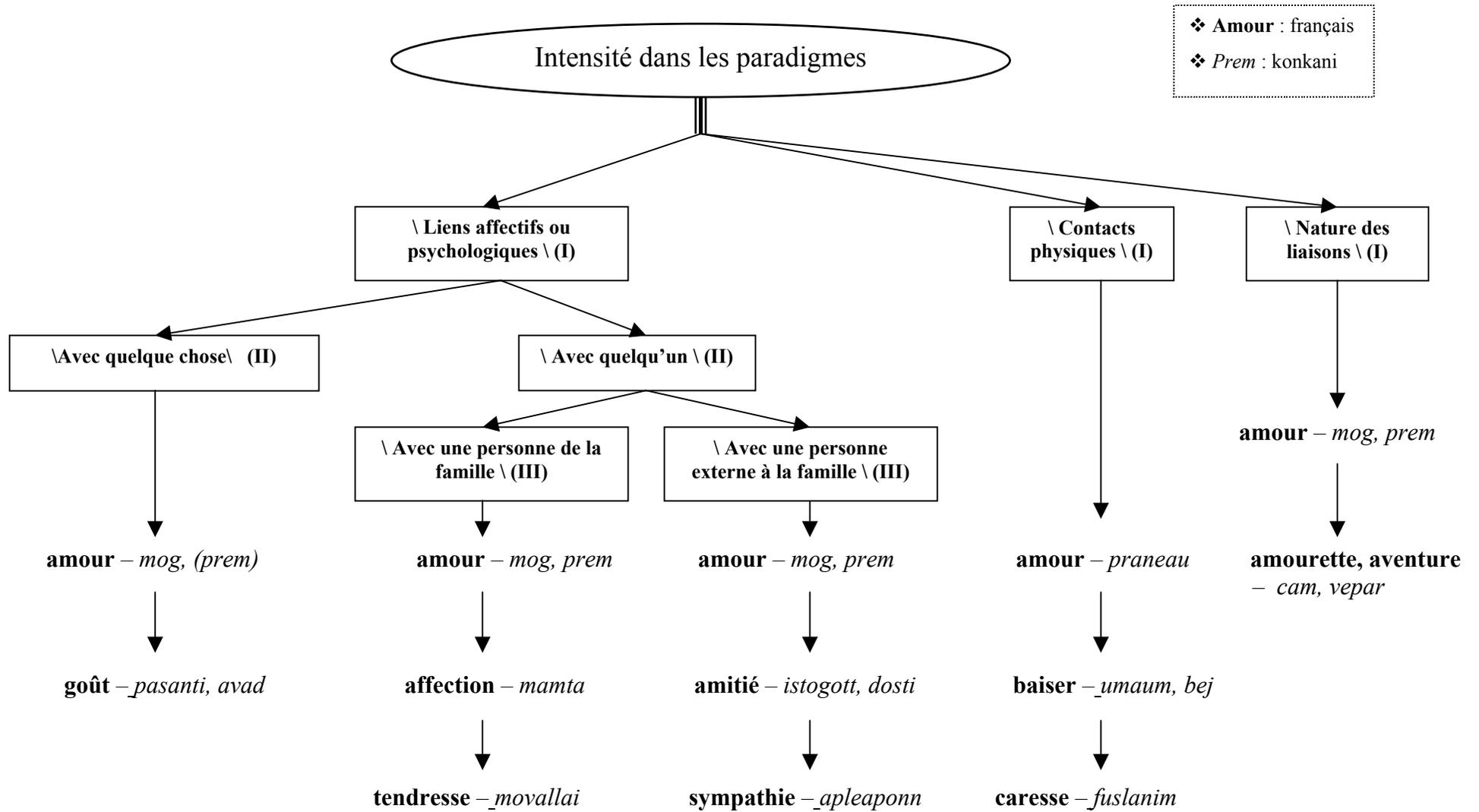


Figure 4 : L'intensité dans les paradigmes ouverts par {amour} en français comparé au konkani

f) L'amour au sein de la famille en konkani

La particularité du konkani comparé au français est donc que cette langue, qui ne dispose pourtant pas de mot propre réellement usité pour saluer (les locuteurs de konkani disent « hello »), possède trois (ou quatre mots mais les deux premiers ont le même sens) pour exprimer l'*amour* au sein de la famille. En premier lieu, il existe *mog* qui permet de parler de tout type d'amour, et donc bien sûr de l'amour au sein de la famille ; *prem* emprunté à l'hindi qui signifie exactement la même chose mais ne s'applique pas selon certains locuteurs, comme nous l'avons déjà évoqué, à l'amour pour Dieu et pour les choses ; ensuite vient *apurbai*, employé pour exprimer l'amour d'un père ou d'une mère pour ses enfants, d'un aîné pour ses cadets ; enfin il existe un nom pour parler de l'amour d'une sœur pour son petit frère ou d'une mère pour son fils (soit d'un amour féminin), *mamta* qui peut aussi se traduire par 'affection'. La polysémie de *mamta* ajoute encore aux dissemblances de découpage déjà aperçues. Ces fines distinctions constituent-elles un indice de l'importance majeure de l'institution familiale à Goa ?

Nous savons que les langues avancent minutieusement dans l'environnement physique des locuteurs, dans leur société, retenant certains éléments, pas d'autres et leurs choix de création lexicale semblent parfois obéir à un critère de nécessité physique ou sociale : c'est notamment le cas en ce qui concerne notre travail. Comme nous l'avons déjà dit, il est délicat de risquer une interprétation sociale de ce type de données : de plus, une seule enquête n'y suffit jamais. Cependant, si le français et l'anglais n'ignorent pas ces distinctions puisqu'elles sont capables de les exprimer autrement, il semble que la densité de lexèmes relatifs à un même sujet ne soit pas pour autant insignifiante : il suffit pour cela de se reporter au vocabulaire abondant des Inuits au sujet de l'environnement dans lequel ils évoluent.

Quant à savoir si la structure des langues peut générer de telles dissemblances, cela reviendrait à chercher à démontrer que le français et l'anglais ont une tendance plus prononcée que le konkani à exprimer les concepts par des groupes nominaux (ex. « amour physique »), par *désignation* autrement dit, ou par des périphrases (ex. « amour d'un père ou d'une mère pour

ses enfants, d'un aîné pour ses cadets »). A l'inverse, le konkani les exprimerait plutôt par des lexèmes (ex. « apurbai »), par *dénomination* donc : ce terrain nous paraît aussi bien périlleux. Nous avons vu notamment que le konkani usait parfois lui aussi plutôt du procédé, par ailleurs très fréquent en konkani, de construction par verbe auxiliaire, ce qui ne va pas dans le sens d'une telle hypothèse.

1.4) Répercussions théoriques

Le lexique d'une langue se présente comme un réseau téléphonique où monosèmes forment des postes simples, et polysèmes des standards, en ce sens qu'un seul numéro permet de joindre des postes différents. Ceci, en terme de structure, donne lieu à des représentations diverses selon les langues. En synchronie, l'étude de ces réseaux n'a pas pour objectif de déterminer si le langage influence la pensée – ou si c'est la pensée qui a engendré de telles organisations. Il s'agit plutôt de mesurer de quelle manière dans telle zone du réseau les signifiés sont découpés ou mis en relation, comment certains aspects de telle langue peuvent être mis en corrélation avec certaines conceptions sociales : comme le dit FISHMAN,

« dans un sens très réel, une variété linguistique est un inventaire des soucis et des intérêts de ceux qui l'emploient à un moment donné. Si une partie de cet inventaire présente des traits que l'on ne retrouve pas dans les autres, cela peut être l'indice de tendances ou d'influences particulières au sein de ces réseaux d'interaction dans la communauté linguistique en général ou dans certaines relations de rôles global du répertoire de la communauté »²¹. D'un point de vue plus général, « de telles différences montrent clairement qu'une langue retient de la réalité tel ou tel aspect qui lui paraît pertinent, et non pas tel autre qui au contraire semblera pertinent à une autre langue donnée »²².

²¹ FISHMAN J. A., 1971, *Sociolinguistique*, Paris, Nathan, p. 117.

²² TOURATIER C., 2000, *La sémantique*, Paris, Armand Colin, p. 37.

C'est pourquoi même si la réalité extralinguistique était identique dans le monde, le réseau de signifiés resterait différent dans chaque langue.

Les polysèmes, quant à eux, sont essentiels à la construction du sens de ce réseau : car mettant en gravitation autour de leur noyau sémique, le sémème, divers traits sémiques comme les TSA, ils révèlent les liens qui ont semblé pertinents à une langue donnée. Qu'en français par exemple, « amour » en tant que sentiment et « amour » physique ne diffèrent au sein du même signifié que par leur point d'application est significatif : outre que les deux acceptions soient pleines des mêmes sèmes, ce qui est en soi déjà porteur de sens, elles manifestent un lien étroit qu'aucun locuteur de la langue ne saurait ignorer. Si l'on ajoute que les polysèmes sont propres à une langue donnée, on peut alors dégager une seconde couche interprétative d'ordre contrastif.

A propos du konkani, on assiste à une matérialisation en lexèmes des acceptions du polysème français : or ces lexèmes ne présentent pas de rapport aussi « intime » que des acceptions, et par conséquent, n'étant plus reliés à un même noyau sémique, amènent des distinctions mieux tranchées, qui peut-être, comme nous pouvons le supposer, sont le reflet dans la langue de l'importance sociale de l'institution familiale. Dans ce sens, il est utile de rappeler que « chaque langue constitue un élément parfaitement adéquat, – et probablement *le plus adéquat*, – pour exprimer les besoins et les intérêts de ceux qui s'en servent »²³.

²³ FISHMAN J. A., 1971, *Sociolinguistique*, Paris, Nathan, p. 108.

2) Le polysème comme base sémantique

Il arrive aussi que le signifié d'un polysème se comporte comme une base servant à construire tout un lexique de noms de sentiments : ceci peut se produire au travers d'un des modes majeurs de génération de lexèmes, la *composition*. C'est ce que nous allons constater au sujet du kaingang.

2.1) La « composition sémantique » en kaingang

Nous allons à présent étudier une langue dans laquelle il semblerait que tous les signifiés de sentiments soient exprimés par le biais d'un certain type de composition : le kaingang présente en effet la particularité de construire son lexique à partir de morphèmes très génériques, la plupart du temps polysémiques, que l'on pourrait définir comme bases de la composition, auxquels viennent s'adjoindre des morphèmes dépendants, des substantifs ou des pronoms.

a) Présentation du kaingang

Ci-dessous un extrait de l'*Enciclopedia das línguas no Brasil* qui introduit le kaingang au sein des langues du monde et des langues amérindiennes.

« Langue indigène de la famille Jê, qui fait partie de la branche Macro-Jê (cf. RODRIGUES 1986). Parlée au Sud du Brésil, le kaingang forme avec le xokleng l'ensemble méridional restreint des langues Macro-Jê : elles sont les dernières restant d'une quinzaine de langues Jê, qui s'étendent au sud du tropique du Capricorne. D'un autre côté, le kaingang est la langue Jê avec le plus grand nombre de locuteurs, étant donné que la population kaingang correspond à plus de 45% de la population totale des peuples de langue Jê.

Les Kaingangs habitent près de 30 zones (terres) dans la ceinture comprise entre le fleuve Tieté (limite septentrionale de l'état de Sao Paulo) et le fleuve Ijuí (limite méridionale du fleuve Grande do Sul). Dans cette vaste zone, la langue kaingang présente une variété de

dialectes. WIESEMANN (1971 : 259-260) en identifie cinq : (a) Sao Paulo ; (b) Parana, entre les fleuves Paranapanema e Iguaçú ; (c) Central, entre les fleuves Iguaçú et Uruguay ; (d) Sud-est, au sud du fleuve Uruguay et à l'ouest du fleuve Passo Fundo (plus quelques familles à Votouro) ; (e) Sud-est, au sud du fleuve Uruguai et à l'est du fleuve Passo Fundo. De ce fait, la richesse dialectale kaingang est encore plus grande que cela, en partie en fonction des migrations et des alliances historiques entre les villages »²⁴.

Il faut ensuite préciser que le kaingang est une langue *ergative*. Elle tend de plus à être *isolante* : devant les critiques visant ce dernier critère, celles de MEILLET notamment, plutôt que de l'abandonner, nous préférons l'envisager en terme de tendance, comme le font désormais bon nombre de linguistes. Nous verrons plus loin quelle forme cela peut prendre dans cette langue.

Enfin, il convient d'ajouter que le kaingang est ce que l'on a coutume d'appeler une *langue à tradition orale* : les règles orthographiques n'ont été fixées provisoirement par un groupe de réflexion bilingue portugais – kaingang qu'en 1976, avant d'être confirmées en 1997. Par conséquent, il n'est pas étonnant que nous ne disposions pas de textes dans cette langue susceptibles d'étayer notre raisonnement (mis à part le *Nouveau Testament*) mais seulement d'énoncés. Il faut dire que souvent, les locuteurs des langues à tradition orale n'ont nul besoin d'un système d'écriture et que c'est seulement la tendance occidentale à accorder du prestige aux traces laissées par les civilisations qui a incité ces langues à s'en doter. Une telle remarque peut paraître triviale, d'autant plus dans un ouvrage de linguistique, mais il persiste encore, même dans notre discipline, des relents de ce que CALVET n'hésite pas à catégoriser comme « du racisme en linguistique »²⁵.

Louis-Jean CALVET, qui compte parmi les sociolinguistes contemporains les plus actifs, conclut d'ailleurs ainsi à propos des langues dites *mortes* :

²⁴ Traduction de notre fait du texte téléchargeable sur Internet à l'adresse : <http://www.labeurb.unicamp.br/elb/indigenas/kaingang.htm>

²⁵ CALVET L.-J., 1999, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Hachette, p. 136.

« Il y aurait dans la masse des langues qui ont été parlées au cours de l'histoire et qui ne le sont plus des *langues mortes* et des *langues disparues*, situées dans un rapport hiérarchique : le latin, le grec, l'arabe classique ou le sanscrit sont des langues plus prestigieuses que celles que parlaient par exemple nos ancêtres colonisés par les Romains, et qui n'ont pas laissé de littérature, qui ne sont pas liées à une religion, etc. »²⁶.

L'écrit n'apparaît tout simplement pas si indispensable à toutes les communautés. Par exemple, nos informateurs n'ont pour la plupart jamais lu le dictionnaire qui fait autorité en kaingang, celui de Ursula WIESEMANN, une missionnaire catholique allemande, car ils n'ont nulle raison de compléter par ce biais leur connaissance d'une langue qu'ils ont déjà, pas plus que leurs enfants n'en ont besoin pour l'apprendre dans une culture où la transmission du savoir s'est toujours effectuée par la communication orale. Souvenons-nous donc qu'à l'inverse, c'est peut-être notre incapacité à raisonner sur des unités orales qui nous pousse à codifier ce type de langues, une codification qui nous semble d'ailleurs être le pré-requis, peut-être abusivement, à toute étude linguistique.

Signalons encore que SAUSSURE lui-même avait sans doute envisagé la question : beaucoup de linguistes, parmi les plus célèbres même, se sont longuement interrogés sur l'interprétation à donner à la *parole* dans son opposition avec la *langue*, certains n'hésitant pas comme HJEMSLEV ou GUILLAUME à dire combien « pernicieux à la linguistique ont été la notion et le terme de parole »²⁷. Mais pour notre part, à la suite de KHYENG notamment, nous préférons penser que le choix terminologique de SAUSSURE était pleinement conscient, assumé et légitime :

« De nombreuses références dans le corpus saussurien attestent le caractère phonique ou oral délibérément recherché du concept de « parole ». « chaîne de parole acoustique », (*ELG*, p. 325) ; « chaîne de parole phonatoire ». (p. 326) ; « une suite quelconque

²⁶ CALVET L.-J., 1999, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Hachette, p. 138.

²⁷ GUILLAUME G., 1948, *Leçon du 20 février 1948, série C*, in *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1947-1948, série C, Grammaire particulière du français et grammaire générale III*, publiées sous la direction de R. Valin, W. Hirtle et A. Joly, Québec, Presses de l'Université Laval & Lille, Presses Universitaires de Lille, 1987, p. 109-117.

d'éléments dans la parole ce que nous appelons la théorie de la *chaîne sonore*. » (p. 239) ; « la juxtaposition des phonèmes dans la parole » (p. 245) ; « Est de l'Individu, ou de la parole : a) Tout ce qui est Phonation, b) tout ce qui est combinaison — tout ce qui est Volonté. » (p. 299) »²⁸.

De plus, rappelons que SAUSSURE l'a lui-même énoncé on ne peut plus clairement : « langue et écriture sont deux systèmes de signes distincts ; l'unique raison d'être du second est de représenter le premier »²⁹, une raison d'être qui, selon nous, ne peut naître que d'un besoin.

b) Conditions de l'enquête

Les informateurs ont été sondés par *questionnaire ouvert* et en *portugais* : une question posée pouvait notamment donner lieu à de longues explications, souvent destinées à nuancer le caractère abrupt de la réponse, dû lui-même à celui de la question. Ces questions, basées sur la partie kaingang – portugais du dictionnaire bilingue de WIESEMANN, nous ont permis d'éviter de demander la traduction des noms de sentiments français, ce qui se serait apparenté à un certain *ethnocentrisme sémantique*. Voici quelques exemples tirés du questionnaire :

²⁸ KYHENG R., 2005, *Langue et parole – Dichotomie ou dualité ?*, in *Texto !*, vol. X, n°4, en ligne sur Internet..

²⁹ SAUSSURE F. de, 1972, *Cours de linguistique générale*, édition critique de Tullio de Mauro, Paris, Éditions Payot, p. 45.

<i>Portugais</i>	<i>Traduction française</i>
<p>1) O que é que "fe" significa "peito, coração" como : _ centro dos sentimentos ? _ orgao do corpo ? _ os dois ?</p> <p>2) O que é que "fe pē" significa : _ so "amor para com o filho" ? _ "amor para com toda a familia" ? _ "amor para Deus" ? _ "amor para a sua mulher o marido" ? _ outro :</p> <p>3) O que é que "to fe tu" pode significar : _ "desejo forte" ? _ "desejo demais forte" ? _ "desejo sexual" ? _ "sem caridade, sem respeito dos outros, cruel" ?</p> <p>4) Como dizer "fraco, pequeno desejo" em kaingang ?</p> <p>5) Hao outros nomes significando um "desejo" ?</p> <p>6) O que é que significa "fe mag" ? _ "forte" ? _ "inteligente" ? _ "prudente" ? _ "afecção cardiaca" como mau ? _ "afecção cardiaca" como sentimento ?</p> <p>7) Poderia dizer quantas palavras (e o que são) há em : _ "fe kanhvy" ? _ "fe tu me" ? _ "to fe tu" ?</p>	<p>1) Est-ce que "fe" signifie "poitrine, cœur" comme : _ centre des sentiments ? _ organe du corps ? _ les deux ?</p> <p>2) Est-ce que "fe pē" signifie : _ seulement "amour pour son enfant" ? _ "amour pour toute personne de la famille" ? _ "amour pour Dieu" ? _ "amour pour sa femme ou son mari" ? _ autre :</p> <p>3) Est-ce que "to fe tu" peut signifier : _ "désir fort" ? _ "désir trop fort" ? _ "désir sexuel" ? _ "sans charité, sans respect des autres, cruel" ?</p> <p>4) Comment dire "faible, petit désir" en kaingang ?</p> <p>5) Existe-t-il d'autres noms signifiant un "désir" ?</p> <p>6) Est-ce que "fe mag" signifie ? _ "fort" ? _ "intelligent" ? _ "prudent" ? _ "affection cardiaque" comme mal ? _ "affection cardiaque" comme sentiment ?</p> <p>7) Pourriez-vous dire combien de mots (lesquels) il y a dans : _ "fe kanhvy" ? _ "fe tu me" ? _ "to fe tu" ?</p>

Figure 5 : Questionnaire de l'enquête sur le kaingang

Les locuteurs, au nombre de trois pour ceux qui ont répondu au questionnaire entièrement et une dizaine pour ceux qui ont participé aux débats, puisque les entretiens avaient lieu en présence des autres membres de la communauté, sont tous des Indiens qui résident en zone urbaine. Loin des

clichés les représentant nus et affublés de plumes dans un coin de forêt amazonienne, nos informateurs sont donc parfaitement bilingues, vont ou ont été à l'école brésilienne, souvent dans les grandes villes où ils vendent leur artisanat, ce qui constitue l'essentiel de leur source de revenu. Toutefois, au sein de la communauté, demeure une hiérarchie opérante qui place au sommet le *cacique* et le *vice-cacique*. La communauté vit dans une réserve concédée dans le cas de la réserve *Cambuí* par un riche propriétaire. Devenue donc propriété des Indiens, ces terres, bien cernées par *São José dos Pinhais* où est situé un grand aéroport, et *Curitiba* (capitale de l'état) dans le *Paraná*, un état de la côte est du sud du Brésil, constituent une enclave de verdure au cœur d'un centre urbain important. Les maisons sont construites en dur mais sont relativement délabrées, du fait de l'inoccupation des lieux durant une dizaine d'années, avant que ceux-ci ne leur soient cédées. D'un point de vue social, leurs revendications vont de la construction d'habitats rénovés à une meilleure reconnaissance de leurs droits par le gouvernement brésilien.

La communauté est formée d'une vingtaine de familles, également distribuées entre appartenance *Kaingang* et *Guarani*, parfois mixtes, la minorité étant composée des familles *Xoklengs*. Les trois langues que sont le *kaingang*, le *tupi-guarani* et le *portugais* bien sûr, sont utilisées de manière inégale : tout d'abord, le portugais semble n'être utilisé qu'avec les visiteurs, relativement rares, et à l'extérieur où nul ou presque ne parle ces autres langues ; quant au *kaingang* et au *tupi-guarani*, aucune hiérarchie entre elles n'est à noter. Enfin, il est possible que des interactions aussi fréquentes entre locuteurs de langue *kaingang* et *tupi-guarani* conduisent à des emprunts et à la création d'un dialecte *kaingang* particulier. S'il nous est difficile de l'affirmer clairement, tout comme il est pour nous délicat de dire qu'entre locuteurs bilingues, un *code switching* est parfois à l'œuvre, il nous faut par conséquent prendre les précautions nécessaires en affirmant que la présente étude concerne la langue *kaingang* parlée au sein de cette communauté.

c) Les noms de sentiments en kaingang

En kaingang, de nombreux termes dont le signifié définit un *sentiment* contiennent le segment phonique /fe/, « fe » selon les règles orthographiques de la langue, la plupart du temps à l'initiale. Le morphème « fe » veut dire « sein », « poitrine » ou « cœur ». De plus, il peut aussi signifier, comme l'ont soutenu nos informateurs, « centre des sentiments » ou même « centre universel des sentiments » : par conséquent, en comparaison avec le polysème « cœur », « fe » présente deux des acceptions que ce premier comporte, à savoir le fameux « centre des sentiments » et le « cœur » en tant qu'organe central du corps. Pour support à ces remarques, nous donnons la définition suivante, tirée du *Petit Larousse en couleurs* (1991) : nous posons des accolades aux points qui les illustrent. Apparaissant soulignés, les termes qui nous semblent attester, par leur récurrence dans la définition, de l'existence d'un sème leur correspondant.

CŒUR n.m. (lat. *cor, cordis*). **I. 1.** Organe thoracique, creux et musculaire, de forme ovoïde, moteur central de la circulation du sang. – *Opération à cœur ouvert*, dans laquelle on dévie la circulation dans un appareil, dit *cœur-poumon artificiel*, avant d'ouvrir les cavités cardiaques. **2.** Poitrine. *Serrer (qqn) sur son cœur*. **3.** Fam. Estomac. *Avoir mal au cœur, avoir le cœur barbouillé* : avoir la nausée. **II. 1.** Ce qui a ou évoque la forme d'un cœur (bijou, fromage, etc.). **2.** Une des quatre couleurs du jeu de cartes, dont la marque est un cœur rouge stylisé. **3.** CH. DE F. *Pointe de cœur* : rails soudés en angle aigu dans un branchement ou une traversée de voies. **III. 1.** Partie centrale, la plus profonde de qqch. *Cœur d'une laitue. Fromage fait à cœur*. ◇ Partie centrale d'un tronc d'arbre, où le bois est le plus dur. *Poutre en cœur de chêne*. **2.** Siège de l'activité principale de qqch. *Le cœur d'un réacteur*. **3.** Point essentiel. *Le cœur du problème*. **IV. 1. a.** Siège des sentiments profonds. *Aimer qqn de tout son cœur*. – *Aller (droit) au cœur* : toucher, émouvoir. – *Ne pas porter qqn dans son cœur*, avoir de l'antipathie à son égard. – *Avoir le cœur gros* : être très affligé. – *Avoir le cœur serré* : éprouver du chagrin, de l'angoisse. **b.** Siège des pensées intimes. *Ouvrir son cœur*. – *À cœur ouvert, cœur à cœur* : franchise, avec abandon. – *De bon cœur* : volontiers. – *En avoir le cœur net* : s'assurer de la vérité de qqch. – *Avoir la rage au cœur*. **c.** Siège des élans vers une chose, une action. *De tout cœur, avec cœur* : avec zèle. – *Coup de cœur* : enthousiasme subit pour qqch. – *Prendre une chose à cœur*, s'y intéresser vivement. – *Ça lui tient à cœur* : il y attache un grand intérêt. **2.** Amour. *Peines de cœur*. **3.** Bonté, générosité, bienveillance. *Avoir du cœur, bon cœur*. – *Être de tout cœur avec qqn* : s'associer à sa peine. ◇ *Un brave cœur* : une personne compatissante. **4.** Courage. *Redonner du cœur à qqn*. – *Faire contre mauvaise fortune bon cœur* : supporter la malchance avec courage. **5.** *Par cœur* : de mémoire.

Première
acception
kaingang

Seconde
acception
kaingang

Acception
rendue en
kaingang par
un composé

- (1c)³² Kejĕn fe kanhró ěg nĩ.
Parfois cœur savoir nous avoir.
'Parfois nous savons par le cœur'
- (1d)³³ Hã ra tóg ver ag mỹ e tĩ,
comme en direction de [agent] encore ils pour beaucoup avoir,
ag fe tỹ mrin ke pĕ han kỹ
ils cœur avec être joyeux vrai faire à cause de
'Et comme, le cœur en joie, ils cherchaient encore beaucoup le vrai à ce propos ...'
- (1e)³⁴ Ag fe tóg jũrũn ke mũ sir
ils cœur [agent] s'effrayer en train de faire ainsi
'Ils s'effrayaient ainsi en leur cœur ...'

Ci-dessous, nous synthétisons nos observations dans un type de représentation qui nous est désormais familier.

³² Enoncé d'une locutrice kaingang.

³³ *O novo testamento na língua kaingang*, 2005, Sociedade Bíblica do Brasil, Curitiba, p. 86. Traduction de Luc 24-41 : « Et comme, dans leur joie, ils ne croyaient pas encore et demeuraient saisis d'étonnement ... ».

³⁴ *Id.* Traduction des Actes des Apôtres 3-10 : « Et l'on fut rempli d'effroi et de stupeur au sujet de ce qui lui était arrivé ».

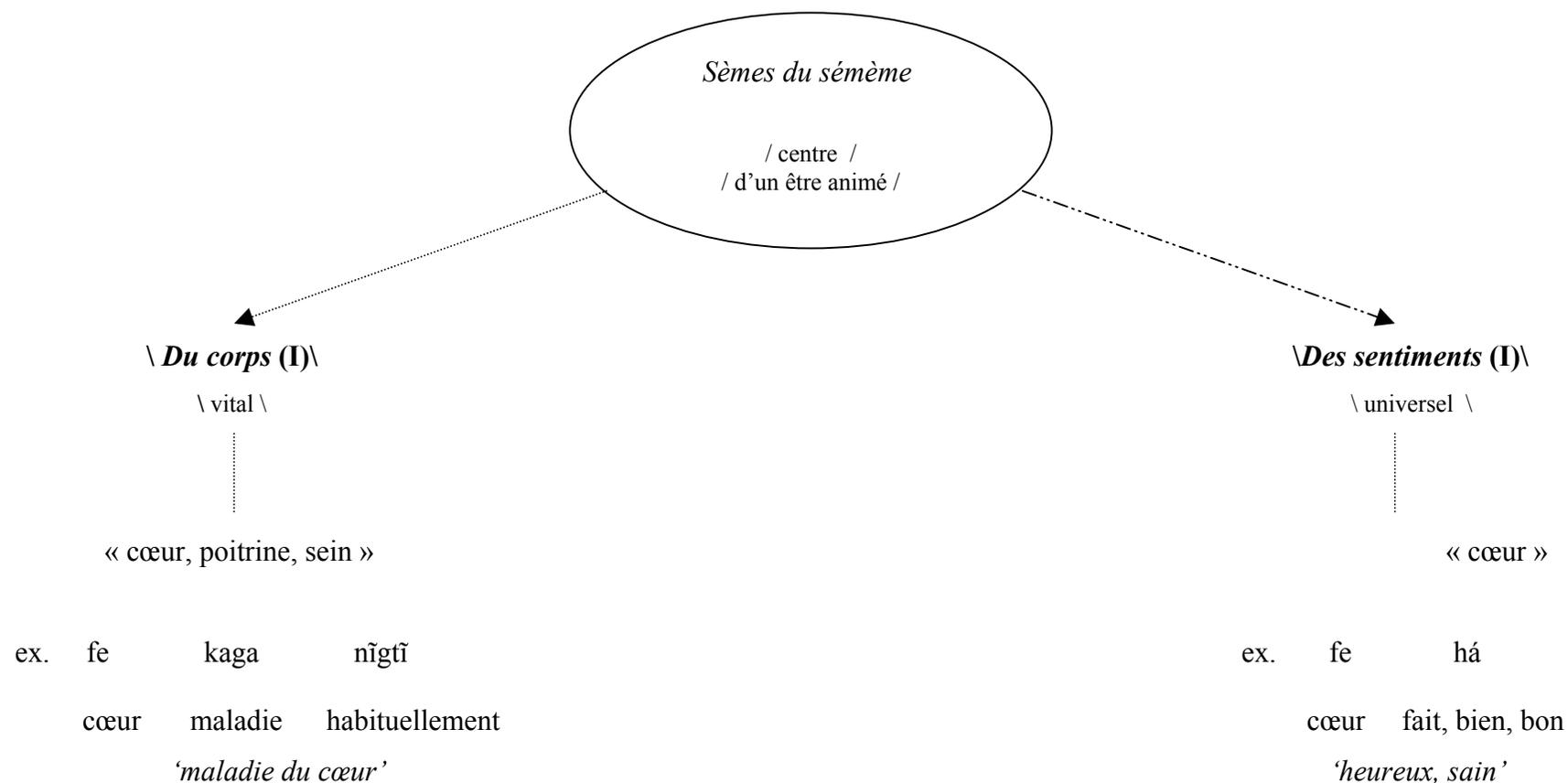


Figure 6 : La polysémie de « fe »

Voici à présent les termes formés à partir du polysème « fe ». Les définitions sont toutes tirées du dictionnaire de WIESEMANN. Les traductions seront apportées plus loin dans notre développement. Nous attirons pour l'instant l'œil de notre lecteur sur le mode de construction du lexique.

A l'initiale

- fe** *sub.dep.* peito, coração. **Inh mré nĩ fi tóg, fe kaga nĩgtĩ.** Minha esposa é doente de coração.
- fe góv** *sub.dep.* morto, calmo como morto. **Ēg fe góv kȳ ēg, ter tĩ.** O peito quebrado nos mata.
- fe gȳv** *sub.dep.* embrabecido. **Fe gȳv mē ti nĩ.** Facilmente embrabece.
- fe há** *sub.dep.* feliz, sadio. **Jũ tũ fi nĩ. Fe há fi nĩ.** Ela não é braba. Ela tem coração bom.
- fe ka** *sub.dep.* triste. **Fi régre ter kar kȳ fi tóg, fe ka nĩgtĩ.** Ela anda triste porque o irmão morreu.
- fe kaga** *sub.dep.* doente. **Inh fe vȳ, kaga tĩ.** Tenho problemas de coração.
- fe kaj** *veja: fe ka.*
- fe kãhvȳ** *sub.dep.1.* pulmão. **Porko fe kãhvȳ ko mē sóg nĩ.** Como bastante pulmão de porco.
- fe kãhvȳ** *sub.dep.2.* alegria. **Inh mré ke mȳ inh, vēnh pãte fón. Hã kȳ isóg fe kãhvȳ nĩ.** Perdoei ao meu irmão. Agora estou alegre.
- fe kórég** *sub.dep.* doente, mau, zangado. **Inh fe vȳ, kórég' he mũ ha. Inh kókĩr vē ha.** Estou zangado. Tenho fome.
- fe krój** *sub.dep.* fraco, choroso. **Fe ka mē ti nĩ, fe krój.** Ele anda triste e irritado.
- fe mág** *sub.dep.* afecção cardíaca, fig: forte, bom, inteligente, prudente. **Fe mág inh nĩ. Kȳ sóg, ti tȳ kyfé tȳ inh kusón sór mũ ra, jũ tũ nĩ.** Sou forte. Por isso não me zangei quando ele quase me atacou com facão.
- fe mrir** *sub.dep.* vivo, alegre. **Fe mrir ti nĩ ha. Kȳ tóg jũ mãn tũ nĩ, ũ tȳ kron mũ ti.** Aquele que bebia, agora não fica mais brabo mas vive com alegria.
- fe pē** *sub.dep.* amor para com o filho. **Inh fe pē vē, inh kósĩn ti.** Tenho muito amor para com o meu filho.

fe r̄j *sub.dep.* calmo após a raiva, paciência. **Inh pijé, ti to fe r̄j m̄'.** **Ti hā t̄y iso jū vén ja vē m̄r.**
 Não vou ter mais paciência come ele. Foi ele que se zangou comigo.

fe s̄ *sub.dep.* mesquinho. **Ēg t̄y fe s̄ n̄ hā v̄y, jū'jū' he t̄, k̄nhmar.** Um mesquinho embrabece logo por pouca coisa.

fe tar *sub.dep.* corajoso, forte, sem temor. **Inh panh v̄y, fe tar tāv̄ n̄.** Meu pai é corajoso.

fe tū *sub.dep.* teimoso. **Kyrū ěn v̄y, fe tū pē jē.**
 Aquele moço é teimoso.

fe tū mē *sub.dep.* esquisito, mal disposto, corajoso. **Kyrū ũ ag v̄y, fe tū mē n̄gt̄. Nén ũ kamēg vānh ag n̄gt̄.** Muito moços são corajosos; não teimam nada.

fe ũ *sub.dep.* mal disposto. **Fe ũ ti n̄. Hā k̄y tóg, ũ t̄y ti m̄y v̄i s̄ ki jū t̄.** Ele é mal disposto. Por isso fica brabo com pequena provocação.

En inter-syllabique

to fe tū *sub.dep.1.* desejo forte. **To tóg inh fe tū t̄.**
 Desejo aquilo desesperadamente.

to fe tū *sub.dep.2.* sem caridade. **Ti jāvy ag to tóg, fe tū n̄.** Ele é cruel com os seus irmãos mais novos.

Comme nous le voyons, « fe » semble se comporter comme base sémantique pour obtenir des composés exprimant un sentiment.

Toutefois, ci-dessous, certains termes dont le signifié nous semblerait correspondre à un signifié de sentiment ne contiennent pas « fe ». Par le biais de « kr̄ » (tête) notamment, nous pouvons obtenir de nombreux termes dont le signifié s'apparente à un signifié de sentiment :

krĩ kãnhvy <i>sub.dep.</i> em paz, contente. Krĩ kãnhvy ěg nỹtĩ, ěg tỹ jagně mỹ věnh pãte fón kar kỹ. Ficamos em paz depois de nos perdoamos uns aos outros.	‘en paix, content’
krĩ kórég <i>sub.dep.</i> bobo, sem vontade de obedecer. Fi mén vỹ, krĩ kórég pě nĩgtĩ, ti kron kỹ. O marido dela não sabe mais nada de tanto beber.	‘idiot, sans volonté d’obéir’
krĩ kufy <i>sub.dep.</i> nervoso, preocupado. Fi régre ter kar kỹ fi tóg ver krĩ kufy nĩ. Depois da morte do marido ela ainda está muito nervosa.	‘nerveux, préoccupé’
krĩ kujo <i>sub.dep.</i> cérebro. Krĩ kujo ěg tóg nỹgti. Temos cérebro na cabeça.	
krĩ kuprã <i>sub.dep.</i> em paz, contente. Krĩ kuprã inh nĩ ha, Topě tigrĩn. Tenho paz por causa de Deus.	‘en paix, content’
krĩ kuryj <i>v.i.</i> agir bem. Krĩ kuryj ti nĩ ha. Agora ele age bem, tem cabeça direita.	
krĩ kusa <i>sub.dep.</i> em paz, despreocupado. Krĩ kusa inh nĩ ha. Agora estou em paz, despreocupado.	‘en paix, détendu’

Mais comme nous le voyons, ceux-ci rendent plutôt compte d’un *état de l’esprit*. Nous pouvons donc avancer l’hypothèse que dans les représentations kaingangs, ces *états* ne sont pas considérés comme émanant du *centre des sentiments*. Car il est probable que ce soit justement ce lien au « fe » qui marque l’appartenance de ces termes aux termes de sentiments en kaingang : d’une manière plus générale, nous dirons aussi que c’est par le lien à un morphème générique (comme « fe ») que les termes en kaingang appartiennent à un *paradigme sémantique*, un taxème (comme celui des sentiments).

Ici, comme à notre habitude, nous ne traiterons toutefois que des substantifs.

d) Substantifs ?

A la lecture du dictionnaire, nous pouvons observer que des termes traduits en portugais par des noms ou des adjectifs, et parfois même des verbes, sont étiquetés *substantifs* dans la langue source. Nous formulons donc l’hypothèse que le kaingang ignore cette distinction, ce que WIESEMANN postule clairement³⁵ : « il existe deux types de substantifs. L’un regroupe ceux qui sont libres et ne dépendent pas d’un substantif du premier groupe (sub. dep.)

³⁵ Pour une meilleure lisibilité, nous nous permettons de traduire les citations en portugais.

ou d'un pronom (...) Dans le second groupe se classent les mots qui en portugais seraient identifiés comme adjectifs (...) »³⁶. Nous sommes aussi confortés en cela par le fait que de nombreuses langues amérindiennes se trouvent dans ce cas : « les mots lexicaux, qu'ils soient simples ou composés, se répartissent en noms et verbes. Il n'existe pas d'autres catégories lexicales en moré, telles que, par exemple, des adjectifs qualificatifs, qui, dans cette langue, sont rendus par des verbes »³⁷. Il semble bien qu'un phénomène similaire existe en kaingang, à la différence près que la *qualification* peut aussi y être exprimée par un substantif. De ceci nous déduisons que c'est uniquement dans un souci d'une meilleure traduction, plus conforme aux usages du portugais, que les substantifs ont pu prendre une forme adjectivale.

Il est intéressant de noter aussi que ce que WIESEMANN entend par *dépendance substantivale*³⁸ ne semble être en vérité qu'un moyen d'accroître le lexique de la langue : en effet, nous voudrions montrer qu'il s'agit là d'un type de *composition* un peu particulier. Pour cela, il nous faut nous assurer que « fe » n'est pas un classificateur.

e) « Fe » comme classificateur ?

Dans son *Cours de syntaxe 2004*, Denis CREISSELS propose un critère particulièrement efficace pour déterminer si le morphème qu'on suppose être un classificateur l'est ou non. Il est exprimé entre parenthèses dans la citation suivante : « à la différence des modificateurs du nom, les classificateurs explicitent l'appartenance des noms qu'ils accompagnent à certaines catégories conceptuelles, mais n'expriment pas des opérations sémantiques sur le signifié du nom (ce qui veut dire notamment qu'en fonction des contextes, les noms

³⁶ WIESEMANN U., 2002, *Dicionário bilingüe Kaingang – Português*, Curitiba, Editora evangelica esperança, p. 162.

³⁷ ANGENOT-de LIMA G, 2002, *Description phonologique, grammaticale et lexicale du Moré, langue amazonienne de Bolivie et du Brésil*, Porto Velho, Editora da Universidade Federal de Rondônia, (tome I), p. 273.

³⁸ Rappelons aussi que les substantifs sont dits *dépendants* lorsque leur emploi nécessite qu'ils soient accompagnés d'autres morphèmes ou d'affixes marquant par exemple la détermination possessive. Ici ce sont plutôt des pronoms ou d'autres noms.

peuvent apparaître seuls avec le même sens que lorsqu'ils sont accompagnés de leur classificateur) »³⁹.

Ainsi, puisque les substantifs de notre corpus (sauf « krój » et « mrir ») n'existent pas (« gỹv ») ou changent de sens (« góv », « há », « ka », « kãnhvy », « kórég », « mág », « pẽ », « rỹj », « sĩ », « tar », « tũ » et « ã ») en l'absence à l'initiale du morphème « fe », nous dirons que ce dernier n'est pas un classificateur.

f) Dé-composition

D'un point de vue lexical, il semble donc probable que le kaingang procède de la même manière que le Moré, une autre langue amazonienne du Brésil dont Geralda ANGENOT-de LIMA a dressé pour sa thèse un tableau remarquable : elle y remarque notamment « un usage particulièrement abondant du phénomène universel de composition des mots. Sans doute cela se doit-il en grande partie au caractère typologique isolant du système linguistique de cette langue. La restriction phonotactique qui ne tolère qu'une ou à la rigueur deux syllabes par mot simple explique cette tendance compensatoire comme moyen d'accroître le lexique »⁴⁰. Le kaingang dispose aussi en effet de peu de morphèmes contenant plus de deux syllabes. De plus, cette langue présente une forte tendance à être isolante.

Nous proposons ci-dessous une tentative de décomposition des substantifs de sentiment en kaingang. Par rapport au dictionnaire de WIESEMANN, en italique sont présentées les informations supplémentaires apportées par nos informateurs. Entre points d'exclamation, celles qui leur paraissent incorrectes.

- FE + góv 'verre, chose transparente' = !mort, calme comme mort!, *cœur transparent*

³⁹ CREISSELS D., 2004, *Cours de syntaxe 2004, Chapitre 22, Genres, classes nominales, classificateurs*, p. 10, en ligne sur Internet.

⁴⁰ ANGENOT-de LIMA G., 2002, *Description phonologique, grammaticale et lexicale langue amazonienne de Bolivie et du Brésil*, Porto Velho, Editora da Universidade Federal de Rondônia, p. 267 (tome I).

(1g)⁴² Fe kaj ag tóg mũ sir, ti mré mũ tĩ ag.
 triste ils [agent] en train de faire ainsi il accompagner étant allé ils
'Ils en devenaient tristes, l'un après l'autre'

(1h)⁴³ Ñn tỹ mỹ sér mē kar ag, fe há,
 quelqu'un avec joyeux beaucoup tous ils, heureux,
 ñn tỹ fe mág.
 quelqu'un avec cœur grand
'Tous ceux qui sont très joyeux, heureux et qui ont un grand cœur'

Comme nous pouvons le voir, leur apparition en discours ne semble pas séparer les morphèmes constitutifs de ces composés. C'est toutefois une hypothèse qu'il nous faut dès lors éprouver.

g) Composition sémantique

En effet, il semble que nous ne devons pas entendre le terme de *composition* au sens morphologique ; car les composés de notre liste ne comportent pas un degré de *figement morphologique* suffisant pour commuter avec un seul morphème équivalent. Il est notamment possible d'intercaler, contrairement à ce que laissent entendre nos précédents exemples, un autre morphème (2a), mais encore chaque partie des composés est susceptible de commuter (2b) :

⁴² *O novo testamento na língua kaingang*, 2005, Sociedade Bíblica do Brasil, Curitiba, p. 11. Traduction de Matthieu 17-22 : « Et ils en furent tous consternés ».

⁴³ Enoncé produit par une locutrice kaingang.

- (2a) fe Topẽ mág
 °⁴⁴ Dieu grand
 ‘qui a un grand cœur accordé à Dieu’

exemple : Fe Topẽ mág inh nĩ
 ° moi, je avoir
 ‘J’ai un grand cœur accordé à Dieu’

- | | | | | | |
|------|-------------------|--|---------------|--|------------------|
| (2b) | fe há | | kri há | | fe pẽ |
| | ° fait, bien, bon | | tête ° | | ° beaucoup, vrai |
| | ‘content, joyeux’ | | ‘intelligent’ | | ‘amour’ |

exemples : Fe há (ou kri há, ou fe pẽ) ti nĩ
 ° elle, son °
 ‘Elle est contente’ (ou ‘elle est intelligente’, ou ‘elle a beaucoup d’amour’)

Il serait plus exact, par conséquent, de considérer qu’il s’agit là de *composition sémantique* :

« On peut parler de *composition sémantique* lorsqu’une combinaison de mots pleins qui a l’apparence d’un syntagme formé selon les règles productives de construction de syntagmes est régulièrement utilisée avec un signifié qu’on ne peut pas prédire en appliquant simplement les règles sémantiques qui en principe permettent de calculer le signifié d’un syntagme à partir du signifié des mots qui le constituent »⁴⁵.

⁴⁴ Les « ° » notent que le(s) morphème(s) a(ont) déjà été défini(s). Cette notation permet d’alléger les transcriptions.

⁴⁵ CREISSELS D., 2004, *Cours de syntaxe 2004, Chapitre 1, Les notions de base de l’analyse syntaxique*, p. 23, en ligne sur Internet.

Ces composés seraient plutôt le résultat d'habitudes langagières bien ancrées, comme le sont en français les exemples en (2c):

(2c) cœur de pierre / cœur d'ange / sourire d'ange

Ils se distinguent donc des séquences figées par leur degré de figement : on ne parlerait jamais en français de « qu'en dira-t-il » ou de « bras gauche ».

h) Calcul métaphorique

Comme le note ANGENOT-de LIMA, « il est bien connu que l'accès psycholinguistique du locuteur à la décomposition sémantique est variable et scalaire »⁴⁶. Or il apparaît clairement que nous nous situons au sujet du kaingang dans le cadre d'une « identification particulièrement limpide ». Cette *conscience* de la composition joue-t-elle un rôle dans l'interprétation des composés ?

Nous avons déjà vu que ceux-ci ne disposent pas d'un grand degré de *figement morphologique* et se distinguent donc des « synthèmes »⁴⁷ d'André MARTINET, comme des « morphèmes morphologiquement complexes »⁴⁸ de Christian TOURATIER : ainsi, du fait de son degré de figement avancé, l'on ne traduirait pas « pomme de terre », l'exemple de synthème donné par MARTINET et repris à son compte par TOURATIER, par « ground (ou land) apple » en anglais ; à l'inverse, il semble tout à fait possible de traduire « fe pẽ » par « cœur vrai ». Nous y reviendrons.

⁴⁶ ANGENOT-de LIMA G, 2002, *Description phonologique, grammaticale et lexicale langue amazonienne de Bolivie et du Brésil*, Porto Velho, Editora da Universidade Federal de Rondônia, p. 267 (tome I).

⁴⁷ « Un synthème est une unité significative, formellement et sémantiquement analysable en deux ou plus de deux monèmes, mais qui, syntaxiquement, entretient les mêmes relations avec les autres éléments de l'énoncé que les monèmes avec lesquels il alterne » (MARTINET A., 1979, *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, p. 33).

⁴⁸ « Car si le locuteur français reconnaît assurément dans *pomme de terre* le signifiant des trois morphèmes *pomme*, *de* et *terre*, on ne peut pas dire que son signifié (à savoir « tubercule comestible ») corresponde à la somme des signifiés de ces trois morphèmes (...). Il nous semble donc préférable de voir dans *chaise-longue* ou *pomme de terre* non pas un synthème, mais un seul morphème, lequel est morphologiquement, mais non morphématiquement complexe » (TOURATIER C., 2002, *Morphologie et morphématique – Analyse en morphèmes*, Aix-en-Provence, Université de Provence, pp. 38-39).

Mais du point de vue du sens, nous voudrions ici insister sur le caractère peu prévisible des composés sémantiques : en fait, leur sens semble se dévoiler par une sorte de *calcul métaphorique*, rendu possible justement grâce à la *conscience* que les locuteurs ont des éléments constitutifs des composés ; ce calcul doit donc être rattaché à l'*interprétation*, soit l'« assignation d'un sens à une suite linguistique »⁴⁹ : le composé sémantique apparaît dans l'esprit des locuteurs où il est alors examiné, interprété. Par exemple, l'association de « fe » et de « sī » (petit, peu) sera ainsi interprétée avec le sens de « mesquin », ce qui peut certes nous paraître étonnant.

2.2) Considérations sociolinguistiques

S'il est assez rare que le sens d'un lexème complexe se déduise intégralement du sens des unités qui le composent, il n'en demeure pas moins vrai que, souvent, un rapport métaphorique peut être soutenu pour expliquer le sens de ce type de lexèmes : en effet, il est par exemple possible de considérer qu'une personne *joyeuse* possède un *cœur léger*. Toutefois il est des cas où l'interprétation ne se donne pas à voir aisément : pourquoi donc par exemple l'association de « fe » et « ũ » (un autre) produit-elle le sens de « qui n'a pas bon cœur » ? Disons pour le moins que le processus d'interprétation ne nous apparaît pas clairement : mais puisque celui-ci prend appui sur des représentations culturelles et individuelles, il n'est peut-être pas étonnant que nous n'accédions pas facilement, pour notre part, à la composition significationnelle des noms de sentiments kaingang.

De grandes différences culturelles peuvent en effet être avancées.

a) Base sémantique vs base conceptuelle

Il faut alors se garder de raccourcis spectaculaires, entre la langue et les concepts : certes nous avons pu voir que les polysèmes peuvent se comporter comme des matrices *sémantiques*. Pourtant, cela ne signifie en aucun cas qu'ils

⁴⁹ HEBERT L., 1999, *Petit glossaire de sémantique*, en ligne sur Internet.

constituent une base *conceptuelle* ; car même s'il peut théoriquement y avoir recoupement des deux, et que cela s'avère même probable en certains cas comme lors de notre étude sur le konkani, comme nous l'avons dit, la langue ne saurait donner que des indices sur les concepts, essentiellement extralinguistiques, et jamais des certitudes. Ce n'est à notre avis, que par le rapprochement d'indices provenant de disciplines variées qu'il devient possible de définir ces entités relevant du domaine des *idées*.

Est-ce à dire qu'à défaut de contours sur l'identité du concept attaché à « fe », il est impossible de déduire quoi que ce soit de l'étude de ce polysème ? Non, bien évidemment ; l'étude de ces indices demeure essentielle : car s'il est délicat d'affirmer, par exemple, que le fait que le composé sémantique kaingang « fe mrir » (cœur ressuscité) corresponde à « joie », comme l'a interprété WIESEMANN dans un certain ethnocentrisme, est significatif en terme de différences conceptuelles, il nous appartient toutefois de montrer qu'il n'en va pas du tout de même sur un plan sémantique, et ce à plus d'un titre : tout d'abord, cela permet de noter dans ce cas précis que la *résurrection* n'est pas reléguée comme en français au seul vocabulaire spirituel⁵⁰ et que le centre des sentiments, dans les représentations mises en évidence par la langue kaingang, peut se trouver lui aussi objet de renaissance, et convenons que ce n'est pas du tout la même chose pour « joie », lexème dans lequel aucune notion semblable n'est contenue. Ensuite, il faut dire que cette renaissance prend sa source dans « fe » et là encore, en français, il n'est nul besoin de préciser ce lien fort par les constructions nominales « cœur joyeux » ou « cœur en joie » pour exprimer sa « joie », ce qui nous fait dire que « cœur » ne constitue pas alors un élément définitoire de « joie ». Il en va de même au sujet de « fe pẽ » : concernant « amour » auquel celui-ci correspondrait le mieux en français, il n'est pas fait référence dans son signifié, comme nous le savons, à un quelconque partage d'un *même cœur que la personne aimée*. Notons au passage que cette conception, surprenante et plutôt poétique, dépend d'un composé difficile à décoder : en quoi le morphème « pẽ » peut-il signifier cette identité des cœurs ? Le lien entre les personnes serait-il marqué par le « bras » ? Toujours est-il, en premier lieu, qu'un tel composé met en lumière une conception de l'amour dans laquelle on se

⁵⁰ A la requête « cœur ressuscité(e) », le moteur de recherche Google ne renvoie qu'une trentaine d'occurrences.

donne à *partager*, plutôt qu'à *se lier* si l'on peut dire : toutefois, à bien y réfléchir, un lien psychologique ou affectif est-il bien autre chose que le partage d'un même cœur ? D'un point de vue sémantique, il est probable que la différence se résume plutôt en deux points : tout d'abord, pour les Kaingangs, l'amour ne se situe jamais au niveau psychologique, en ce sens que ce sentiment ne concerne jamais une chose ou une activité. Ensuite, d'un point de vue strictement constructionnel, là encore le fait qu'il s'agisse d'un composé sémantique dont la base est le centre des sentiments n'a pas la même portée qu'un lexème.

Nous souhaitons donc voir à présent comment ce dernier critère peut s'avérer significatif.

b) Interprétation du paramètre constructionnel

Le recours à une base sémantique pour construire un taxème n'est pas sans soulever de nombreuses questions : à celle du « pourquoi », il faudrait peut-être avancer l'idée que la création par composition permet de limiter le nombre de morphèmes simples dans le lexique. Ainsi, avec un minimum de connaissances lexicales, il est possible pour l'apprenant d'accéder au sens d'une grande majorité des composés : nous-mêmes en avons fait l'expérience. Ce sont souvent des morphèmes très récurrents qui accompagnent les morphèmes génériques pour former des composés. A la question du « comment », nous avons largement répondu au cours de notre exposé.

Quant à savoir quel effet cela produit-il, nous n'avons pour l'heure fait qu'esquisser le problème. La première remarque est que le lexique se trouve découpé en taxèmes correspondant aux composés sémantiques obtenus à partir de ces morphèmes très génériques (MTG) ; et ces derniers, au lieu d'être seulement *parfois* la base sémantique du composé sémantique, afin d'annexer dans un taxème les composés qui la contiennent, se trouvent l'être *toujours* en kaingang : un examen de notre liste de morphèmes contenant « fe » suffit à s'en assurer. Il faut aussi noter qu'en aucun cas, le lexique kaingang ne donne lieu à des « collisions » entre morphèmes très génériques : par exemple, une construction *« krĩ fe » ou *« fe krĩ » n'est ni attestée ni envisageable. Il existe

donc, d'un point de vue distributionnel, comme nous l'avons déjà suggéré, une seconde catégorie de morphèmes qui se comportent plutôt comme *compléments*, de vrais *morphèmes dépendants* en somme : dans cette catégorie, nous rangerions « há », « pẽ », « mág », etc. Il est difficile, à ce titre, de comprendre pourquoi WIESEMANN classe « fe » au rang de morphème dépendant.

Revenant plus exactement à notre propos, en logique des prédicats, nous pourrions synthétiser la composition sémantique en kaingang par le biais d'une formule à trois variables :

$$D = MSK \ \& \ CK$$

$$\forall(x) (MTG(x) \exists(y,z) CS(y, x) \wedge C(z, x)) \rightarrow BS(x)$$

Dans le domaine des morphèmes simples kaingangs (*MSK*) et composés kaingangs (*CK*), quel que soit x tel que x est un morphème très générique (*MTG*), il existe un y et un z tels que y est un composé sémantique (*CS*) de (contenant) x et z un complément (*C*) de x : dans ce cas, x est la base sémantique (*BS*) du composé.

La polysémie de ces morphèmes très génériques peut même donner naissance à des taxèmes différents (ce qui accrédite notre thèse de l'existence de traits sémiques d'application) : par exemple, « krĩ » permet d'indexer les composés sémantiques dont il est partie dans le taxème des « états intellectuels ».

Tout ceci nous amène à penser que si les morphèmes très génériques ne sont pas des classificateurs, ils servent toutefois à classer. En kaingang, ce mode de classification constitue même, avec l'ordre alphabétique auquel il se superpose souvent (on trouve souvent les morphèmes très génériques en position initiale), un mode de classification du lexique très pertinent, impossible ou du moins difficilement réalisable en français : convenons que les dictionnaires analogiques, qui regroupent sous une même entrée des morphèmes sémantiquement proches mais dissemblables du point de vue du signifiant, sont tout autre chose.

Enfin, une dernière hypothèse peut être formulée : le nombre de composés sémantiques formés à partir d'une base sémantique serait-il significatif ? Peut-on, par exemple, déduire du fait du grand nombre de composés sémantiques contenant « fe », que ce polysème est attaché à un

concept important en kaingang. Cette question nous fait rejoindre une problématique que nous avons déjà un peu envisagée à propos du konkani : si un nombre conséquent de composés permettent à coup sûr d'exprimer de fines distinctions, il est probable que cela atteste, plutôt que d'une *importance* au sein de la langue difficile à définir, d'un usage et d'un recours fréquent des locuteurs au polysème.

Nous dirons dans notre quatrième partie que la métaphore est génératrice de nouveaux sens d'un lexème pouvant par la suite faire école, mais encore que les acceptions constituent l'attestation de l'acceptation du sens en question par une communauté linguistique. En ce sens, le polysème, qui retient pour sa part tous ces sens unanimement admis, peut être perçu comme une *matrice sémantique*, ou une grille de lecture dotée de multiples traces du passé linguistique de la communauté, avec laquelle tous les locuteurs doivent faire en apprenant la langue, que ce soit pour contourner la vision du monde qu'elle induit, la modifier ou la renforcer. Il y a donc tout à parier que le nombre conséquent de composés formés à partir de « fe » en kaingang soit la preuve d'un usage relativement important. Outre ceci, on peut avancer l'idée que le mode de construction du lexique des sentiments en kaingang constitue pour l'apprenant de langue maternelle une grille de lecture des sentiments qu'il sera amené à éprouver. Pour le reste, ce point d'interprétation nous semble marquer la limite au-delà de laquelle il devient hasardeux de tirer des déductions sociolinguistiques du présent travail.

c) Traduction des composés sémantiques

Avant de clore notre raisonnement sur le kaingang, nous voudrions étudier un dernier problème, bien que celui-ci n'intéresse pas directement notre problématique. Toutefois, à notre avis, nous ne saurions nous soustraire à l'examen de la question de la traduction des composés sémantiques ; car il semblerait qu'une bonne traduction ne soit possible qu'avec une compréhension satisfaisante des différents paramètres que nous avons évoqués.

En effet, si le but de tout dictionnaire bilingue est de faire accéder les apprenants des deux langues à des traductions terme à terme les plus fidèles

possibles, cette démarche de traduction, s'accompagnant d'une lourde perte en termes de nuances sémantiques, tend souvent à s'apparenter plutôt à une série d'*analogies* qui révèlent les *références culturelles* du lexicographe. Ainsi celui-ci livre-t-il au lecteur, bien à son insu, des *marques de catégorisation implicites*.

Dans le dictionnaire de WIESEMANN, nous voudrions montrer que des composés *diversement construits* sont *également traduits* en portugais par des *termes de sentiments* et par conséquent, que la catégorisation ainsi induite ne rend nullement compte des particularités sémantiques du kaingang. Par exemple, la lexicographe attribue à « fe pẽ » (1a), composé sémantique dont la base est « fe » (cœur), la traduction de « amor » (« amour » en français). Il semble en effet possible, souhaitable, de considérer les composés construits depuis « fe » comme des sentiments, des *élans du cœur* en somme.

(1a) Fe pẽ ti nĩ
 cœur beaucoup, vrai elle, son avoir
 'Elle a un cœur vrai / elle a de l'amour'

Mais lorsqu'en (1b), apparaît un autre composé, « krĩ kuprã », formé celui-ci à partir de « krĩ » (tête), la traduction « em paz, contente » (en paix, content) laisse de nouveau entendre qu'il s'agit d'un terme de sentiment.

(1b) Krĩ kuprã inh nĩ ha, Topẽ tugrĩn
 tête vide je avoir maintenant Dieu à cause de
 'Je suis en paix maintenant, grâce à Dieu'

Or une telle traduction signifie clairement que WIESEMANN n'a pas cerné qu'*a contrario*, il serait préférable de voir dans les composés dont la base est « krĩ » plutôt des *états d'esprit*.

Voici donc brièvement illustré comment selon nous un dictionnaire bilingue peut neutraliser, par les traductions qu'il recèle, les propriétés catégorielles d'une des deux langues, celle reliée à une culture non-dominante, au profit des marques de catégorisation en vigueur dans la langue du lexicographe.

Ceci dit, si la critique est aisée, comment doit-on dès lors, traduire ces composés ? A notre sens, il serait de loin préférable de ne pas traduire, évitant ainsi ce travail, source d'un *ethnocentrisme sémantique* difficilement évitable. Nous proposons à l'inverse d'effectuer un *marquage lexicographique* plus précis, comportant notamment des informations *morphologiques* (relatives au figement des compositions et expressions), et *taxémiques*, ou pour dire plus simplement de *champ lexical sémantique*. Nous nous risquons ci-dessous à la réalisation d'une entrée de dictionnaire kaingang – français :

fe pẽ *comp. sém.* ('cœur, centre des sentiments' (base / M.T.G.) 'beaucoup, vrai') – ch. sém. : sent. – souvent employé dans le sens de « amour ». Ex. « Fe pẽ ti nĩ. » 'Elle a un cœur vrai / Elle a de l'amour'.

Comme nous pouvons le noter, cette définition a pour atout majeur de ne pas traduire le composé sémantique (*comp. sém.*) et de spécifier au lecteur i) qu'il s'agit non pas d'un seul morphème mais d'une forme de figement ii) et que son sens prend appui, d'une certaine manière, sur le sens des éléments du composé. Nous avons aussi choisi de faire figurer avec le polysème « fe » la mention de son statut de *base* du composé, et de celui de *morphème très générique*, M.T.G. Ceci permet ensuite de mieux comprendre comment prend effet la classe sémantique des termes de sentiments (*sent.*) dans la langue. Ensuite, nous tenions à mentionner la traduction couramment usitée : en effet, ce n'est pas la traduction qui est problématique selon nous ; c'est plutôt le fait de laisser entendre qu'il s'agit d'une traduction semblable à celle que l'on pourrait effectuer entre « amor » (pt.) et « amour » (fr.). Comme dans toute définition, nous avons enfin illustré l'entrée par un exemple.

3) Réseaux polysémiques

Nous abordons à présent la question des réseaux polysémiques, qui devrait nous permettre d'avancer un peu sur la question des relations que peuvent entretenir plusieurs polysèmes d'une même langue et d'un même champ sémantique, alors que jusqu'ici, nous n'avons envisagé les polysèmes qu'individuellement.

Nous voudrions montrer au cours de cette dernière section, dans une tâche qui paraît particulièrement ardue, comment il est possible de prolonger la pensée de PICOCHÉ en entendant les termes d'« organisation des polysèmes » non plus en tant qu'*organisation interne des différents polysèmes* mais plutôt en tant qu'*organisation des polysèmes entre eux* : autrement dit, nous allons ici traiter des *réseaux polysémiques* auxquels nous prêtons la caractéristique d'être eux-aussi propres à une langue donnée. Comme à notre habitude, notre étude prendra appui sur des polysèmes en rapport avec les sentiments. La langue retenue pour celle-ci, le sanskrit, fort d'une longue tradition spirituelle et religieuse, écrite de surcroît, propose des réseaux sémantiques entre polysèmes permettant d'exprimer des sentiments tout à fait remarquables. Notre propos sera donc d'attester à ce sujet, dans un travail contrastif comparable à ceux déjà réalisés, des différences notables que présente le sanskrit en rapport au kaingang dont nous connaissons à présent un peu mieux le fonctionnement lexical.

3.1) Mise en garde et limites

Pour cette analyse, la plus délicate que nous ayons eu à mener depuis le début de notre travail, nous ne saurions faire l'économie d'une mise en garde concernant les postulats qu'elle comporte et de ce fait, de la portée des enseignements à en déduire.

Tout d'abord, nous demandons à notre lecteur de bien vouloir admettre que n'étant pas nous-même locuteur de sanskrit, les propos qui vont suivre, même s'ils ont été soumis à la relecture d'un spécialiste de sanskrit, sont sujets à caution. Certes nous ne sommes pas non plus locuteur confirmé de kaingang ou de konkani, mais le sanskrit présente la difficulté supplémentaire majeure de

compter parmi les langues *mortes* et de ne pouvoir par conséquent faire l'objet d'une enquête par questionnaire ou par entretien ; elle présente en outre une autre difficulté, tout aussi redoutable, celle de posséder de par sa longue tradition religieuse, hindoue et bouddhiste, au sujet de certains lexèmes polémiques, nombre d'interprétations correspondant aux conceptions des différentes écoles. Or les lexèmes dont il va être question plus loin font partie de ceux-là. Doit-on pour autant exclure toute possibilité de réaliser un travail sémantique générale ? Nous ne le croyons pas : nous dirons plutôt que ce problème est directement lié à la linguistique générale : sans être spécialiste d'une langue, le sémanticien *généraliste* doit dans ce type d'approche essayer de déterminer l'invariant, ce sur quoi tous les locuteurs semblent prêts à s'accorder. Pour notre part, nous avons choisi, ce qui constitue un choix très contestable et nous l'admettons, de considérer une fois de plus que les dictionnaires, par l'effort et le souci de cerner l'invariant qui sont les leurs, permettent d'y accéder plus directement que la recherche sur corpus en sanskrit, sachant qu'il est difficile d'obtenir une traduction claire et incontestable d'un énoncé contenant les lexèmes que nous évoquions, notamment en raison des enjeux religieux que lesdites traductions recèlent. Nous prenons donc le parti de travailler sur la base des définitions des dictionnaires que nous citerons plus loin, en laissant entendre qu'elles sont exactes et plutôt exhaustives, mais restons conscients – et demandons à notre lecteur de l'être aussi – qu'il est bien possible que ce ne soit pas tout à fait le cas, que des données encore non dépouillées viennent infirmer nos données. Pour y remédier quelque peu, nous nous appuyerons aussi sur la brillante thèse de Michel HULIN publiée en 1978, *Le principe de l'ego dans la pensée indienne classique – La notion d'Ahaṃkāra*. Dans tous les cas, le philologue se réserve la possibilité et le droit de compléter, rectifier les données établies par nos analyses qui visent plutôt, rappelons-le, une formalisation théorique, par un levier contrastif, au travers de différentes études pouvant porter sur toutes les langues du monde sans restriction.

Une autre limite imposée à notre perspective a encore trait au fait que le sanskrit est une langue morte : en effet, alors que l'on distingue traditionnellement deux états de la langue, à savoir le sanskrit *védique* et le sanskrit *classique*, les dictionnaires signalent les sens qu'un lexème a pu revêtir au cours de *toutes* les époques ; de ceci découle que certains sens n'ont peut-être

pas cohabité. Par conséquent, dans le cas de ce travail, notre démarche fermement ancrée en synchronie prend un tour un peu singulier : nous envisageons un état de langue qui n'est en fait que le regard que les dictionnaires portent à l'heure actuelle. Les représentations qui suivent, plus encore qu'une série d'anachronismes, répondent d'un regard synchronique sur *un état de langue virtuel*, qui n'a éventuellement jamais existé et n'existera jamais. Enfin, nous choisissons à nouveau de négliger tout apport diachronique pour ordonner les acceptions des polysèmes : ceci ne signifie pas que nous en ignorons l'importance et la pertinence ; ce choix constitue plutôt une condition pour le type d'analyse que nous avons initié. Là encore, le philologue reste compétent pour effectuer les corrections et les ajustements nécessaires.

3.2) Les polysèmes « ātman- » et « aham »

Comme nous l'avons dit, nous allons ici tenter de mesurer à quel égard il est possible de valider la *sur-interprétation* de l'énoncé de PICOCHÉ que nous avons produite, à savoir que l'« organisation des polysèmes » dont l'auteur parlait puisse être perçue comme leur *mise en relation* et non plus seulement comme leur *structure interne*.

Pour ce faire, nous avons choisi d'étudier d'un point de vue sémique, la relation entre les polysèmes « ātman- » et « aham » qui correspondent de manière simplifiée au « soi » et au « moi » en sanskrit. Nous n'entrerons pas ici dans les débats qui concernent ces deux entités envisagées d'un point de vue psychologique et philosophique : nous allons plutôt tenter de nous imprégner de ce qu'implique, au niveau sémantique, la diversité lexicale qui l'exprime en sanskrit. Dans cette optique, nous voudrions signaler d'emblée que ces deux polysèmes présentent une hétérogénéité morphologique indiscutable : « ātman- » est un nom, le thème de substantif masculin (nominatif singulier de « ātmā »), tandis que le second est le nom singulier correspondant à un proSN, celui de première personne du singulier, « mad- ».

Comme nous le disions, nous chercherons à mettre ce couple en relation avec le kaingang, l'optique étant de mesurer s'il est possible de voir dans les réseaux polysémiques une des raisons pour lesquelles les langues véhiculent une vision du monde propre.

a) Le polysème « ātman- »

○ Présentation

Nous signalerons avant toute chose qu'une grande incertitude historique règne encore à propos d'« ātman- » : comme le note Michel HULIN, « le terme est, à vrai dire, ancien et les *Upaniṣad* le reprennent chargé de toute une évolution sémantique. (...) Il s'agit d'ailleurs peut-être moins d'une série évolutive que d'un ensemble coordonné de significations qui ont peut-être toujours coexisté »⁵¹. Il semble donc même défendable d'affirmer qu'« ātman » a toujours été un polysème.

Se pose dès lors la question des sens qu'il a revêtus et revêt aujourd'hui, en l'état de la recherche si l'on peut dire, et cette question requiert une très grande minutie sémantique : il nous faut une fois de plus dépasser cette « « incompréhension » occidentale »⁵² face aux civilisations autres, la civilisation indienne en l'occurrence, pour parvenir à déterminer avec précision, et sans dénaturer les concepts associés aux lexies étudiées, en calquant nos propres représentations sur un terme né en Orient et avant même les *Upaniṣad* (soit au XI^e siècle avant notre ère pour les premières), quelles en sont les différentes acceptions ; disons seulement pour l'heure que celles-ci semblent être nombreuses, comme nous pouvons le voir ci-dessous⁵³ :

ātman- m. âme, principe spirituel, intelligence, le soi ou le moi ; soi, se (pron. réfléchi au sg.) ; essence ; corps ; forme ; âme universelle, Brahma

⁵¹ HULIN M., 1978, *Le principe de l'ego dans la pensée indienne classique – La notion d'Ahaṃkāra*, Paris, Collège de France – Institut de la civilisation indienne, p. 19.

⁵² *Id.*, p. 5.

⁵³ STCHOUPAK N., NITTI L. & RENOUE L., 1987, *Dictionnaire sanskrit-français*, Paris, Publication de l'Institut de Civilisation Indienne, Jean Maisonneuve successeur, p.112.

La définition de Gérard HUET⁵⁴ ne laisse pas entrevoir une diversité et une multiplicité moindres :

आत्मन् *ātmán* [vr. *at-man*] pn. pers. r. [sg. nom. *ātmā*; acc. *ātmānam*; en comp. *ātma*] on, se, soi (aux 3 pers.) — m. souffle | principe de vie; âme; esprit, intelligence; soi | essence, caractère, nature; particularité; corps | phil. [*upaniṣad*] np. d'Ātmā, "le Soi" ou Âme universelle, essence immuable de l'être, forme micro-cosmique du *brahman* | phil. l'Âme, l'une des 9 substances [*dravya*] du *vaiśeṣika* — a. m. n. ifc. *ātma* dont l'esprit est || gr. *ατμοσ*; all. Odem; fr. âme, atmosphère.

○ Quel signifié ?

Une telle polysémie peut paraître assez déroutante de prime abord mais un peu moins dès lors que l'on entrevoit la possibilité de réduire le nombre d'acceptions par les conceptions en vigueur dans la civilisation indienne ; car en effet, pour bien saisir l'essence du terme, il convient de plonger dans les écrits et commentaires religieux, spirituels et ésotériques qui résistent fortement à l'esprit occidental. Ainsi, par exemple, « la racine d'*ātman* n'est pas connue, nous dit-on ; son origine est incertaine, mais le sens principal est celui de « soi ». La plus haute partie de l'homme – le soi, pure conscience (...) Ce n'est pas l'ego »⁵⁵. On comprend donc qu'« *ātman* » est avant tout à envisager comme le « soi », un soi bien différent du « moi » et de l'ego – contrairement à ce que dit notre première définition – en ce qu'il est relié à « *Brahmā* », défini comme le Seigneur de la Création, que l'on peut aussi réduire à cette « âme universelle », cet esprit universel dont il est question dans les deux définitions. Michel HULIN ne dit pas autre chose : « *ātman* désigne alors tout ce qui est *un*, tout ce qui forme une totalité structurée, ainsi le tronc par rapport aux membres, le corps comme organisme complet. De là dérivent les valeurs de « nature propre », « essence »,

⁵⁴ HUET G., 2005, *Héritage du sanskrit – Dictionnaire sanskrit-français*, en ligne sur Internet, p. 54.

⁵⁵ Traduction de notre fait. Texte en version originale : *Theosophy Occultism Mysticism Dictionary* en ligne sur Internet.

et finalement « âme » (...). Enfin, le principe même de la correspondance microcosme – macrocosme permet de définir un *ātman* individuel et un *ātman* cosmique ... »⁵⁶. Ainsi, « *ātman* est aussi employé dans le sens de Soi Universel ou esprit Universel que l'on appelle dans les écrits sanskrits Brahman (neutre) »⁵⁷, ce qui n'autorise pas pour autant, à notre sens, à tout à fait confondre, malgré le point de rapprochement que nous avons isolé, les deux acceptions que l'on pourrait nommer « soi » et « âme universelle » (« essence » se rapportant à cette dernière à notre avis) : en somme, si l'un est dans l'autre et vice-versa, il n'y a pas identité entre elles.

Ensuite, il convient de noter l'existence de l'acception « corps, forme » qui n'est autre finalement que la *matérialisation* du sémème que nous allons définir : nous n'avons pas pu illustrer cette-dernière, mais celle-ci étant attestée par nos dictionnaires, et le remarquable ouvrage de Michel HULIN, nous choisissons de l'accréditer ici de manière hypothétique. Quant à l'acception « soi, se », elle constitue simplement l'application grammaticale du sémème : il est important de bien observer que cette acception ne marque pas la personne comme le montrent les commutations suivantes :

(1a)	ātmanam	ādarśe	/	paśyāmi
	moi (accusatif)	miroir (locatif)		je vois
				<i>'je me vois dans le miroir'</i>
		(...)	/	paśyāsi
				tu vois
				<i>'tu te vois dans le miroir'</i>
		(...)	/	paśyāyi
				il voit
				<i>'il se voit dans le miroir'</i>

⁵⁶ HULIN M., 1978, *Le principe de l'ego dans la pensée indienne classique – La notion d'Ahaṃkāra*, Paris, Collège de France – Institut de la civilisation indienne, p. 19.

⁵⁷ Traduction de notre fait. Texte en version originale : *Theosophy Occultism Mysticism Dictionary* en ligne sur Internet.

constitue l'objet de cette conscience : plutôt que deux sèmes se combinant tour à tour différemment, nous sommes donc tentés de voir un seul sème que l'on pourrait nommer /conscience liée à l'existence/. Un second sème devrait marquer selon HULIN, qu'« ātman- » est l'émanation de « tout ce qui est un » : par conséquent, un sème /idée d'unité/ semble nécessaire pour en compléter la description. Nous pourrions donc postuler la représentation suivante :

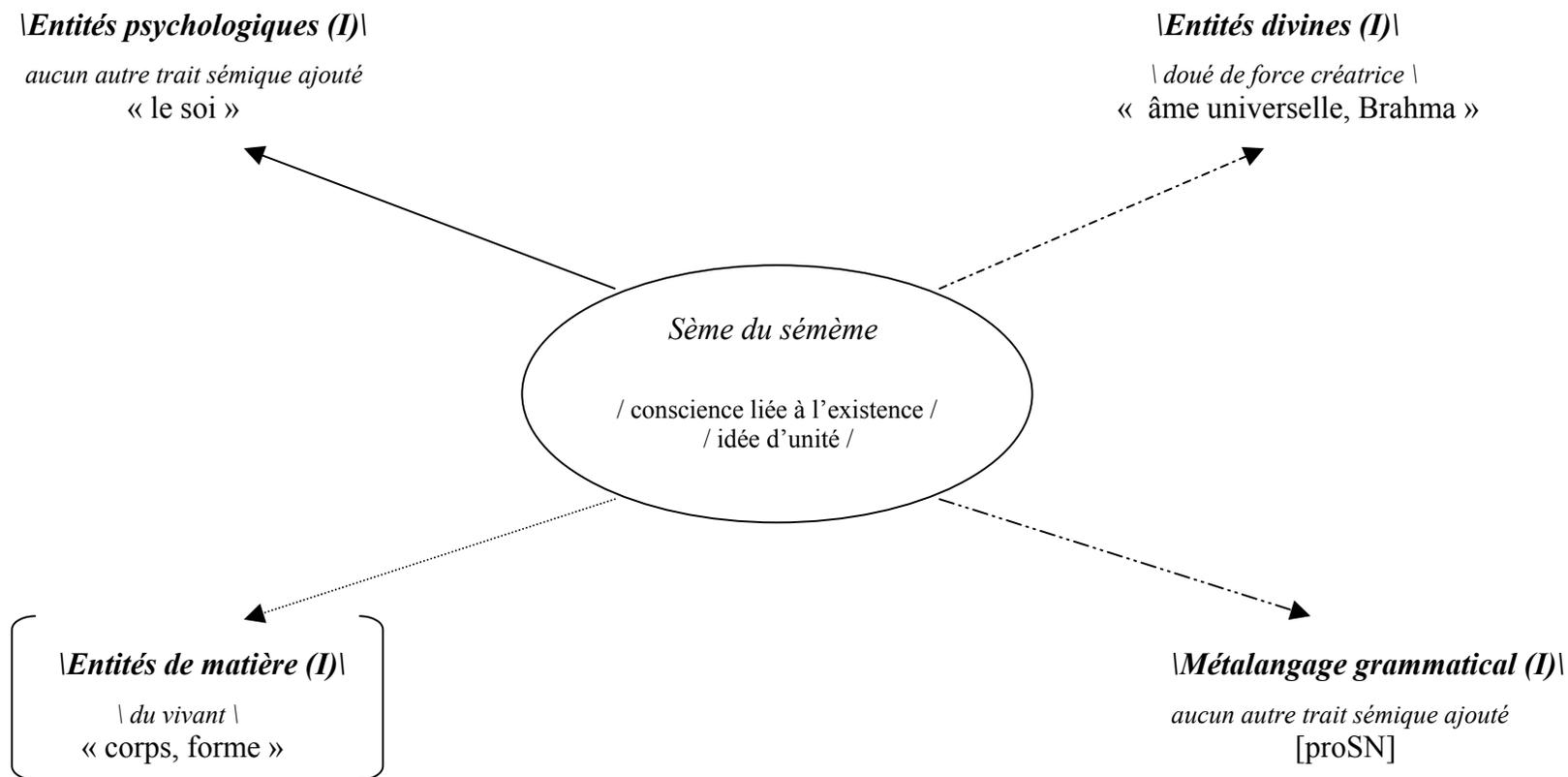


Figure 7 : La polysémie de « ātman- »

○ Noms de sentiments composés ou dérivés en sanskrit

Il est possible en sanskrit de composer ou de dériver des noms exprimant un sentiment sur sa personne ou l'impression qu'une personne laisse paraître de ce qu'elle ressent à son propre sujet. Quant à la décomposition morphologique, rappelons que « ātman- » au degré zéro correspond à « ātma » (il devient « ātmānam » à l'accusatif). Dans tous les composés ou dérivés dont la première partie ou le membre antérieur est constitué par « atman »⁵⁹, le polysème apparaît sous cette forme. Ci-dessous ne se trouvent que des composés. Notons avant d'en introduire la liste que nous ne laissons pas entendre la composition en sanskrit comme la simple somme sémantique des éléments qui la composent : la tradition grammaticale *paninéenne* a largement démontré que le sens de chaque membre du composé peut se trouver modifié par la composition ; mais en ce qui nous concerne, nous cherchons seulement à illustrer ici la capacité de « ātman- » à servir d'élément premier dans la construction de composés de sentiments.

Les cinq premières définitions sont tirées du *Dictionnaire sanskrit-français* de STCHOUPAK, NITTI & RENO, les deux dernières du *Héritage du sanskrit – Dictionnaire sanskrit-français* de HUET.

- *°bhaya- nt. crainte pour soi.*
ātmabhaya = ātma + bhaya (n. masculin) 'crainte'
- *°saṃbhāvanā- f. croyance (excessive) en soi.*
ātmasaṃbhāvana = ātma + saṃbhāvanā (n. féminin) 'haute opinion de'
- *°ātmantra- nt. base du sentiment du soi ; devoirs envers soi ; a. qui ne dépend que de soi.*
ātmatantra = ātma + tantra (n. neutre) 'la part majeure ou essentielle, point principal'
- *°ātmeccā- f. désir qu'on a de l'ātman.*

⁵⁹ Afin de nous limiter à notre objectif dans cette partie, nous ne nous intéresserons pas ici à ceux dont il n'est pas le membre antérieur.

qu'une, indubitablement centrale, première. Si une étude sur corpus approfondie s'avérerait à ce point nécessaire, ce pour quoi la place fait ici défaut, nous voudrions toutefois signaler la possibilité de privilégier cette dernière hypothèse. Cela occasionnerait un changement notable de notre représentation, comme nous pouvons le voir :

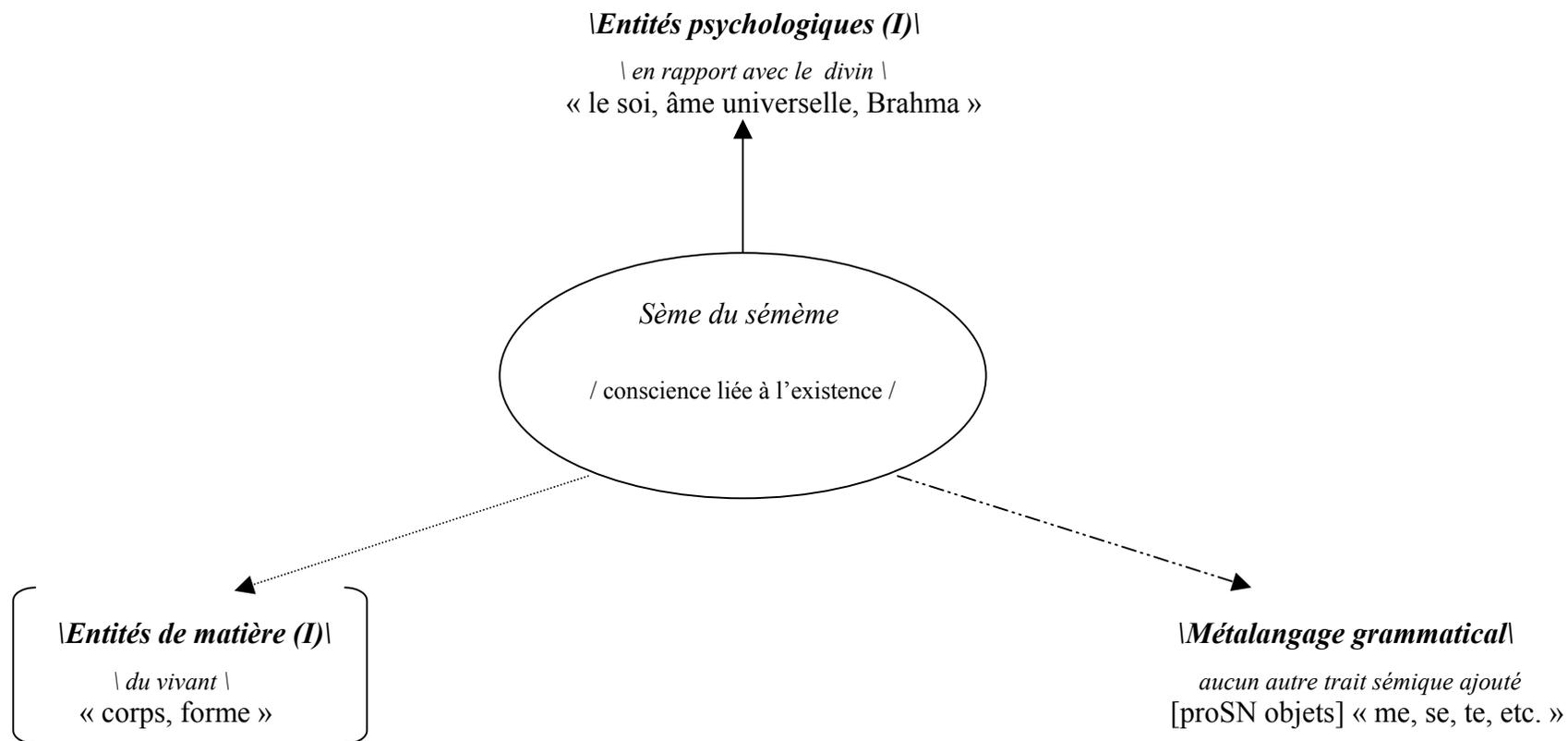


Figure 8 : Corrections de la représentation de {ātman-}

- « Ātman- » dans l'hindouisme et le bouddhisme.

Nous dirons pour finir sur « ātman- » que les deux grandes confessions religieuses de l'Inde s'approprient traditionnellement le polysème de différente manière : pour l'hindouisme, « ātman- » (thème masculin), principe de conscience de soi, est à opposer à « brahman- » (thème neutre) en tant que *principe universel* ; ainsi l'état de sagesse consiste dans la réunion et l'identification des deux. Au contraire, « d'après la philosophie bouddhiste, il n'y a pas d'esprit permanent, immuable, qui puisse être appelé « soi », « âme » ou « ego » »⁶⁰ ; par conséquent, la dénomination du concept est y considérée comme une illusion. C'est ainsi qu'on parlera de doctrine bouddhique de l'*anātman*.

b) Le polysème « aham »

- Présentation

Disons-le tout d'abord : la polysémie de « aham » n'est pas aussi abondante que celle de « ātman- » ; elle ne comporte que deux acceptions, comme nous pouvons le noter à la lecture de la première définition⁶¹, comme à celle de l'*Encyclopedic Theosophical Glossary*⁶² qui tend à la conforter :

aham (nomin. sg. de *mad-*, s. v.) je ;
conscience qu'on a de soi

Aham (Sanskrit) Ego, I, conception of one's individuality.

⁶⁰ RAHULA W., 1961, *L'enseignement du Bouddha d'après les textes les plus anciens*, Paris, Seuil, p. 43.

⁶¹ STCHOUPAK N., NITTI L. & RENOUE L., 1987, *Dictionnaire sanskrit-français*, Paris, Publication de l'Institut de Civilisation Indienne, Jean Maisonneuve successeur, p.106.

⁶² Sur Internet à l'adresse : <http://www.theosociety.org/pasadena/etgloss/ah-al.htm>

Rappelons à ce point que « aham », nominatif singulier, provient du thème pronominal de première personne du singulier « mad- » (me, moi) qui est aussi susceptible de figurer au sein d'un composé : toutefois nous n'envisagerons pas ici les composés contenant « mad- » (i) du fait qu'ils sont toujours *discursifs* comme :

- (5a) mad grbe
 me, moi maison
 'chez moi'

De plus, (ii) ces composés n'expriment pas un concept de sentiment, contrairement à ceux que nous présentons ci-dessous et qui possèdent pour leur part une marque *délocutive* : en clair, « aham » qui est le nom singulier de « mad- », couramment traduit par « je », peut donc être interprété au sein d'un composé comme *le fait d'être « je », le fait de dire, de fabriquer « je », le fait de croire en « je », etc.* Les composés suivants illustrent bien cette possibilité :

- °*kṛti-* f. égoïsme ; orgueil.

ahaṃkṛti 'activité d'individuation' = aham + kṛti (n. féminin) 'fabrication, composition, activité'

- °*buddhi-* f. croyance qu'on est sujet ; orgueil ; °*bhāva-* m. °*mati-* f. id.

ahaṃbuddhi 'idée d'ego' = aham + buddhi (n. féminin) 'l'intellect supérieur'

ahaṃbhava 'état d'être le moi' = aham + bhava (n. masculin) 'état'

ahaṃmati 'conviction d'être le moi' = aham + mati (n. féminin) 'conviction'

- °*kāra-* m. conscience qu'on a de soi, le moi ; égoïsme ; orgueil

ahaṃkāra 'acte d'être le moi' = aham + kāra (n. masculin) 'acte'

• ⁶⁶*mamatā*- f. sentiment du moi et du mien.

ahaṃamatā = aham + amatā (n. féminin) ‘intérêt, sentiment de possession’

La littérature religieuse hindoue fait un usage important de ces composés, comme en témoigne le vers suivant :

(6a) Yad aham amatā kriyā ⁶⁶
 Où je sentiment de possession activités
 ‘J’existe et toute activité liée à mon être est mienne’

Ceci acquis, se pose à nouveau la question de savoir quel peut être le sémème d’un tel polysème. Or nous avons pu noter au cours de cet exposé que l’une et l’autre acception présentaient un rapport intime avec ce que l’on pourrait nommer l’« individuation », c’est-à-dire tout ce qui participe de la constitution d’un être en individu. Avec ce seul sème, on comprend comment le sémème permet de réaliser les deux acceptions.

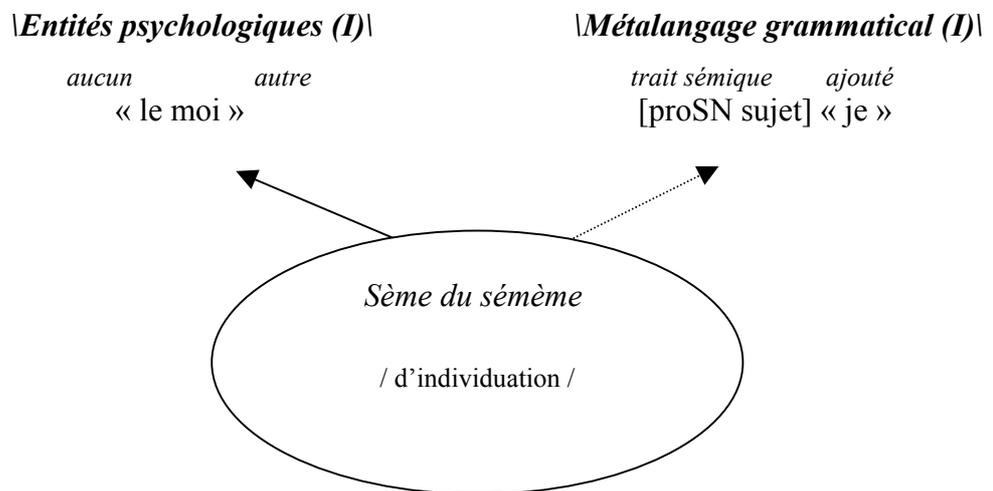


Figure 9 : La polysémie de « aham »

Cette représentation présente l’inconvénient de ne pas laisser apparaître le caractère initialement grammatical de « aham » : même si nous estimons que

⁶⁶ Vers tiré de *Śrīmad Bhāgavatam* (Chant 7 ; Chapitre 12, 29-30).

cela ne constitue pas un critère sémantique, nous pourrions établir cette hiérarchie diachronique en utilisant une légende de couleurs ; sur cette représentation, le TSA \métalangage grammatical\ apparaîtrait surligné de la couleur associée au sens premier d'un point de vue diachronique.

On peut aussi se demander si finalement, « aham » relève bien d'une pluralité sémantique, de la polysémie ; car il semble possible de voir l'application \entités psychologiques\ non pas comme une application *sémantique* mais relevant plutôt de paramètres *morpho-syntaxiques* : pour cela, il faudrait peut-être s'assurer que « aham » ne revêt le sens qu'en tant qu'élément d'un composé. Si tel était le cas, nous obtiendrions cette représentation :

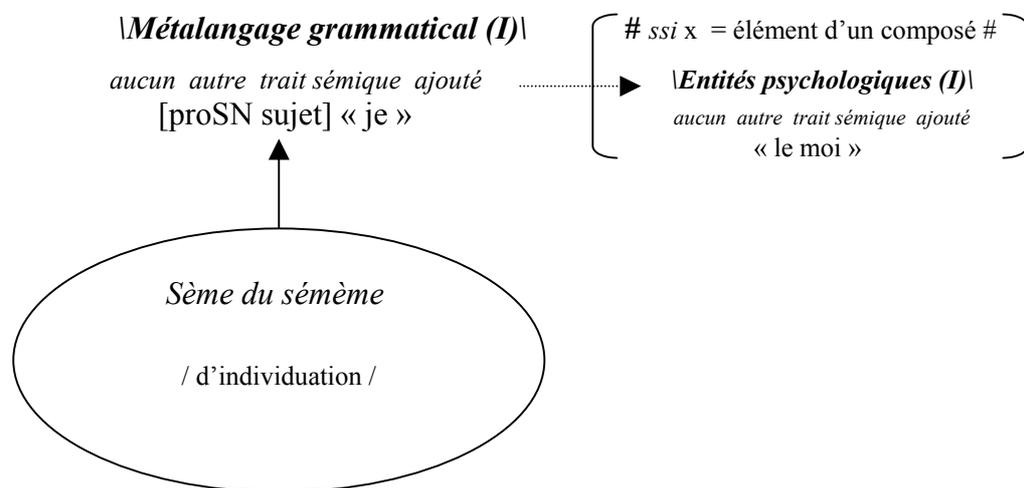


Figure 10 : « Aham » monosémique ?

Notons tout d'abord ici que le sens pris en composition par le morphème « aham » demeure quand même un sens institué, permanent, tout comme l'est le sens de « femme », « femme de Paul », qui correspond selon TOURATIER à l'implication du morphème « femme » dans le contexte morpho-syntaxique # « femme de x », x étant un humain de sexe masculin #.

Comme nous l'avons dit, il est alors permis de se demander si l'on peut tout de même considérer « aham » comme un polysème : en effet, nous avons jusqu'ici limité la polysémie à une pluralité de sens *horizontale*. Que doit-il en être lorsqu'il existe une hiérarchie, un étalement *vertical* des divers sens ? Nous savons que la plupart des dictionnaires font un usage abondant de l'explication

polysémique en de pareils cas, distinguant par exemple sans ambages l'« amour maternel » de l'« amour d'une personne externe à la famille », ce qui ne fonde pas selon nous la réalité polysémique de « amour » ; nous nous sommes donc bien éloigné d'une telle conception, évoquant pour cela le fait que cette pluralité sémantique de « amour » est associée à une seule et même application, celle des \liens affectifs ou psychologiques\ : à ce titre, si « amour » ne contenait que ces sens, il ne devrait pas être considéré comme polysémique. La difficulté supplémentaire dans le cas de « aham » tout comme dans celui de « femme », est justement que le contexte morpho-syntaxique fait naître un sens répondant d'une application différente du sens auquel celui-ci se trouve verticalement apparenté : à ce titre, il semble recevable d'attribuer à « aham » un statut polysémique, tout en préférant la seconde représentation que nous avons produite.

c) Conclusion

D'un point de vue théorique, ceci nous offre une nouvelle illustration de la pluralité d'applications qu'implique la polysémie.

Enfin, pour évoquer le rapport intime qu'entretiennent les deux lexèmes étudiés, nous voudrions citer ce passage admirable de Michel HULIN :

« L'individuation ou la fixation dans la particularité est ainsi présentée comme une sorte de tentation que l'*ātman* doit surmonter pour se conquérir en tant que tel. Pour l'individu empirique, en revanche, il ne s'agit pas d'une tentation mais d'une nécessité. La situation évoquée est probablement celle d'une personne s'approchant d'un groupe, dans l'obscurité, et à qui on demande : « Qui vient là ? ». Son premier mouvement est de répondre : « c'est moi : », comme si elle n'avait jamais cessé de savoir, de manière plus ou moins subconsciente, que son nom véritable est *aham*, Je. Déjà, cependant, elle ne peut plus répondre *aham*, purement et simplement, mais *aham yaham* : « je (suis) celui (qui s'approche de vous) ». Aussi en vient-elle à rectifier sa première réponse en déclinant son « identité ». »⁶⁷.

⁶⁷ HULIN M., 1978, *Le principe de l'ego dans la pensée indienne classique – La notion d'Ahaṃkāra*, Paris, Collège de France – Institut de la civilisation indienne, p. 35.

En quelque sorte, on peut donc dire que l'*aham* naît de la confrontation au monde, où l'existence d'un *moi* apparaît indispensable et inévitable, quand l'*ātman* se présente comme sa source, la source de tout, où tout n'est qu'un.

3.3) Polysèmes correspondant en kaingang

Nous avons donc vu qu'en sanskrit, les polysèmes, « *ātman-* » et « *aham* » forment un couple indissociable. Notons encore que ceux-ci appartiennent à ce que nous avons appelé, au sujet du kaingang, des *morphèmes très génériques* en ce sens qu'ils servent de base morphologique (et sémantique) tant à la composition qu'à la dérivation. Or nous voudrions montrer à présent, en quoi cette réalité bipartite est sans doute à relier à une vision du monde particulière. Pour ce faire, il convient d'étudier quels polysèmes le kaingang par exemple, pour sa part, fait valoir face à ceux que nous avons exposés.

Si le français semble aujourd'hui présenter un découpage et une relation entre « le moi » et « le soi » assez similaires, certaines idées récemment formulées n'étant que le reflet de très anciennes⁶⁸, le kaingang se place différemment et il semble n'exister, à proprement parler, ni de *soi* ni de *moi* : ces concepts sont tout à fait absents de la langue amérindienne en question. Il existe certes :

inh	<i>pr.pes.</i> eu, meu, de mim. Inh m̃nh fi ṽ. É minha mãe.	'je, mon, de moi'
s̃y	<i>cir.</i> de mim, por meio de mim. Top̃ h̃yn, is̃y h̃e ri kenh m̃? Que será que Deus vai fazer de mim?	'de moi, par moi'

Mais ces polysèmes n'ont pas du tout la *consistance psychologique et spirituelle* que peut revêtir « *aham* ». Au sujet d'« *ātman-* », il en va de même pour :

⁶⁸ Rappelons que selon JUNG, « le soi est la donnée existant a priori dont naît le moi. Il préforme en quelque sorte le moi. Ce n'est pas moi qui me crée moi-même : j'adviens plutôt à moi-même » (JUNG C.G., 1971, *Le symbole de la transsubstantiation dans la messe*, in *Les racines de la conscience*, Paris, Buchet Chastel, p.281).

ti	<i>pr.pes.</i> ele, dele, lhe, seu. Ti kósin fi ne, ti kurn jān. A filha dele rasgou a sua roupa.	‘il, de lui, lui, son’
fi	<i>pr.pes.</i> ela, dela. Fi kósin vē. É o filho dela.	‘elle, d’elle’

Par conséquent, il est bien évident que ceux-ci ne peuvent nullement servir de base sémantique. Il faut dire, comme nous le savons, que cette possibilité n’est réservée en kaingang qu’aux seuls morphèmes très génériques tels que « fe » (cœur, centre des sentiments), « krĩ » (tête), « jykre » (système, habitude, pensée) qui eux-mêmes permettent d’exprimer peu de sentiments de sa personne. Par exemple, il n’existe aucun composé sémantique dont le sens pourrait s’apparenter à celui d’« orgueil » : il faut alors former une phrase telle que « je suis grand ». Un exemple tout de même est « ki fe », un composé sémantique signifiant « confiance », soit morphème à morphème « à l’intérieur + cœur ».

(5a)	Ēg	tỹ	ũ	ki fe	nĩ	kỹ	ēg	tóg ...
	nous	avec	quelqu’un	confiance	avoir	quand	nous	indicateur
	notre, nos	par, pour					notre, nos	d’agent

‘Quand nous avons confiance en quelqu’un’

Quant à l’acception « âme » de « ātman- », elle est réalisée en kaingang par un autre polysème, à savoir :

kānhvég	<i>sub.dep.</i> alma, sombra, reflexo. Goj ki tóg,	‘âme, ombre, reflet’
ti kānhvég vē.	Ele viu o reflexo dele na água.	

Là encore, ce polysème ne se constitue pas en base sémantique, contrairement à « ātman- ». Enfin, une dernière comparaison : il existe bien un morphème en kaingang, « Topẽ », que l’on traduit par « Dieu ».

3.4) Synthèse

Nous pouvons donc voir à quel point l’organisation des polysèmes d’une langue peut donner lieu, dans une autre langue, à un réseau sémantique

totallement différent : la vision bipartite de « ātman- » et de « aham » en sanskrit ne se retrouve pas du tout en kaingang, où d'une part il existe parfois des polysèmes correspondant seulement à certaines de leurs acceptions, parfois aucun pour en exprimer une.

Ce développement se présente donc tel un indice à mettre au crédit de notre hypothèse : il faudrait certes que d'autres travaux abondent encore en ce sens, car la tâche est difficile et délicate, mais disons déjà qu'il y a de fortes chances pour que les réseaux polysémiques véhiculent, au même titre que d'autres facteurs, des particules de vision du monde, et que Jacqueline PICOCHÉ, peut-être même à son insu, ait su ouvrir un formidable terrain de recherches.

Nous aurons remarqué enfin qu'étonnamment, outre que le kaingang et le sanskrit dont on connaît l'éloignement linguistique – et en terme de prestige également – aient été rapprochés par le simple fait de notre raisonnement, ces deux langues font un usage très ressemblant de la composition sur la base de morphèmes très génériques.

4) Conclusion

Ce chapitre plaide donc en faveur de la linguistique générale : notre approche contrastive a notamment permis de mettre à jour ce curieux rapprochement, du point de vue de la création lexicale, du sanskrit et du kaingang, deux langues non apparentées, loin s'en faut.

Mais nous avons surtout essayé de découvrir différentes facettes des noms de sentiments polysémiques. Le résultat est qu'il est sans doute possible de postuler au moins trois aspects qui les définissent : ils constituent bien, comme Jacqueline PICOCHÉ le laissait entendre, des *parts* de vision du monde, des *indices* préférons-nous dire ; car s'il est probable que la langue d'une part et les habitudes de pensée, la culture de l'autre, soient unis dans une certaine corrélation, il nous semblerait impropre de dire que par la langue on accède directement aux comportements sociaux. BAYLON note à juste titre que « déduire la société de la langue paraît hasardeux : comment expliquer la présence de langues très différentes sur une même aire culturelle et, inversement, celle de ressemblances linguistiques profondes chez des peuples de cultures absolument dissemblables ? »⁶⁹. Toutefois, les indices qu'elle livre ne sont pas à mésestimer : nous avons vu comment le konkani, par l'explosion en lexèmes des acceptions du polysème « amour », laissait entrevoir la possibilité d'attribuer en parallèle, un certain crédit à l'hypothèse de l'importance de l'institution familiale dans la société konkane. A l'inverse, cela conforte celle d'habitudes de pensée différentes véhiculées par le polysème français.

Tout comme les réseaux sémantiques lexicaux, il est sans doute probable, et logique, que les réseaux polysémiques, par la multiplication des liens entre items, soient eux aussi propres à une langue donnée : l'exemple de la confrontation du sanskrit au kaingang ne laisse planer aucun doute et la prédominance des notions de « soi » et de « moi » en sanskrit, comme en français, les rapports qu'elles entretiennent, ne peuvent résulter d'un hasard total, d'autant plus que le kaingang les ignore tout à fait. Mais pour finir sur ce point, nous

⁶⁹ BAYLON C., 1996, Sociolinguistique – Société, langue et discours, Baune-les-Dames, Nathan, p. 52

rappellerons une dernière fois que, selon nous, le lexique est bien l'émanation des concepts, mais que celui-ci fonde en retour cette vaste étendue conceptuelle.

Enfin, nous avons montré comment le polysème pouvait se constituer en base sémantique, et donner lieu à une longue série de composés prenant appui sur l'une de ces acceptions. Cet aspect, autant sémantique que constructionnel, nous permet de signaler la place centrale qu'occupent les polysèmes dans la composition, ce qui n'a pas ou peu été dit jusqu'alors.

IV) L'« amour » en métaphores

« Il est plus commode de partir de la constatation que la plupart des substantifs abstraits sont incapables d'emplois métaphoriques ... »¹.

LE GUERN, 1973

Dans nos trois premières parties, nous avons provisoirement tenu à distance les variations de sens, invoquant pour cela le fait que l'analyse sémique lexicographique n'a pas pour objectif de rendre compte des phénomènes liés à la *représentation* et à l'*interprétation*. Il faut dire que la connaissance *in vitro* des polysèmes nous semble absolument indispensable pour l'étude de leur comportement en contexte. Nous dirons donc pour initier cette partie que, selon nous, *tout ce qui est variation sémique* relève de l'effet contextuel, de l'*insignifié* comme nous dirons plus loin : par conséquent, nous considérerions a priori la polysémie – qui inclut les cas de sens métaphoriques *figés* – comme la borne ultime de la *langue*, et de ce fait les sens métaphoriques *vifs* comme des phénomènes essentiellement contextuels.

Puisqu'il nous paraît dès lors souhaitable de nous intéresser à l'analyse sémique des effets contextuels, l'étude de la *métaphore* devient tout à fait incontournable. Ce trope qui compte parmi les plus abondants, tant en poésie que dans le langage courant, et qui tourmente les philosophes depuis l'antiquité, les linguistes, les littéraires et les psychologues, nécessite une conception rigoureuse du point de vue par lequel on l'aborde. De plus, comme il est désormais communément admis, métaphore et polysémie sont comparables à plus d'un titre. C'est en ce sens qu'avant d'entamer notre raisonnement, nous souhaitons proposer une brève section d'introduction, dans laquelle nous chercherons à rapprocher les *acceptions* des *sens* métaphoriques. Cette section, outre une nécessaire présentation de la métaphore envisagée face à la polysémie, doit nous

¹ LE GUERN M., 1973, *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*, Paris, collection Langue et Langage, Larousse, p. 115.

permettre d'annoncer des concepts opérants pour les analyses sémiques qui suivront.

La suite de notre partie répond d'une problématique plus originale, et ceci nous est permis par le croisement audacieux de nos objets d'étude, *polysémie* et *abstraction*, auxquels nous confrontons la *métaphore*. Nous ne souhaitons pas exactement proposer une explication de tous les procédés sémiques mis en jeu par la métaphore, ce qui sortirait trop du cadre de notre thèse ; nous nous limiterons d'ailleurs à l'étude de métaphores impliquant un polysème particulier, « amour » que nous connaissons bien. En fait, il s'agit plutôt pour nous de vérifier si, comme le dit Michel LE GUERN, il est si rare de relever des emplois métaphoriques impliquant des noms abstraits, « amour » en l'occurrence, et le cas échéant, d'isoler les propriétés sémiques qui en sont responsables. Nous étudierons alors notamment comment se comportent les TSA dans les emplois métaphoriques dont ce nom de sentiment polysémique est capable.

1) Sens métaphorique et acception d'un polysème

Cette section, destinée à effectuer comme son titre le laisse penser un parallèle entre polysémie et métaphore, par le biais de l'*acception* et du *sens*, doit nous conduire dans un premier temps à proposer un exposé de la métaphore qui, et c'est peut-être ici le premier pont à tracer entre ces deux faits sémantiques, occupe intensément les chercheurs provenant de multiples disciplines, depuis la philosophie héritée d'ARISTOTE jusqu'à la toute récente linguistique cognitive. Car ici encore l'enjeu est considérable et la résolution satisfaisante ou non du phénomène métaphorique peut servir de révélateur pour les différentes théories, de quelque discipline qu'elles proviennent.

Cet engouement a donc tout naturellement donné lieu à une multiplicité difficilement descriptible de travaux sur la question. Dans le même temps, à ceux-ci sont venus s'ajouter d'excellents ouvrages de synthèse, comme celui réalisé par un comité d'étude interdisciplinaire auquel nous ferons souvent référence, édité en 2003 sous la direction de Charles TIJUS, à savoir *Métaphores et analogies – Traité de sciences cognitives*. D'autres ouvrages que nous avons pour la plupart déjà cités concentrent des remarques théoriquement proches de notre problématique : ce sont donc plutôt ces remarques qui formeront la trame de notre raisonnement, auxquelles viendront se greffer les apports d'autres courants ou disciplines.

1.1) Présentation de la métaphore

Comme nous le savons, la *métaphore* est souvent définie comme une analogie *implicite*, ce qui la distingue de la *comparaison*. Autrement dit, « toute métaphore renferme donc une comparaison. Mais elle en abrège l'expression »². Parmi les nombreux sémanticiens qui s'y sont intéressés, Robert MARTIN (1983) postule « l'existence d'une similitude entre les deux significations concernées »³ d'un mot employé dans le sens métaphorique et dans son sens propre, ce qui revient à parler d'une intersection sémique entre les deux sens.

² GROUPE MU, 1970, *Rhétorique générale*, Paris, Larousse, p. 62.

³ *Ibid.*, p. 77.

Cette théorie s'est beaucoup développée dans les années soixante-dix, comme en attestent les citations suivantes :

« La métaphore considérée comme intersection de deux ensembles sémiques comporte trois unités sémantiques (signifié de départ « D », signifié d'arrivée « A », signifié intersectif « I ») dont aucune n'est, en théorie, prééminente par rapport aux autres »⁴ ; ou encore « l'essentiel du procédé revient à assimiler, sur un certain plan, deux signifiés apparemment étrangers. (...) La métaphore est ainsi le résultat de la substitution d'un mot à un autre sur la base de leur commune possession d'un noyau de sens dénoté. (...) Dans la métaphore on procède, autour d'un noyau fixe de sèmes, à des suppressions et à des adjonctions pour aboutir à la substitution »⁵.

Une telle conception semble devoir raisonnablement être abandonnée aujourd'hui car le problème, comme le note Christian TOURATIER, c'est qu'il ne se créerait point de nouvelles métaphores si les poètes ne pouvaient puiser que dans les signifiés qui possèdent un sème en commun : « il serait plus juste, au point de vue théorique, de dire que la métaphore fait apparaître, c'est-à-dire aussi bien découvrir qu'inventer, de nouveaux traits sémiques, et non pas des sèmes communs. Car le trait de « courageux » (...) n'est nullement un trait sémique pertinent des lexèmes *homme* et *lion* que la métaphore a rapprochés » dans « cet homme est un lion »⁶. Un trait sémique apparaît donc, provenant dans cet exemple, du fait que le référent du sujet « cet homme » se voit attribuer la propriété sémantique signifiée par le prédicat « est un lion ». Ainsi, {lion} subirait une transformation temporaire, qui correspondrait à la mise à disposition d'une partie ou de la totalité de ses sèmes comme support à la construction psychologique de la métaphore : « il s'agit d'un dépassement et d'un enrichissement occasionnel du sémème qui fait apparaître un sens nouveau et imagé tout en gardant en arrière-plan la signification propre du lexème concerné »⁷.

⁴ DUBOIS P., 1975, *La métaphore filée et le fonctionnement du texte* in *Le français moderne*, 43^e année, n°3, D'Artrey, p. 202.

⁵ DUBOIS J., EDELIN F., MINGUET P. & TRINON H., 1967-1968, *Rhétorique généralisée* in *Cahiers internationaux de symbolisme*, n°15-16, D'Artrey, p. 104.

⁶ TOURATIER C., 2000, *La sémantique*, Armand Colin, p. 77.

⁷ *Ibid.*, p. 80.

RASTIER a une vision toute autre du phénomène : selon ses disciples et lui, la métaphore se présente comme l'un des deux types de connexion entre sémèmes : « la connexion métaphorique relie deux sémèmes présents dans la suite linguistique »⁸. Il faut donc percevoir la métaphore, non plus comme résultant de l'apparition d'un sens métaphorique du seul *comparant* mais comme le tracé d'un pont entre *comparé* et *comparant*, ce qui fournit à notre avis une description pertinente dans la mesure où l'on tient ici compte de *la relation qu'impose la métaphore*. Nous y reviendrons plus loin. Au niveau sémique, HEBERT précise que « dans une connexion, les deux sémèmes connectés possèdent au moins un sème (générique) incompatible et au moins un sème (spécifique) identique. Ainsi, dans « cette femme est une fleur », la connexion métaphorique implique les sèmes incompatibles /humain/ et /végétal/ tandis qu'un sème comme /beauté/ se trouve dans les deux sémèmes »⁹. Le problème d'une telle description avait déjà été bien isolé par Christian TOURATIER : expliquer la métaphore par la présence d'un sème commun au comparé et au comparant limiterait de manière drastique la création de métaphores. Or l'usage abondant qui en est fait interdit de le penser. On a alors tendance ni plus ni moins qu'à inventer des sèmes communs pour défendre cette position : en ce qui concerne l'attribution des sèmes dans cet exemple, il est tout de même bien curieux à notre sens qu'un sème *spécifique* comme /beauté/ fasse partie des deux sémèmes : n'est-il pas des femmes et des fleurs dénuées de cette qualité ? Il s'agit là plutôt de *connotations*, que nous aurions tendance à considérer comme des *traits sémiques ajoutés* dans notre outillage pour l'analyse sémique.

Cette description ne manque certes pas d'attraits, notamment par cette idée de *connexion sémique* qui met en valeur le caractère éminemment relationnel de la métaphore, celle de TOURATIER non plus, pour laisser à la métaphore son pouvoir créatif, ce qui nous semble fondamental. Pour aller plus avant, il semble que nous devions dès lors envisager la métaphore en rapport avec la polysémie.

⁸ HEBERT L., 2006, *La sémantique interprétative*, in Louis Hébert (dir.), *Signo*, Rimouski, en ligne sur Internet.

⁹ *Id.*

1.2) Polysémie et métaphore

Cette *similitude entre les significations* dont parle Robert MARTIN n'est pas sans rappeler l'*apparentement des sens* qu'attribue Georges KLEIBER à la polysémie. Quant à l'abondance de ce trope dans le langage, il semblerait que la métaphore soit là aussi à rapprocher de la polysémie ; car il s'agit plus exactement d'une omniprésence, qui faisait notamment dire à NIETZSCHE que l'homme était un *animal métaphorique* : souvenons-nous que selon lui, le langage entier était constitué de métaphores, en ce sens que nous ne savons désigner les référents que par abstraction. Pour notre part, nous possédons une vision plus restreinte – car plus linguistique et moins philosophique – du phénomène métaphorique ; car à notre avis c'est plutôt l'*éloignement de l'usage normé d'un morphème* ou la « transgression de l'usage ordinaire des termes et combinaisons, en somme un « délit littéral » »¹⁰ – extrêmement fréquent aussi – qu'effectue le locuteur qui constitue la condition pour considérer qu'il s'agit bien d'une métaphore.

C'est donc principalement par sa *capacité génératrice* que la métaphore se distingue. Comme nous l'avons évoqué, celle-ci « construit une ressemblance qui n'est pas donnée à l'avance et est donc à la fois subjective et entièrement créatrice »¹¹. La métaphore crée donc de nouvelles associations : ainsi, « lion », « animal sauvage qui vit en Afrique, au pelage jaune fauve orné d'une crinière » peut signifier un *homme fort* dans « Paul est un lion au combat ». Elle est de ce fait imprévisible, le moteur même de la poésie par exemple, et l'un des principaux contre-poids à l'inertie des langues. Elle permet donc la création de « sens occasionnels », qui peuvent se figer en « acceptions secondaires d'une expression polysémique »¹². Sachant qu'un polysème peut se muer en deux homonymes, ce qui n'est plus à démontrer, nous pouvons postuler au niveau diachronique le schéma suivant :

¹⁰ KLEIBER G, 1999, *De la sémantique de la métaphore à la pragmatique de la métaphore* in *La métaphore entre philosophie et rhétorique*, Paris, PUF, p. 102.

¹¹ TOURATIER C., 2000, *La sémantique*, Armand Colin, p. 77.

¹² RECANATI F., *La polysémie contre le fixisme* in CADIOT P. et HABERT. B., 1997, *Aux sources de la polysémie nominale*, Langue Française n° 113, p. 113.

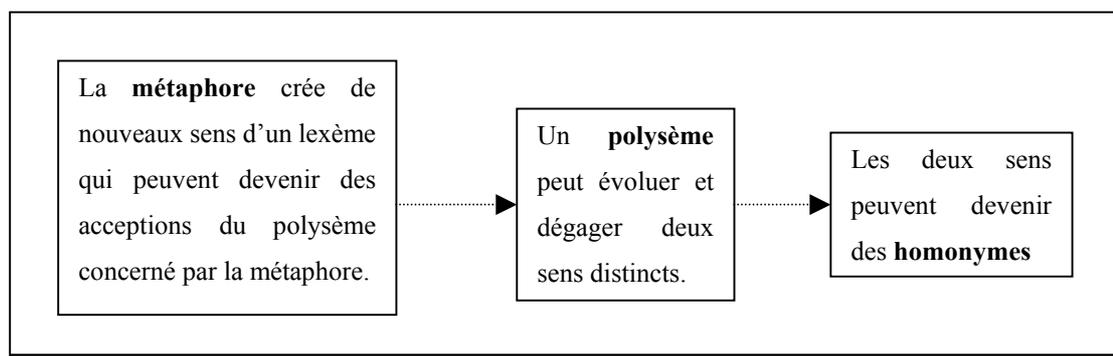


Figure 1 : Triade diachronique – métaphore, polysémie, homonymie

Le sens métaphorique tout comme l'acception polysémique, sont donc le produit de sens, *reconnu* pour la seconde et *nouveau* pour le premier. Cela dit, il est évident que la limite au sein de ce critère n'est pas toujours clairement établie : par exemple, dirait-on aujourd'hui que « trompette » dans le sens de « dégonflé » qu'il peut avoir dans un énoncé tel que « Barthez, c'est une *trompette* » (Forum Internet) est une acception du polysème correspondant ? Rien n'est moins sûr, d'autant que celui-ci est un sens revêtu surtout régionalement, dans le Sud-Est de la France. Pour qu'un *sens* devienne *acception*, il faut donc qu'il y ait un consensus plus général, une approbation aussi sans doute des autorités linguistiques d'une communauté : on sait qu'en France, l'Académie Française continue d'avaliser ou non l'apparition de termes et expressions, ce qui ne présente guère d'importance au yeux des locuteurs mais interdit parfois à ces termes d'accéder aux dictionnaires. Il faut aussi qu'un sens existe depuis *un certain temps* pour être reconnu, afin qu'un grand nombre de locuteurs puissent juger de la pertinence, de l'efficacité, ou encore de l'esthétique de la nouveauté : en d'autres termes, une communauté l'examine un peu comme lors d'un référendum et avec le temps, livre son verdict. Ceci donne lieu inévitablement à des périodes où un sens nouveau, promis à devenir une acception, se trouve dans un *état intermédiaire* et présente un *degré de lexicalisation* non-abouti. Puis, comme le dit Michel LE GUERN, « l'évolution

atteint son degré ultime quand la métaphore est devenue le mot propre »¹³, pour le dire autrement quand le sens métaphorique s'est lexicalisé.

La polysémie, quant à elle, possède un caractère plus *officiel*, étant attestée notamment par les entrées des dictionnaires. Pour conséquence à cela, la métaphore marque une *connexion* entre morphèmes, *externe* donc, contrairement à la polysémie qui désigne pour nous le lien *interne* qu'entretiennent différentes applications d'un même noyau sémique.

Au niveau sémique, comme l'a dit Christian TOURATIER, la métaphore, en même temps qu'elle découvre une nouvelle application, semble prendre appui sur le signifié du lexème ou du polysème. Dans notre conception, bien que ce point de vue soit éclairant, nous définirions le problème posé par la métaphore un peu autrement. Rappelons que pour nous, le signifié d'un morphème se présente comme une bulle constituée d'un noyau sémique, le sémème, et la plupart du temps de plusieurs TSA tels des couloirs qui s'empruntent alternativement selon les contextes d'emploi. Dans l'emploi métaphorique d'un polysème, il semblerait plutôt qu'un ou certains couloirs habituellement empruntés, soient en quelque sorte mis entre parenthèses, mis sous *narcose* (ECO) ou *virtualisés* (RASTIER), en tous cas nullement éliminés, et qu'un couloir existant apparaisse animé, ainsi *aimanté* (ECO) ou *actualisé* (RASTIER), celui-ci devenant alors le socle de la métaphore et créant ainsi la surprise dans l'esprit du lecteur généralement accompagnée d'un sentiment imagé.

D'autres procédés, plus localisés, sont toutefois également à l'œuvre, comme nous nous apprêtons à le voir à travers notre étude des métaphores impliquant « amour ».

¹³ LE GUERN M., 1973, *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*, Paris, collection Langue et Langage, Larousse, p. 82.

2) Métaphore et noms de sentiments : le cas de « amour »

Nous souhaitons à présent initier la série d'analyses sémiques que nous annonçons en introduction. Nous situant dans une conception *connexionniste* de la métaphore, notre objectif est double dans cette section : dans un premier temps, nous voudrions montrer pourquoi, d'un point de vue sémique et référentiel, il est malaisé d'employer « amour » en tant que comparant ; à l'inverse, dans un second temps, nous verrons à quels égards {amour}, par sa polysémie et sa polarité sémique notamment, comporte des prédispositions sémiques fortes à se constituer en comparé d'une métaphore.

2.1) Attestations

Nous avons examiné à partir du polysème « amour » que nous avons l'avantage de bien connaître, l'affirmation de Michel LE GUERN placée en exergue selon laquelle bien peu de noms abstraits seraient à même de faire l'objet d'emplois métaphoriques, c'est-à-dire, si nous avons bien compris la pensée de l'auteur, de jouer le rôle de *comparant* dans une connexion métaphorique. De ce point de vue, l'auteur a sûrement raison : les attestations qui suivent tendent à abonder à ce sens.

Nous avons cherché dans les œuvres (poétiques pour la plupart) de BAUDELAIRE, RIMBAUD, VERLAINE, HUGO et TACITE notamment, et des ressources textuelles d'Internet, des emplois métaphoriques de « amour », dont nous avons déjà examiné la polysémie. Nous en avons relevé un nombre élevé, mais parmi ceux-ci, « amour » occupe presque invariablement la place de *comparé*. Ci-dessous, nous présentons une liste nullement exhaustive des emplois métaphoriques relevés, mais une sélection d'énoncés que nous étudierons pour certains d'un point de vue sémique dans la section suivante.

Avant cela, il nous faut apporter une dernière précision : dans cette liste, la proportion d'emplois métaphoriques où « amour » joue le rôle de comparant par rapport à ceux où il occupe la place de comparé n'est pas représentative de la proportion observée sur corpus. Le ratio serait en fait plutôt de 1% en faveur de son usage en tant que comparé, ce qui n'est de toute évidence pas un fait anodin ;

nous y reviendrons. Nous présentons donc la totalité des emplois métaphoriques relevés dans lesquels ils occupent la place de comparant : ceux-ci nous seront particulièrement utiles pour la suite de notre raisonnement.

- Emplois métaphoriques en tant que comparé :
 - « Mais l'*amour* n'est pour moi qu'un matelas d'aiguilles
Fait pour donner à boire à ces cruelles filles ! »
(BAUDELAIRE, *Les fleurs du mal*)
 - « Sur ma tombe on gravera
« A la vie, à l'*amour* ».
Amour, tu me tueras.
Amour le doux trépas
Dans tes bras ».
(DUTRONC, *A la vie, à l' amour*)
 - « Ainsi tu trouveras l'*amour*, cette pierre philosophale ».
(HÂFEZ SHIRÂZI, *Divân*)
 - « L'*amour* pour nous n'est présentable qu'ivre, coiffé de son
bandeau, sa petite bedaine à table ; l'antique *amour* fut buveur
d'eau. »
(HUGO, *Chansons des rues et des bois*)
- Emplois métaphoriques en tant que comparant :
 - « L'ennui c'est de l'*amour* qui s'apprête en silence. »
(BOBIN, *L'épuisement*)
 - « Le normatif, c'est de l'*amour* pour plus tard. »
(NANCHEN, *Ce qui fait grandir l'enfant. Affectif et normatif :
les deux axes de l'éducation*)
 - « Le temps, c'est de l'*amour*. »
(OBISPO, *Lucie*)

Avec ces attestations, on voit donc émerger deux constats : (i) « amour », comme le prédisait Michel LE GUERN à propos des noms abstraits, est relativement rétif à des emplois métaphoriques en tant que comparant, quand à l'inverse, le polysème assume fréquemment le rôle de comparé : au cours d'une

recherche large et diversifiée, seulement 3 emplois du premier type ont été relevés, contre près de 100 fois plus du second type.

Ensuite (ii), il semblerait que des contraintes sémantiques accompagnent son utilisation en tant que comparant. En effet, nous voyons qu'un tel usage se fait *uniquement lorsque le comparé est lui-même un nom abstrait* : c'est le cas de « ennui » dans « l'*ennui* c'est de l'amour qui s'apprête en silence », de « temps » dans « le *temps*, c'est de l'amour », et de « normatif » dans « le *normatif*, c'est de l'amour pour plus tard ». Pour risquer une explication du phénomène, il convient donc dès lors d'analyser ces derniers exemples d'un point de vue sémique,

2.2) « Amour » en tant que comparant : procédés sémiques

Les trois exemples que nous avons pu relever, s'ils répondent tous de la même construction syntaxique, comportent toutefois quelques disparités intéressantes dans les modifications sémiques qu'ils induisent, en rapport avec les TSA notamment.

2.2.1) Procédés sémiques

a) Le sens métaphorique depuis un seul TSA

Tout d'abord, il semble que le sens métaphorique puisse se construire depuis un TSA, en l'occurrence celui des \liens psychologiques et affectifs\ dans « le normatif, c'est de l'amour pour plus tard » : pour s'en assurer, il convient de bien comprendre que selon Maurice NANCHEN, psychologue,

« si l'enfant ne se heurte pas à des structures et à des limites, il grandit mal et peine à sortir de la toute-puissance infantine. En ce cas, il ne sera pas prêt pour supporter l'école et encore moins, plus tard, pour tenir sa place sur la grande scène de la vie adulte. C'est pour cela qu'il [que je] définit [définis] l'éducation sur l'axe normatif comme étant de l'amour pour demain. Sur l'axe affectif, c'est de l'amour pour aujourd'hui. L'enfant a besoin des deux pour grandir ».

Par conséquent, pour dire autrement, il semble que pour l'auteur, l'éducation d'un enfant doit se faire selon « les règles et les préceptes » de la *norme* : c'est alors clairement le versant d'application d'« amour » \liens psychologiques ou affectifs\, qui se trouve privilégié. On ne parle alors que de liens \avec une personne généralement de la famille (III)\, toute \attirance sexuelle\ (trait sémique associé au TSA \avec une personne généralement externe à la famille\) étant écartée.

Le sémème, quant à lui, ne subit aucune modification particulière : le caractère dysphorique de « normatif », hérité de la « norme », « principe auquel se réfère tout jugement de valeur moral ou esthétique » (*Petit Larousse*), sélectionne le sème euphorique de 'amour' : au niveau de l'interprétation, cette incompatibilité laisse ainsi « normatif » à entendre sous un jour plus positif. Les autres sèmes, \marquant une relation\ et \d'intensité maximale dans l'application envisagée\ semblent eux aussi sollicités : d'une part, « normatif » dans ce contexte suppose aussi une *relation* ; d'autre part, on comprend bien que pour l'auteur, éduquer un enfant de manière normative est *le plus* beau cadeau qu'on puisse lui faire pour son avenir.

Ceci étant, nous postulons la représentation sémique suivante :

Légende : - TSA : propriété sémique actualisée par le contexte
 - TSA : propriété sémique virtualisée par le contexte

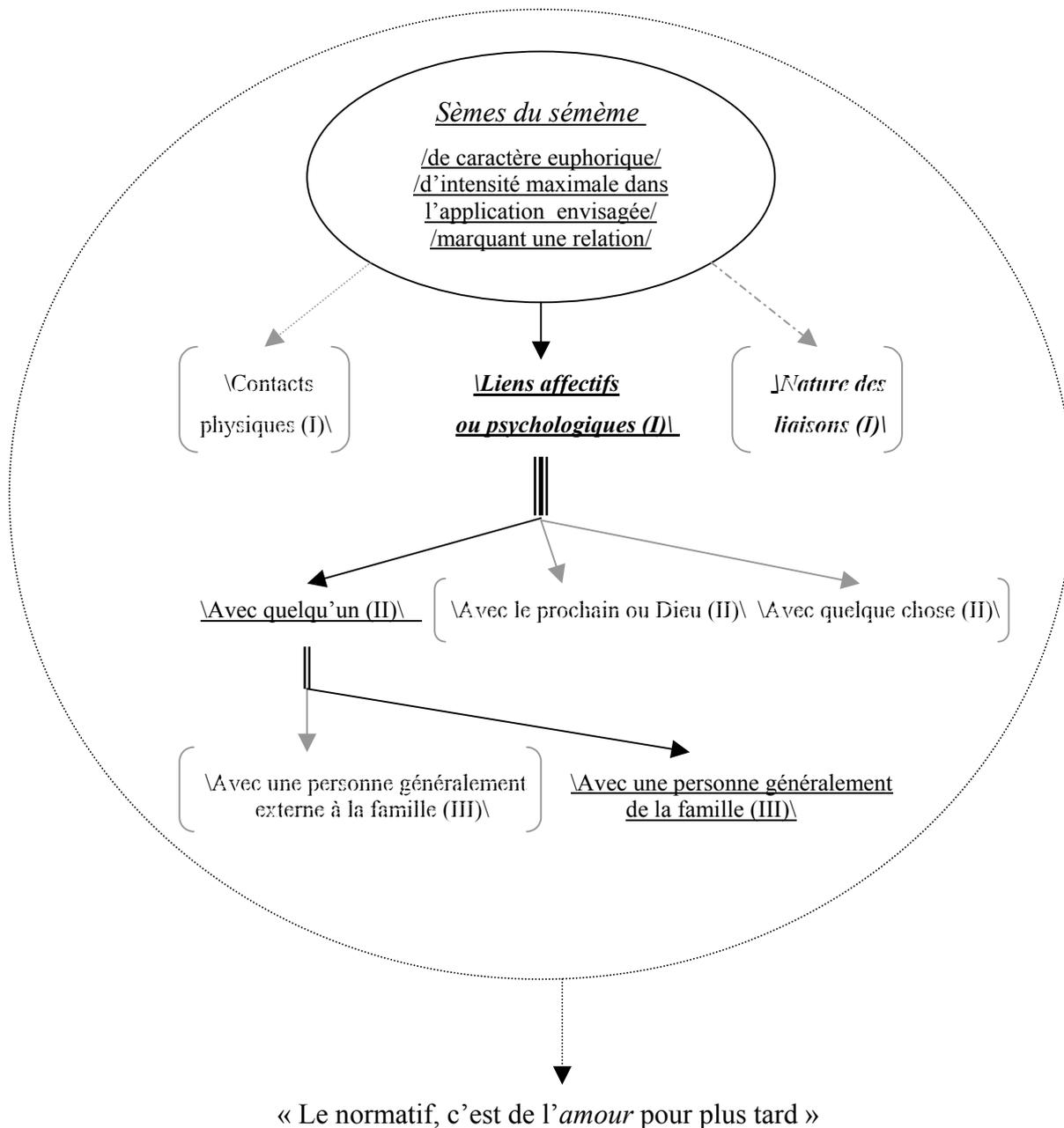


Figure 2 : Sens métaphorique de « amour » dans « le normatif, c'est de l'amour pour plus tard »

Comme nous le voyons, le sens métaphorique se construit depuis une *partie du signifié*, le sémème et un TSA, ce qui revient à dire que c'est ici un *parcours sémique* sur lequel ce nouveau sens prend appui. De ce point de vue, il

en va exactement de même dans l'exemple « l'ennui, c'est de l'amour qui s'apprête en silence » et nous ne nous attarderons donc pas dessus : tout au plus dirons-nous que cette fois-ci, l'« ennui » dont il est question ici fait référence à l'attente languissante que les amoureux observent. Par rapport à notre précédente analyse sémique, il y aurait donc une différence notable à propos de la fin du parcours métaphorique sélectionné par le comparé : le TSA de dernier niveau aimanté serait celui que nous avons nommé « avec une personne généralement externe à la famille », « avec une personne généralement de la famille » étant cette fois-ci mis entre parenthèses.

b) Le sens métaphorique construit depuis plusieurs TSA

Mais la construction d'un nouveau sens peut évidemment s'opérer sur la base de plusieurs parcours. C'est le cas notamment en ce qui concerne la citation d'OBISPO, « le temps, c'est de l'amour ».

Afin de bien saisir le sens métaphorique d'« amour » dans ce cas-là, il convient d'avoir une connaissance du co-texte un peu plus large :

« Lucie, j'ai fait le tour,
De tant d'histoires d'*amour*.
J'ai bien, bien assez de courage,
Pour tourner d'autres pages, sache ...
Que le temps nous est compté.
Faut jamais se retourner en se disant,
« Que c'est dommage,
d'avoir passé l'âge »
(...)
C'est pas marqué dans les livres,
Que le plus important à vivre,
Est de vivre au jour le jour.
Le temps c'est de l'amour ... »

Ainsi, l'on comprend mieux que pour l'auteur, le « temps » équivaut aussi à ce qu'il y a *de plus* précieux. Celui dont on dispose est aussi

potentiellement de l'« amour », des histoires d'« amour » à vivre : « donner son temps » revient à « donner de l'amour ». C'est donc en quelque sorte *la plus belle chose* que l'on puisse offrir et recevoir.

Au niveau sémique, les choses semblent alors prendre effet ainsi : nous avons d'une part, quant au signifié d'« amour », la mise entre parenthèses de l'application \contacts physiques\ et l'aimantation du TSA \liens psychologiques et affectifs\, surtout \avec une personne externe à la famille\ car il semble que ce soit bien cet amour-là dont il est question, comme dans l'exemple de BOBIN. Mais ce qui est plus important encore, c'est qu'ici un *deuxième* TSA semble mis en exergue par la métaphore, celui nommé \nature des liaisons\ comme l'indiquent « les histoires d'amour » du texte : en effet, le « temps » dont on dispose peut et doit, selon OBISPO, être employé à vivre des histoires d'« amour ».

Quant au sémème, une fois de plus celui-ci se trouve tout entier aimanté : en effet, en suivant l'interprétation de la métaphore que nous avons produite, les propriétés sémiques *relationnelle* (donner ou recevoir impliquent une relation), *euphorique* (le « temps » est ici clairement à entendre comme une entité *positive*) et d'*intensité maximale* (puisque le « temps » est *la plus belle chose* que l'on puisse donner ou dont on puisse profiter) se constituent chacune en socle du sens métaphorique. Ceci est d'autant plus étonnant que par ailleurs, le signifié de « temps » ne comporte pas de mention *relationnelle* (si ce n'est que tout être y est soumis), ni de *polarité* euphorique – dysphorique (puisque celui-ci est d'ordinaire neutre de ce point de vue), ni d'*intensité* comme nous le voyons ci-dessous avec la définition du TLF : « milieu indéfini et homogène dans lequel se situent les êtres et les choses et qui est caractérisé par sa double nature, à la fois continuité et succession ». Cette remarque permet donc de voir combien la construction d'une métaphore est imprévisible et ne nécessite aucune propriété sémique commune au comparant et au comparé, bien que celle-ci semble s'effectuer, comme nous le verrons, plus couramment dans ce dernier cas.

Revenant plus exactement à notre propos, voici la représentation schématique du sens métaphorique d'« amour » que nous proposons.

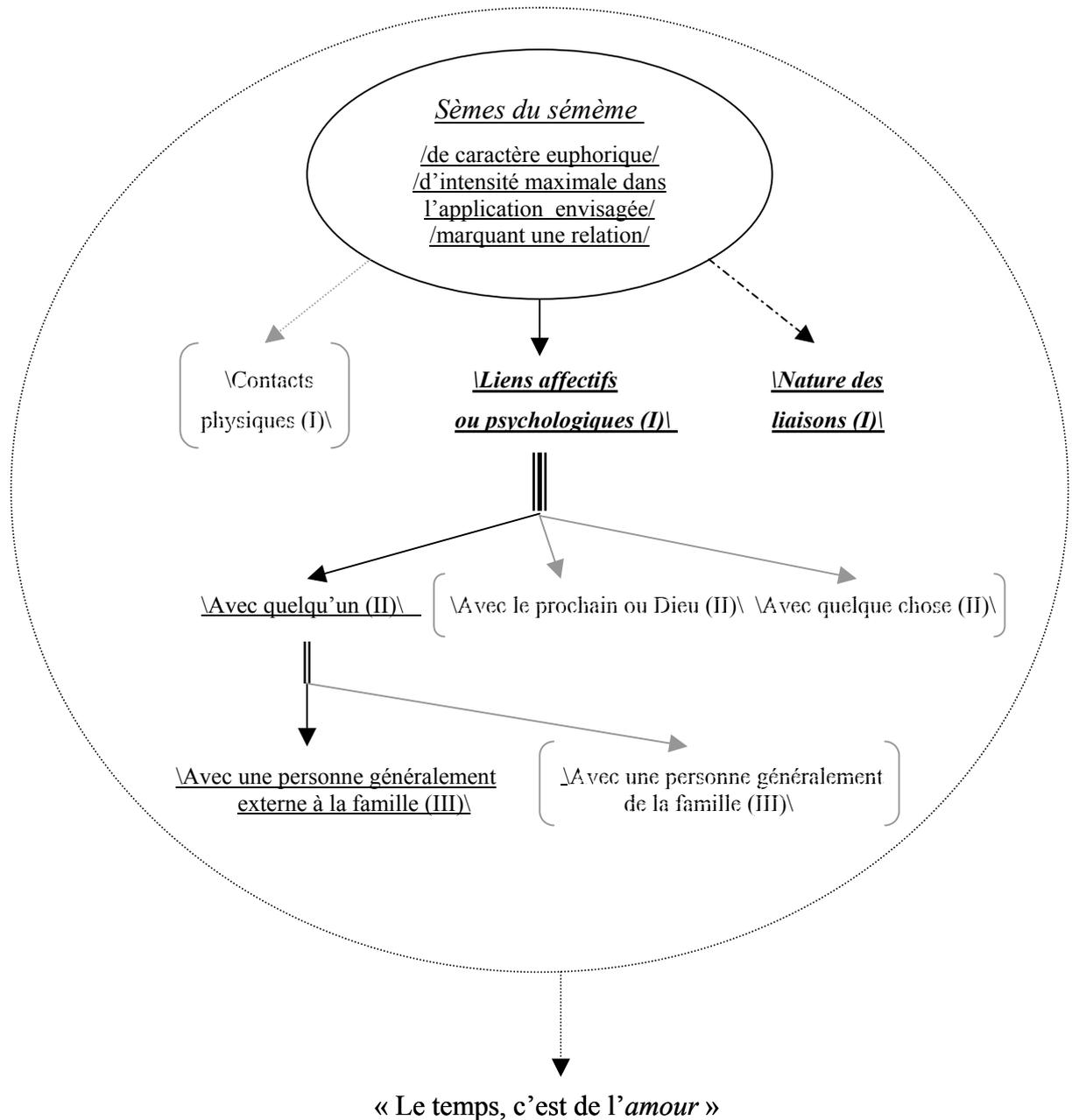


Figure 3 : Sens métaphorique de « amour » dans « le temps, c'est de l'amour »

Il va de soi que cette possibilité pour le sens métaphorique de se construire depuis une pluralité de TSA est permise par le caractère polysémique du lexème jouant le rôle de comparant. Les polysèmes répercutent donc l'ambiguïté qu'ils comportent potentiellement sur l'interprétation du sens métaphorique à leur attribuer, ce qui permet notamment certains jeux de langage.

A ce point, faute d'exemples d'autres sens métaphoriques de « amour », nous ne pouvons pousser plus loin notre raisonnement sur les différents types de

modifications sémiques susceptibles de l'affecter. Dès lors, il nous faut tout naturellement nous interroger sur cette absence d'exemples supplémentaires.

2.2.2) L'abstrait peut-il évoquer le concret ?

Ce qui ressort des métaphores que nous venons d'analyser, dans lesquelles un nom de sentiment polysémique occupe la place de comparant, c'est que celles-ci n'apparaissent pas, selon notre sentiment de locuteur, comme de bons et beaux *prototypes de métaphores*. Difficiles à interpréter, capables d'un seul conditionnement syntaxique, et surtout peu *saillantes* car engageant deux termes abstraits. En effet, si notre objet d'étude avait été la métaphore d'un point de vue général, nous aurions autant que possible évité de les étudier pour en privilégier de plus *imagées* : ce n'est pas un hasard si tous les exemples de métaphores que le temps a consacrés (comme « Sophie est un glaçon », « Achille, ce lion », etc.) engagent au moins un lexème concret, en tant que comparant souvent ; car la notion d'*image*, comme nous allons le voir, est intimement liée à la métaphore.

Ainsi, plus encore que nous demander si les noms abstraits sont capables d'emplois métaphoriques, dans une théorie de la connexion métaphorique il est plus adéquat, comme nous l'avons posé dans le titre, de chercher à savoir s'il est possible, à l'aide de termes abstraits, d'évoquer le concret, ce que nous n'avons pas observé. Ceci est un vaste problème que nous n'ambitionnons pas de résoudre dans ce point. De plus, nous partons de constatations faites à partir d'un seul nom de sentiment. Nous voudrions toutefois faire quelques remarques.

Si l'on en juge par nos attestations, nous tendrions à répondre par la négative : nous n'avons pas relevé de métaphore dans laquelle « amour » serait le comparant d'un comparé concret, alors que l'inverse est extrêmement répandu. Evidemment, cela ne signifie pas qu'avec un examen de corpus approfondi l'on ne puisse en découvrir, mais bien plutôt que si un tel type d'emploi métaphorique est possible, il n'en demeure pas moins très rare. Nous voudrions à présent suggérer, par un retour vers l'analyse référentielle des noms abstraits produite dans notre première partie, que c'est aussi très improbable.

Tout d'abord, il faut rappeler que les noms abstraits n'accèdent pas à un référent, mais comme nous l'avons dit, au mieux à un *référé*, se contentent souvent d'un simple *repérage cognitif* (cf. André ROUSSEAU). Or dans la métaphore, si l'on suit LE GUERN, « à l'information proprement dite, dont rend compte la signification de l'expression, s'ajoute ce qu'il faut bien appeler une image associée »¹⁴. C'est précisément ce dont sont incapables les noms abstraits : en clair, ne disposant pas véritablement d'un référent associé, ils se prêtent mal à un emploi métaphorique, souvent destiné à expliciter une chose ou une idée par le biais d'une représentation mentale. On comprend mieux dès lors l'infime part réservée à l'utilisation en tant que comparant des noms de sentiments. Ils sont en somme de très mauvais prototypes de comparants afin de rendre compte d'autres noms abstraits, et pire encore, pour évoquer le concret.

A contrario, certains noms de sentiments, « amour » notamment, constituent de parfaits prototypes de comparés. C'est que nous nous proposons de montrer ci-après.

2.3) « Amour » en tant que comparé : prédispositions sémiques

Nous avons vu que le comparant se trouve sémantiquement altéré dans le processus métaphorique. Le comparé, pour sa part, est traditionnellement perçu comme le *référé* de la métaphore, celui qui *sélectionne les traits du comparant* sur une base sémantico-référentielle. Le développement que propose TOURATIER dans *La sémantique* est symptomatique de ce point de vue : prenant pour exemple « Achille, ce lion ... », l'auteur nous dit que confronté à cette métaphore, le lecteur « cherche, à partir des propriétés sémantiques susceptibles d'être attribuées au référent désigné par le lexème *lion*, celle qui conviendrait sémantiquement au référent désigné par le sujet *Achille* de l'énoncé »¹⁵. Le comparé met donc en jeu toute une série de *prédispositions sémiques* contenues dans son signifié, et ces prédispositions sémiques sont autant d'*outils d'exploration* du signifié du comparant, dont certains se révèlent plus ou moins adéquats dans le cadre d'une métaphore particulière.

¹⁴ LE GUERN M., 1973, *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*, Paris, collection Langue et Langage, Larousse, p. 42.

¹⁵ TOURATIER C., 2000, *La sémantique*, Paris, Armand Colin, p. 79.

Rarement adopté en analyse sémique, cet angle d'approche depuis le comparé fait émerger une question passionnante que l'on pourrait formuler ainsi : pourquoi certains lexèmes présentent-ils la particularité d'être employés si fréquemment en tant que comparé, pourquoi donnent-ils naissance à des « grandes constellations métaphoriques »¹⁶ ? C'est notamment sur cette question que nous voudrions avancer dans cette seconde section, toujours en raisonnant sur le polysème « amour » que nous connaissons bien

2.3.1) La polarité sémique

De nombreux emplois métaphoriques d'« amour » en tant que comparé sont oblitérés par l'existence d'une *polarité sémique* nettement marquée au sein de son sémème. Ce type de *sèmes* que nous pourrions qualifier de *polaires*, en ce sens qu'ils confèrent au signifié un caractère euphorique ou dysphorique (parfois les deux comme pour « saudade »), constitue un outil d'approche des propriétés sémiques du comparant couramment sollicité dans la métaphore.

Il en va ainsi dans l'exemple suivant, qui relève de ce qu'on appelle communément la *personnification*. Il s'agit d'un passage de la chanson de Jacques DUTRONC *A la vie, à l'amour* :

« Sur ma tombe on gravera
« A la vie, à l'amour ».
Amour, *tu* me tueras.
Amour le doux trépas
Dans *tes* bras ».
(DUTRONC)

Celle-ci, étant elle-même une analogie, a quelque chose à voir avec la métaphore, comme le souligne FONTANIER : « la Personnification consiste à faire d'un être inanimé, insensible, ou d'un être abstrait et purement idéal, une espèce d'être réel et physique, doué de sentiment et de vie, enfin ce qu'on appelle

¹⁶ Telles que le « feu » pour l'« amour », cf. SCHLANGER J., 1983, *L'invention intellectuelle*, Paris, Fayard, p. 203.

une personne ; et cela, par simple façon de parler, ou par une fiction toute verbale, s'il faut le dire. Elle a lieu par métonymie, par synecdoque, ou par métaphore »¹⁷. A ce titre, on pourrait peut-être même avancer qu'elle n'est en somme qu'un type de métaphore, présentant la particularité de prendre appui sur des entités abstraites et de les individualiser ; mais notre propos n'est pas ici de le démontrer.

Comme nous le voyons, l'« amour » apparaît alors sous des traits animés (« bras, « tu »), et plus surprenant, *prend un tour dysphorique*, alors que nous avons toujours attribué à son sémème un sème /de caractère euphorique/ : en effet, le polysème est associé à l'idée de la mort (« tombe », « trépas ») et prend l'apparence d'un meurtrier (« tueras »). Au niveau interprétatif, temporellement second, l'incompatibilité produit un conflit dont l'on pourra déduire le sens de ces quelques vers de la chanson de DUTRONC.

Dans d'autres cas extrêmement rares, un sème pi-polaire euphorique – dysphorique comme l'est celui contenu dans le sémème de « saudade » peut aussi sélectionner les traits du comparant.

Dans les vers suivants,

« Doeu e ainda dói a esperança vã,
Doeu a saudade, essa doença malsã
Que dia a dia cresce n'alma
Como um câncer em metástase. »
(Beto MOURA)

que l'on pourrait traduire de la sorte :

« L'espoir vain a blessé et blesse encore,
La saudade a blessé,
cette maladie malsaine
qui jour après jour grandit dans l'âme
comme un cancer métastasé. »

¹⁷ FONTANIER P., 1977, *Les figures du discours*, Paris, Flammarion, p. 111.

{saudade} appréhende par son sème bi-polaire /de caractère à la fois euphorique et dysphorique/ les traits clairement dysphoriques des différents éléments de la métaphore filée, « essa doença malsã », « um câncer em metástase » notamment. La « saudade » est alors assimilée à une maladie destructrice.

De fait, c'est une incompatibilité un peu différente qui prend effet ici, dans le sens où le conflit ne porte que sur une partie du sème, la partie « euphorique ». Le résultat interprétatif n'est pas tout à fait le même : alors que dans la chanson de DUTRONC, il s'agit de donner un tour dysphorique à un lexème qui possédait la caractéristique inverse, cette fois-ci il est plutôt question de réduire la portée du sème à son aspect dysphorique.

En conclusion, nous dirons donc que la présence d'un sème polaire au sein d'un signifié le prédispose à être employé comme comparé d'une métaphore. C'est le cas d'« amour » notamment, mais pas seulement comme nous l'avons vu avec « saudade ».

2.3.2) L'intensité

De même, les marques sémiques d'intensité contenues dans le signifié du comparé sont tout à fait susceptibles d'interroger celles du comparant, et de se constituer donc en prédisposition sémique forte à la construction métaphorique. Par exemple, le signifié d'« amour » possédant une telle marque, qui plus est /d'intensité maximale dans l'application envisagée/, a de ce fait toutes les chances d'être mis en relation, lors d'une connexion métaphorique, avec un comparant qui porte aussi une marque intensité.

Il est encore plus probable que l'intensité du comparant soit sensiblement équivalente, comme dans cet exemple de HÂFEZ SHIRÂZI, tiré de *Divân*.

« Ainsi tu trouveras l'Amour, cette pierre philosophale ».

On pourrait dire que le sème /d'intensité maximale dans l'application envisagée/, du domaine /euphorique/ bien sûr, sélectionne le caractère précieux de la « pierre philosophale », censée ouvrir les portes de la vie éternelle et de la

fortune ; en effet, si l'on imagine la matière en alchimie *la plus* importante et *bienfaitrice* (les deux sèmes sont ici reformulés), c'est bien le concept de « pierre philosophale » qui s'impose.

De la même manière que la polarité sémique, toute mention d'intensité semble donc destiner un lexème à servir de comparé.

2.3.3) La multiplicité d'acceptions

C'est peut-être un truisme : plus le nombre d'acceptions est important, plus le polysème qui les comporte a de chances de servir de comparé. L'*allégorie*, qui voisine de près avec la métaphore, permet parfois de prendre toute la mesure du phénomène.

a) Présentation de l'allégorie

Celle-ci est couramment définie comme un procédé rhétorique qui consiste dans la représentation d'une idée abstraite par une image dont les traits sont censés correspondre un à un à ceux de l'idée représentée. Deux points sont donc à retenir : il s'agit tout d'abord d'une représentation imagée qui répond d'une *entité abstraite* et qui se poursuit sur une certaine longueur textuelle, de manière à ce qu'un *parallèle* puisse être fait entre les *éléments constitutifs de cette entité* et *des images sous lesquelles elle apparaît*. C'est en somme « une proposition à double sens »¹⁸ où « série propre et série figurée se correspondent terme à terme »¹⁹. Pour cela, on utilise notamment la *personnification* dont nous avons traité précédemment ; ainsi, les traits de la série propre se trouvent souvent mis en scène par des personnages. Quant à sa durée, il faut noter qu'« aucune limite n'est fixée à la durée de l'allégorie qui peut se prolonger sur l'ensemble d'une œuvre »²⁰.

¹⁸ QUIVY M., 2004, *Glossaire bilingue des termes littéraires français – anglais*, Paris, Ellipses Editions.

¹⁹ GARDES-TAMINE J. & HUBERT M. C., 2004, *Dictionnaire de critique littéraire*, Paris, Armand Colin.

²⁰ *Ibid.*

b) Allégorie et métaphore filée

L'*allégorie* est communément rapprochée de la *métaphore filée*, en ce sens que toutes deux, plus que des tropes, constituent une suite de tropes qu'il n'est pas toujours facile de distinguer l'une de l'autre. C'est pourquoi la plupart des ouvrages d'introduction à la littérature ou à la rhétorique y consacrent au moins un passage destiné à éclaircir la distinction.

Car en effet, les définitions d'allégorie et de métaphore filée semblent à ce point liées que de nombreux travaux les imbriquent d'étonnante manière : aussi apprend-on, dans le *Glossaire bilingue des termes littéraires français – anglais*, que l'allégorie se présente comme une « proposition à double sens », mais surtout comme une « sorte de métaphore continuée »²¹. De même, dans la métaphore filée, un *élément comparatif* est développé par un *même réseau lexical sémantique* (ou par des réseaux apparentés) en *de multiples sous-ensembles*, comme dans ces vers tirés de *Pièces* de Francis PONGE où celui-ci écrit à propos de « la gare » dans le poème du même nom :

« Un quartier phlegmoneux, sorte de plexus ou de nodosité tubéreuse, de ganglion pulsatile, d'oignon lacrymogène et charbonneux. »

Ici, le comparant comporte plusieurs syntagmes qui expriment tous l'idée du *noyau*, du *centre névralgique*, ou celle des relations qui procèdent de la « gare » : les expressions de « quartier phlegmoneux », les termes de « nodosité », « ganglion », « oignon » et « plexus » témoignent du premier registre. Quant aux autres lexèmes, « tubéreux », « pulsatile », « lacrymogène », ils dépeignent les liaisons de ce centre avec l'extérieur. Le dernier lexème, « charbonneux », rappelle le combustible traditionnel des véhicules qui circulent en gare. Notons que dans les cas de métaphore filée, empruntant des termes à différents champs lexicaux sémantiques (ici celui de l'anatomie en particulier, de l'alimentaire, etc.), les syntagmes nominaux se complètent, se précisent et se détaillent réciproquement.

²¹ QUIVY M., 2004, *Glossaire bilingue des termes littéraires français – anglais*, Paris, Ellipses Editions.

Est-ce donc à dire qu'allégorie et métaphore filée sont des phénomènes identiques ? Pas du tout, car l'allégorie aurait pour caractéristique de présenter « un discours dans son sens propre, tout en cachant son sens voilé »²². Bien qu'à ce point affleure une proposition intéressante dont on saisit l'essence, c'est à Joëlle GARDES-TAMINE, à notre sens, qu'il est revenu de proposer un critère d'opposition clair : « l'allégorie s'oppose à la métaphore filée en ce sens que seul le sens littéral est donné. Aussi n'est-elle signalée par aucune anomalie sémantique : le sens ne se définit pas dans l'alliance de termes empruntés à des domaines différents. Il s'agit d'un cas de double sens ... »²³. Ainsi la ligne de démarcation serait cette *anomalie sémantique* : l'allégorie ne comporte pas de déviance sémantique dans l'association de termes. Pour expliquer ceci, GARDES-TAMINE et QUIVY évoquent toutes deux ce *double sens*, c'est-à-dire un parallélisme entre les termes présents dans la chaîne parlée et ceux auxquels ils sont substitués, ou plus exactement dont il faut détecter la présence sous-entendue.

c) Une allégorie de l'« amour » spirituel : *Le Cantique des Cantiques*

Nous avons donc laissé entendre que l'allégorie se présente comme une série de substitutions que le lecteur, en tant que sujet du décodage, est censé effectuer *terme à terme* au fil du texte. Si cette conception demeure satisfaisante, elle ne donne pas à comprendre comment cette substitution prend effet au niveau sémique. C'est donc précisément ce qu'il nous appartient d'observer ici.

Le texte qui nous servira d'illustration au cours de notre propos est un texte qui a de tout temps divisé : dans un premier temps au sujet de sa canonisation tapageuse par son intégration à la Bible ; ensuite, au sujet de l'interprétation que les différents individus et les différentes communautés, confessions religieuses ont pu le revêtir : si tous et toutes le traitent comme un texte dont le thème est l'« amour », il est intéressant de noter qu'il est tour à tour

²² QUIVY M., 2004, *Glossaire bilingue des termes littéraires français – anglais*, Paris, Ellipses Editions.

²³ GARDES-TAMINE J. & HUBERT M. C., 2004, *Dictionnaire de critique littéraire*, Paris, Armand Colin.

perçu au travers des différents types d'amour, comme le signale clairement le passage suivant :

« L'amour qui semble les [les vers] unir est empli d'images fortes en sensualité et en érotisme. Comment dès lors accorder au Cantique des Cantiques une place au sein du livre sacré ? L'arrière-plan mystique revendiqué par certains exégètes est-il justifiable ? Ce poème dramatique met réellement en scène l'ambiguïté d'un amour à la fois charnel et mystique, comme en témoigne l'étymologie du titre. Ce poème devient très vite un drame où les personnages sont avant tout humains, ce qui suffit à la dimension proprement érotique du texte, mais qui peuvent, au regard de certains exégètes judéo-chrétiens, devenir les allégories vivantes des relations entre Yahvé et Israël ou encore entre le Christ et l'Eglise »²⁴.

Sur cette dernière ambiguïté nous voudrions faire reposer notre raisonnement : comment se peut-il que l'interprétation de ce texte puisse être revendiquée à des titres apparemment si divers ?

Il va de soi que nous n'étudierons pas dans son intégralité *Le Cantique des Cantiques* : notre propos n'est pas de livrer une nouvelle interprétation de cette œuvre, encore moins de juger de la pertinence de celles qui s'opposent : ni l'espace ni le talent littéraire ne nous le permettent. Seuls les mécanismes liés à la métaphore qui sont mis en œuvre par l'allégorie nous intéressent ici. Aussi nous limiterons-nous aux sections 1 et 2 du *Cantique des Cantiques*, qui contiennent à elles seules autant d'illustrations que nécessaire.

Voici le texte qui nous servira de référence. Nous faisons apparaître en italique les lexèmes sur lesquels s'appuiera notre développement.

²⁴ GRIMALDI E., *Le cantique des cantiques*, étude en ligne sur Internet.

Cantique des Cantiques 1

« 1 Cantique des cantiques, de Salomon.

2 Qu'il me baise des baisers de sa bouche ! Car ton amour vaut mieux que le vin,

3 Tes parfums ont une odeur suave ; Ton nom est un parfum qui se répand ; C'est pourquoi les jeunes filles t'aiment.

4 Entraîne-moi après toi ! Nous courrons ! Le *roi* m'introduit dans ses appartements ... Nous nous égayerons, nous nous réjouirons à cause de toi ; Nous célébrerons ton amour plus que le vin. C'est avec raison que l'on t'aime.

5 Je suis noire, mais je suis belle, filles de Jérusalem, Comme les tentes de Kédar, comme les pavillons de Salomon.

6 Ne prenez pas garde à mon teint noir : C'est le soleil qui m'a brûlée. Les fils de ma mère se sont irrités contre moi, Ils m'ont faite gardienne des vignes. Ma *vigne*, à moi, je ne l'ai pas gardée.

7 Dis-moi, ô toi que mon cœur aime, Où tu fais paître tes *brebis*, Où tu les fais reposer à midi ; Car pourquoi serais-je comme une égarée Près des *troupeaux* de tes compagnons? -

8 Si tu ne le sais pas, ô la plus belle des femmes, Sors sur les traces des *brebis*, Et fais paître tes *chevreaux* Près des demeures des *bergers*. -

9 A ma jument qu'on attelle aux chars de Pharaon Je te compare, ô mon amie.

10 Tes joues sont belles au milieu des colliers, Ton cou est beau au milieu des rangées de perles.

11 Nous te ferons des colliers d'or, Avec des points d'argent. -

12 Tandis que le roi est dans son entourage, Mon *nard* exhale son parfum.

13 Mon bien-aimé est pour moi un bouquet de *myrrhe*, Qui repose entre mes seins.

14 Mon bien-aimé est pour moi une grappe de troëne Des vignes d'En-Guédi. -

15 Que tu es belle, mon amie, que tu es belle ! Tes yeux sont des

colombes. -

16 Que tu es beau, mon bien-aimé, que tu es aimable! Notre lit,
c'est la verdure. -

17 Les solives de nos maisons sont des cèdres, Nos lambris sont
des cyprès. –

Cantique des Cantiques 2

1 Je suis un narcisse de Saron, Un lis des vallées. -

2 Comme un *lis* au milieu des *épines*, Telle est mon amie parmi les
jeunes filles. -

3 Comme un *pommier* au milieu des arbres de la forêt, Tel est mon
bien-aimé parmi les jeunes hommes. J'ai désiré m'asseoir à son
ombre, Et son *fruit* est doux à mon palais.

4 Il m'a fait entrer dans la maison du vin ; Et la *bannière* qu'il
déploie sur moi, c'est l'amour.

5 Soutenez-moi avec des gâteaux de raisins, Fortifiez-moi avec des
pommes ; Car je suis malade d'amour.

6 Que sa main gauche soit sous ma tête, Et que sa droite
m'embrasse!

7 Je vous en conjure, filles de Jérusalem, Par les gazelles et les
biches des champs, Ne réveillez pas, ne réveillez pas l'amour,
Avant qu'elle le veuille. -

8 C'est la voix de mon bien-aimé! Le voici, il vient, Sautant sur les
montagnes, Bondissant sur les *collines*.

9 Mon bien-aimé est semblable à la *gazelle* Ou au faon des *biches*.
Le voici, il est derrière notre mur, Il regarde par la fenêtre, Il
regarde par le treillis.

10 Mon bien-aimé parle et me dit : Lève-toi, mon amie, ma belle,
et viens!

11 Car voici, *l'hiver* est passé ; La *pluie* a cessé, elle s'en est allée.

12 Les *fleurs* paraissent sur la terre, Le temps de chanter est arrivé,
Et la voix de la tourterelle se fait entendre dans nos campagnes.

13 Le *figuier* embaume ses fruits, Et les vignes en fleur exhalent

leur parfum. Lève-toi, mon amie, ma belle, et viens!

14 Ma colombe, qui te tiens dans les fentes du rocher, Qui te caches dans les parois escarpées, Fais-moi voir ta figure, Fais-moi entendre ta voix ; Car ta voix est douce, et ta figure est agréable.

15 Prenez-nous les *renards*, Les petits *renards* qui ravagent les *vignes* ; Car nos vignes sont en *fleur*.

16 Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui; Il fait paître son troupeau parmi les lis.

17 Avant que le jour se rafraîchisse, Et que les *ombres* fuient, Reviens ! ... sois semblable, mon bien-aimé, A la gazelle ou au faon des biches, Sur les montagnes qui nous séparent »²⁵.

Il s'agit donc plutôt pour nous de définir avec précision ce qui rend possible, au niveau sémique, la construction de cette allégorie supposée de l'« amour » spirituel par les métaphores qu'elle contient. Nous cherchons de plus à déterminer ce qui autorise une telle ambiguïté d'interprétation.

La possibilité d'interpréter *Le Cantique des Cantiques* comme un simple discours érotique semble être à relier à l'application \contacts physiques (I)\ de {amour}. L'activité métaphorique s'appuierait sur cette prédisposition sémique, énumérant et enrichissant les éléments d'une ambiance propice à ce type de relations. Ainsi, dans « mon bien-aimé est pour moi un bouquet de *myrrhe* » (I, 13), « l'évocation de la myrrhe symbolise le liquide féminin de la passion, liquide dont les doigts viennent calmer l'ardeur impatiente provoquée par la présence de l'amant »²⁶. L'objectivation de l'amant crée un environnement sensuel que de nombreuses autres métaphores tendent à amplifier : ainsi, toujours selon GRIMALDI, « l'atmosphère baignée de toute sorte de parfums vient renforcer cette idée d'ivresse vertigineuse. Prenons l'exemple du nard (I, 12), « mon nard donne son parfum ». Le nard est la source du jaillissement des odeurs, il renferme tous les parfums et ce mélange est celui qui provoque l'étourdissement de plaisir »²⁷, ce qui n'est pas sans rappeler le trait sémique

²⁵ *Le Cantique des Cantiques*, traduction de Louis SEGOND, 1910, en ligne sur Internet à l'adresse : <http://www.la-bible.net/bible/segond1910/ct.html>

²⁶ GRIMALDI E., *Le cantique des cantiques*, étude en ligne sur Internet.

²⁷ *Id.*

ajouté \procurant du plaisir\ . Dans ce même registre, le nom de l'amant est comparé à un *parfum* qui participe de cette ivresse : « ton nom est un parfum qui se répand » (I, 3). Plus loin, l'amante n'hésite pas à voir en son amant un beau « pommier » dont « son [le] *fruit* est doux à mon [son] palais » (II, 3) : il en va de même dans « mon bien-aimé est pour moi une grappe de troëne » (I, 14). En retour, Salomon identifie son amante à « ma [sa] jument qu'on attelle aux chars de Pharaon » (I, 9). Enfin, le lieu même de l'érotisme est à son tour objet de métaphore : « notre lit, c'est la verdure » (I, 16).

Nous voyons donc que par le jeu des métaphores se construit, depuis l'application \contacts physiques (I)\ , un environnement sensuel qui peut légitimement conduire le lecteur à ne voir dans ce texte qu'un discours érotique.

Toutefois, les revendications des différentes confessions religieuses attribuent à ces métaphores un double sens tout orienté par leurs croyances, ce qui illustre bien comment la métaphore peut être l'objet d'une véritable *négociation du sens* : « pour les exégètes juifs, le Cantique des Cantiques est un poème sur l'amour entre Yahvé et Israël. Yahvé prend le rôle de l'amant et Israël celui de l'amante » ; pour les chrétiens, « l'allégorie substitue l'amant au Christ et l'amante à l'Eglise »²⁸. Il y aurait alors plutôt un double sens, s'appuyant d'une part, quant au sens donné, sur l'application \contacts physiques\ et d'autre part, pour le sens caché, sur le versant sentimental d' {amour} , plus précisément, selon notre terminologie sémique, sur les \liens affectifs ou psychologiques (I)\ que l'on peut entretenir \avec le prochain ou Dieu (II)\ .

Une telle interprétation trouve aussi une justification par la présence d'autres métaphores, concernant Dieu lui-même notamment : « en effet, Yahvé est humanisé dans la figure représentative du roi (I, 4) ; Puis il devient le gardien du troupeau (I, 7) « Où mèneras-tu paître le troupeau »²⁹. De plus, de nombreuses représentations divines se trouvent oblitérées par l'activité métaphorique : le bien-aimé vient par les « montagnes » et les « collines », par le *ciel* en quelque sorte (II, 8), il sonne la fin de l'« hiver », de la « pluie » (II, 11) et donne vie aux « fleurs » (II, 12 & 15). Il incite celle qui l'aime à protéger ses fleurs et ses « vignes » des « renards » : « prenez-nous les *renards*, Les petits

²⁸ GRIMALDI E., *Le cantique des cantiques*, étude en ligne sur Internet.

²⁹ *Ibid.*

renards qui ravagent les *vignes* ; Car nos vignes sont en *fleur* » (II, 15). Il pousse encore à renier les « ombres » : « et que les *ombres* fuient » (II, 17).

En définitive, il semblerait, de la même manière qu'il est possible de déterminer de quelle acception, de quel TSA, répondent les métaphores étudiées, qu'il soit également possible de retrouver en retour ce qui fait la cohérence du polysème : l'allégorie, ici par l'activité métaphorique, représente alors un enrichissement par la projection de ses propriétés sémiques. C'est d'ailleurs ce que GRIMALDI note avec finesse : en somme, « l'extase de Sainte Thérèse peut évoquer l'extase amoureuse du Cantique des Cantiques, car elle nous rappelle la dimension proprement érotique du poème, comme si l'extase sexuelle et l'extase spirituelle n'étaient finalement qu'une *seule et même sensation* »³⁰.

Nous avons donc avec *Le Cantique des Cantiques* un exemple remarquable et sans doute rare d'une allégorie dont le *double sens* est assuré par deux acceptions d'un même polysème : la *série propre* y répond du TSA \contacts physiques (I)\ et la *série figurée* du TSA \liens affectifs ou psychologiques (I)\ avec le prochain ou Dieu (II)\. Dans ce cas, l'allégorie de l'« amour » se présente donc comme un éclatement des différentes propriétés sémiques du polysème ou du lexème dont elle répond – c'est-à-dire autant des sèmes que des traits sémiques (d'application notamment) – en une multitude de tropes prenant appui sur ces propriétés : seraient donc mis à l'œuvre depuis celles-ci des développements, des enrichissements par le biais des procédés de la métaphore, de la personnification, et d'autres tropes que nous n'avons pas étudié ici, ceux-ci n'ayant qu'un rapport lointain avec notre sujet. Et cette multitude de tropes trouverait sa cohérence, par un retour constructionnel du sens dû à la fois à l'intention de l'auteur (des auteurs ?) et à l'intuition du lecteur, dans le fait que toutes sont rattachées d'une manière ou d'une autre à *un même signifié*, existant ici dans la langue comme un signifié d'importance majeure, en tant qu'entité abstraite présente dans les représentations culturelles.

Comme on le voit, cette allégorie de l'amour spirituel que développe *Le Cantique des Cantiques* met en jeu ni plus ni moins que la problématique de la polysémie.

³⁰ GRIMALDI E., *Le cantique des cantiques*, étude en ligne sur Internet.

3) Synthèse

Cette troisième partie nous a donc permis d'avancer sur certains points : tout d'abord, à travers le polysème « amour », nous avons pu une nouvelle fois attester de la faible propension des termes abstraits à être employés métaphoriquement. Nous avons alors constaté que tout sens métaphorique peut se construire depuis une application particulière, parfois même plusieurs.

Il faut noter qu'en théorie, *a contrario*, la métaphore n'interdit pas qu'aucune propriété sémique ne serve de socle au sens métaphorique. Car comme le précise justement KLEIBER, « le modèle de la comparaison est le seul [moyen] qui permette à l'interlocuteur de résoudre l'antinomie posée par une prédication d'appartenance déviante pour cause d'incompatibilité catégorielle »³¹. En clair, le rapprochement sémantique des deux lexèmes mis en jeu dans la comparaison est la seule solution de compréhension offerte au lecteur, qui *se doit* de chercher une interprétation à celui-ci : le fait que les mots ne soient pas employés au hasard ou seulement pour leur signifiant constitue une condition de communication *sine qua non*, condition découlant de celle qui veut que l'on croie par avance que tout énoncé (sauf peut-être ceux des fous) a du sens.

Ensuite, en privilégiant une conception connexionniste qui nous a conduits, si nous pouvons dire ainsi, *de l'autre côté* de la métaphore, nous avons montré à quels titres « amour » était fortement susceptible de servir de comparé. Polarité sémique, intensité et un nombre important d'acceptions sont autant de propriétés qui l'y invitent.

La distinction comparant(s) – comparé(s) qu'implique cette connexion tend d'ailleurs à exclure certains raccourcis de langage qui nous semblent malheureux, tels que « métaphore figée » qui désigne en fait les cas de métaphores où le *comparant* est employé dans un sens métaphorique figé, comme c'est le cas ici. Or en toute rigueur, si l'on admet avec RASTIER que la métaphore est une *connexion* entre morphèmes, pour parler de métaphore figée il faut que ce soit cette connexion qui soit figée, comme dans « Dieu est amour » par exemple. Ainsi, dans cet autre exemple, « *l'adulation*, ce pire poison de tout sentiment vrai » de

³¹ KLEIBER G., 1993, Faut-il banaliser la métaphore ? , in Verbum, T. N°1-2-3: Rhétorique et sciences du langage, Presses universitaires de Nancy, p. 208.

TACITE, il semble impropre de parler de métaphore figée³² puisque « adulation » et « poison » sont en français rarement mis en relation³³ : il serait préférable de dire que d'une part, « poison » possède un *sens métaphorique plus ou moins figé* qui le rend applicable aux sentiments (ou que la métaphore prend appui sur des propriétés sémiques de « poison » plus ou moins figées), et d'autre part, que « adulation » possède des *prédispositions sémiques* à servir de comparé dans ce contexte.

Enfin, en évoquant les liens qui unissent la polysémie à la métaphore, cette partie a mis l'accent sur un problème épineux : alors qu'une *acception* marque une application *figée* et parfaitement *lexicalisée*, les sens métaphoriques tendent seulement à le devenir, et pour la plupart ne le seront jamais. De fait, il est délicat de déterminer quand l'on doit considérer qu'un sens métaphorique est devenu une acception, et quand ne l'est-il pas. Peut-on alors véritablement postuler l'existence d'une opposition discrète ? Un continuum ne serait-il pas mieux adapté à une telle description ? A vrai dire, l'une ou l'autre description présentent autant d'inconvénients que d'atouts ; une solution hybride demeure à notre sens préférable : en effet, il semble envisageable de considérer, et ceci constituerait un option théorique contestable mais opérante, qu'une acception constitue la *borne extrême de lexicalisation* d'un nouveau sens. De ce fait, on conserverait l'avantage d'une opposition graduelle, par laquelle on met en évidence d'un point de vue diachronique les stades progressifs de lexicalisation, et celui tout aussi capital d'une opposition discrète qui permettrait de dénommer le dernier stade de lexicalisation face à tous les autres, et ainsi de continuer à parler de *polysémie* et de *métaphore*.

³² De la même manière, de métaphore « usée » ou « lexicalisée » (LE GUERN M., 1973, *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*, Paris, collection Langue et Langage, Larousse, pp. 44-45).

³³ Nous n'avons relevé qu'une seule occurrence de cette connexion, celle que nous présentons.

Limites et perspectives

Au cours de cette dernière partie, que nous présentons sous la forme d'un récapitulatif, nous nous proposons d'examiner la portée théorique des apports formulés. Cette mise en perspective, combinée à un inventaire des limites de notre approche, constitue donc la raison d'être de cette conclusion.

La polysémie, comme nous le savons, pose de nombreux problèmes auxquels nous avons tenté d'opposer certaines modifications dans la conception de l'analyse sémique, parfois profondes, sans toutefois aller jusqu'à abolir la linguistique du signe. Nous avons contourné toutes les options théoriques avançant justement l'existence de la polysémie pour justifier l'abandon du *signe*, comme celle de JONGEN par exemple lorsqu'il écrit à son propos : « celui-ci en effet, étant défini par pure immanence systémique, n'est rien de plus qu'un moyen virtuel d'une virtualité désignative, moyen sans propriété particulière sinon de pouvoir désigner tout et n'importe quoi. De ce point de vue, la polysémie ne fait que confirmer l'impropriété fondamentale du signe linguistique »¹. Selon nous, c'est exactement l'inverse.

Pour synthétiser l'originalité de notre approche, nous dirons que celle-ci réside en trois points majeurs : tout d'abord, (i) par *le décrochage sémème – signifié*, dans la place réservée à l'invariant au sein du signifié des polysèmes. En effet, placer dans le sémème la seule part d'invariant du signifié conduit à percevoir ce dernier comme un élément certes *structuré*, mais plus important encore, *gradué* : le sémème devient l'unité centrale du signifié, base hiérarchique *immuable* en synchronie, ce qui revient à dire que nous avons choisi, pour résoudre le problème de la pluralité sémantique posé par la polysémie, une explication *interne* au signifié, et non pas une réponse *externe* par laquelle on envisage autant de signifiés que d'acceptions.

Tout comme Christian TOURATIER, Mariana TUTESCU avait posé les bases d'une telle approche en reprenant la théorie de l'intersection sémique pour l'étude de la polysémie : « la polysémie, dit-elle, n'existe qu'en vertu de l'existence d'un noyau sémique commun aux unités polysémiques, d'un invariant

¹ JONGEN R., *La polysémie : lexicographie et cognition in Cahiers de Linguistique de Louvain 11,3-4*, 1985, Louvain-la-Neuve, Cabay, p. 6.

qui s'actualise dans des valeurs d'emplois »². Toutefois, à notre sens, elle n'est pas allée assez loin, abandonnant aux emplois *tout* le pouvoir d'actualiser ce noyau, quand nous affirmons que *le signifié comporte déjà en lui quantité d'informations de pré-usage en vue de ces emplois*, que le signifié les contient déjà tous en potentiel par le rapprochement à un trait sémique d'application, leur *affiliation* à l'un d'eux en somme.

Cette *théorie des TSA* (ii) justement, constitue le second point remarquable de notre approche de l'analyse sémique. C'est à la fois la plus intéressante, la plus opérante et la plus contestable ; car la conséquence profonde de notre théorie concerne ce que nous nommerions *la part de l'insignifié*, qui correspond selon nous à tout ce qui est mouvement, effet contextuel en analyse sémique. Dans ce cadre, *l'insignifié* s'oppose donc au *signifié* qui réunit pour sa part toutes les marques de figement sémantique. Avec la théorie des TSA, nous voyons émerger l'idée que la part de l'insignifié se révèle moins riche que ne le pensaient TUTESCU et TOURATIER notamment : le contexte ne détermine plus seul le sens que doit revêtir un polysème, puisqu'il sélectionne plutôt l'un des TSA de ce polysème ; suivant le principe des vases communicants, l'insignifié se trouve donc en quelque sorte un peu appauvri au profit du signifié.

Au terme de notre travail, nous n'ignorons pas que de nombreuses critiques ne manqueront pas de s'élever contre une approche si *lexicale*. Nous touchons d'ailleurs ici aux premières limites que celle-ci comporte ; mis à part lors de la partie précédente consacrée à la métaphore, nous avons peu avancé sur *l'interaction de l'unité et du co-texte*, contrairement à ce que préconise FRANCKEL notamment :

« Une question cruciale est alors de d'établir le rôle respectif de l'unité, d'un côté, et de l'environnement, de l'autre, dans la construction du sens observable à travers leur interaction. La notion d'interaction implique que l'unité n'est pas plongée dans tel ou tel co-texte qui lui conférerait, de l'extérieur des valeurs : l'uml est constitutive de ces co-

² TOURATIER C., 2000, *La sémantique*, Paris, Armand Colin, p. 94.

textes, ou plus précisément des types de co-textes qui établissent ses conditions d'interprétabilité »³.

Il est incontestable qu'une telle orientation rendrait notre démarche plus complète : nous privant des apports d'études textuelles, nous n'avons pour ainsi dire effectué qu'une partie du parcours sémantique. En effet, notre travail ne se situe que dans une optique *lexématique* et nous avons dû nous priver de l'examen de certains objets telle que l'*isotopie sémique* par exemple⁴ qu'il serait alors essentiel d'y intégrer⁵. Il faut dire que nous avons adopté une démarche *sémasiologique*, et que, par conséquent, notre point de départ était l'*unité*. Au regard du schéma suivant, nous avons donc privilégié un parcours *descendant*⁶.

³ FRANCKEL J.J., 2005, Continu/discontinu en sémantique lexicale. L'exemple du verbe changer in Praxiling n° 42, Linguistique du continu au discontinu, sous la direction de ABLALI D. & VALLETTE M., Montpellier, p. 100.

⁴ « Une isotopie est constituée par la répétition d'un même sème » (HEBERT L., 2006, *L'analyse sémique*, in Louis Hébert (dir.), *Signo*, Rimouski, en ligne sur Internet).

⁵ Nous dirons seulement, au vu du schéma suivant, que nous distinguerions dans cette optique l'*isotopie de sèmes* d'une *isotopie de traits sémiques*. Ceci permettrait de conserver la trace, au niveau textuel, de ce qui relève de la *langue* et de la *parole potentielle*.

⁶ Contrairement à la démarche *onomasiologique*, qui effectue ici un parcours ascendant.

Légende : langue – parole potentielle – parole effective

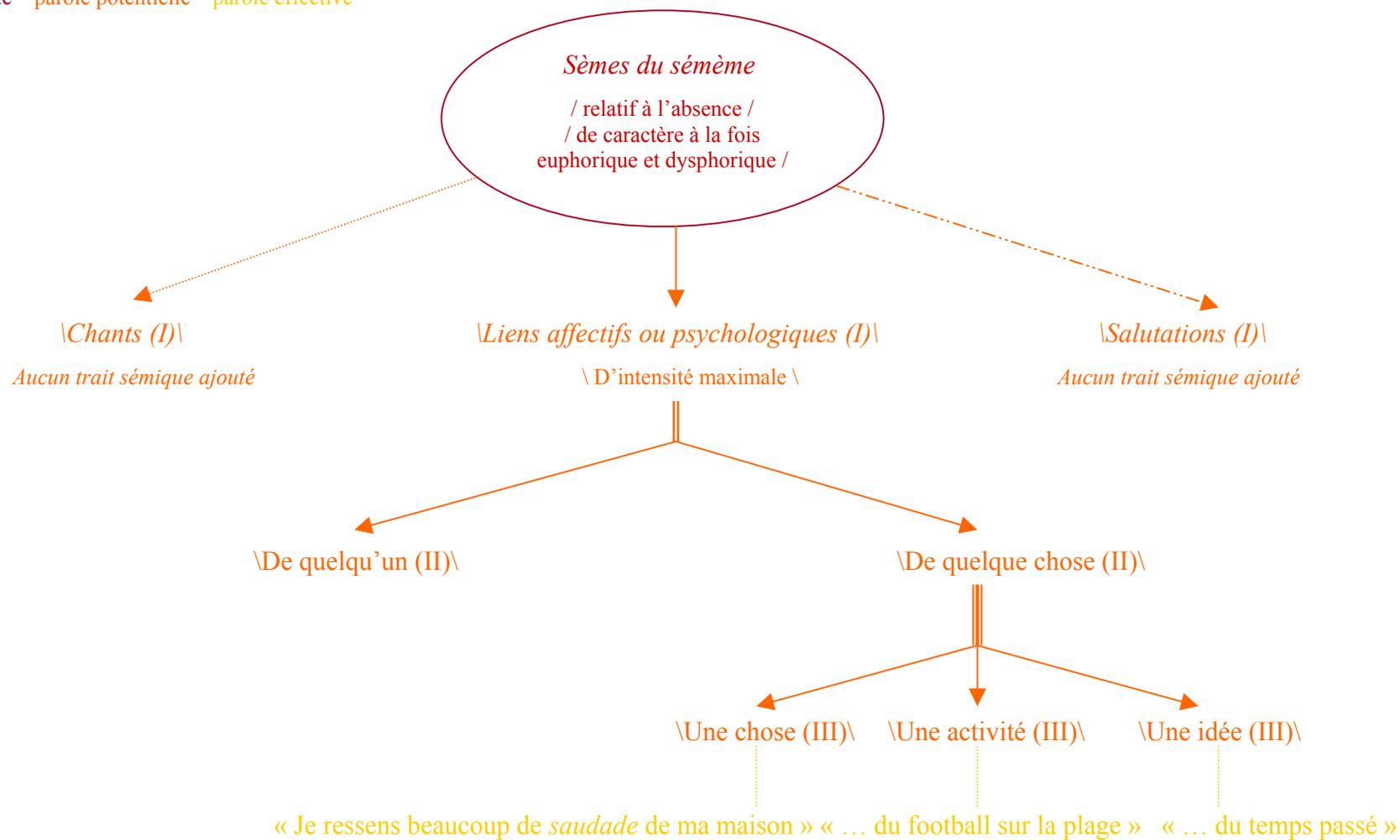


Figure 1 : Distinction langue – parole potentielle – parole effective appliquée au polysème « saudade » (CUSIMANO)

Toutefois, comme nous le voyons, la théorie des TSA permet d'appréhender la *parole*, même si ce n'est que dans ce qu'elle a de plus lexicalisé, de plus latent et prévisible. L'introduction de la *parole potentielle* dans l'analyse sémique permet donc de nuancer le caractère abrupt et sûrement réducteur de la dichotomie langue – parole.

Ces sens de lecture ont depuis longtemps été décrits mais la nouveauté réside dans ce qui relie ces deux types de parcours, cette *parole potentielle* qui contient nos *traits sémiques d'application* : alors que toute théorie répond soit de « la description qui part d'une unité du contenu pour étudier ses modes de lexicalisation » soit de celle « qui part d'une unité de l'expression pour étudier ses significations attestées ou possibles »⁷, nous avons repris à notre compte cette proposition de GUILLAUME qui, en conférant une place à ce que nous avons nommé un *pré-usage*, cet espace laissé entre le sémème, essentiellement de l'ordre de la *conception*, et l'énoncé de l'ordre de la *réalisation pure*, brise l'opposition dichotomique entre *langue* et *parole*, et de ce fait, ouvre une voie de communication entre les deux démarches.

D'ailleurs, il n'est pas inutile de rappeler qu'aux tentatives d'unification ont souvent correspondu un certain scepticisme, puisque comme le disait François RASTIER dans son dernier ouvrage, « si bien entendu l'étude des signes et celle des textes se complètent, les problématiques logico-grammaticale et rhétorique/herméneutique diffèrent grandement »⁸. L'avenir pourrait bien montrer que les résultats obtenus en sémantique onomasiologique et sémasiologique, plus encore que se compléter, se consolident mutuellement ; car représentant différents sens de lecture d'un même continuum, l'un est inévitablement promis à suggérer l'autre. Nous pensons par exemple qu'un travail onomasiologique destiné à observer le comportement de « amour » ou « saudade » en contexte permettrait de voir apparaître en filigrane les représentations sémiques en langue que nous avons réalisées, et inversement.

D'un certain point de vue, ce pont tend aussi à introduire, ce qui constitue une porte ouverte à la psycholinguistique, une part de *relativisme* en sémantique, en suggérant qu'il est en théorie possible d'accéder différemment aux trois éléments de notre schéma, que certains locuteurs sont peut-être plus à même de

⁷ RASTIER F., 2001, *Arts et sciences du texte*, Paris, éd. Formes sémiotiques, PUF, p. 297-303.

⁸ *Ibid.*, p. 8.

parvenir au signifié en recueillant d'abord un inventaire de tous ses emplois ou à l'inverse, ont plutôt besoin d'une définition pour bien employer un signe : en fait, il y a fort à parier que ces deux démarches cohabitent parfaitement dans l'esprit d'une majorité de locuteurs. Ainsi, cette conception rompt avec la croyance selon laquelle il n'existe nécessairement qu'un seul point d'observation sémantique valable. De la sorte, à quelque niveau du schéma et dans quelque sens d'analyse que ce soit, toutes les théories viennent nourrir, d'une manière ou d'une autre, notre discipline. Il n'y aurait plus alors dans ce système, comme a pu le dire François RASTIER, « deux conceptions de la connaissance », l'une « typifiante, nécessairement statique et synchronique dans son principe », et l'autre « caractérisante », qui « entend simplement contraster toutes les occurrences sans pour autant chercher à les rapporter à un type stable dont elles ne seraient que des déformations »⁹. Il s'agirait plutôt de tendances pour la représentation de la connaissance, inhérentes à chaque individu, nous autres chercheurs y compris, sous certaines conditions, dans certaines situations de communication notamment.

Remontant à présent vers les étapes intermédiaires qui ont conduit à ces conclusions, nous voudrions rappeler l'importance des *sèmes graduels* (iii) que l'étude des noms de sentiments nous a permis d'identifier. Ces sèmes dont les valeurs s'échelonnent sur un continuum conduisent à notre avis à une description sémique plus détaillée, comme nous allons le voir à propos des *sept péchés capitaux*. Rappelons qu'ils sont :

- 1) L'« avarice » : « attachement excessif aux richesses, vice de l'avare » (TLF)¹⁰.
- 2) La « colère » : « vive émotion de l'âme se traduisant par une violente réaction physique et psychique » (TLF).
- 3) L'« envie » : « besoin, désir plus ou moins violent » (TLF).
- 4) La « gourmandise » : « aptitude à apprécier la nourriture, à prendre du plaisir à boire et à manger » .

⁹ RASTIER F., 2008 (à paraître), *Equivoque polysémie* à paraître dans OUATTARA A., *La linguistique de Bernard Pottier. Bilan, critiques, perspectives* (Actes du colloque de Paris, 24-26 janvier 2006), Rennes, P. U. de Rennes, Collection Rivages Linguistiques, p. 11.

¹⁰ Les définitions sont tirées du *Trésor de la langue Française* en ligne sur Internet.

- 5) La « luxure » : « recherche sans retenue des plaisirs de l'amour physique, des plaisirs sensuels » (Larousse).
- 6) L'« orgueil » : « présomption, estime exagérée, amour excessif de soi-même, qui fait que l'on est persuadé de sa propre excellence, que l'on se juge supérieur aux autres » (TLF).
- 7) La « paresse » : « propension à ne rien faire, répugnance au travail, à l'effort physique ou intellectuel ; faiblesse de caractère qui porte à l'inaction, à l'oisiveté » (TLF).

Comme nous pouvons le noter, chaque définition, plus encore que comporter un élément dépréciatif, est marquée par l'*excès* (1 & 6), l'*exagération* (6) la *violence* (2 & 3) et le *manque de retenue* (5) qui ne sont autres en somme que des *attitudes excessives*, tout comme la « paresse » qui pousse à un comportement *excessivement* attentiste. Quant à la « gourmandise », qu'est-ce d'autre qu'un comportement *excessif* face à un objet différent, la nourriture ou la boisson ?

Il semble donc recevable d'affirmer que le thème des *sept pêchés capitaux* réside dans l'*excès* et par là-même de postuler l'existence d'un sème *discret /excès/*. Or à notre avis, cette description, du fait de sa simplicité et de son imprécision, est réductrice : s'il est vrai que c'est l'*excès* qui gouverne le sens de ces lexèmes, celui-ci se manifeste différemment pour certains. Car quelques lexèmes, ceux reliés à un concept de sentiment – et ceux-ci uniquement – sont partie prenante d'une série, correspondant à leur domaine, au sein duquel est mesurée l'intensité du *sentiment* qu'ils expriment en rapport aux autres éléments de la série. Ainsi, il semble que tous les sentiments de notre liste ou qui puissent être assimilés comme tels par le test de la périphrase « un sentiment de *x* » (ex. « un sentiment de *colère* ; * « un sentiment de *gourmandise* ») s'inscrivent dans un des ces paradigmes d'*intensité* dont nous avons déjà traité : sans dire cette fois qu'il s'agit /d'intensité maximale dans le paradigme envisagé/ puisque « *colère* », « *envie* » et « *orgueil* » sont a priori monosémiques, nous proposons plutôt qu'à leur sémème soit attaché un sème que nous nommerons /d'intensité forte/. Que l'on en juge ainsi : par exemple, le lexème « *colère* » fait partie d'une série le confrontant en termes d'intensité à un certain nombre d'autres lexèmes, présentés ici dans un ordre hypothétiquement croissant, qui expriment un sentiment

similaire ; dans ce paradigme, notons selon notre sentiment de locuteur « irritation » (+), « énervement » (++) , « emportement » (+++) , « courroux » = « colère » (++++), « rage » = « fureur » (+++++). Si cet ordre est bien évidemment sujet à discussion, ce qui ne présente pas d'intérêt majeur ici, il semble incontestable que « colère » relève d'une /intensité forte/ et /dysphorique/. Quant à « envie », l'ordre pourrait être le suivant : « penchant » = « inclination » (+), « attrait » (++) , « désir » = « envie » (+++) , « convoitise » (++++). Là encore, deux aspects ne souffrent pas de contestation : (i) une hiérarchie est à l'œuvre, bien que difficile à cerner sans un examen poussé et (ii) l'« envie » constitue un élément d'intensité forte à l'intérieur de celle-ci. Il en va exactement de même pour « orgueil » que l'on peut situer ainsi dans sa série : « amour-propre » (+), « fierté » (++) , « hauteur » (+++) , « suffisance » (++++), « vanité » = « orgueil » (+++++), « infatuation » (+++++).

Tout ceci nous amène donc à penser que l'*excès*, n'étant pas lui-même un sème dans le domaine des sentiments évoqués, est *décomposable* d'un point de vue sémique, ce qui pousse la précision descriptive plus avant : en clair, il correspond à la combinaison d'un sème /de caractère dysphorique/ et d'un autre /d'intensité forte/ qui marque l'*ancrage intensif* du sentiment dans son paradigme.

Les noms de sentiments, par l'effet de l'incomplétude qu'ils doivent à leur caractère abstrait, possèdent donc cette particularité de s'appuyer les uns sur les autres pour consolider leur définition, de s'interdéfinir en somme : il s'agit d'une contrainte sémantique inextricable dont tout locuteur ou scripteur, les écrivains particulièrement, sentent la difficulté. Ils tentent alors de la contourner par des énoncés pourvus de nombreuses explications, par apposition souvent. Ainsi, lorsque nous disons « Paul est encore sorti », il n'est nul besoin de précision supplémentaire pour que l'interlocuteur accède à l'idée que notre énoncé recèle ; par contre, si nous désirons confier la *colère* que cela nous confère, il est fort probable que nous n'en restions pas à un énoncé du type « je suis en colère que Paul soit encore sorti » : c'est alors que sans doute, nous irons piocher dans la liste de ces noms de sentiments inter-définis pour préciser l'intensité de notre sentiment, peut-être aussi l'alimenter d'une métaphore. Nous utiliserons des lexèmes comportant un signifié d'intensité égale, ou très proche en le nuancant pour diminuer son intensité, l'accroître par le biais d'un GN ou d'une construction comme « très énervé » ou « ça me met en rage ». Il existe donc des procédés

linguistiques pour traiter de l'intensité, la mettre en scène et manipuler les signifiés dont elle est un des sèmes.

Ces trois suggestions théoriques pour l'analyse sémique et la polysémie des noms de sentiments, à savoir l'*introduction des sèmes graduels*, le *décrochage sémème – signifié*, et la *théorie des TSA*, complètent un tableau que nous avons doublement éprouvé.

Dans la partie précédente, nous avons voulu mesurer l'impact de la métaphore sur le polysème « amour » et avons alors pu montrer que les TSA participent particulièrement à la construction du sens métaphorique. Toutefois, par l'effet prévisible de l'*incomplétude référentielle* des noms abstraits isolée dans notre première partie, les exemples de métaphore impliquant « amour » en tant que comparant sont venus à manquer : de fait, il serait hâtif de trop présumer de l'applicabilité en contexte de nos outils pour l'analyse sémique.

Outre cette tentative d'une approche *globale langue – contexte, au sein d'une même langue*, nous avons aussi pris le parti d'orienter nos travaux dans une direction *généraliste, envisageant diverses langues*. Nous avons alors maintenu, afin de montrer que les polysèmes, en eux-mêmes et assemblés en réseau, constituent des matrices propres à une langue, le type de représentations sémiques dont nous avons parlé. Il serait à présent intéressant de nous demander si les composants sémiques que nous avons identifiés font partie « des universaux « sélectifs », c'est-à-dire d'un ensemble déterminé de traits distinctifs à l'intérieur duquel chaque langue en choisirait un certain nombre »¹¹. Toutefois, une autre thèse serait nécessaire pour poser tous les enjeux d'une telle question. De plus, celle-ci ne constitue qu'une projection hypothétique postérieure à l'analyse ; comme le dit COSERIU, « l'analyse sémique bien comprise, en tant qu'analyse linguistique, ne préjuge rien de l'universalité des traits qu'elle identifie. (...) Elle n'est pas la conséquence mais la base et le point de départ de la recherche d'universaux dans ce domaine »¹². De même, nous voudrions relever avec LYONS, bien que celui-ci soit à l'inverse de nous fermement opposé à l'analyse sémique, que « la valeur de l'analyse sémique pour la description d'une langue ne

¹¹ COSERIU E., 2000, *L'homme et son langage*, Louvain, Peeters, p. 361.

¹² *Ibid.*, p. 360.

dépend pas de l'hypothèse de l'universalité des composants sémantiques »¹³. Selon nous, il s'agit d'un questionnement qui ne peut être que consécutif à l'analyse et qui n'engage nullement la validité de cette démarche.

Une autre perspective d'application ouverte par nos travaux concerne la *désambiguïsation en traduction automatique* : en effet, il nous semble que la *parole potentielle* pourrait constituer un outil de programmation très efficace.

Le problème de l'ambiguïté des homographes – dont polysèmes et homonymes sont partie – très tôt isolé par CHOMSKY, n'a pas encore été résolu de manière satisfaisante. Il suffit d'interroger un traducteur automatique pour en mesurer l'impact. Nous allons présenter ci-dessous deux exemples de traduction vers l'anglais de passages relevés sur Internet contenant le polysème « pièce ». Le traducteur automatique sollicité est celui mis au point par *Systran* et mis en ligne sur le site de *Yahoo*¹⁴, dans une version certes un peu moins performante que celle commercialisée mais qui demeure révélatrice des problèmes encore rencontrés à ce jour par ce type d'outils. Voici le premier texte et sa traduction ci-après : le mot « pièce » et ses traductions y apparaissent en italique.

□ « Pièce » traduit par « part » au lieu de « room »

FR. « Cette *pièce* est superbe et vraiment bien conservée. C'est autant du travail mécanique que d'ébénisterie. Sans être exigeant, il est vrai qu'une vue plus complète même sur un fond de mur serait la bienvenue. L'objet en lui-même est digne d'intérêt mais l'arrière-plan (rideau) et le premier (canapé) n'apportent rien à la scène. Il faudrait refaire la photo sur fond neutre (noir pas exemple). »

ENG. « This *part* superb and is really well preserved. It is as much mechanical work as of cabinet work. Without being demanding, it is true that a more complete sight even on a bottom of wall would be the welcome. The object in itself is worthy of interest but the background (curtain) and the first (settee) do not bring anything to the scene. It would be necessary to remake the photograph on neutral bottom (black step example). »

□ « Pièce » bien traduit par « coin » puis par « part » au lieu de « coin »

FR. « Comparativement aux autres *pièces* de monnaie, la *pièce* de un cent semble être la moins utile aux consommateurs canadiens. C'est ce que révèle un sondage du Mouvement des caisses Desjardins, le plus important groupe financier intégré de nature coopérative au Canada. Il ressort

¹³ LYONS J., 1970, *Linguistique générale – Introduction à la linguistique théorique*, Paris, Larousse, p. 362.

¹⁴ A l'adresse Internet : <http://tools.search.yahoo.com/language/translation/translate.php>

du sondage que, plus la valeur du numéraire est petite, moins il est utilisé pour payer. Par exemple, 66 % des Canadiens utilisent les *pièces* de un et de deux dollars pour payer l'achat de différents biens. Cette proportion diminue à 58 % pour les *pièces* de vingt-cinq cents; à 50 % pour les *pièces* de dix et de cinq cents et à 37 % pour les *pièces* de un cent. »

ENG. « Comparatively with the other *coins* of currency, the *coin* of one hundred seems to be the least useful for the Canadian consumers. It is what a survey of the Movement of the Desjardins cases reveals, the most important financial group integrated of co-operative nature into Canada. It arises from the survey that, plus the value of the cash is small, less it is used to pay. For example, 66 % of the Canadians use the *parts* of one and two dollars to pay the purchase of various goods. This proportion decreases to 58 % for the *parts* of twenty-five hundreds; to 50 % for the *parts* of ten and five hundreds and with 37 % for the *parts* of one hundred. »

Sans nous intéresser aux autres problèmes de traduction mis à jour ici, nous pouvons constater que la traduction de « pièce » est très aléatoire : elle ne semble pas à vrai dire obéir à des règles bien définies puisque sur la dizaine d'occurrences que nous avons répertoriées, seules deux correspondent à une traduction correcte. Tout ceci révèle à notre avis que les concepteurs n'ont pas su prendre en compte les difficultés imposées par la polysémie : en premier lieu, il ne fait aucun doute que les traits sémiques d'application (TSA) de « pièce » pour en rester à notre exemple, n'ont pas été clairement identifiés, et chacun associé à une traduction anglaise correspondante ; la conséquence directe de ceci est que le polysème n'a pas été pourvu de séries de lexèmes pouvant l'accompagner, de près ou de loin sur l'axe syntagmatique, dans ses différentes acceptions. Car dès lors que des valeurs monétaires sont assignées à « pièce », il est probable à un pourcentage sans doute très élevé que la traduction « coin » soit à privilégier ; à l'inverse, lorsque « pièce » est accompagné de lexèmes évoquant le mobilier, comme « rideau », etc., il y a fort à parier qu'on doive le traduire par « room ». Ce travail de probabilité basé sur les paradigmes lexémiques associés aux diverses acceptions, qui permettrait de corriger un grand nombre d'erreurs, n'a de toute évidence pas été fait.

Pour réduire encore ce risque, il faudrait aussi isoler les *éléments de contexte minimaux* (certaines *collocations* notamment) relatifs aux différentes applications qui entrent en *distribution complémentaire*. Cette méthode aurait pour avantage de conduire à un inventaire limité, plus concis et mieux structuré ; de plus, elle s'avèrerait de fait plus facile à programmer. Il s'agit donc d'identifier les éléments co-textuels précisément reliés à un TSA, aussi réduits que possible sur

l'axe syntagmatique pour faciliter leur reconnaissance par le programme, qui *excluent* littéralement la possibilité d'une autre interprétation du sens du polysème.

Dans le cas de « amour », après examen d'un large corpus Internet, nous avons répertorié un nombre significatif de ces éléments minimaux. Ainsi, sans prétendre à l'exhaustivité, nous avons noté que « amours » (pl.) « un amour », « en amour » et « grand amour » rendent toujours compte de l'application \nature des liaisons\ ; que toute déclinaison (négation, temps, etc.) de « faire l'amour » et la collocation « amour libre » relèvent des \contacts physiques\ ; que l'apparition des collocations « d'amour », « un amour de », « rencontrer l'amour », « trouver l'amour », « par amour », « pour l'amour » et « de l'amour » assurent que le polysème est à entendre comme \lien psychologique ou affectif\.

Ces quelques observations faites et implémentées dans le langage de programmation C++, nous avons pu réaliser un programme capable d'identifier automatiquement ces différents éléments de co-texte au sein d'un texte. La version bêta 0.1 de celui-ci ne fonctionne pour l'heure que sur le polysème « amour » ; mais étant appelé à prendre en compte une liste complète de polysèmes, sans limite quant à leur langue d'appartenance, ce programme laisse entrevoir une possibilité de désambiguïisation des polysèmes en contexte. L'exécutable se présente de la sorte :

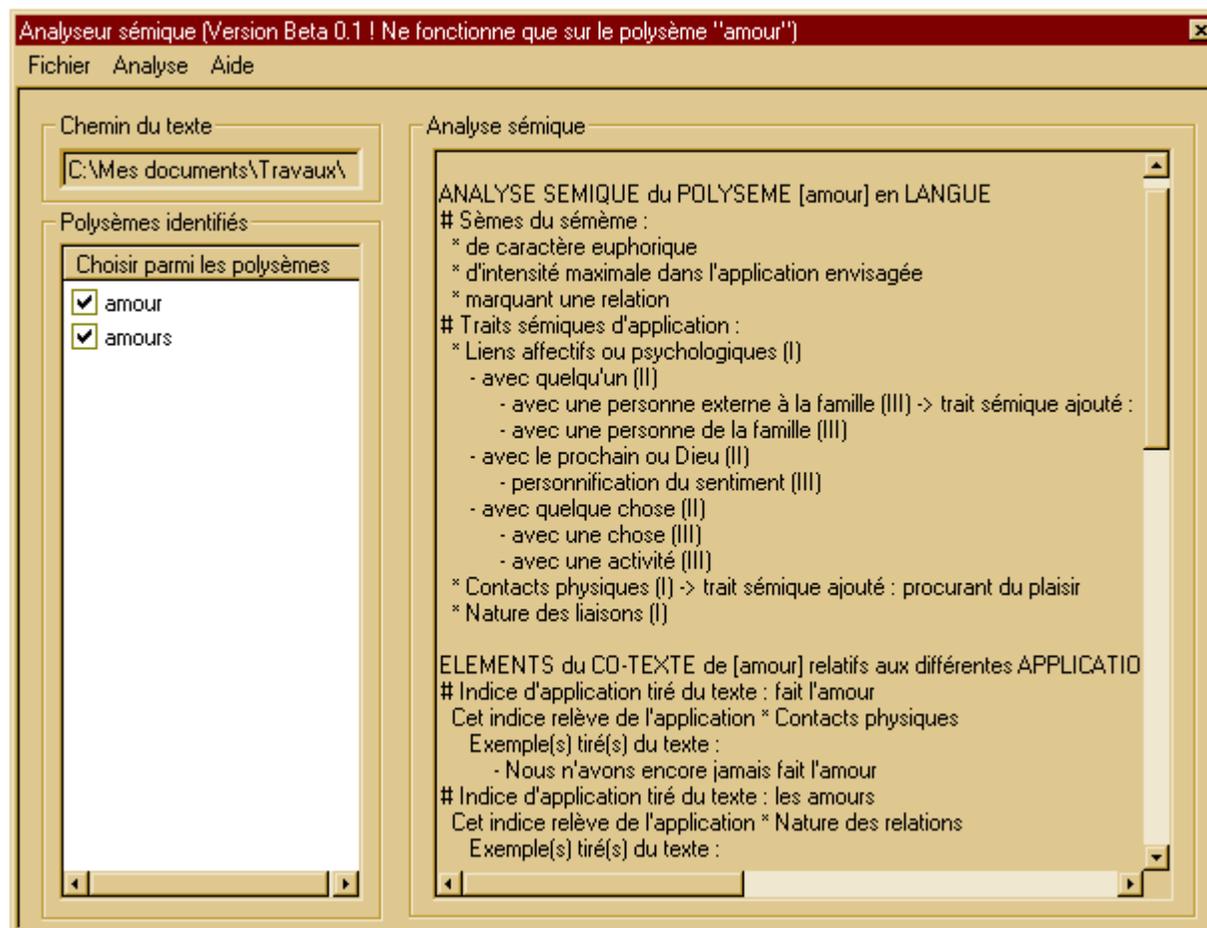


Figure 2 : La version bêta 0.1 de l'analyseur sémique (CUSIMANO)

Le fonctionnement du programme est extrêmement simple et les menus réduits à leur plus sommaire apparat : l'onglet *fichier* permet de sélectionner le texte sur lequel on souhaite voir s'opérer l'analyse ; l'onglet *analyse* justement, conduit aux options *lancer* ou *nouvelle*. Auparavant, l'utilisateur aura choisi un ou plusieurs items parmi la liste de polysèmes reconnus. Les résultats, ou tout du moins une partie, sont affichés dans l'*edit box* qui forme la partie droite de l'interface graphique. Dans tous les cas, un fichier nommé « Analyse sémique.txt » en contenant la totalité est généré dans le même répertoire que celui du texte choisi.

Nous attardant désormais un peu plus attentivement sur les performances du programme, nous l'avons mis à l'épreuve d'un bref corpus Internet dont voici le contenu :

« Nous n'avons encore jamais fait l'amour. Certains couples ont une relation amoureuse sincère et profonde, mais ils n'arrivent pas à passer à l'acte. Voici quelques conseils pour y parvenir. Nous nous aimons, mais nous n'avons aucune relation sexuelle : je ne comprends pas pourquoi. Pourtant, j'ai la certitude que je lui plais, qu'il désirerait me toucher, se rapprocher de moi davantage. Nous sommes déjà si intimes par nos conversations. Combien de fois j'ai cru, alors que nous nous promenions main dans la main, au clair de lune, qu'il allait m'êtreindre, et qu'enfin nous ferions l'amour. Nous étions là, tous les deux, le cœur battant, incapable de prononcer un mot, tellement nous étions émus. Et puis rien !... Juste une lettre, le lendemain, belle comme un poème, où il me décrivait son émotion de la nuit passée, et où il m'appelait sa déesse, sa femme idéale ! Le pire, c'est que je n'ose pas lui en parler. J'ai peur de le décevoir et de faire redescendre notre amour des sommets où il est parvenu. Comment lui expliquer que les effleurements de doigts ne me suffisent plus, que ses baisers, manquent de passion ? A-t-il peur, lui aussi, de me choquer en exprimant son désir physique, ou se satisfait-il de cet état de nos relations ? » (Source : www.doctissimo.fr)

« Un amour de Swann. Résumé : Swann n'a tout d'abord que peu d'attrait pour Odette de Crécy, cette demi-mondaine rencontrée un jour au théâtre et régulièrement retrouvée dans le salon de Mme Verdurin où la sottise se joint au snobisme. Tandis que l'on y joue la sonate, Swann sent cependant poindre en lui l'ébauche d'un sentiment amoureux. Mais il faut attendre un soir où Swann recherche en vain Odette dans tous les restaurants et bars de la capitale pour que se cristallise ce qui n'était encore

qu'ébauché. L'angoisse de la perte a secrété l'amour et continuera de la nourrir, distillant la jalousie comme un poison. Swann sera l'amant d'Odette mais, à partir de ce moment, elle se détachera de lui, prendra un autre amant et deviendra inaccessible. Swann souffrira longtemps puis, tout comme il est né, son amour s'éteindra brusquement comme cesse une maladie. Cyniquement, Swann conclut : " Dire que j'ai gâché des années de ma vie, que j'ai voulu mourir, que j'ai eu mon plus grand amour, pour une femme qui ne me plaisait pas, qui n'était pas mon genre ! "Swann est un des amis du narrateur, qu'il a connu, enfant. Il en a entendu parler comme d'un amateur de femmes qui aurait eu une seule grande passion. Cet amour préfigure, par la ressemblance entre la personnalité de Swann et celle du narrateur, les amours tourmentées que ce dernier décrira dans la suite de l'œuvre. » (Source : www.clioetcalliope.com)

« Ce rituel est particulièrement efficace dans son action de vous aider à reconquérir un amour perdu. » (Source : www.asiaflash.com)

Quant aux résultats produits, comme nous avons pu le voir sur la capture d'écran ci-dessus, ceux-ci se divisent en deux parties que nous avons respectivement nommés « ANALYSE SEMIQUE du POLYSEME [x] en LANGUE », soit un condensé des représentations sémiques que nous avons présentées tout au long de notre travail, et « ELEMENTS du CO-TEXTE de [x] relatifs aux différentes APPLICATIONS » qui correspond à la recherche des éléments de co-texte minimaux dont nous avons dressé à propos d'« amour » un essai d'inventaire. Les résultats produits à partir du texte sont les suivants :

« ANALYSE SEMIQUE du POLYSEME [amour] en LANGUE

Sèmes du sémème :

- * de caractère euphorique
- * d'intensité maximale dans l'application envisagée
- * marquant une relation

Traits sémiques d'application :

- * Liens affectifs ou psychologiques (I)

- avec quelqu'un (II)
 - avec une personne externe à la famille (III) -> trait sémique ajouté : généralement mêlé d'attirance sexuelle
 - avec une personne de la famille (III)
- avec le prochain ou Dieu (II)
 - personnification du sentiment (III)

- avec quelque chose (II)
- avec une chose (III)
- avec une activité (III)
- * Contacts physiques (I)
- * Nature des liaisons (I) -> trait sémiologique ajouté : procurant du plaisir

ELEMENTS du CO-TEXTE de [amour] relatifs aux différentes APPLICATIONS

Indice d'application tiré du texte : fait l'amour

Cet indice relève de l'application * Contacts physiques

Exemple(s) tiré(s) du texte :

- Nous n'avons encore jamais fait l'amour

Indice d'application tiré du texte : les amours

Cet indice relève de l'application * Nature des relations

Exemple(s) tiré(s) du texte :

- Cet amour préfigure, par la ressemblance entre la personnalité de Swann et celle du narrateur, les amours tourmentées que ce dernier décrira dans la suite de l'œuvre

Indice d'application tiré du texte : un amour

Cet indice relève de l'application * Nature des relations

Exemple(s) tiré(s) du texte :

- Ce rituel est particulièrement efficace dans son action de vous aider à reconquérir un amour perdu

Indice d'application tiré du texte : son amour

Cet indice relève de l'application * Liens psychologiques et affectifs

Exemple(s) tiré(s) du texte :

- Swann souffrira longtemps puis, tout comme il est né, son amour s'éteindra brusquement comme cesse une maladie

Indice d'application tiré du texte : notre amour

Cet indice relève de l'application * Liens psychologiques et affectifs

Exemple(s) tiré(s) du texte :

- J'ai peur de le décevoir et de faire redescendre notre amour des sommets où il est parvenu

Indice d'application tiré du texte : grand amour

Cet indice relève de l'application * Liens psychologiques et affectifs

Exemple(s) tiré(s) du texte :

- Dire que j'ai gâché des années de ma vie, que j'ai voulu mourir, que j'ai eu mon plus grand amour, pour une femme qui ne me plaisait pas, qui n'était pas mon genre »

Comme nous le voyons, les résultats sont plutôt satisfaisants dans le sens où le programme n'a ignoré aucun *indice d'application*. Toutefois, nous savons

que des occurrences comme « faisons peu souvent l'amour », au contraire de « faisons peu l'amour » ou « faisons souvent l'amour », ne seraient pas encore reconnues. Un autre problème vient du cas de « un amour » et « un amour de » qui entretiennent un rapport d'inclusion, donnant lieu non pas à un conflit mais plus exactement à la reconnaissance du premier dans le second, ce qui fausse évidemment l'analyse : ainsi « un amour de femme » sera reconnu deux fois, une pour l'application \liens et psychologiques et affectifs\ d'indice « un amour de ... », mais aussi une autre pour l'application \nature des liaisons\ d'indice « un amour ». La prochaine version bêta 0.2 de l'analyseur sémique est amenée à résoudre ces quelques difficultés.

Pour l'heure, notre objet n'était pas de produire un programme aux performances irréprochables, mais plutôt, comme nous l'avons dit, de démontrer que la voie suivie conduit à une désambiguïsation des polysèmes mieux assurée. A vrai dire, c'est même à notre sens le seul moyen d'augmenter de manière conséquente la qualité des traductions automatiques de lexies ambiguës.

On comprend d'autant mieux dès lors que les traducteurs automatiques ne puissent pas encore résoudre le problème de l'ambiguïté lexémique : il faudrait pour cela procéder à un examen farouche des polysèmes, de leurs différentes acceptions associées des contextes d'apparition, dans laquelle aucune entreprise sur le marché de la traduction automatique ne peut s'inscrire, sachant notamment que la polysémie concerne un pourcentage très élevé du lexique, voire la quasi-totalité.

Outre en traduction automatique, nos représentations sémiques pourraient se révéler utiles dans le domaine lexicographique. Certes nous pensons, à l'instar de FRANCKEL, que la *forme schématique*, le *signifié de puissance*, tout comme nos représentations sémiques « ne se substitue[nt] pas à une définition lexicographique. Elle[ils] ne vise[nt] pas à proposer une définition meilleure, plus fine ou adéquate qu'une autre »¹⁵ ; mais, se situant à un niveau plus profond qui rend compte d'un examen synthétique et minimal des propriétés sémantiques des unités étudiées, ils constituent à notre avis un complément intéressant aux définitions des dictionnaires. Les règles sémantiques qu'ils dégagent permettent

¹⁵ FRANCKEL J.J., 2005, Continu/discontinu en sémantique lexicale. L'exemple du verbe changer in Praxiling n° 42, Linguistique du continu au discontinu, sous la direction de ABLALI D. & VALLETTE M., Montpellier, p. 101.

notamment d'évoquer précisément le signifié des morphèmes, des polysèmes en ce qui concerne la formule ci-dessous, exprimée en logique des prédicats, qui résume d'ailleurs en quelque sorte notre travail.

$\mathcal{D} = \text{Métalangage sémique (MS)}$

$\forall(x) (S(x) \exists(y,z) s(y,x) \wedge EA(z,y))$

Dans le domaine du métalangage sémique (MS), quel que soit x tel que x est un signifié (S), il existe un y et un z tels que y est le sémème (s) de x et z un ensemble d'applications (EA) de (prenant appui sur) y .

L'analyse sémique permet ainsi de ne pas rester dans ce flou sémantique que WIERZBICKA reproche sévèrement aux lexicographes. Elle évite que les définitions des dictionnaires se répondent dans un mouvement circulaire¹⁶ qui marque un certain aveu d'impuissance à cerner les propriétés sémantiques propres à chacun de ces termes : « par exemple, *LDOTEL* définit *best* comme « surpassant tous les autres ». *Excel* est défini, à son tour, via *superior* et *surpass*, *superior* via *surpass*, et *surpass* via *better*, tout comme via *exceed*, avec *exceed* étant défini à son tour via *superior* »¹⁷.

Il nous semble enfin, et nous terminerons là-dessus, que l'analyse sémique a souvent été fustigée parce que mal comprise ; un exemple des plus flagrants nous est donné par COSERIU : « pour sa part, R. BARTSCH n'est pas antimentaliste et elle n'est pas opposée à l'analyse « componentielle ». Mais elle critique cette analyse en tant que méthode, en particulier l'idée selon laquelle un signifié lexical ne serait qu'un ensemble non structuré de traits distinctifs additionnés les uns aux autres dans un ordre quelconque. Je ne sais pas si une telle analyse sémique existe ; en tous cas, ce n'est pas la mienne »¹⁸. Comme nous avons essayé de le montrer, ce n'est pas la nôtre non plus.

¹⁶ Parfois dû, comme nous l'avons vu, aux paradigmes d'intensité : un homme *célèbre* n'est-il pas défini par « qui est très connu » ?

¹⁷ « For example, *LDOTEL* defines *best* as “excelling all others”. *Excel* is defined, in turn, via *superior* and *surpass*, *superior* via *surpass*, and *surpass* via *better*, as well as via *exceed*, with *exceed* being defined in turn via *superior* » (WIERZBICKA A., 1996, *Semantics : primes and universals*, New York Oxford, Oxford University Press, p. 275).

¹⁸ COSERIU E., 2000, *L'homme et son langage*, Louvain, Peeters, p. 362.

Bibliographie thématique

1. ALMEIDA M., 1989, *A description of konkani*, Panaji, Mira-Mar (thèse de doctorat présentée à l'université de Columbia, New York).
2. ANGENOT-de LIMA G, 2002, *Description phonologique, grammaticale et lexicale du Moré, langue amazonienne de Bolivie et du Brésil*, Porto Velho, Editora da Universidade Federal de Rondônia.
3. ANOKHINA O., 2000, *Étude sémantique du nom abstrait en français*, (thèse de doctorat présentée à l'université de Paris 8).
4. ANOKHINA O., 2002, *Sur le mécanisme de référence des noms abstraits*, Cahiers de lexicologie, n°81/2, pp. 39-49.
5. ANOKHINA O., 2003, *Sur le statut référentiel des noms abstraits et leur unicité notionnelle avec les verbes*, in BRION C., CASTAGNE E., *Nom et verbe : catégorisation et référence, Actes du colloque international de Reims* (2001), Presses Universitaires de Reims (Coll. Recherches en linguistique et psychologie cognitive), pp. 13-34.
6. ANOKHINA O., 2003, *Différences observées pour les définitions des noms concrets et des noms abstraits* in *L'information grammaticale*, n° 97, pp. 41-46
7. ANSCOMBRE J.C., *Noms de sentiment, noms d'attitude et noms abstraits*, in FLAUX N., GLATIGNY M. et SAMAIN D., 1996, *Les noms abstraits – Histoire et théories*, Lille, PU du Septentrion, pp. 257-273.
8. BALIBAR-MRABTI A., 1995, *Grammaire des sentiments*, Langue française n° 105, Paris, Larousse.
9. BALIBAR-MRABTI A., 1995, *Une étude de la combinatoire des noms de sentiment dans une grammaire locale* in *Langue Française* n° 105, pp. 88-97.
10. BAT-ZEEV SHYLDKROT H., 1995, *Tout : polysémie, grammaticalisation et sens prototypique* in *Synchronie et diachronie : du discours à la grammaire*, Langue française n° 107, Paris, Larousse.
11. BAYLON C., 1996, *Sociolinguistique – Société, langue et discours*, Baune-les-Dames, Nathan.
12. BEN AMOR T, 2004, *Polylexicalité, polysémie et jeu de mots* in *Syntaxe et Sémantique No 5 Polysémie et polylexicalité*, Caen, PU de Caen.
13. BEUST P., 1998, *Contribution à un modèle interactionniste du sens – amorce d'une compétence interprétative pour les machines* (thèse présentée à l'université de Caen).
14. BORKAR S. J., THALI M. P. & GHANEKAR D. K., 2003, *Rajhauns Konkani – English illustrated dictionary*, Panaji, Rahjauns Vitaran.
15. BRANCA – ROSOFF S., *Noms abstraits et nominalisation au XVIIIe Siècle*, in FLAUX N., GLATIGNY M. et SAMAIN D., 1996, *Les noms abstraits – Histoire et théories*, Lille, PU du Septentrion, pp. 146-160.
16. CABRE M. T., 1998, *La terminologie – Théorie, méthode et applications*, Armand Colin, PU de l'Université d'Ottawa.
17. CADIOT P. & HABERT B., 1997, *Aux sources de la polysémie nominale*, revue Langue Française n° 113, Paris, Larousse.
18. CALVET L.-J., 1999, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Hachette.

19. CASAD E., 1998, *Lots of ways to GIVE in Cora*, in NEWMAN J., *The Linguistics of Giving*, Amsterdam, John Benjamins.
20. CAVALCANTE, Marita Porto, 1987, *Fonologia e morfologia da língua Kaingáng: o dialeto de São Paulo comparado com o do Paraná* (thèse de Doctorat en Linguistique présentée à l'université IEL-UNICAMP).
21. CHARBONNEL N. & KLEIBER G., 1999, *La métaphore entre philosophie et rhétorique*, Paris, PUF.
22. CHAROLLES M., 2002, *La référence et les expressions référentielles en français*, Gap, Ophrys.
23. CHOMSKY N., 1969, *Structures syntaxiques*, Paris, Seuil.
24. CONDAMINES A., *Introduction : Sémantique et corpus – Quelles rencontres possibles ?* in *Sémantique et corpus*, 2005, Paris, Lavoisier.
25. COSERIU E., 2001, *L'homme et son langage*, Louvain, Peeters.
26. CREISSELS D., 2004, *Cours de syntaxe 2004, Chapitre 1, Les notions de base de l'analyse syntaxique*, en ligne sur Internet à l'adresse :
<http://lesla.univ-lyon2.fr/IMG/pdf/doc-346.pdf>
27. CREISSELS D., 2004, *Cours de syntaxe 2004, Chapitre 22, Genres, classes nominales, classificateurs*, p. 10, en ligne sur Internet à l'adresse suivante :
<http://lesla.univ-lyon2.fr/IMG/pdf/doc-368.pdf>
28. CUSIMANO C., 2006, *Os substantivos de sentimentos em kaingang*, en ligne sur Internet à l'adresse :
<http://www.sil.org/americas/brasil/PUBLICNS/LING/KGSubSnt.pdf>
29. CUSIMANO C., 2007, *Le polysème « amour » confronté à l'anglais et au konkani de Goa* in *Actes du XXIème Colloque International de Linguistique Fonctionnelle, Helsinki 2005*, Tampere, Tampereen Yliopistopaino Oy, pp. 71-77.
30. DEPECKER L., 2002, *Entre signe et concept – Eléments de terminologie générale*, Paris, éd. Sorbonne Nouvelle.
31. DE SAUSSURE F., 1956, *Cours de linguistique générale* publié par BALLY C. & SECHEHAYE A., Paris, Payot,
32. DE SINGLY F., 2000, *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris, Nathan Université.
33. DOUAY F., 2003, *Cours commun de l'Ecole Doctorale Langage & Parole (Aix-en-Provence), La grammaire générale & raisonnée* (non-publié).
34. DUBOIS J., EDELINE F., MINGUET P. & TRINON H., 1967-1968, *Rhétorique généralisée* in *Cahiers internationaux de symbolisme*, n°15-16, D'Artrey.
35. DUBOIS P., 1975, *La métaphore filée et le fonctionnement du texte* in *Le français moderne*, 43^e année, n°3, D'Artrey.
36. DUCROT O & TODOROV T., 1972, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Le Seuil.
37. ECO U., 1979, *Lector en fabula*, Milan, éd. Grasset et Fasquelle pour l'édition française, 1988.
38. EDUARDO L., 1997, *Mythologie de la saudade : essais sur la mélancolie portugaise*, Paris, Chandeigne.
39. FARRELL P., *Portuguese Saudade and other emotions of absence and longing*, en ligne sur Internet à l'adresse :

- <http://www.linguistics.ucdavis.edu/FacultyPages/pfarrell/Saudade.pdf>
40. FAUCONNIER G., 1985, *Mental spaces*, Cambridge, University Press.
41. FAUCONNIER G. & TURNER M., 2003, *Polysemy and conceptual blending*, in NERLICH B., TODD Z., HERMAN V. & CLARKE D. D., *Trends in linguistics – Polysemy, flexible patterns of meaning in mind and language*, New York, Mouton de Gruyter, pp. 80-94.
42. FLAUX N., *Question de terminologie*, in FLAUX N., GLATIGNY M. et SAMAIN D., 1996, *Les noms abstraits – Histoire et théories*, Lille, PU du Septentrion, pp. 77-90.
43. FLAUX N. et VAN DE VELDE D., 2000, *Les noms en français, esquisse de classement*, Paris, Ophrys, pp. 87-92.
44. FONTANIER P., 1977, *Les figures du discours*, Paris, Flammarion.
45. FRANCKEL J.J., 2005, *Continu/discontinu en sémantique lexicale. L'exemple du verbe changer in Linguistique du continu au discontinu*, Cahiers de praxématique, n° 42, sous la direction de ABLALI D. & VALLETTE M., Montpellier, pp. 95-120.
46. FRANCOIS J., 2005, *Le fléchage synonymique de la polysémie – Questions de méthode*, Cahiers du CRISCO n° 20, en ligne sur Internet à l'adresse :
<http://www.crisco.unicaen.fr>
47. FRANK A. U. & RAUBAL M., *Formal Specification of Image Schemata – A Step to Interoperability in Geographic Information Systems*, article en ligne sur Internet à l'adresse :
http://www.ifgi.uni-muenster.de/~raubal/Publications/RefConferences/2921_dublin_form_IS.pdf
48. FREGE G., 1971, *Sens et dénotation* (original : 1892) in *Ecrits logiques et philosophiques*, trad. de Claude Imbert, Paris, Editions du Seuil.
49. GARDES-TAMINE J., 1990, *La grammaire*, T1, Paris, éd. Cursus, Armand Colin.
50. GARDES-TAMINE J. & HUBERT M. C., 2004, *Dictionnaire de critique littéraire*, Paris, Armand Colin.
51. GREIMAS A. J. 1966, *Sémantique structurale*, Paris, Langue et langage, Larousse.
52. GRIMALDI E., *Le cantique des cantiques*, étude en ligne sur Internet à l'adresse :
http://www.sources-chretiennes.mom.fr/mythes_bibliques/cantique.htm
53. GROUPE MU, 1970, *Rhétorique générale*, Paris, Larousse.
54. GUÉRIOS, R. F. M., 1942, *Estudos sobre a língua Caingangue*. Notas histórico-comparativas: dialeto de Palmas e dialeto de Tibagi – Paraná, Curitiba, Arquivos do Museu Paranaense.
55. GUILLAUME G., 1948, *Leçon du 20 février 1948, série C*, in *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1947-1948, série C, Grammaire particulière du français et grammaire générale III*, publiées sous la direction de VALIN R., HIRTLE W. et JOLY A., Québec, Presses de l'Université Laval & Lille, Presses Universitaires de Lille, 1987, p. 109-117.
56. GUIRAUD P., 1978, *Patois et dialectes français*, collection Que sais-je ? n°1285, Paris, PUF.
57. HABERT B., NAZARENKO A. & SALEM A., 1997, *Les linguistiques de corpus*, Paris, Armand Colin.
58. HAYWARD J. W. & VARELA F. J. *Passerelles – Entretiens avec le Dalai-Lama sur les sciences de l'esprit*, Paris, Albin Michel.
59. HEBERT L., 2001, *Introduction à la sémantique des textes*, Paris, Honoré Champion.

60. HEBERT L., *Le petit glossaire du sémanticien*, en ligne sur Internet à l'adresse :
http://www.revue-texto.net/Reperes/Glossaires/Glossaire_fr.html
61. HEBERT L., 2006, *La sémantique interprétative*, in Louis Hébert (dir.), *Signo*, Rimouski, en ligne sur Internet à l'adresse :
<http://www.signosemio.com/rastier/semantique.asp>
62. HEBERT L., 2006, *L'analyse sémiqique*, in Louis Hébert (dir.), *Signo*, Rimouski, en ligne sur Internet à l'adresse :
<http://www.signosemio.com/rastier/analysesemique.asp>
63. HJELMSLEV L., 1971, *Essais linguistiques*, Paris, Editions de Minuit.
64. HUET G., 2005, *Héritage du sanskrit – Dictionnaire sanskrit-français*, en ligne sur Internet à l'adresse :
<http://sanskrit.inria.fr/>
65. HULIN M., 1978, *Le principe de l'ego dans la pensée indienne classique – La notion d'Ahaṃkāra*, Paris, Collège de France – Institut de la civilisation indienne.
66. JOHNSON M., 1987, *The body in the mind : the bodily basis of meaning, imagination and reason*, Chicago, University of Chicago Press.
67. JONGEN R., *La polysémie : lexicographie et cognition* in *Cahiers de Linguistique de Louvain* 11,3-4, 1985, Louvain-la-Neuve, Cabay.
68. KLEIBER G., 1990, *La sémantique des prototypes*, Paris, PUF, Linguistique nouvelle.
69. KLEIBER G., 1993, *Faut-il banaliser la métaphore ?*, in *Verbum*, T. N°1-2-3: *Rhétorique et sciences du langage*, Presses universitaires de Nancy.
70. KLEIBER G. et GALMICHE M., 1994, *Sur les noms abstraits* in *Nominales - Essais de sémantique référentielle*, Paris, Armand Colin, pp. 49-64.
71. KLEIBER G., 1999, *De la sémantique de la métaphore à la pragmatique de la métaphore* in *La métaphore entre philosophie et rhétorique*, Paris, PUF.
72. KLEIBER G., 1999, *Problèmes de sémantique – La polysémie en questions*, Villeneuve d'Ascq, PU du Septentrion.
73. KYHENG R., 2005, *Langue et parole – Dichotomie ou dualité ?*, in *Texto !*, vol. X, n°4, en ligne sur Internet à l'adresse :
http://www.revue-texto.net/Saussure/Sur_Saussure/Kyheng/Kyheng_Langue.html
74. LAKOFF G., 1987, *Women, fire, and dangerous things – What categories reveal about the mind*, Chicago III, University of Chicago Press.
75. LE GUERN M., 1973, *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*, Paris, collection Langue et Langage, Larousse.
76. LE NY J.-F., 1979, *La sémantique psychologique*, Paris, PUF.
77. LYGEROS N., 2002, *Sur la difficulté intrinsèque de définir un concept abstrait*, en ligne sur Internet à l'adresse :
http://www.lygeros.org/0287-Sur_la_difficulte_intrinseque_de_definir_un_concept_abstrait.htm
78. LYONS J., 1970, *Linguistique générale – Introduction à la linguistique théorique*, Paris, Larousse.
79. LYONS J., 1977, *Semantics*, Cambridge, Cambridge University press, pp. 550-569.

80. MAINGUENEAU D., 2003, *Linguistique pour le texte littéraire*, 4ème édition, Paris, Lettre Sup., Nathan Université.
81. MALHERBE M., *La théorie des noms chez J.-S.MILL*, in FLAUX N., GLATIGNY M. et SAMAIN D., 1996, *Les noms abstraits – Histoire et théories*, Lille, PU du Septentrion.
82. MARTIN R., 1983, *Pour une logique du sens*, Paris, PUF, Linguistique Nouvelle, pp. 63-82.
83. MARTIN R., *Le fantôme du nom abstrait*, in FLAUX N., GLATIGNY M. et SAMAIN D., 1996, *Les noms abstraits – Histoire et théories*, Lille, PU du Septentrion, pp.41-49.
84. MARTINET A., 1967, *Eléments de linguistique générale*, Rennes, Armand Colin.
85. MATHIEU Y.-Y., 2000, *Les verbes de sentiments – De l'analyse au traitement automatique*, Paris, CNRS Editions, coll. Sciences du Langage, pp.183-184.
86. MATTOSO CAMARA Jr J. & GUDSCHINSKY S., 1965, *Introdução às línguas Indígenas Brasileiras*, segunda edição revista, Rio de Janeiro, Livraria Acadêmica.
87. MAZIERE F., *Un événement linguistique, la définition du nom abstrait dans la première édition du dictionnaire de l'académie, 1694*, in FLAUX N., GLATIGNY M. et SAMAIN D., 1996, *Les noms abstraits – Histoire et théories*, Lille, PU du Septentrion, pp. 159-174.
88. MEJRI S., 2004, *Polysémie et polylexicalité* in *Syntaxe et Sémantique No 5 Polysémie et polylexicalité*, PU de Caen.
89. MEL'CUK I., CLAS A., POLGUERE A., 1995, *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Paris, Coll. «Universités francophones», Louvain-la-Neuve, Éditions Duculot, AUPELF-UREF.
90. MILL J.-S., 1988, *Système de Logique*, Bruxelles (reprise de l'édition française de 1866), Mardaga, pp.30-31.
91. MOUNIN G., 1968, *Clefs pour la linguistique*, Paris, Seghers.
92. NIDA E., 1974, *Morphology - The Descriptive Analysis of Words* (2nd édition), University of Michigan Press.
93. NYCKEES V., 1998, *La sémantique*, Paris, Belin, Coll. Sujets.
94. OAKLEY T., *Image schema* in *Handbook of Cognitive Linguistics*, 2004, Oxford University Press, Dirk Geeraerts & Hubert Cuyckens Editors.
95. PICOCHÉ J., 1986, *Structures sémantiques du lexique français*, Paris, Nathan.
96. PICOCHÉ J., 1995, *Études de lexicologie et dialectologie*, rassemblées par Nelly Andrieux-Reix et Geneviève Hasenohr, CILF.
97. PICOCHÉ J., 1998, *Analyse lexicale et perception de la réalité* in *Cahiers de praxématique n°31*, Montpellier.
98. PIZZOLANTE L., 2002, *Cours de Sémantique Lexicale – Le nom concret*, en ligne sur Internet à l'adresse suivante :
<http://www.uni-stuttgart.de/lingrom/stein/kurs/lexisema/nom-concret.pdf>
99. PLANTIN C., 1998, *Les raisons des émotions*, in *CLUEB – Forms of argumentative discourse / Per un'analisi linguistica dell'argomentare*, Bologne, Bondi, pp. 3-50.
100. POTTIER B., 1963, *Recherches sur l'analyse sémantique en linguistique et en traduction mécanique*, Nancy, Université.

101. POTTIER B., 1974, *Linguistique générale, Théorie et description*, Paris, Hachette, pp. 59-70.
102. PRISS U., *Associative and formal concepts*, School of library and information science, Indiana University Bloomington, en ligne sur Internet à l'adresse suivante :
<http://www.upriss.org.uk/papers/cls02.pdf>
103. QUIVY M., 2004, *Glossaire bilingue des termes littéraires français – anglais*, Paris, Ellipses Editions.
104. RAHULA W., 1961, *L'enseignement du Bouddha d'après les textes les plus anciens*, Paris, Seuil.
105. RASTIER F., 1987, *Sémantique interprétative*, éd. Formes sémiotiques, Paris, PUF.
106. RASTIER F., 1991, *Sémantique et recherches cognitives*, Paris, PUF.
107. RASTIER F., 1995, *La sémantique des thèmes ou le voyage sentimental*, in *L'analyse thématique des données textuelles*, Paris, Didier, pp. 223-249. Texte légèrement remanié, en ligne sur Internet à l'adresse suivante :
http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier_Themes/Rastier_Themes.html
108. RASTIER F., 2001, *Glossaire-Index de notions in Arts et Sciences du Texte* en ligne sur Internet à l'adresse suivante :
<http://www.revue-texto.net/Biblio/Biblio.html>
109. RASTIER F., 2001, *Arts et sciences du texte*, Paris, éd. Formes sémiotiques, PUF.
110. RASTIER F., 2008 (à paraître), *Equivoque polysémie* in OUATTARA A., *La linguistique de Bernard Pottier. Bilan, critiques, perspectives* (Actes du colloque de Paris, 24-26 janvier 2006), Rennes, P. U. de Rennes, Collection Rivages Linguistiques.
111. RECANATI F., *La polysémie contre le fixisme* in CADIOT P. et HABERT. B., 1997, *Aux sources de la polysémie nominale*, Langue Française n° 113, pp. 107-126.
112. REMI-GIRAUD S. & PANIER L., 2003, *La polysémie ou l'empire des sens – Lexique, discours, représentations*, Lyon, PU de Lyon.
113. RIEMER N., 2005, *The semantics of polysemy – Reading meaning in English and Warlpiri*, Berlin, Mouton de Gruyter.
114. ROSCH E., 1975, *Cognitive reference points*, in *Cognitive psychology* 7.
115. ROUSSEAU A., *Les mots abstraits : une approche interdisciplinaire*, in FLAUX N., GLATIGNY M. et SAMAIN D., 1996, *Les noms abstraits – Histoire et théories*, Lille, PU du Septentrion, pp. 51-65.
116. SAINT-GERAND J.-P., *L'abstrait et la pratique du lexicographe : le cas du « nom » dans le Dictionnaire Universel de P.-C.-V. BOISTE, 1800-1857*, in FLAUX N., GLATIGNY M. et SAMAIN D., 1996, *Les noms abstraits – Histoire et théories*, Lille, PU du Septentrion, pp. 175-188.
117. SANTACROCE M., 1999, *La grammaire générative et transformationnelle*, en ligne sur Internet à l'adresse :
http://www.revue-texto.net/marges/marges/000_presentations_art_html/doc0232presentation.htm
118. SCHLANGER J., 1983, *L'invention intellectuelle*, Paris, Fayard.
119. STATI S., 1979, *La sémantique des adjectifs en langue romane – Documents de linguistique quantitative*, Levallois, Jean Favard.
120. SOUTET O., 2005, *La polysémie – Travaux de stylistique et de linguistique française*, Paris, Presse de l'université de Paris Sorbonne.

121. STCHOUPAK N., NITTI L. & RENOU L., 1987, *Dictionnaire sanskrit-français*, Paris, Publication de l'Institut de Civilisation Indienne, Jean Maisonneuve successeur.
122. TABACHNICK M., 2003, *Racines psychomécaniques de la polysémie lexicale : recherches d'une méthode* in *Actas del XXIII Congreso Internacional de Lingüística y Filología Románica. Salamanca 2001* (Sanches Miret éd.), vol. III, Sección 4 : *Semántica lexica, lexicología y onomástica*. Max Niemeyer Verlag, Tübingen.
123. TAYLOR J. R., 2003, *Cognitive models of polysemy*, in NERLICH B., TODD Z., HERMAN V. & CLARKE D. D., *Trends in linguistics – Polysemy, flexible patterns of meaning in mind and language*, New York, Mouton de Gruyter, pp. 30-47.
124. THAVAUD-PITON S., 2002, *Sémantique lexicale et psychomécanique guillaumienne* (thèse présentée à l'université de Paris IV).
125. TOURATIER C., 1993, *Préface* in *Travaux du CLAIX N°11, Langues et culture*, Aix-en-Provence, publications de l'université de Provence.
126. TOURATIER C., 2000, *La sémantique*, Paris, Armand Colin.
127. TOURATIER C., 2002, *Morphologie et morphématique – Analyse en morphèmes*, Aix-en-Provence, Université de Provence.
128. VICTORRI B. & FUCHS C., 1996, *La polysémie*, Paris, Hermès.
129. WIERZBICKA A., 1996, *Semantics : primes and universals*, New York Oxford, Oxford University Press.
130. WIESEMANN U., 2002, *Dicionário bilingüe Kaingang – Português*, Curitiba, Editora evangelica esperança.
131. WILMET M., *A la recherche du nom abstrait*, in FLAUX N., GLATIGNY M. et SAMAIN D., 1996, *Les noms abstraits – Histoire et théories*, Lille, PU du Septentrion, pp. 68-76.
132. WOOLDRIDGE R., *Procédés lexicographiques, tant anciens que modernes*, (Première parution in *Computational Lexicology and Lexicography: Special Issue Dedicated to Bernard Quemada*, 1990, Pisa, Giardini, t. II, 301-15) en ligne sur Internet à l'adresse : http://www.chass.utoronto.ca/~wulfric/articles/mel_quem/#4
133. ZOUALI O., 2004, *Les usages langagiers, les attitudes langagières et l'expression identitaire de Marocains vivant en milieu minoritaire ou en milieu majoritaire*, thèse de doctorat en linguistique réalisée à l'université de Laval, en ligne sur Internet à l'adresse : <http://www.theses.ulaval.ca/2004/22238/22238.pdf>
134. Centres d'études du lexique, 1990, *La définition*, Coll. Langue et langage, Tours, Larousse.
135. *Dictionnaire International des Termes Littéraires* en ligne sur Internet à l'adresse : <http://www.ditl.info/>
136. *English – Konkani pronouncing pocket dictionary*, Belgium, Neeraj book service.
137. *Métaphores et analogies – Traité de sciences cognitives*, 2003, sous la direction de Charles TIJUS, collection Genres, Paris, Lavoisier.
138. *Theosophy Occultism Mysticism Dictionary* en ligne sur Internet à l'adresse : <http://www.experiencefestival.com/atman>

□ Par langue étudiée

Travail sur le kaingang	Dictionnaires	Généraux	Morphologie	Phonologie	Sémantique
20			+	+	
28					+
54	+	+			
86		+			
129	+	+	+	+	

Travail sur le konkani	Dictionnaires	Phonologie	Morphologie	Syntaxe	Sémantique
1		+	+	+	
14	+				
29					+
136	+				

Travail sur le portugais	Dictionnaires	Sémantique
38		+
39		+
135	+	

Travail sur le sanskrit	Dictionnaires	Sémantique / philosophie
64	+	
65		+
121	+	
138	+	

□ Par objet de recherche

Noms abstraits	Approche référentielle	Approche morphologique / distributionnelle	Approche sémantique	Approche générale	Approche historique
3			+		
4	+				
5	+				
6				+	
7		+			
15					
42				+	
81					+
83					+
87					+
102				+	
115	+			+	
131				+	+

Noms de sentiments	Approche référentielle	Approche morphologique / distributionnelle	Approche sémantique	Approche générale
7		+		
8				+
9		+		
43				+
85				+
99			+	
107			+	

Analyse sémique	Conception discursive	Conception lexicale
51		+
62	+	
76		+
82		+
95		+
101		+
105	+	
126		+

Polysémie	Théorie du sémème unique	Théorie des sémèmes multiples	Contournement de la question du sémème
10			+
17			+
19			+
28	+		
41			+
45			+
72			+
82		+	
95		+	
105		+	
111			+
123			+
126	+		
128			+

Index des figures

□ I) Abstraction, noms de sentiments et analyse sémique

<i>Figure 1 : Ontologie des entités (PIZZOLANTE)</i>	27
<i>Figure 2 : Une classification des concepts (PRISS)</i>	29
<i>Figure 3 : Triade signe linguistique, référent et concept (TOURATIER)</i>	36
<i>Figure 4 : Parcours référentiel des noms abstraits (ROUSSEAU)</i>	37
<i>Figure 5 : Triade signe linguistique, concept et référence avec parcours référentiel (CUSIMANO)</i>	37
<i>Figure 6 : Réalités linguistiques et non-linguistiques (RASTIER)</i>	38
<i>Figure 7 : Les noms intensifs (FLAUX et VAN DE VELDE)</i>	44
<i>Figure 8 : L'examen des occurrences de 'chaise' (POTTIER)</i>	51
<i>Figure 9 : Tableau du champ sémantique des sièges (POTTIER)</i>	54
<i>Figure 10 : Tableau du champ sémantique des sièges (TOURATIER)</i>	55
<i>Figure 11 : La variation sémantique (RASTIER)</i>	59
<i>Figure 12 : Tableau sémique des véhicules d'époque en langue (RASTIER)</i>	60
<i>Figure 13 : Tableau sémique des véhicules d'époque en contexte (RASTIER)</i>	61
<i>Figure 14 : Types de sèmes (POTTIER)</i>	64

□ II) Polysémie, noms de sentiments et analyse sémique

<i>Figure 1 : L'intersection sémique (TUTESCU)</i>	81
<i>Figure 2 : La polysémie de 'hôtel' (PICOICHE)</i>	88
<i>Figure 3 : Domaines – taxèmes – sèmes (RASTIER)</i>	107
<i>Figure 4 : Vue d'ensemble des outils de l'analyse sémique (CUSIMANO)</i>	110
<i>Figure 5 : Classification des expressions métonymiques (LAKOFF)</i>	117
<i>Figure 6 : Tableau récapitulatif de l'intensité des acceptions d'« amour » (CUSIMANO)</i> ..	127
<i>Figure 7 : La polysémie de « amour » (CUSIMANO)</i>	131

□ III) Le polysème comme matrice sémantique

<i>Figure 1 : La polysémie de « saudade » (CUSIMANO)</i>	146
<i>Figure 2 : Questionnaire sur « saudade »</i>	147
<i>Figure 3 : Polysémie de « amour » confrontée au konkani de Goa.....</i>	153
<i>Figure 4 : L'intensité dans les paradigmes ouverts par {amour} en français comparé au konkani</i>	158
<i>Figure 5 : Questionnaire de l'enquête sur le kaingang.....</i>	166
<i>Figure 6 : La polysémie de « fe ».....</i>	172
<i>Figure 7 : La polysémie de « ātman- »</i>	197
<i>Figure 8 : Corrections de la représentation de {ātman-}</i>	201
<i>Figure 9 : La polysémie de « aham ».....</i>	205
<i>Figure 10 : « Aham » monosémique ?</i>	206

□ IV) L'« amour » en métaphores

<i>Figure 1 : Triade diachronique – métaphore, polysémie, homonymie</i>	219
<i>Figure 2 : Sens métaphorique de « amour » dans « le normatif, c'est de l'amour pour plus tard »</i>	225
<i>Figure 3 : Sens métaphorique de « amour » dans « le temps, c'est de l'amour ».....</i>	228

□ Limites et perspectives

<i>Figure 1 : Distinction langue – parole potentielle – parole effective appliquée au polysème « saudade » (CUSIMANO)</i>	248
<i>Figure 2 : La version bêta 0.1 de l'analyseur sémique (CUSIMANO).....</i>	257

Table des matières

REMERCIEMENTS.....	3
RESUMES ET MOT-CLEFS.....	5
AVANT-PROPOS.....	7
ELEMENTS DE METHODOLOGIE.....	15
1) LE CORPUS EN ANALYSE SEMIQUE.....	16
2) L'IMPORTANCE DU QUESTIONNAIRE.....	18
3) LA REPRESENTATION EN SEMANTIQUE.....	21
4) CONCLUSION.....	23
I) ABSTRACTION, NOMS DE SENTIMENTS ET ANALYSE SEMIQUE	25
1) NOMS ABSTRAITS ET NOMS DE SENTIMENTS	26
1.1) <i>Les entités abstraites</i>	26
1.2) <i>Propriétés référentielles des noms abstraits</i>	30
a) Origine de la démarche référentielle	30
b) Linguistique moderne et approche référentielle.....	31
c) Psychologie et approche référentielle	35
d) Récapitulatif	39
1.3) <i>Noms de sentiments : une sous-classe des noms abstraits ?</i>	40
a) Critères morphosyntaxiques.....	41
b) Listes et classifications.....	45
c) Perspectives.....	48
2) REMARQUES SUR L'ANALYSE SEMIQUE	50
2.1) <i>Le nombre de sèmes</i>	50
2.2) <i>Analyse sémique et contexte</i>	56
2.3) <i>Analyse sémique et psychologie</i>	62
2.4) <i>Des types de sèmes ?</i>	63
a) Le virtuème	64
b) Le classème	65

c) Le noème.....	66
d) Des traits sémiques ?.....	67
2.5) <i>Quelle conception du signifié ?</i>	67
3) STRUCTURE SEMIQUE DES NOMS ABSTRAITS	69
3.1) <i>La densité sémique du sémème</i>	69
3.2) <i>La classe « abstrait » du classème</i>	70
3.3) <i>Les noms abstraits non-connotatifs ?</i>	71
4) SYNTHESE	73
II) POLYSEMIE, NOMS DE SENTIMENTS, ET ANALYSE SEMIQUE.....	75
1) LA POLYSEMIE.....	76
1.1) <i>Aux sources de la controverse</i>	77
1.2) <i>Un seul ou plusieurs sémèmes ?</i>	78
1.2.1) La théorie du sémème unique.....	79
1.2.2) Une pluralité de sémèmes	85
a) La psycho-mécanique.....	86
b) La sémantique interprétative	90
1.2.3) Tentatives de contournement de l'alternative	92
a) Le contextualisme	92
b) Le constructivisme	94
c) La théorie des modèles cognitifs et du prototype.....	97
1.2.4) Perspectives.....	101
1.3) <i>Polysémie, analyse sémique et parole potentielle</i>	101
1.3.1) Langue – parole : dichotomie ou dualité ?	102
1.3.2) Langue, parole potentielle et analyse sémique.....	103
a) Les traits sémiques d'application	103
b) Sèmes et sémème	108
c) Synthèse sur les outils de l'analyse sémique.....	109
1.4) <i>Polysémie et homonymie</i>	110
1.5) <i>Récapitulatif</i>	112

2) STRUCTURE SEMIQUE DES NOMS DE SENTIMENTS POLYSEMIQUES : LE CAS DE « AMOUR »	114
.....	114
2.1) <i>Questions théoriques préalables</i>	114
a) La terminologie face au signifié et au concept.....	114
b) Le contexte dans la définition	115
2.2) <i>Ressources pour l'analyse</i>	118
a) Définitions.....	118
b) Attestations complémentaires	123
2.3) <i>Analyse sémique</i>	125
a) Les sèmes du polysème.....	125
b) Ajout d'autres traits sémiques.....	130
c) Représentation schématique.....	130
d) Remarques sur l'analyse.....	132
3) SYNTHESE	133
III) LE POLYSEME COMME MATRICE SEMANTIQUE	135
1) UN POLYSEME RENVOIE-T-IL A UNE VISION DU MONDE ?.....	137
1.1) <i>Remarques théoriques préalables</i>	137
1.2) <i>Intraduisible « saudade »</i>	139
a) Présentation	139
a) Définitions.....	141
b) Dualité de la saudade.....	143
c) Autres sèmes	144
d) Quelle polysémie ?	144
e) Etude de l'usage : questionnaire.....	147
f) Récapitulatif	148
1.3) <i>Le polysème « amour » confronté au konkani de Goa</i>	149
a) Présentation du konkani	150
b) Conditions de l'enquête.....	152
c) Résultats	153

d)	Récapitulatif	154
e)	L'intensité dans les paradigmes ouverts par la polysémie	156
f)	L'amour au sein de la famille en konkani	159
1.4)	<i>Répercussions théoriques</i>	160
2)	LE POLYSEME COMME BASE SEMANTIQUE	162
2.1)	<i>La « composition sémantique » en kaingang</i>	162
a)	Présentation du kaingang	162
b)	Conditions de l'enquête	165
c)	Les noms de sentiments en kaingang	168
d)	Substantifs ?	175
e)	« Fe » comme classificateur ?	176
f)	Dé-composition	177
g)	Composition sémantique	179
h)	Calcul métaphorique	181
2.2)	<i>Considérations sociolinguistiques</i>	182
a)	Base sémantique vs base conceptuelle	182
b)	Interprétation du paramètre constructionnel	184
c)	Traduction des composés sémantiques	186
3)	RESEAUX POLYSEMIQUES	189
3.1)	<i>Mise en garde et limites</i>	189
3.2)	<i>Les polysèmes « ātman- » et « aham »</i>	191
a)	Le polysème « ātman- »	192
b)	Le polysème « aham »	202
c)	Conclusion	207
3.3)	<i>Polysèmes correspondant en kaingang</i>	208
3.4)	<i>Synthèse</i>	209
4)	CONCLUSION	211
IV)	L'« AMOUR » EN METAPHORES	213
1)	SENS METAPHORIQUE ET ACCEPTATION D'UN POLYSEME	215

1.1)	<i>Présentation de la métaphore</i>	215
1.2)	<i>Polysémie et métaphore</i>	218
2)	METAPHORE ET NOMS DE SENTIMENTS : LE CAS DE « AMOUR »	221
2.1)	<i>Attestations</i>	221
2.2)	« <i>Amour</i> » en tant que comparant : procédés sémiques	223
2.2.1)	Procédés sémiques.....	223
a)	Le sens métaphorique depuis un seul tsa	223
b)	Le sens métaphorique construit depuis plusieurs tsa	226
2.2.2)	L'abstrait peut-il évoquer le concret ?.....	229
2.3)	« <i>Amour</i> » en tant que comparé : prédispositions sémiques.....	230
2.3.1)	La polarité sémique	231
2.3.2)	L'intensité.....	233
2.3.3)	La multiplicité d'acceptions	234
a)	Présentation de l'allégorie.....	234
b)	Allégorie et métaphore filée.....	235
c)	Une allégorie de l'« amour » spirituel : Le Cantique des Cantiques.....	236
3)	SYNTHESE	243
	LIMITES ET PERSPECTIVES.....	245
	BIBLIOGRAPHIE THEMATIQUE.....	263
	INDEX DES FIGURES.....	277
	TABLE DES MATIERES.....	279